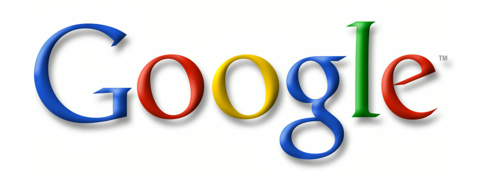
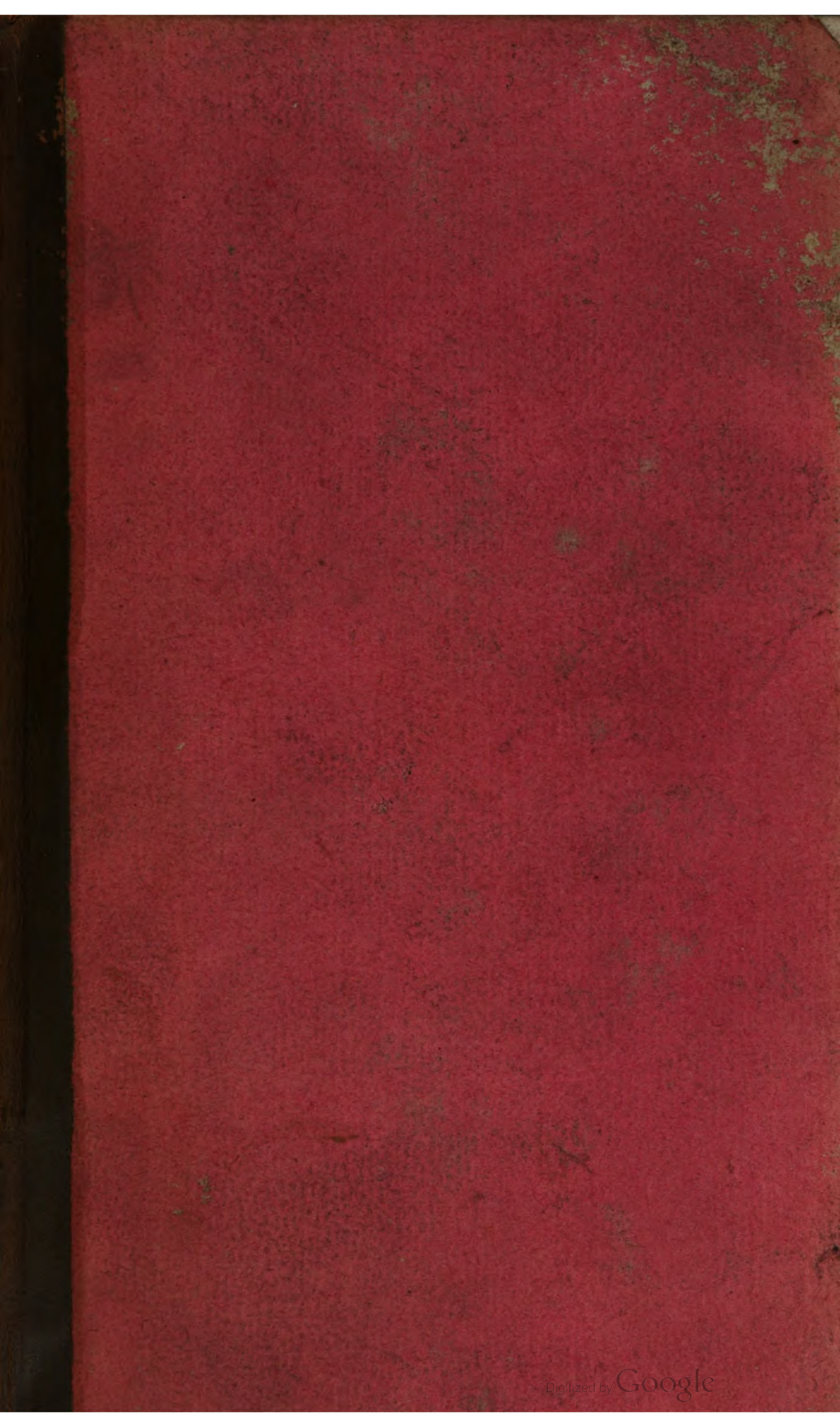








MAGASIN

ENCYCLOPÉDIQUE.

ANNÉE 1812.

TOME I.



MAGASIN
ENCYCLOPÉDIQUE,
OU
JOURNAL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS;

RÉDIGÉ

PAR A. L. MILLIN,

Membre de l'INSTITUT et de la LÉGION D'HONNEUR, Conservateur des Médailles, des Pierres gravées et des Antiques de la Bibliothèque impériale, Professeur d'Archæologie, Membre de la Société royale des Sciences de Gœttingue, de l'Institut de Hollande, de l'Académie royale de Munich, de celle de Vilna, de l'Académie italienne, de celle de Turin, de celle de Côrfou, de celle des Curieux de la Nature à Erlang, des Sciences physiques de Zurich, d'Histoire naturelle et de Minéralogie d'Iéna, de l'Académie royale de Dublin, de la Société Linnéenne de Londres, impériale d'Histoire naturelle de Moscou; des Sociétés d'Histoire naturelle, Philomathique, Galvanique, Celtique, Médicale d'émulation, de l'Athénée des Arts de Paris; des Académies de Lyon, de Rouen, d'Abbeville, de Boulogne, de Poitiers, de Niort, de Nîmes, de Marseille, d'Avignon, d'Alençon, de Caen, de Grenoble, de Colmar, de Nancy, de Gap, de Strasbourg, de Mayence, de Trèves, de Francfort, de Nantes, de Soissons, de Lille, d'Evreux.

ANNÉE 1812.

TOME I.

PARIS,

Au Bureau du MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE, chez J. B. SAJOU, Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11.

IMPRIMERIE DE J. B. SAJOU, RUE DE LA HARPE, n.° 11.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

LÉGENDES DU MOYEN AGE.

LETTRE *adressée à M.* Alex. LENOIR, *au sujet de son Mémoire sur le* Dragon de Metz, *appelé* Graouilli, *inséré dans les* Mémoires de l'Académie Celtique, *tome II*, *et dans le* Moniteur universel.

Paris, ce 19 décembre 1811.

MONSIEUR,

Avant que je connusse votre Mémoire, la question que vous y résolvez avoit attiré mon attention. Des serpens assez grands, assez forts pour dévorer les hommes et lès animaux, et cela dans un pays où l'on ne voit jamais que ce reptile atteigne une dimension redoutable, me sembloient nécessairement des êtres emblématiques. Le nombre des récits de ce genre augmentoit la force de cette présomption. Enfin, un homme qui a employé une

érudition bizarre et trop peu étayée d'autorités à établir des idées plus bizarres encore (1), avoit avancé, mais sans en donner aucune preuve, que tous ces Dragons n'étoient qu'un emblême solaire. Il vous appartenoit, Monsieur, de démontrer que les monstres qui ont jadis ravagé tant de contrées et n'ont pu être détruits que par l'intervention miraculeuse d'un être surnaturel, se rapportent aux thêmes astronomiques de Persée, libérateur d'Andromède menacée par une baleine, d'Orion, vainqueur du serpent; emblêmes euxmêmes de la victoire du soleil du printemps sur l'hiver, de la lumière sur les ténèbres; et, en laissant tomber tous les voiles allégoriques, de la vertu sur le vice, du principe bienfaisant sur le principe du mal.

N'étant pas sur le chemin de cette solution heureuse, je me bornois à recueillir les faits analogues, et à assigner la variation que le temps a fait éprouver à leur application et à leur explication. Si les renseignemens que j'ai réunis n'occupoient point un espace trop considérable, ils mériteroient peut-être de former une note à la suite de votre excellent Mémoire.

(1) *Lettre du Muphti de Constantinople*, etc. In-8.° Paris, chez *Desenne*; an II [1793], pag. 97.

§. I. — *Dragons détruits par un être miraculeux : le fait étant admis dans le sens propre des mots.*

Comme vous le remarquez, Monsieur, Saint Michel, Sainte Marguerite, Saint Georges, tous trois vainqueurs d'un dragon infernal, appartiennent à des temps que la chronologie ne prétend point fixer. Les autres Saints qui ont partagé l'honneur d'un semblable triomphe, ont presque tous, comme nous le verrons, brillé sur la terre au premier siécle de notre ère, et de la fin du quatrième au commencement du huitième. Leurs biographes, qui longtemps ont fait autorité, ne révoquoient point en doute cette victoire. L'un d'eux, par exemple, en parlant du serpent dont triompha Saint Marcel, entre dans un détail qui prouve que le fait ne lui paroît pas incertain. « Ce serpent, dit-il, parut « hors de la ville, près du tombeau d'une « femme de qualité qui avoit vécu dans le « désordre (2). » Voilà une circonstance qui rappelle l'énorme serpent trouvé dans le

(2) *Les Vies des Saints pour tous les jours de l'année.* 2 vol. in-4.°. Paris, 1734. Tome II, pag. 84, *Vie de Saint Marcel*, 3 novembre. — On croit que Saint Marcel occupa le siége épiscopal de Paris, vers la fin du quatrième siécle.

tombeau de Charles Martel (3), de ce guerrier qui sauva la France et peut-être l'Europe entière du joug des Musulmans, mais qui, ainsi que d'autres grands hommes, eût le malheur de déplaire aux moines.

Mézerai, en rapportant ce dernier fait, ne paroît pas convaincu de son exactitude; et le biographe cité avoue lui-même que la vie de Saint Marcel fut écrite quelque temps après sa mort, et que l'auteur « n'eut d'autres « mémoires que la tradition populaire. »

Le sens naturel paroissant trop difficile à défendre, il fallut chercher un sens allégorique à ces légendes multipliées, et presque partout identiques.

§. II. — *Dragons considérés comme l'emblême des ravages produits par des rivières débordées.*

Saint Romain, en 620 (ou 628), délivra la ville de Rouen d'un Dragon monstrueux. « Ce miracle, est-il dit dans une *Disserta-* « *tion sur le miracle de Saint Romain et* « *la Gargouille*, n'est que l'emblême d'un « autre miracle de Saint Romain qui fit ren-

(3) Mézerai. *Abrégé chronologique de l'Histoire de France.* 3 vol. in-4.°; tome I, pag. 71. Année 741.

« trer dans son lit, la Seine qui étoit dé-
« bordée et qui alloit inonder la ville. Le
« nom donné par le peuple à ce serpent fa-
« buleux en est lui-même une preuve : *Gar-*
« *gouille* vient de *gurges*, etc. (4). »

A l'appui de son opinion, l'auteur cite cette strophe d'un hymne de Santeuil :

« *Tangit exundans aqua civitatem ;*
« *Voce Romanus jubet efficaci ;*
« *Audiunt fluctus, docilisque cedit*
« *Unda jubenti.* »

Il observe enfin qu'une institution semblable à celle qui rappeloit à Rouen le souvenir de ce prodige, étoit établie à Orléans, ville fréquemment exposée aux ravages des eaux qui baignent et fécondent son territoire.

Il auroit pu citer un plus grand nombre de traditions propres à étayer son système.

L'île de Batz, près Saint-Pol de Léon, étoit désolée par un serpent monstrueux. Saint Pol, mort en 594, précipita le monstre dans la mer, par la vertu de son étole et de son bâton. Dans cette expédition, il s'étoit fait accompagner d'un jeune gentilhomme, comme Saint Romain d'un criminel.

(4) *Histoire de la ville de Rouen*, par S...., avocat. 1775. 2 vol. in-12. Tom. II, pag. 147.

Cambry, qui rapporte cette tradition (5), nous apprend que la seule fontaine qui existe dans l'île de Batz est alternativement couverte et découverte par le flux et reflux de la mer.

Il raconte plus bas que « près du château « de la roche Maurice, près de l'ancienne « rivière de Dordoun, un Dragon dévoroit « les hommes et les animaux (6). »

Il semble assez naturel de voir dans ces deux récits, l'emblême des ravages de la mer et de ceux de la rivière de Dordoun.

Saint Julien, premier évêque du Mans, en 95, détruit un Dragon horrible qui avoit pour retraite un temple de Jupiter, au village d'Artins, près de Montoire (7). Ce Dragon, dans le système que nous discutons, retracera les débordemens du Loir qui coule dans le voisinage. Ils seront aussi figurés par le Dragon de neuf ou dix toises de long, que Saint Bié ou Bienheuré vainquit près de Vendôme, au cinquième siécle (8); comme

(5) CAMBRY. *Voyage dans le département du Finistère.* 3 vol. in-8.°. Tom. I, pages 147, 148.

(6) *Ibid.*, pag. 137.

(7) MORERI, article *Saint Julien.* — M. DUCHEMIN LACHENAYE donne, au théâtre de cette victoire, le nom de la Roche-Turpin. *Mémoires de l'Académie Celtique*, tome IV, pag. 311.

(8) M. DUCHEMIN LACHENAYE, *ibid.*, pag. 308.

ceux du Clain, par le Dragon de Poitiers qui se cachoit dans une caverne au bord de cette rivière, et qui fut tué par Sainte Radegonde, vers le milieu du sixième siécle (9).

L'Histoire du Dragon de Tarascon, que Sainte Marthe, au premier siécle, attacha avec sa jarretière et fit mourir, et dont la représentation, nommée *Tarasque*, est encore aujourd'hui portée en procession dans la ville le lendemain de la Pentecôte (10), s'expliquera de même par les débordemens du Rhône; ceux de la Garonne auront pour emblêmes le Dragon de Bordeaux cédant à la vertu de la verge de Saint Martial (11), au onzième siécle, et celui de Saint Bertrand de Comminges subjugué par l'évêque Saint Bertrand (12), en 1076.

Ainsi le Dragon de Saint Marcel et de Saint

(9) M. Jouyneau Desloges, *Mémoires de l'Académie Celtique*, tome V, pag. 57.

(10) Rouvière. *Voyage autour de la France.* In-12; 1713; pages 401, 402. — M. Millin, *Voyage dans le Midi de la France.* 4 vol. in-8.°; tome III, pages 451-453, et M. Dulaure, *Description des principaux lieux de la France*, tome I, pag. 16, article *Tarascon.*

(11) M. de Caila, *Mémoires de l'Académie Celtique*, tom. IV, pag. 272-274.

(12) M. Chaudruc, *ibid.*, pag. 313.

Clément, celui que l'on conservoit au village de Torcy près de Lunéville (13), et le Dragon ailé de l'abbaye de Saint Benoît Fleury (14), offriront les images de la Seine, de la Moselle, de la Meurthe et de la Loire débordées.

Ainsi, M. Champollion (15) explique l'hiéroglyphe des deux énormes serpens à tête humaine, que l'on voit dans l'église de Saint Laurent de Grenoble, par le proverbe : « *Serpens et draco devorabunt urbem*, trans- « porté dans la langue vulgaire, en ces deux « vers :

« Lo serpein et lo Dragon
« Mettront Grenoble ein savon.

« Faisant ainsi allusion à l'emplacement de la « ville, située à l'embouchure du *Drac* « *(Draco)*, dans l'*Isère*, représenté par le « serpent dont cette rivière imite assez par « son cours les replis tortueux. »

Ainsi enfin, en voyant à Lima, le jour de Saint François d'Assise, figurer à la procession « un monstre idéal nommé Terras-

(13) M. Jouyneau Desloges, *Mémoires de l'Académie Celtique*, tome V, pag. 51.

(14) *Ibid.*

(15) *Dissertation sur un monument souterrain existant à Grenoble.* Grenoble; in-4.°; an XII. Voyez *Magasin Encyclopédique*, neuvième année, tome V, pag. 442, 443.

« que (16). » (dont le nom rappelle la *Tarasque* provençale), on peut se souvenir que Lima, peu éloignée de la mer, est arrosée par une rivière qui fournit de l'eau dans chaque maison.

Malgré la vraisemblance que présentent quelques-uns de ces rapprochemens, leur multiplicité repousse la conséquence que l'on en voudroit tirer. Sans recourir à l'assertion dénuée de preuves d'un écrivain déja cité (17), que chaque église avoit son Dragon que l'on promenoit à la procession des *Rogations*, nous avons relevé des exemples assez nombreux pour qu'il soit difficile de concevoir comment, dans des endroits si divers, on se seroit accordé à figurer par le même emblême des événemens semblables; moins encore, pourquoi le Dragon symbolique n'étoit jamais offert à la vue des fidèles qu'à l'époque fixe des Rogations ou peu de temps après, s'il s'agissoit en effet de rappeler le souvenir de débordemens qui n'ont pu avoir lieu partout dans le même temps. Nous voyons, au contraire, cette époque fixe correspondre au milieu du printemps,

(16) *Tableau de l'état actuel du Pérou*, extrait du *Mercurio Peruviano*. *Annales des Voyages* par M. Malte-Brun, tome I, pag. 92.

(17) *Lettre du Muphti*, etc., pag. 97.

c'est-à-dire, au moment où la victoire du soleil sur l'hiver est entièrement achevée; et nous observons que soit hasard, soit calcul, ceux qui ont transporté à Lima, sous l'hémisphère austral, la *Terrasque*, le Dragon des peuples septentrionaux, le font paroître à l'entrée du printemps de ce pays; c'est le 4 octobre qu'on célèbre la fête de Saint François d'Assise. La connexion intime de la cérémonie et de la période de l'année qui la ramène me semble assez démontrée.

Comment donc l'opinion que je discute s'est-elle établie? Rien de plus simple: une mer, un vaste fleuve, vous l'avez prouvé, Monsieur, font essentiellement partie du thême astronomique qui sert de base à votre explication. Lorsque l'on eut cessé de comprendre le sens primitif de l'emblême figuré, on s'arrêta facilement à cette circonstance qui faisoit toujours placer la scène des légendes où on le reproduisoit, dans des lieux situés aux bords de la mer ou d'un fleuve. L'idée que la cessation des ravages des eaux étoit ainsi représentée, dut paroître d'autant plus naturelle, que la procession du Dragon se célébroit régulièrement à une époque de l'année où les rivières les plus enflées par la fonte des neiges ou les pluies d'hiver sont toutes rentrées dans leurs lits.

D'ailleurs, s'il est aussi facile à un pouvoir

surnaturel de faire cesser un débordement que de tuer un Dragon, il n'en est pas de même pour les forces bornées de l'homme; et cependant de simples mortels ont remporté de semblables victoires. Des deux classes auxquelles ils appartiennent, l'une me semble se rapporter naturellement à la première tradition : je veux dire celle des malfaiteurs. J'ai parlé du criminel dont Saint Romain se fit accompagner pour combattre la *Gargouille*. Après celui-là, on peut en citer un qui détruisit un Dragon à Villiers, près de Vendôme (18); un autre qui, suivant une tradition différente de celle que j'ai d'abord suivie, eut seul l'honneur de vaincre le Dragon de Poitiers (19); enfin le soldat déserteur qui, pour obtenir sa grâce, combattit le Dragon de Niort (20). M. Eloi-Johanneau a remarqué avec raison combien le dernier récit est rendu suspect, et par sa date, 1589 ou 1692, beaucoup trop rapprochée de nous pour que l'histoire ne s'en fût

(18) M. DUCHEMIN-LACHENAYE. *Mémoires de l'Académie Celtique*, tome IV, pag. 311.

(19) M. JOUYNEAU-DESLOGES, *ibid.*, tome V, pag. 51.

(20) M. DORFEUILLE. *Dissertation sur l'existence des Dragons*, an VII, citée par M. JOUYNEAU-DESLOGES, *Mémoires de l'Académie Celtique*, tome V, pages 58-60.

point chargée, et par un des noms du héros, qui n'est qu'un surnom significatif donné au vainqueur *de la bête, du monstre* (21). Sans même recourir à ces motifs de doute, à qui persuadera-t-on qu'un malfaiteur obscur, condamné à mort, soit venu seul à bout d'arrêter les débordemens du Loir, du Clain ou de la Sèvre?

L'origine de ces traditions est facile à découvrir. Là où l'on ne nommoit point l'être surnaturel vainqueur du monstre dont l'image inspiroit encore la terreur, le vulgaire dut croire qu'un homme n'avoit pu se résoudre à un combat si périlleux, que dans l'impossibilité de se soustraire autrement à une mort infâme et cruelle; et cette idée étoit surtout fortifiée par l'usage qui a existé dans plusieurs villes, comme à Rouen, de délivrer un prisonnier le jour de la procession du Dragon.

L'idée plus noble d'un courage dont l'excès des dangers étoit le plus puissant aiguillon, donna naissance à la dernière espèce de légendes, la seule qui ne fut pas consacrée par des monumens religieux offerts à la vénération des peuples.

(21) *Mémoires de l'Académie Celtique*, tome V, pag. 59, à la note.

§. III. — *Serpens monstrueux tués par des guerriers.*

Nous voyons, dans la Mythologie des Grecs, les phénomènes de l'univers figurés d'abord par les aventures des Dieux principaux, êtres purement allégoriques. Plus tard, par le résultat d'un système qui n'a pas appartenu aux Grecs seuls, on façonna l'histoire qui commençoit à naître sur le modèle de la légende théogonique. La vie et les actions d'hommes qui avoient réellement existé furent narrées de manière à rappeler cette légende que l'on vouloit sans cesse offrir à la pensée du peuple. C'est ainsi que les exploits de Thésée furent disposés, comme ceux d'Hercule, pour devenir l'emblême de la marche du soleil dans le zodiaque.

De même, si jusqu'au huitième siécle, les Dragons dévastateurs furent tous terrassés par des favoris de la Divinité, aidés de son pouvoir surnaturel, la valeur des hommes réclama plus tard l'honneur de ces triomphes éclatans; et la gloire que la piété, dans chaque canton, avoit attribuée à un patron céleste, la reconnoissance ou la flatterie en décora des hommes distingués par leur noblesse, et fameux par leur vaillance.

On se rappelle d'abord le jeune noble dont

se fait accompagner Saint Pol, pour chasser le Dragon de l'île de Batz; et, quoique un poète ne soit pas une autorité historique, on citeroit volontiers Roland, vainqueur de l'*Orque*, puisque l'Arioste, en chantant cet exploit (22), n'a fait peut-être, comme dans tant d'autres passages de son poème, que copier et embellir les vieilles traditions et les chroniques romanesques rassemblées au onzième siécle. Ne peut-on enfin remarquer que le dernier des individus miraculeux, sous qui succomba un de ces monstres, Saint Bertrand, vainqueur du Dragon de Comminges, appartenoit à la caste illustrée : il étoit petit-fils d'un comte de Toulouse (23).

Mais, sans m'arrêter à ces indications trop peu positives, dans le treizième et le quatorzième siécles, je rencontre trois exemples analogues consacrés par l'histoire ou par des souvenirs constants : des recherches suivies m'en auroient fait peut-être découvrir davantage.

Ce brave Arnold de Winkelried qui, à la bataille de Sempach, en 1386, se dévoua pour le salut de ses compatriotes, les avoit auparavant délivrés d'un monstre redoutable.

(22) *Orlando furioso canto.* XI.

(23) *Dictionnaire de* MORERI, article *Saint-Bertrand.*

Près de Stanz, capitale du bas Underwald, on montre aux voyageurs la caverne du Dragon qui périt sous ses coups (24).

Si vous remarquez ici *la caverne* qui, aussi bien que le fleuve ou la mer, fait partie du thème astronomique, vous n'oublierez pas, Monsieur, dans l'histoire bien connue de Dieudonné de Gozon, « la pierre sortie « de la tête du Dragon tué à Rhodes par ce « héros, et conservée, dit-on, dans sa famille. « Elle était de la grosseur d'une olive et de « plusieurs couleurs éclatantes (25). » Vous vous rappellerez d'abord que Sainte Marguerite tire de la tête du Dragon qu'elle a tué, une escarboucle, emblême éclatant de l'étoile brillante de la *couronne boréale (margarita)*; et que l'escarboucle, dont Ovide orne le portique du palais du soleil (26), étoit en effet consacrée à cet astre, à cause de sa couleur d'un rouge flamboyant (27).

(24) MAYER. *Voyage en Suisse.* 2 vol. in-8.°. Paris, 1786. Tome I, pag. 251.

(25) *Dictionnaire de* MORERI. Article GOZON [*Dieudonné*]. — Gozon mourut en 1353.

(26) .... *Flammasque imitante pyropo.*
OVID., *Metam.*, lib. II, v. 2.

(27) CARTAUD DE LA VILLATE, rapportant les rêveries d'Albert-le-Grand, évêque de Ratisbonne, et du cardinal Dailly, « ils ont, dit-il, distribué « les planètes aux religions. Le soleil est échu à la

Quoique le troisième fait ne fournisse pas des rapprochemens aussi sensibles que les deux premiers, peut-être n'est-il pas moins curieux. En expliquant une médaille qui paroît être du quinzième siécle, et qui, au revers de la tête de *Geoffroy à la grand-dent*, offre la tête d'un monstre fantastique, M. Millin (28) rapporte que Geoffroy fut invité à combattre un monstre qui déja avoit dévoré un chevalier anglois. Geoffroy, prêt à tenter l'aventure, mourut de maladie. La tête figurée sur la médaille, ajoute M. Millin, est celle du monstre « que Geoffroy auroit « certainement vaincu, si la mort ne l'eût « prévenu. » Mais on ne frappe point de médaille pour éterniser un exploit qui n'a pas été entrepris : il est donc vraisemblable que dans la famille de Lusignan, à qui M. Millin attribue la fabrication de cette médaille, on

« religion chrétienne. C'est pour cela que nous avons « le dimanche en singulière vénération, que la ville « de Rome est *ville solaire*, ville sainte, et que « les cardinaux qui y résident sont habillés de *rouge*, « *qui est la couleur du Soleil.* » CARTAUD DE LA VILLATE. *Pensées critiques sur les mathématiques*, pag. 38. 1 vol. in-12. Paris, 1733. Avec approbation et privilége.

(28) *Voyage au Midi de la France*, tome IV, pag. 707-708. — Geoffroy *à la grand-dent* mourut avant l'année 1250.

conservoit la tradition que le brave Comte avoit été vainqueur du monstre.

N'est-il pas permis de rappeler ici que Geoffroy étoit fils, ou plutôt descendant de la fameuse Mellusine, qui se transformoit en serpent tous les samedis ? Ce qui nous ramène à quelque légende rapprochée de celle qui nous occupe. Je ne contesterai point au savant cité par M. Millin (29), que la mère de Geoffroy soit appelée dans les titres *Melicendis*, *Melesendis*, (*Mélisende*), et que ce nom ait pu se confondre avec celui de Mellusine. Mais loin d'admettre qu'il l'ait produit, je pense que cette confusion n'eut lieu que parce que le nom de Mellusine étoit déja célèbre; et, en effet, les fables qu'il rappelle lui assignent une date bien antérieure. Le prononçant *Merlusine* avec le peuple, guide plus sûr que les érudits pour la prononciation des noms consacrés dans des contes anciens, je le rapproche de l'orthographe du nom de famille de Geoffroy, écrit ainsi sur la médaille citée : *Godefridus de* LUSINEM. Il suffit de faire précéder ce dernier mot du mot de *mère* (*mater*) pour reproduire celui de *Merlusine*; et prouver qu'il n'est que le simple titre de *mère des Lusignans*, appliqué au

(29) M. MAZET. *Voyage dans le Midi de la France*, tom. IV, pag. 706.

serpent mystérieux dont cette famille prétendoit descendre, à une époque où sans doute il sembloit plus noble d'être né d'un reptile que d'une femme (30).

Cette digression m'a fort éloigné du sujet principal. Je me hâte d'y rentrer et de prévenir une question jusqu'à la solution de laquelle il semble naturel de nous refuser son assentiment. Se trouve-t-il, dira-t-on, quelque exemple où l'on reconnoisse distinctement le fait historique transformé en légende? Oui, nous en rencontrons un au neuvième siècle. Un prince suédois, dit Olaüs-Magnus (31), avoit fait élever, près de sa fille *Thora*, deux serpens qui devoient être les gardiens de sa virginité; parvenus à une grandeur démesurée, ces monstres répandoient la mort autour d'eux par leur souffle empesté. Le roi désespéré, promit la main de sa fille au héros qui tueroit les serpens. *Regner Lodbrog*, prince, scalde et guerrier, mit à fin cette périlleuse aventure, et devint l'époux de la

(30) « Sur la porte extérieure du château de Sassenage, on a sculpté une figure Mélusine. » M. Millin, *Magasin Encyclopédique*, année 1811, tome VI, pag. 112. Remarquez que les *Sassenages* comptoient au nombre de leurs ancêtres Geoffroy *à la grand-dent*. *Ibid.*, pag. 108.

(31) *Olaus Magnus. Historiæ septentrionalium gentium breviarium*, lib. V, cap. 17.

belle *Thora*. Voilà la fable, voici l'histoire : Selon la *Ragnara-Lodbrog's Saga* (32), ce n'est point à deux serpens, mais à l'un de ses vassaux, possesseur d'un château fort, que le père de *Thora* confie la garde de sa fille ; le gardien, amoureux de la princesse, refuse de la rendre au roi qui, après de vains efforts pour l'y contraindre, promet que le libérateur de *Thora* deviendra son époux. *Regner Lodbrog* fut cet heureux libérateur (33).

De tout ce qui précède, et que confirme assez ce dernier récit, je crois donc pouvoir conclure, en me résumant : que des tradi-

(32) Citée dans l'ouvrage de Biorner, intitulé : *Koempedater*. Stockholm, 1737, et par M. Graberg de Hemso, *Saggio istorico su gli Scaldi*, pag. 217. In-8.°. Pisa, 1811.

(33) Dans une incursion sur les côtes du Northumberland, *Regner Lodbrog*, vaincu et fait prisonnier par *Ella*, roi du pays, fut jeté dans une fosse remplie de serpens, dont les morsures terminèrent sa vie, vers l'an 866. Le fait est énoncé positivement par tous les historiens (*Ragnara-Lodbrog's Saga*, *Olaüs Magnus*, *loco citato*, *Rapin Thoiras*, *Histoire d'Angleterre*, tome I, pag. 252), et dans le *Chant de mort* de Regner lui-même. Il ne seroit pourtant pas impossible que, dans le récit de son supplice, on eût cherché quelque rapprochement avec la légende allégorique dont ce prince étoit déja l'objet.

tions analogues qui se retrouvent, dans tant de lieux, à tant de diverses époques, appliquées à tant d'êtres différens, ne peuvent pas plus être regardées comme les emblêmes de plusieurs faits physiques, que reçues dans leur sens direct qui choque trop nos connoissances en histoire naturelle; qu'il faut les rapporter toutes à un emblême unique, transporté par un progrès dont on pourroit offrir d'autres exemples, des êtres célestes aux hommes regardés sur la terre comme les amis de la divinité, puis aux héros célèbres par leur courage. Cet emblême, vous l'avez découvert, Monsieur; vous avez établi votre opinion sur des preuves si claires, que l'on s'étonneroit de ne l'avoir pas conçue avant vous, si l'on ne se rappeloit l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb, applicable à toutes les découvertes très-faciles à faire...... quand elles sont faites.

Agréez, je vous prie, l'assurance de la considération que je vous ai vouée.

EUSÈBE SALVERTE.

TECHNOLOGIE.

MÉMOIRE *sur les Vases réfrigérans appelés, en Espagne, Alcarazas, Bucaros, ou Catimploras. Lu à la première et à la troisième Classes de l'Institut, par M.* PERCY, *Baron de l'Empire, commandant de la Légion d'honneur, chirurgien inspecteur-général des armées françaises, et consultant de leurs Majestés impériales et royales; membre de l'Institut, professeur de la Faculté de médecine de Paris, associé-étranger des Académies de Berlin, Vienne, Madrid, etc.*

LA nécessité et la sensualité sont également industrieuses, et l'on ne pourroit dire laquelle des deux a fait le plus de découvertes. Mais si l'une a inventé plus souvent, après avoir réussi à satisfaire ses besoins, elle a rarement essayé d'aller au delà; tandis que l'autre, toujours avide de jouissances, ne s'est arrêtée qu'après avoir épuisé et les moyens de les multiplier et l'art de les rendre plus délicieuses (1).

Le peuple qui n'avoit à boire que de l'eau échauffée par un soleil brûlant, a dû cher-

(1) *Cogebat artis, ingenique largitor Venter.*

cher à diminuer la chaleur de cette eau, aussi nuisible à sa santé, que désagréable à son palais; mais une fois parvenu à la rafraîchir un peu, il n'a plus formé d'autres vœux, ni fait d'autres tentatives.

Le peuple au contraire, qui, sous une zône tempérée, a eu en tout temps de l'eau fraîche à boire, ne s'en est pas tenu à cet avantage, déja si précieux; il lui a fallu de l'eau plus fraîche encore; il a voulu, en été, de la neige et de la glace, et le luxe est venu contenter ses goûts et diversifier habilement ses plaisirs.

Les Grecs, si voluptueux, furent à ce qu'on croit les premiers qui burent à la glace. Athénée, Eyticlès, Xénophon rapportent que d'abord ils en mangèrent pour se rafraîchir, et qu'ils la conservoient dans des fosses profondes dont ils couvroient l'entrée avec des branches de chêne; qu'ensuite ils en firent fondre dans leur eau, et qu'enfin leur soif ingénieuse, comme dit Martial, sut plonger dans la neige des vases pleins d'une eau choisie, qui y contractoit une fraîcheur plus égale et plus flatteuse.

Non potare nivem, sed aquam potare rigentem
De nive, commenta est ingeniosa sitis.

Du temps de Plutarque, on étendoit de la neige sur un drap grossier, et on en enve-

loppoit le vase, qui, étant placé à l'abri de l'air, rendoit l'eau très-fraîche et la conservoit longtemps en cet état. Selon cet auteur, Aristote conseilloit de mettre des lames de plomb et des morceaux de grès dans les vases d'eau qu'on vouloit rafraîchir; ce qui feroit croire que le précepteur d'Alexandre, pour s'être assis à la table des rois, n'en étoit pas pour cela, plus versé dans la science des gourmands, *in deliciis et scientiâ gulæ*, comme disoient ses heureux compatriotes.

Les Romains qui longtemps avoient borné leurs plaisirs à l'eau et au vin rafraîchis au fond d'un puits, apprirent des Grecs, la vraie manière de boire frais, et surtout l'eau dont alors ils faisoient un si grand usage, et dont le mélange avec le vin avoit des règles de proportions, selon la nature des vins qu'on servoit à table. Ils eurent donc aussi recours à la neige; mais c'étoit trop peu pour un peuple exagéré en tout, que le froid qu'elle procuroit; ils en voulurent un plus fort encore, et ils crurent l'obtenir en faisant bouillir leur eau, en la laissant refroidir, et en l'enfermant dans des bouteilles de verre qu'ils entouroient de neige.

Ce fut Néron, à ce que prétend Jérôme Mercurial (1*), qui imagina ce procédé;

(1*) *Hyeronimi Mercurialis variarum lectionum, libri quatuor Venetiis*, 1571.

aussi appela-t-on *decocta Neroniana* l'eau rafraîchie de cette façon, et la mode en devint telle, dans Rome qui ignora pendant quelque temps le secret, qu'on y vendit fort cher une petite mesure de cette eau qui servoit, dans les maisons peu opulentes, à rafraîchir l'eau commune avec laquelle on la mêloit. On retrancha dans la suite du nom de l'eau cuite, celui d'un monstre dont les Romains abhorroient la mémoire, et on l'appela simplement *decocta*, ou *aqua decocta*. Ce n'étoit guères que dans les familles des nobles et des riches praticiens qu'on en buvoit habituellement.

Spoletina bibis, vel marsis condita cellis,
Quo tibi decoctæ nobile frigus aquæ.

En comparaison de cette eau éminemment froide, l'eau ordinaire devoit paroître chaude. C'est pourquoi on appeloit celle-ci *aqua calida*. Bien des convives lui donnoient la préférence, soit par goût, soit pour raison de santé. Ainsi il y en avoit de l'une et de l'autre à toutes les bonnes tables, et les billets d'invitation en avertissoient :

. . . . . . *Non decrit calda petenti* (2).

Il ne faudroit pas, avec quelques commentateurs, inférer de ce mot *calida* ou *calda*, que les Romains bûssent de l'eau chaude à

(2) *Quando vocatus adest calidæ gelidæque minister.*

leur repas. Cette idée absurde a pris naissance dans les plus fausses interprétations. On ne faisoit chauffer que l'eau qui, après son refroidissement, devoit être rafraîchie à la neige, et c'est ce qu'exprime assez l'épigramme connue contre *Cecilianus* qui ne put donner de cette eau aux personnes qu'il avoit invitées, parce que le feu n'étoit pas encore allumé dans son avare cuisine.

Caldam poscis aquam, sed nondum frigida venit;
Alget adhue nudo clausa culina foco.

Galien recommande beaucoup cette eau niviale dans l'intempérie de l'estomac, et des membres, c'est-à-dire, dans leur relâchement accidentel, ou leur mollesse organique, et l'on voit l'abus, seulement une ou deux fois heureux, qu'en fit Antoine Musa, premier médecin d'Auguste, lequel après les excès de la table, et même dans les indigestions, en donnoit à boire copieusement.

Cum stomachus domini fervet potuque, ciboque,
Frigidior geticis petitur decocta pruinis.

JUVÉNAL.

La manière de rafraîchir l'eau dans des vases spécialement destinés à cet usage, doit remonter également à une très-haute antiquité; et s'il est superflu de rechercher dans quelle contrée elle a commencé à s'établir, il n'est pas inutile de dire qu'elle est la même

dans toutes celles où la chaleur du climat fait qu'on ne connoît ni la neige, ni la glace, et que les vases dont on s'y sert ne diffèrent entre eux, que par les formes extérieures, qui sont indifférentes, ou par la couleur de la terre, qui n'influe pas davantage sur leur effet. Ils sont cribleux; ils laissent transuder l'eau dont on les remplit; ils ont très-peu d'épaisseur dans leurs parois, et ils ont été cuits à l'ardeur du soleil, ou dans un four à moitié chaud : voilà les caractères essentiels qu'ils présentent tous, de quelque pays qu'ils aient été rapportés; et certainement ceux d'aujourd'hui sont semblables à ceux dont usoient les plus anciens peuples, parmi lesquels ce moyen réfrigérant étoit connu.

On est porté à croire que c'étoit dans les vases dont il s'agit ici que l'armée d'Antiochus faisoit rafraîchir l'eau fangeuse et chaude dont elle étoit forcé de s'abreuver pendant l'expédition qui fit surnommer ce roi, par les uns, *Epiphanès* ou illustre, et par d'autres, *Epimanès*, c'est-à-dire, insensé. Protagoride que je cite, non d'après Athénée qui n'a peut-être pas été assez bien traduit, mais d'après le deuxième livre de ses histoires comiques, que j'ai eu sous les yeux, rapporte que les soldats exposoient leur eau au soleil, dans la journée, ayant soin, sur le soir, de

là transvaser et même de la passer, *excolantes*; qu'alors ils en remplissoient des urnes d'argile qui, pendant la nuit, restoient en plein air sur les terrasses des maisons, où des enfans étoient chargés de les arroser extérieurement, et que, de grand matin, ils transvasoient de nouveau cette eau qu'ils enfermoient ensuite dans d'autres urnes garnies de paille, *inter paleas hydrias*, où elle se maintenoit si fraîche, que le secours de la neige, quand même il y auroit eu possibilité de s'en procurer dans ces régions ardentes, ne l'eût pas rendue meilleure.

Le médecin de Pergame raconte, dans ses Commentaires sur les *Epidémiques* d'Hippocrate, qu'étant à Alexandrie, il voyoit les habitans rafraîchir de cette manière leur eau, excepté qu'au coucher du soleil ils suspendoient leurs vases de terre, *testacea vasa*, à leurs fenêtres du côté du vent, et qu'au point du jour, lorsqu'ils les avoient descendus, ils les arrosoient d'eau de citerne, et les enveloppoient de plantes réfrigérantes, telles que le pourpier, la laitue, et quelquefois les feuilles de vigne.

Il est probable que les vases pleins d'eau tiéde que les Cémoléens, selon le témoignage de *Semus Delius* (lib. 2, Nesiadis), déposoient pendant l'été dans des fosses, où ils acquéroient une fraîcheur presque égale à celle de

la glace, étoient pareillement des vases réfrigescens faits pour cela, car ils étoient portatifs, et d'une capacité médiocre, comme ceux dont parlent Protagoride et Galien. On pouvoit les monter au haut des maisons, ou les pendre aux fenêtres ; et ils avoient la propriété de convertir l'eau chaude en une eau presque glaciale : ce qui ne peut s'entendre des vases ordinaires qui ne rafraîchissent même pas au degré de la température dans laquelle ils sont placés.

Il ne seroit peut-être pas difficile de prouver que le *Diota* dans lequel, selon Alexandre de Tralles, les Grecs, et, à leur exemple, les Romains, buvoient avec tant d'avidité et de plaisir, les uns leur *propoma*, et les autres leur *recentatum*, (espèce de petit vin mielleux, doux et clairet), étoit aussi un vase réfrigérant, puisque cette liqueur charmoit autant ces peuples sensuels, par son extrême fraîcheur que par sa sapidité. Mais cette discussion pourroit paroître oiseuse, et seroit tout au moins déplacée. Il est temps d'ailleurs que je parle du vase qui doit être le sujet de cette lecture, et il convient que je ne m'entretienne plus que de lui.

J'en ai trois pareils venant de l'Andalousie où l'on en fabrique beaucoup, et de toutes les formes et dimensions. Ordinairement dans ce pays, on leur fait un col long et un

orifice plus ou moins évasé comme un entonnoir, et ils ressemblent en cela, à ceux qu'on trouve en Amérique, ainsi qu'aux Grandes Indes, et auxquels les soldats français donnèrent autrefois le nom trivial de *Gargoulette*. GENTIL, tome 1, page 479, parle de ces vases dans la relation de son *Voyage dans les mers de l'Inde*. « Malgré « l'ardeur du climat, dit-il, on boit l'eau très- « fraîche dans ces régions. On y a une espèce « de caraffe de terre légère très-poreuse, qu'on « expose à l'air, et dans laquelle l'eau se ra- « fraîchit très-bien ». Depuis quelque temps on a raccourci le col, et élargi de plus en plus l'ouverture, d'après la remarque qu'on a faite que cette configuration les rendoit encore plus propres à l'œuvre de la réfrigération.

Dans les provinces d'Espagne où il gèle et il tombe de la neige, dont toutefois les habitans ne savent pas tirer parti pour la saison chaude, on fait peu de cas des réfrigérans, parce qu'on y a des sources assez fraîches et de bons puits. C'est pourquoi, à Madrid, où les nombreuses fontaines du *Prato* et des places publiques rivalisent de magnificence, même avec celles de Rome, on s'en sert si peu, et ils sont tellement rares dans les maisons, qu'il faut aller chez les marchands pour en voir, et satifaire sa curiosité; à plus

forte raison n'en rencontre-t-on point dans la Galice, la Biscaye, une partie des Castilles, et ce qu'on nomme encore le royaume de Léon. Mais ils commencent à devenir communs dans les environs de Valence, et c'est un meuble réputé nécessaire dans l'Estramadure, l'Andalousie, dans le pays de Murcie et jusqu'aux extrémités du Portugal.

On l'y appelle tantôt *Alcaraza*, tantôt *Bucaro*, et quelquefois *Catimplora*. C'est dans le royaume de Murcie que M. de Laborde en a le plus rencontré, et la description qu'il en donne est à tous égards applicable à ceux qu'on voit ici. « Dans tous les ménages, dit « ce voyageur si intéressant et si exact, on « a de petites cruches à deux anses, ou- « vertes supérieurement, minces, poreuses, « faites avec une argile particulière, dont la « couleur est rouge en certains endroits, et « blanche dans la Murcie, et qui laissent « filtrer lentement l'eau à travers leurs pa- « rois. On s'en sert pour rafraîchir l'eau, et « pour cela on les pose la nuit sur de larges « anneaux de fer, attachés à plat aux croi- « sées et aux balcons. Ces vases sont connus « depuis un temps immémorial. » *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, vol. 2, pag. 243.

Il est à présumer que, malgré les relations de commerce et les malheurs de la guerre, qui mêlèrent souvent, avec les pères des Cas-

tillans modernes, les peuples de la Grèce asiatique, à qui l'usage de ce vase étoit familier; sa connoissance et son nom leur furent également transmis par les Africains et les Sarrazins, tous grands buveurs d'eau par goût, par besoin et par devoir religieux, et qui habituellement encore ont aujourd'hui recours à cet expédient pour la boire fraîche.

« Dans aucun pays, dit M. Volney, on « ne fait un aussi grand usage d'eau qu'en « Egypte. Dans les maisons, dans les rues, « partout, le premier objet qui se présente « est un vase d'eau, et le premier mouve- « ment d'un égyptien est de le saisir et d'en « boire un grand trait, qui n'incommode « point, grâces à l'extrême transpiration. Ces « vases qui sont de terre cuite non vernissée, « continue-t-il, laissent filtrer l'eau au point « qu'ils se vident en quelques heures. L'ob- « jet qu'on se propose, par ce mécanisme, « est d'entretenir l'eau bien fraîche, et l'on « y parvient d'autant mieux, qu'on l'expose « à un air plus vif. » *Voyage en Egypte*, tom. I, pag. 16.

Ce passage tiré du Voyage en Egypte de M. Volney, en nous retraçant l'antique usage du réfrigérant dans les pays chauds, offre en même temps, la peinture fidèle de ce qui se passe par rapport aux excès d'eau,

dans presque toute l'Espagne, sans excepter Madrid, où la température est beaucoup plus supportable en été, que dans la plupart des autres villes, dont l'exposition est plus ou moins méridionale. Dans cette capitale, où des eaux pures et assez fraîches jaillissent de toutes parts et remplissent d'immenses et superbes bassins de marbre, on ne peut faire un pas, ni rester un moment en un lieu public, place, spectacle ou promenade, sans être assourdi de ces cris : *agua, agua fria! qui quere del agua?* à l'eau, à l'eau fraîche, qui est-ce qui veut de l'eau? Et sans voir la multitude et même les gens du bon ton, acheter avec empressement et vider d'un seul coup de très-grands verres que leur distribue, pour quelques maravedis, de sales Aquadores, couverts de crasse et de haillons, et ayant, non un Alcaraza que la proximité des fontaines leur rendroit inutile, mais une cruche commune, ou un petit baril que sans doute ils ne nettoyent pas souvent.

Dans la province de Valence, dans celle de Murcie, en Andalousie, dans l'Estramadure, même soif d'eau parmi les habitans qui, plus qu'ailleurs encore, abusent de la sigarre et du piment; même nombre de marchands d'eau; mais ceux-ci sont moins malpropres, et ils se servent d'Alcarazas pour tenir leur eau plus fraîche; car dans ces pays

on ne boit guères que de l'eau de rivière ou de citerne, qui, par sa tiédeur, fastidieroit l'estomac, et augmenteroit les sueurs déja si accablantes, si on ne la faisoit passer par le vase réfrigérant.

Il seroit impossible de boire, à Paris, sans être incommodé, la quantité d'eau qu'on boit en Espagne ; ceci est démontré par les résultats de l'extravagante expérience qu'ont voulu tenter quelques goutteux, avec les quarante verres de ce liquide trop inconsidéremment vantés naguères, comme remède infaillible contre *l'arthritis*. Cependant les habitans se portent d'autant mieux qu'ils avalent plus d'eau, pourvu qu'elle ne manque pas d'une certaine fraîcheur, et qu'elle ne soit pas impure. Il est vrai qu'ils la rendent bientôt par les sueurs, car leur corps est aussi perméable à l'eau que l'Alcaraza, et un espagnol de la classe du peuple, qu'on a bien repu d'eau, et que l'on expose nu au soleil, devant un mur blanc, disparoît bientôt au milieu de l'atmosphère vaporeuse et halitueuse qui l'environne.

On sait que dans les îles Philippines, qui sont très-humides, on sue prodigieusement, et que c'est tout le contraire à la côte de Coromandel, où la peau reste toujours aussi sèche que le sol de cette région embrasée. On sue partout en Espagne, et après l'eau de l'Alcaraza, on n'a pour se dé-

saltérer que la ressource des oranges et des grenades qui soulagent bien un peu et qui flattent assez le goût, mais qui sont loin de valoir cette congélation si suave, si bienfaisante, dont les Italiens se vantent, à bon droit, d'être les inventeurs.

L'argile avec laquelle on fabrique les Alcarazas s'appelle vulgairement *barro*. On la trouve assez abondamment au Midi de l'Espagne; elle ne diffère de celle dont se servent communément les potiers, que par un grain plus doux et par une pâte plus onctueuse. Avant de la mettre en œuvre, on la lave et on la pétrit avec beaucoup de soin; quand elle est bien malaxée et purgée de tous corps étrangers, on y mêle du sel séché au feu, réduit en poudre fine, et passé au tamis de soie. La proportion n'en est pas établie d'une manière très-positive; elle varie au gré des fabricans, et selon qu'ils veulent rendre le vase plus ou moins poreux. Après cette addition, l'ouvrier doit recommencer le pétrissage et le continuer jusqu'à ce que l'argile soit devenue parfaitement malléable et ductile, non en la mouillant, ce qui ferait prématurément fondre le sel et manquer l'opération, mais en la manipulant, et en la frappant avec un battoir de bois. Quand la préparation en est terminée, on l'applique au tour, et à mesure qu'on fait les vases, on

les porte d'abord à l'ombre pour les ressuyer, comme on dit dans les ateliers, et ensuite au soleil, qui suffit pour les cuire, sinon on leur donne une demi-cuite au four.

Nos Alcarazas, ou si l'on veut nos Bucaros, sont les plus petits qu'on ait coutume de fabriquer. On les a choisis tels pour la facilité du transport, car cette poterie est fragile; leur orifice a une forme étrusque, et présente aux buveurs quatre goulots, parmi lesquels chacun peut prendre le sien. Cette disposition est encore commode pour suspendre le vase d'une manière solide et invariable. Au reste, cette forme tient au goût antique qui s'est conservé dans le pays, et dont on rencontre partout des vestiges.

En général, les Alcarazas, quel que soit le pays qui les ait fournis, sont tous faits de la même manière; ce n'est pas tant la nature de l'argile, que sa préparation et son amalgame avec le sel, qui en constitue la bonté. Leur qualité essentielle est d'être cuits, ou plutôt durcis à un degré convenable de chaleur, et d'être percés d'une infinité de petits trous imperceptibles à l'œil nu, pour la transudation de l'eau qui, lorsqu'ils en sont pleins, doit sans cesse en mouiller la surface extérieure. Ces trous innombrables sont le produit des particules de sel qui, répandues sur les parois minces du vase, et ayant été

dissoutes par l'eau qui a séjourné en dedans, y ont laissé vide la place qu'elles occupoient; il n'y a pas d'autre secret pour la confection de ces vases. Cependant j'en ai vu un qui avoit été rapporté de Chandernagor, au retour de l'escadre de M. de Suffren, et dont les porosités sembloient avoir été faites par des piqûres d'une aiguille extrêmement fine, ce qui permettoit à l'eau de s'échapper en nappe, et diminuoit de beaucoup les avantages de la réfrigération. Il étoit grossièrement tourné, et à la naissance de sa longue embouchure, il y avoit en dedans un diaphragme percé de plusieurs trous à y passer le tuyau d'une plume à écrire : l'argile en étoit rouge, grenue et compacte. Celui-là devoit être l'un de ces évaporatoires sur lesquels M. de Laborde regrette qu'on ait tant disserté, parce qu'ils venoient de pays lointains, tandis que les voyageurs et les savans ont gardé le silence sur les réfrigérans qui sont en usage chez nos voisins à qui ils ne rendent pas de moindres services.

Les Alcarazas ont une odeur désagréable qui ressemble beaucoup à celle qui s'élève de la terre, en été, par une pluie d'orage; cette odeur se fait particulièrement remarquer les premières fois qu'on verse de l'eau dans ces récipiens; mais elle s'affoiblit à la longue, à mesure que la portion délayable et délites-

cente de l'argile s'épuise, et elle finit par être à peine sensible, à moins que le vase ne reste trop longtemps sans être employé. Celui-ci étant rempli d'eau, si on l'examine avec une bonne loupe, on aperçoit dans tout son pourtour une infinité de petites bulles d'air qui sortent avec des gouttelettes d'eau sans nombre, de la multitude de pertuis dont les parois sont criblées. Cette exsudation est d'autant plus abondante que le vase est plus poreux, c'est-à-dire qu'on a mêlé à l'argile plus de sel, ou qu'on y a mis du sel séché et pulvérisé avec moins de précaution. On a coutume de recevoir dans une espèce de sous-coupe, ou de bassin, l'eau qui s'échappe ainsi, soit pour la jeter comme on fait en Espagne, soit pour la boire comme font les habitans de la Syrie, qui la préfèrent pour sa fraîcheur à celle qui reste dans le vase, et qu'il faut d'ailleurs attendre plus longtemps. Lorsque l'Alcaraza est neuf, cette eau est salée, saumâtre, et d'une odeur de terre qui ne peut en dégoûter un peuple exposé à en boire si souvent de cette espèce.

L'eau ne peut bien se rafraîchir dans nos vases qu'autant qu'ils sont à l'ombre et exposés à un courant d'air. Les gens qui font métier d'en vendre, ont soin de la tenir sous une grande porte ouverte, ou au détour d'une rue et toujours à l'abri du soleil, ou

bien ils marchent dans les rues à pas précipités, prenant le côté où le soleil ne donne pas, et présentant leur vase découvert à la colonne d'air qu'ils déplacent et agitent en marchant ; l'eau qu'ils débitent dans la journée n'est que médiocrement fraîche. Celle du matin et du soir l'est davantage ; mais comme ils en fournissent beaucoup, et qu'ils n'ont qu'un certain nombre d'Alcarazas, l'eau échauffée dont ils remplissent sans cesse ces vases, ne peut y séjourner assez de temps pour arriver à un degré de fraîcheur plus considérable. Au reste, tout étant relatif, nos sensations comme notre bonheur, cette eau qui seroit pour nous, en France, d'une tiédeur nauséabonde, paroît fraîche sous un ciel et sur un sol si chauds ; et il faut ajouter que dans les maisons où l'on a pu la préparer pendant la nuit, on en boit que nous trouverions nous-mêmes, et chez nous, d'une agréable fraîcheur.

Dans l'Inde, où les vents de terre font si souvent monter la chaleur à 35 ou 36 degrés ; en Amérique, où elle est le plus ordinairement de 30 à 32 ; en Egypte et dans plusieurs contrées de l'Espagne méridionale, où le thermomètre de Réaumur se soutient presque constamment à 24 et 25, même dans les appartemens, pour peu que l'eau soit fraîche, elle doit être recherchée avec empressement

et paroître excellente, et l'Alcaraza réussit toujours à la rendre telle, et même à lui imprimer une fraîcheur absolue très-réelle. Dans ces climats, où d'ailleurs les brises de large, autrement brises du sud-est, viennent de temps en temps modérer l'ardeur de l'atmosphère, et où les mouçons du nord-est amènent périodiquement une température plus supportable; partout où le soleil ne donne pas, il règne un courant de nord à ouest qui est plus ou moins frais, et qui favorise singulièrement la réfrigération de l'eau qu'on y expose dans les Alcarazas. Cette eau est tirée des citernes, et quelquefois puisée à la rivière. La chaleur de l'une est communément de 17 où 18 degrés; celle de l'autre va souvent jusqu'à 24; ce qui, en cet état, les rend impótables. Quand elles ont passé une demi-heure au courant, elles perdent chacune jusqu'à 5 ou 6 degrés de leur chaleur respective; et, se mettant peu-à-peu en équilibre de température avec le vent qui souffle sur le vase, elles deviennent comme lui, fraîches ou froides, après avoir passé par des nuances intermédiaires qui en ont déja permis l'usage.

C'est l'eau de citerne qui arrive au niveau la première, et dans un bon Alcaraza il ne lui faut que 40 à 45 minutes pour y atteindre; celle de rivière employe plus de temps,

puisqu'elle est de 5 ou 6 degrés plus chaude.

Il est de ces courans qui sont si froids, que les habitans, dont le corps est toujours couvert de sueur, ne peuvent y rester quelques momens sans risquer de tomber malades; ils redoutent surtout les nuits et les matins qui, dans les pays chauds, sont si dangereux et si insupportables par leur extrême fraîcheur et leur humidité; c'est alors qu'ils préparent dans les Alcarazas, leur eau pour le lendemain, et l'on conçoit qu'ils doivent en obtenir de la très-bonne.

Le froid de certaines nuits est si intense dans quelques contrées de l'Inde et en particulier au Bengale, qu'il fait descendre le thermomètre très-près du terme de la congélation; c'est pendant ces nuits où un air tranquille a succédé au vent qui a soufflé la veille, du sud-ouest, qu'on se procure de la glace. M. Williams (3) assure en avoir vu faire et recueillir en grande quantité, dans un endroit appelé Séérore près de Benarès, lorsqu'il s'occupoit de l'établissement de l'observatoire de cette ville; les moyens dont on use pour cette étonnante production, appartiennent aux Alcarazas et à leur mécanisme. Les Indiens pratiquent, sur un sol uni et égal, des carrés de 5 ou 6 pieds qu'ils en-

(3) *Transactions philosophiques*, N.° 8.

tourent d'une petite enceinte ou rebord de terre à la hauteur de quelques pouces; ils disposent dans chacun de ces carrés, un lit de feuilles sèches et de bourre de maïs, ou de chaume de cannes à sucre, sur lequel ils rangent, sans qu'ils se touchent, des vases plats, faits de terre non vernissée, et tellement poreux, qu'à peine ils sont remplis d'eau, qu'on voit celle-ci transuder en dehors (on reconnoît ici nos vases réfrigérans); on en frotte préalablement et à plusieurs reprises l'intérieur avec un corps gras, pour pouvoir en enlever plus facilement la glace quand elle sera formée. Quelques centaines d'indiens vont puiser le soir, dans un réservoir à portée du terrain, l'eau nécessaire pour remplir tous ces vases, dont le nombre s'élève quelquefois à cent mille. Ils restent découverts, et au point du jour, c'est-à-dire, au bout de quelques heures, car les nuits sont courtes dans ces régions, on fait la récolte de la glace que sans doute l'on consomme en peu de temps, à moins qu'on n'ait, comme en Europe, l'art de la conserver sous terre. C'est ce que ne dit pas le voyageur anglois; il ajoute seulement que, surpris de la conversion si prompte et si extraordinaire d'une eau très-chaude en une glace parfaite, il avoit essayé de mettre à la place des vases de terre poreux, des vases de porcelaine, et

que dans ceux-ci l'eau s'étoit à peine rafraîchie de quelques degrés.

Il sembleroit que l'enduit graisseux dont il vient d'être parlé, devroit nuire à l'effet des réfrigérans, en bouchant leurs porosités qui font la plus grande partie de leur efficacité; mais il n'y a rien à opposer aux faits, ni à l'expérience. Toutefois, je suis bien sûr qu'une couche pareille ôteroit à nos Alcarazas presque toute leur propriété, que je crois consister bien plus encore dans les pores, que dans le peu d'épaisseur et de densité de leurs parois.

Dans ces vases, le refroidissement commence à la surface extérieure qui, incessamment arrosée par l'exsudation de l'eau, reçoit les premières impressions de l'air ambient, ou du courant. Il a lieu ensuite pour toutes les couches humides qui se succèdent, à mesure que l'exsudation continue, ce qui fait que, longtemps avant que la masse d'eau de l'intérieur du vase ait acquis assez de fraîcheur pour pouvoir être bue, celle qui a transpiré à travers les parois, est déja en état de rafraîchir une langue et une bouche desséchées par la soif et la chaleur. Peu-à-peu les parois elles-mêmes, si minces et si perméables, se ressentent de l'action de l'air, et la transmettent à l'eau qu'elles contiennent.

On peut, jusqu'à un certain point, observer

ici le surprenant effet de l'évaporation ou de la vaporisation, à laquelle Franklin, le premier, et depuis lui Crawfort et Fordyce, ont attribué la formation du froid : effet qui se manifeste si visiblement sur le thermomètre, dont l'esprit de vin et le mercure descendent plus ou moins, lorsqu'on a mouillé avec de l'éther l'ampoule de cet instrument. Il est hors de doute que ce phénomène a une assez grande influence sur la qualité réfrigérative des Alcarazas; mais on ne peut leur appliquer entièrement la théorie de Blake, et de Wilke, car il y a ici filtration, autant qu'évaporation, et il est très-probable que ces vases, placés dans le vide, perdroient leurs vertus, et ne seroient point propres aux expériences de M. Leslie.

D'un autre côté, si les Alcarazas n'étoient pas pénétrables par l'eau, ils ne seroient susceptibles d'aucune vaporisation, et ils ne différeroient point des vases de terre cuite, de terre vernissée, de faïence, de métal, etc., qui ne peuvent rafraîchir l'eau, et qui ne sont pour elle, comme pour les autres liquides, que de simples récipiens, où elle se rapproche avec lenteur, et toujours incomplètement, de la température du milieu dans lequel ils sont placés. Les vases de verre sont dans la même catégorie; et je dirai en passant que, selon mes expériences thermo-

métriques, c'est gratuitement qu'on débouche les bouteilles de vin pour les mettre rafraîchir dans l'eau froide, que celles auxquelles on laisse le bouchon s'y rafraîchissent aussi vîte et aussi bien, et que de plus elles ne perdent pas, comme les autres, ce gaz léger, cet arome fugace qui en occupe le haut, et y établit un surcroît de saveur et de bouquet, bien connus des gourmets, toujours attentifs à tendre leur verre les premiers, parce qu'ils savent que le fond de la bouteille, quoique clair, ne vaut pas le commencement.

On voit, chez quelques peuples de l'Asie, des vases de pierre-ponce, et d'autres de grès doux, dans lesquels ils dépurent et font rafraîchir leur eau. Ils nomment les derniers, *cruches fertiles*, parce que l'herbe et les *lichens* croissent autour et au dedans avec une telle facilité, qu'ayant été bien nettoyées le soir, souvent, le lendemain, elles en sont toutes couvertes. Les uns sont trop cribleux pour qu'ils puissent contenir l'eau jusqu'à ce qu'elle soit suffisamment rafraîchie, et les autres ont des parois trop épaisses pour que l'effet de la vaporisation puisse s'y bien exercer. Cependant il ne seroit pas impossible de faire, avec quelques espèces de grès qu'on creuseroit et façonneroit au tour, d'assez bons Alcarazas. Ils auroient du moins l'avantage de ne pas communiquer un mau-

vais goût à l'eau, et l'on pourroit boire fraîche celle qui exsuderoit. Quelques bois blancs seroient susceptibles de servir à faire de ces vases, s'ils n'étoient sujets à se fendre et à couler. De sorte que les meilleurs réfrigérans seront toujours ceux d'argile, malgré les inconvéniens qu'on peut justement leur reprocher. Les diverses sortes d'eau ne rafraîchissent pas toutes aussi bien dans les Alcarazas; celles de rivière, de pluie et de fontaine y acquièrent, toutes choses égales d'ailleurs, plus de fraîcheur, et en moins de temps, que celle de puits, qui est plus pesante et plus grossière, qui contient plus de parties hétérogènes, et dont la force d'adhésion est beaucoup plus considérable.

J'ai déja fait entendre que l'eau qui a bouilli se refroidit plus vîte que l'eau crue (4), et qu'elle se congèle plus facilement. Il en est de même de l'eau distillée. Quand l'eau est trouble et terreuse, elle a plus de peine, et met plus de temps à se rafraîchir dans l'Alcaraza, dont elle altère bientôt la vertu, en obstruant et bouchant ses pores. C'est ce qui arrive en Egypte avec l'eau du Nil qui, pendant six mois de l'année, est si bourbeuse, qu'il faut la faire déposer pour la boire, et la transvaser plusieurs fois avant de

(4) Je n'ose pourtant l'affirmer d'après ce qui est rapporté dans le Journal de Physique.

la soumettre à l'Alcaraza. Encore après cela seroit-elle peu potable, sans la précaution de frotter le bassin, ou la cruche dans laquelle on doit la verser, avec des amandes amères qui la rendent légère et bonne, et de la parfumer, pour l'usage du riche délicat et voluptueux, avec des essences de toutes espèces.

On croiroit que l'Alcaraza plein d'eau tiède, et immergé dans un seau d'eau froide, devroit se rafraîchir plus vîte et à un plus haut degré, qu'un autre vase rempli de la même eau, et mis à côté, dans le même seau. La spongiosité et le peu d'épaisseur des parois de l'Alcaraza rendent en effet, dans cette expérience comparative, un peu plus prompte la réfrigération; mais celle-ci ne va jamais au delà de la température de l'eau dans laquelle le réfrigérant est plongé, et si cette eau a une mauvaise odeur, ou qu'elle soit impure, elle peut corrompre celle de l'Alcaraza autour duquel elle pèse, de manière à ce que l'exsudation ne puisse s'exercer librement. Notre vase peut aussi rafraîchir le vin, quand on n'a pas d'autres moyens de le boire frais; et l'on observe qu'il se fait à travers ses parois, non une simple transudation, mais une véritable transcolation, et que la portion du vin qui filtre par les pores, est claire, décolorée et d'une saveur foible

toute différente de celle du vin de l'intérieur qui, plus chargé de principes colorans, et ayant conservé moins de parties aqueuses, a acquis lui-même un autre goût.

Ainsi, par cette réfrigération, on obtient deux sortes de vin, à peu près comme il arrive dans cette épreuve familière aux jeunes gens dans les pensionnats, et aux officiers de santé dans les hôpitaux militaires, lorsqu'avec une mèche de coton ou un peu de papier gris imbibés d'eau, les uns et les autres divisent du vin qui leur étoit justement suspect, en deux liqueurs très-distinctes, qui souvent ne valent pas mieux l'une que l'autre, mais qui révèlent aux premiers la parcimonie peu malfaisante des maîtres, et aux seconds l'avarice cruelle et funeste de quelques employés.

Il ne faut pas exagérer les propriétés des Alcarazas. Elles se réduisent à absorber promptement et complètement le froid de l'atmosphère qui les environne, ou des courans d'air auxquels ils sont exposés, et à leur transmettre en échange, une grande partie du calorique dont est chargé le liquide qu'ils renferment.

On avoit essayé d'en faire, à Paris, et on s'étoit promis de grands avantages de cette fabrication. Ils étoient extérieurement bien

imités ; mais ils n'ont jamais pu rafraîchir l'eau que de quelques degrés, et en cela ils étoient inférieurs en qualité à ceux des pays chauds. Il est vrai que, dans ces climats, c'est pendant les nuits infiniment plus froides que dans le nôtre, qu'on en retire le plus de fraîcheur, et il n'y a que ces seuls vases qui se mettent au niveau juste de la température régnante. Dans tous les autres, quelle qu'en soit la matière, l'eau se rafraîchit à la longue, mais il y a toujours une différence d'un degré et plus, même quand on les a arrosés extérieurement, ce qui les rapproche un peu plus des nôtres. Si on met une bouteille de vin sortant d'une cave où le thermomètre se tient à 12 degrés, dans un seau d'eau de puits qui est ordinairement froide à 9, elle ne descendra guères qu'à 10 degrés, encore lui faudra-t-il 20 ou 25 minutes pour arriver à ce point ; un air, ou un courant aussi froid que l'eau de puits ne lui feroit pas gagner ce degré, et la réfrigération seroit beaucoup plus tardive.

Ce qui fait qu'elle s'opère si vîte et d'une manière si parfaite dans l'Alcaraza, c'est que l'intermédiaire entre l'air ou le vent qui doit rafraîchir, et l'eau ou le vin qui doit en être rafraîchi, n'est pas uue barrière que l'un et l'autre ne puissent franchir. Il y a con-

tact immédiat entre les fluides ; au lieu que, dans les autres vases, il y a toujours une distance et une cloison impénétrable qui les sépare.

Je ferai encore cette remarque : que si on immerge l'Alcaraza vide dans un seau d'eau, la même transudation qui se fait quand il est plein et exposé à l'air libre, de dedans en dehors, a lieu de dehors en dedans, mais que l'eau qui y pénètre n'a presque pas changé de température, et qu'elle a le même goût que celle fournie par la transudation extérieure. Si le vase reste au soleil, en un lieu aussi chaud qu'est l'eau qu'on se propose de rafraîchir, il n'y aura que peu de réfrigération. Il faut donc le placer hors des rayons du soleil et dans un endroit où il puisse humer pour ainsi dire de la fraîcheur. Il vaut mieux encore le mettre entre deux airs dont le courant ait de la rapidité ; c'est surtout à une pareille exposition que l'eau devient en très-peu de temps d'une fraîcheur agréable ; et, pour concevoir un changement si prompt, il suffit de se rappeler que ce n'est point par une expiration à bouche béante qu'on refroidit un aliment trop chaud, mais en soufflant dessus, c'est-à-dire, en y dirigeant une colonne d'air qui en frappe avec force et vîtesse les surfaces.

Celle que fournit un bon courant sur l'Al-

caraza n'étant pas interrompue, elle y dépose en passant une fraîcheur toujours renaissante, et qui pénètre sans cesse au dedans pour se mêler à l'eau, et cet effet est encore plus hâtif et plus étendu, quand le vase est suspendu, quand surtout on le balance, ou qu'on le fait girer, en tordant le cordon qui le soutient, ce que savent très-bien les habitans des pays où il est usité. Alors changeant continuellement de place, il jouit d'une atmosphère toujours nouvelle et toujours fraîche; et, en présentant toutes ses surfaces au courant, il en est frappé et rafraîchi dans tous les sens. C'est une sorte de flabellation qui, divisant l'air et le mettant de plus en plus en mouvement, en exprime un surcroît de fraîcheur dont l'eau profite, car il est bien vrai que l'air agité se rafraîchit, et l'on ne doit pas croire que les Scythes soient jamais parvenus à faire cuire des œufs en les tournant avec une fronde, comme *Suidas* l'assure très-sérieusement.

Tel est le vase que les voyageurs ont tous vu dans les pays où l'on ne connoît ni la neige, ni la glace, ni l'eau froide, dont quelques-uns ont parlé dans la relation de leurs voyages, et qu'aucun n'a examiné d'assez près, ni décrit avec assez de détails.

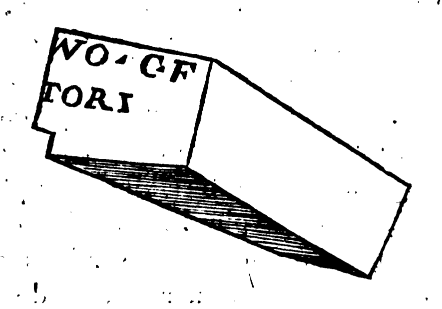
Telle est la ressource des peuples que la

nature sembloit avoir condamnés à ne boire jamais que des eaux aussi chaudes que le ciel sous lequel elle les a fait naître.

Telle est enfin la petitesse d'un sujet que j'eusse dû peut-être laisser traiter à d'autres, pour m'occuper de préférence de ceux que m'offre abondamment ma profession, mais auquel on me pardonnera d'avoir consacré quelques courts instans, si l'on veut bien se rappeler qu'ayant été si longtemps aux armées, acteur ou spectateur de tout ce que la chirurgie a de plus terrible et de plus affligeant, je dois avoir besoin de soulager mon ame par d'innocentes diversions que je saurai toujours renfermer dans de justes bornes.

PALÆOGRAPHIE.

Lettre *de M.* **Véran**, *Notaire à Arles, sur une Inscription romaine.*



Ce fragment d'inscription a été trouvé à Arles, en juillet 1810, parmi les débris d'un monument, en partie romain, qui existoit sur la place *Napoléon*, anciennement *le Marché*. On avoit, depuis environ deux siécles, pratiqué dans son intérieur un passage voûté, connu sous le nom d'*Arceau de l'Archevêché*. La forme de cette construction antique est un carré long. Sur le côté qui regarde l'est, on voit les restes d'une ancienne tour romaine, sur les fondemens de laquelle on en a élevé une moderne.

Au couchant de ce monument, est un vaste amas de gros quartiers de pierres, pla-

cées sans ordre ni forme de construction. Quelques-unes de ces pierres portent des ornemens d'architecture; on distingue des fûts, des bases, des chapiteaux de colonnes, des débris, des pilastres, des corniches, des frises, des marches cintrées, des ornemens de divers ordres et de différentes dimensions, dont la majeure partie a dû appartenir à de grands monumens, tels que le théâtre, l'amphithéâtre, ou les thermes.

L'opinion reçue et que nous partageons, est que ce qui reste du monument romain, étoit une des portes d'entrées de la ville appelée, dans le moyen âge *Porte Saint Etienne* ou *des Chanoines*, d'après les titres de 1152, 1182, 1195 (1), et autres, que cette ancienne porte étoit protégée par une tour, dont les vestiges existent encore, et que l'amas informe des grands quartiers de pierres qui y est contigu du côté du couchant, est une espèce de retranchement ou de défense ajoutée dans un moment de danger de la patrie.

La première portion peut bien appartenir

(1) *Locum illum qui est extra portale* Canonicorum, *et jungitur muro civitatis et ferraginis Lauræ et viis publicis.* Ann. du Chap. d'Arles; fol. 129 verso, anno 1195.

Mansionesque sunt ante portam Sancti Stephani. Ibid., p. 116; anno 1182.

au règne de Constantin, auquel nous devons la majeure partie de nos monumens; et nous ne serions pas éloignés de l'attribuer à Flavius Claudius Constantin-le-Jeune, fils aîné du Grand Constantin, né dans Arles. On voit une porte sur les revers d'une de ses médailles, frappée dans cette ville (2).

Quant à la partie composée des débris d'anciens monumens, nous croyons pouvoir découvrir celui à qui elle est due, par le fragment d'inscription qui nous reste. La terminaison dative de la dernière syllabe N O, et le C F de la première ligne, ne nous permettent de le chercher que parmi les Empereurs dont les noms suivent:

Carin et Numérien, enfans de Carus; Constantin-le-Grand, fils de Constantin Chlore; Julien l'Apostat, fils de Jules Constance; Constantin II ou le Jeune, fils de Constantin-le-Grand; et Valentinien III, fils de Constance.

Cependant, puisqu'il est prouvé que la majeure partie des pierres entassées à la hâte, pour servir à la défense de la porte romaine, appartiennent au théâtre; il est inutile de chercher le nom du prince restaurateur avant

(2) La porte en question menoit directement au palais de la Trouille construit par Constantin-le-Grand.

la destruction du théâtre même. Or, les premiers n'étant déja plus en l'an 353, époque certaine de l'existence du théâtre (*Amm. Marcel.* liv. XIV), nous l'attribuerons donc, avec quelque probabilité, à Valentinien III, fils de Constance, prince qui a des droits certains à la reconnoissance des Arlésiens, puisqu'ils lui doivent l'établissement, ou du moins la restauration des bornes milliaires existantes entre Arles et Marseille; témoin l'inscription sur l'une d'elles de l'an 15 de son empire (435 de Jésus-Christ) : voy. *Inscript.* d'Arles, N.° 16. Ce fut la bravoure de ses troupes, commandées par Aetius, qui força Théodoric I, roi des Visigoths, à lever les deux siéges de 425 et de 429.

Ce sera dans l'intervalle de ces deux siéges que nous placerons la restauration de la porte romaine, ébranlée vraisemblablement lors du premier. Ainsi s'expliquera de lui-même ce surcroît de fortifications avec des pierres de diverses grandeurs, placées précipitamment et sans ordre, aux approches d'un nouveau danger, comme le sont celles du rempart près de la porte de Laure.

Les lettres de l'inscription ne sont pas d'une assez grande dimension pour avoir appartenu au théâtre, ou à tout autre monument un peu considérable. Notre avis est que ce fragment faisoit partie de l'inscription qui

fut gravée sur la porte de la ville à l'époque de la restauration, parce que dans la supposition contraire on auroit eu soin de la placer sur la longueur de la pierre, et non sur une de ses extrémités, ainsi qu'on l'a pratiqué postérieurement à l'érection de la porte en question.

Nous remarquerons que les lettres de notre inscription sont à peu près de la même grandeur que celles qui se trouvent sur la porte romaine découverte à Nisme, depuis la révolution; là, comme sur notre pierre, l'inscription n'occupe que deux lignes.

Puisque nous reconnoissons Valentinien pour le restaurateur de la ville, ce sera encore à lui que nous ferons honneur de l'inscription qui, selon nous, ne peut appartenir à d'autres.

Voici comment nous proposons de restituer ce qui manque, et de lire ce qui reste :

*D. N. fl. pl. Valentinia*NO. C. F.
*Pio: fel. Aug. restitu*TORI.

Domino nostro Flavio Placido Valentiniano Constantii filio, pio, felici, Augusto, restitutori.

C'est-à-dire : « A notre seigneur Flavius « Placidus Valentinien, fils de Constance, « pieux, heureux, auguste, réparateur. »

Nous observerons que si l'Empereur, auquel nous devons la restauration du monument, étoit fils d'un autre Empereur, ce qui n'est point, l'inscription porteroit en entier, ou au moins par la première syllabe, le nom du père; ainsi que les anciennes inscriptions l'attestent et que l'usage l'a consacré assez généralement.

Quant au titre de réparateur (*restitutori*), à quel autre Empereur peut-il mieux appartenir qu'à Valentinien? puisqu'il a sauvé Arles de deux siéges, qu'il a renforcé les monumens servant à sa défense, et qu'il a restauré les bornes milliaires. Ainsi tout coïncide avec l'opinion que nous venons d'émettre, que la restauration de cette partie d'Arles et l'inscription, appartiennent à ce prince vraiment restaurateur de notre ville.

VÉRAN, *Notaire, à Arles.*

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

ANALYSE *des travaux de la Classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut impérial, pendant l'année* 1811 ; *par* M. le Chevalier DELAMBRE, *secrétaire perpétuel.*

PARTIE MATHÉMATIQUE. — ANALYSE.

MÉTHODES *sur les intégrales définies et leur application aux probabilités, et spécialement à la recherche du milieu qu'il faut choisir entre les résultats des observations, par* M. le Comte LAPLACE.

LA théorie des probabilités est une de celles auxquelles M. le comte LAPLACE s'est appliqué dès son entrée dans la carrière analytique, et auxquelles, à différentes époques, il a ajouté des accroissemens notables; ainsi, outre plusieurs Mémoires importans qu'il a publiés dans les volumes de l'Académie des Sciences ou de l'Institut, et ce qu'il a dit sur ce sujet dans ses leçons à l'Ecole normale, ou dans son Exposition du système du Monde, il a donné dans l'Annuaire un extrait de sa Doctrine. Là, se mettant à la

portée d'un plus grand nombre de lecteurs, il a composé un précis lumineux où chacun peut prendre une idée des vues fines et profondes qu'il a développées ailleurs d'une manière plus mathématique et plus rigoureuse. Le Mémoire que nous annonçons est plus particulièrement destiné aux géomètres capables de suivre son analyse savante; c'est dire assez que cette nouvelle production est du genre de celles dont les historiens de l'Académie des sciences se contentoient d'annoncer les titres, en renvoyant, pour le fond et les détails, aux Mémoires mêmes. Nous sommes donc forcés à suivre cet exemple; car, des deux parties que l'on peut distinguer dans le nouveau Mémoire de M. le comte Laplace, la première et la plus courte est une introduction historique dont on ne pourroit rien retrancher sans la rendre obscure ou incomplète, et dans laquelle on remarquera des vues neuves sur les rapports qui existent entre les différentes branches de l'analyse moderne, sur le passage du fini à l'infini, et du réel à l'imaginaire.

La seconde, qui est toute analytique, seroit plus susceptible de développement que d'extrait. L'auteur lui-même a réservé plusieurs démonstrations pour un ouvrage qu'il va bientôt publier sur les probabilités. Nous

ne pourrions mieux terminer notre notice que par cette annonce, qui ne peut manquer d'éveiller l'attention et la curiosité des géomètres, si, parmi les applications que M. le comte Laplace a faites de ses formules et dans ces formules mêmes, nous n'apercevions un point qui concerne deux analystes célèbres, et qui doit trouver sa place dans cette histoire des travaux de la Classe. C'est le passage où M. le comte Laplace, parlant *des moindres carrés*, dit que cette méthode, proposée par MM. Legendre et Gauss, et qui jusqu'à présent ne présentoit que l'avantage de fournir, sans aucun tâtonnement, les équations finales nécessaires pour corriger des élémens, donne en même temps les corrections les plus précises. Les savans qui n'auroient pas les ouvrages cités, pourroient désirer connoître ce que cette méthode a dû particulièrement aux trois géomètres éminemment distingués, qui l'ont successivement employée et enrichie.

M. Legendre, en s'occupant du problême des comètes en mars 1805, chercha le premier à fournir aux astronomes une règle sûre qui pût les diriger dans l'emploi d'un nombre d'équations approximatives, supérieur de beaucoup à celui des inconnues dont ils ont à déterminer les valeurs. L'er-

reur inévitable des observations sur lesquelles les équations sont établies, fait qu'il est impossible de les satisfaire toutes à la fois; et qu'en prenant le système qui résulte de l'ensemble des observations, il arrive qu'aucune n'est plus rigoureusement satisfaite. Tout ce qu'on peut prétendre alors, c'est que les erreurs soient les moindres possibles, qu'elles soient également distribuées, et qu'aucune ne surpasse l'erreur probable des observations. Pour approcher le plus des véritables valeurs, M. Legendre propose un principe d'après lequel la somme des carrés des erreurs doit être un *minimum*.

Cette méthode qu'il ne fait d'abord qu'indiquer sans donner l'analyse qui a pu l'y conduire, il en a fait, à la suite de son Mémoire, le sujet d'un appendice où il lui donne plus de développemens. Il pense que, de tous les principes qu'on peut proposer pour cet objet, il n'en est pas de plus général, de plus exact, ni d'une application plus facile. Par ce moyen, ajoute-t-il, il s'établit entre les erreurs une sorte d'équilibre qui empêche les extrêmes de prévaloir.

Si, par un hasard singulier, il étoit possible de rendre toutes les erreurs nulles, il montre qu'on obtiendroit infailliblement ce résultat par sa méthode, et c'est une remarque importante.

Si, après avoir déterminé les inconnues, on en porte la valeur dans chacune des équations, au lieu de les voir réduites à zéro, on trouvera communément une valeur qui sera, pour chacune des observations, l'erreur des élémens corrigés, et l'on ne pourra diminuer ces erreurs sans augmenter la somme de leurs carrés (p. 74).

M. Legendre prouve ensuite que la règle, par laquelle on prend un milieu entre les résultats des différentes observations, n'est qu'une conséquence très-simple du principe des moindres carrés. Cette remarque est d'une grande importance, en ce qu'elle paroît autoriser les astronomes à prendre la somme de plusieurs centaines d'observations pour en former une équation finale, qui en présentera la moyenne; à réunir ainsi plusieurs groupes d'équations particulières, pour en former autant d'équations finales qu'on le jugera convenable, et auxquelles enfin on appliquera la méthode des moindres carrés sans s'engager dans des calculs interminables. Cette remarque pouvoit déja passer pour une sorte de démonstration; mais ensuite, par un rapprochement heureux, M. Legendre ramène ses formules à celles par lesquelles on trouveroit le centre de gravité de plusieurs masses égales situées autour d'un nombre de points donnés. Il en conclut que

son principe fait connoître, en quelque sorte, le centre, autour duquel viennent se ranger tous les résultats fournis par l'expérience, de manière à s'en écarter le moins possible.

Pour éclaircir encore la méthode, après l'avoir appliquée à perfectionner les élémens de sa comète, il en fait l'application à la dernière mesure de la méridienne. Il avoit à déterminer l'aplatissement le plus probable qui résultoit des quatre arcs mesurés, et la correction du quarante-cinquième degré, connu à peu près par les calculs des membres de la commission.

Il falloit trouver ces deux inconnues en se tenant aussi près qu'il étoit possible des cinq latitudes observées. Il exprime les erreurs des cinq latitudes en fonction des deux inconnues, et sa méthode le conduit à un aplatissement de $\frac{1}{148}$, et à un quarante-cinquième degré plus foible de 12 toises et demie qu'on n'avoit supposé. Cet aplatissement lui paroît trop fort, et son degré trop petit, mais les erreurs des latitudes n'excédoient guères les erreurs qu'on peut, à toute force, y soupçonner; il suppose ensuite l'aplatissement $\frac{1}{320}$, mais alors les erreurs des latitudes, trouvées par sa méthode, vont à 3, 4 et même près de 6 secondes; ce qui n'est guères moins invraisemblable.

Tels sont les principes et les résultats de M. Legendre; nous avons dû les rappeler ici, parce que son Mémoire ayant été imprimé ailleurs, il n'en a été jusqu'ici fait aucune mention dans les volumes de l'Institut.

Dans ses précédens écrits sur l'arc du méridien, M. Legendre n'avoit, en aucune manière, indiqué la méthode qu'il a nommée des *moindres carrés*; ce qui paroît prouver qu'en 1799, il n'en étoit pas encore en possession.

Boscovich, longtemps auparavant, s'étoit proposé de faire que la somme des erreurs positives fût égale à celle des erreurs négatives; et c'est le but vers lequel avoient toujours tendu les astronomes dans la construction de leurs tables. Il vouloit, en outre, que la somme des erreurs, sans distinction de signes, fût la moindre possible, et c'est encore ce à quoi tendoient implicitement tous les astronomes; mais, pour y arriver plus sûrement, il donnoit, suivant son usage, une construction graphique du problême, à laquelle on pouvoit appliquer le calcul, quand on cherchoit une plus grande précision. Il est à remarquer même qu'il y faisoit entrer le centre de gravité de tous les points extrêmes des abscisses qui, dans sa construction, représentoient les de-

grés mesurés; car c'étoit aussi à l'occasion de la figure de la Terre qu'il avoit entrepris ces recherches.

M. le comte Laplace, en adoptant les idées principales de Boscovich, traita le même problême d'une manière plus analytique et plus rigoureuse dans le second volume de la Mécanique céleste, et il fut conduit à un aplatissement de $\frac{1}{170}$ presque aussi fort que celui de M. Legendre; son quarante-cinquième degré différoit un peu moins de l'arc adopté, les erreurs des latitudes étoient à peu près les mêmes; ainsi deux méthodes absolument différentes menoient à des résultats presque identiques.

M. Gauss, dans sa Théorie des mouvemens des corps célestes, publiée en 1809, cherche à déterminer le degré de probabilité d'un système d'élémens pour une planète, d'après un nombre considérable d'observations. Il parvient d'abord à une équation insoluble, ce qui le force à changer sa marche. Il cherche sur quelle fonction, prise tacitement pour base, est appuyé le principe vulgairement adopté, que le résultat moyen, entre plusieurs observations également bien faites, donne la valeur, non pas la plus rigoureusement exacte, mais au moins la plus probable; par cette marche

inverse, sa démonstration a beaucoup d'analogie avec celle de M. Legendre.

En partant d'un théorême élégant de M. le comte Laplace, il arrive à une fonction où l'on voit figurer expressément la somme des carrés qui doit être un *minimum.*

Il en conclut que le principe des moindres carrés a la même certitude que le principe ordinaire qui accorde la plus grande probabilité au moyen arithmétique.

Mais il remarque que cette conséquence ne peut être vraie que dans la supposition où toutes les observations méritent la même confiance; et, pour rendre le principe plus général, il multiplie chacun des carrés par un coefficient qui exprime la probabilité de l'observation à laquelle il se rapporte, et c'est la somme ainsi modifiée qui doit être un *minimum.*

Il examine ensuite si l'élimination des inconnues est toujours possible, et par quels artifices de calculs on peut la rendre praticable en certains cas où elle ne paroîtroit pas l'être.

Il ajoute que ce sujet peut donner lieu à plusieurs recherches analytiques, très-élégantes, qui l'éloigneroient trop de son objet principal; il remet à une autre occasion les moyens de réduire le calcul numérique à

un algorithme plus expéditif. A l'exemple de M. Legendre, il invite les calculateurs à ne pas mettre, dans la détermination des coefficiens connus, une précision qui ne feroit qu'alonger inutilement les opérations.

Il ajoute les réflexions suivantes qui sont tout-à-fait indépendantes de la théorie des probabilités dont il s'est appuyé dans ce qui précède.

Le système d'élémens, qui rend toutes les erreurs moindres, sera certainement le plus probable, si les observations ont un égal degré de bonté; mais si l'on a deux systèmes d'élémens, dont l'un représente mieux un certain nombre d'observations, et dont l'autre s'accorde mieux avec d'autres observations, alors on retombe dans le vague et l'arbitraire, et l'on peut proposer nombre de systèmes pour atténuer les erreurs; on peut, au lieu des moindres carrés proposer les moindres puissances paires d'un ordre quelconque, mais les carrés sont toujours ce qu'il y a de plus simple, les autres puissances jetteroient dans des calculs interminables.

Si l'exposant pair est infini, on retombe dans la méthode qui veut que les erreurs extrêmes soient des *minima*.

Il trouve que le principe de Boscovich revient à la méthode dans laquelle on se proposeroit de satisfaire rigoureusement à un

nombre d'équations égal à celui des inconnues, et où l'on ne considéreroit toutes les autres que comme autant d'épreuves qui serviroient à juger de la précision qu'on peut se flatter d'avoir obtenue. En ajoutant, pour seconde condition, que la somme des erreurs, prises avec leur signe naturel, se réduise à zéro, on ne satisfait plus rigoureusement qu'à un nombre d'équations d'une unité moindre que celui des inconnues.

Au reste, M. Gauss avertit que le principe des moindres carrés dont il se servoit dès l'an 1795, a été publié par M. Legendre, en 1806, dans son Mémoire sur les Comètes. (*Lisez* 1805; car 1806 est la date du second Mémoire sur les Comètes).

Cette déclaration fait naître une question nouvelle; en parlant de cette méthode, l'un et l'autre auteur dit également *mon principe des moindres carrés*. A qui appartient ce principe que M. Gauss assure avoir employé pour la première fois, il y a 16 ans, et que M. Legendre paroît n'avoir connu que quelques années plus tard? La réponse est bien simple. Il est impossible que M. Legendre doive ici la moindre chose à M. Gauss qui n'avoit encore rien publié; nous sommes intimement persuadés que M. Gauss avoit, de son côté, trouvé le théorême; si nous mettons à part le nom et la juste considération qui

s'y trouve attachée, il ne sera plus aussi bien démontré que la lecture du livre de M. Legendre n'ait pu donner à un habile analyste la première idée du principe, et le désir d'en trouver une démonstration pour laquelle il se sera servi avec succès de la doctrine des probabilités fondée sur un théorême de M. Laplace. Dans les sciences de calcul et d'observations, il doit arriver fréquemment que deux savans découvrent un même théorême, ou un même phénomène, un même instrument, ou une même méthode d'observation; mais, dans ce cas, la découverte est à celui qui, l'ayant faite sans aucun secours étranger, a été le premier à en faire jouir les savans. C'est ainsi que nous disons que l'invention du micromètre est dûe à Auzout; quoique, par des observations posthumes, publiées longtemps après par Flamsteed, il soit bien prouvé que Gascoigne avoit construit et employé le micromètre filaire plusieurs années avant Auzout. L'histoire des sciences est pleine de pareils exemples et de semblables réclamations. Le principe, d'après lequel on doit les juger, paroît assez généralement admis; cependant nous n'avons pas cru ces réflexions inutiles, quoique nous soyons bien éloignés de voir, dans les expressions de M. Gauss, la moindre envie de porter atteinte aux droits de M. Legendre; nous y voyons, au contraire,

un hommage rendu à l'importance de son principe, puisqu'un géomètre aussi distingué que M. Gauss se fait un honneur d'avoir eu, de son côté, la même idée longtemps avant de l'avoir trouvée dans les ouvrages d'un autre savant. Ainsi nous nous serions abstenus de cette digression, si, dans plusieurs ouvrages dont les auteurs n'avoient apparemment lu que *la théorie des corps célestes*, nous n'avions vu le principe des moindres carrés attribué uniquement à M. Gauss. Nous devons cependant ajouter qu'un de ces auteurs est ami de M. Gauss, qu'il étoit dans sa confidence, et qu'il nous a certifié qu'il avoit eu communication du principe avant le Mémoire sur les Comètes.

Voyons maintenant comment, à son tour, M. le comte Laplace a démontré et pratiqué la méthode des moindres carrés.

Il commence par exprimer analytiquement ce qu'on nomme ordinairement le résultat moyen des observations, et qu'on obtient, en supposant nulle la somme des erreurs.

Au lieu de supposer cette somme égale à zéro, il cherche l'erreur du résultat moyen, en supposant nulle une fonction linéaire quelconque de ces erreurs. Il détermine le degré de probabilité de cette erreur, en supposant que toutes les observations méritent la même confiance. Par une analyse fort

adroite, il parvient à simplifier considérablement l'expression de l'erreur moyenne que l'on peut craindre; il en déduit celle du *minimum* de cette erreur, et trouve que le résultat, auquel il correspond, est celui que donne la méthode des *moindres carrés;* d'où il conclut que cette méthode doit être employée de préférence, quelle que soit la loi de facilité des erreurs.

Il examine ensuite un cas analogue à celui qu'avoit indiqué M. Gauss, mais beaucoup plus général, celui où l'on auroit différentes valeurs d'un même élément tiré de différens groupes d'observations. A l'aide du principe des moindres carrés, il parvient à écarter *cè vague et cet arbitraire* dont parle M. Gauss; et il en conclut que la loi du *minimum* des carrés des erreurs devient nécessaire, lorsque l'on doit prendre un milieu entre des résultats donnés, chacun, par un grand nombre d'observations.

Il étend son analyse à la correction d'un nombre quelconque d'élémens, et trouve toujours ce résultat, que la méthode des moindres carrés est celle qui donne, sur la correction des élémens, la plus petite erreur moyenne à craindre. Enfin, dans le cas de plusieurs élémens, il détermine le degré de probabilité avec lequel chacun des élémens, en particulier, sera censé connu.

Sans pousser plus loin cette comparaison, que nous aurions pu rendre encore plus circonstanciée, nous croyons que nos lecteurs pourront se faire une idée de ce que la méthode des moindres carrés doit à chacun des trois auteurs qui l'ont prise successivement pour l'objet de leurs méditations. Ils ne pourront refuser à M. Legendre le mérite de l'avoir inventée, appuyée, et recommandée, par des rapprochemens ingénieux; à M. Gauss, celui de l'avoir établie sur une analyse un peu moins indirecte, dont, au reste, la démonstration de M. Legendre auroit pu donner l'idée, et dans laquelle M. Gauss a fait un usage heureux d'un théorême de M. le comte Laplace, qu'il a soin de citer; et sans rien prononcer sur le fait de l'invention, ils seront persuadés que le géomètre qui a su démontrer et développer ainsi un principe important, étoit en état de le trouver de lui-même: enfin, que M. le comte Laplace, qui a déclaré ne prétendre, en aucune manière, à l'honneur de la découverte, l'a du moins démontrée plus directement encore, et singulièrement développée par une analyse qui lui est propre, et qui met, dans tout son jour, une vérité qui n'étoit guères que soupçonnée, c'est-à-dire, que les corrections, fournies par la méthode des moindres carrés, sont les plus précises que l'on puisse se procurer. Pour terminer,

nous dirons aux personnes qui très-familiarisées avec les calculs astronomiques, le seroient moins avec les procédés de la géométrie transcendante, qu'il suffit de suivre, d'un œil attentif, la marche et le mécanisme du calcul numérique, exposé par M. Legendre, pour être bien persuadé que la méthode doit en effet avoir tous les avantages que l'analyse démontre. Au reste, comme les résultats obtenus ne sont que les plus probables (ce qui ne signifie pas tout-à-fait qu'ils soient certains), le calculateur ne sera pas dispensé de soumettre à des épreuves ultérieures les corrections qu'il aura déterminées. Cela ne peut se faire que par un calcul rigoureux fait sur les élémens corrigés et comparés directement à toutes les observations. En effet, les équations, sur lesquelles il a travaillé, ne sont qu'approximatives, puisqu'elles sont linéaires, et il n'est pas impossible que cette revision lui fournisse, pour ses elémens, de légères modifications qui, sans l'écarter beaucoup du résultat des moindres carrés, donneront à ses tables encore plus de précision. Nous aurons, ailleurs, occasion de traiter ce point plus à fond.

Astronomie. — *Comètes.*

Deux comètes ont été découvertes cette année dans le Midi de la France; elles ont

été observées assidûment, et calculées par les astronomes de Paris. La première, annoncée d'abord sans que personne y fît la moindre attention, finit par exciter vivement la curiosité publique, du moment qu'elle eut acquis une queue de plusieurs degrés. La seconde n'a fait jusqu'ici aucune sensation, et n'est pas faite pour en produire, parce qu'elle n'a encore été visible que dans les lunettes, et que s'éloignant actuellement et de la terre et du soleil, elle ne peut que diminuer de plus en plus, jusqu'à ce qu'elle échappe tout-à-fait à nos télescopes.

La première fut découverte, à Viviers, le 26 mars 1811, par M. Flaugergues, correspondant de l'Institut impérial, qui nous communiqua ses premières observations. La comète étoit alors très-foible de lumière, sans queue et sans noyau apparent. Cette dernière circonstance rendoit l'observation très-difficile. Le 19 avril, M. Burckhardt parvint à la voir dans le chercheur de son télescope; mais, dans le télescope même, elle étoit invisible, parce qu'il grossissoit trop. Nous remarquons ce fait, pour épargner, dans l'occasion, une course inutile aux curieux qui, dans le mois d'octobre dernier, accouroient en foule à l'Observatoire impérial, pour voir, dans les plus grands télescopes, la comète, qu'ils auroient vue plus distinctement dans la plus foible

lunette. Obligé de recourir à ses confrères, M. Burckhardt reçut, de M. Bouvard, les observations que le temps lui avoit permis de faire. Dès qu'il en eut un nombre suffisant (on sait que ce nombre est de trois, pourvu cependant qu'elles ne soient ni trop voisines, ni trop distantes l'une de l'autre), M. Burckhardt calcula l'orbite. La petitesse de l'arc et l'incertitude des observations rendoient ce travail assez pénible. Cependant cette première approximation suffisoit pour annoncer que la comète disparoîtroit bientôt, parce qu'elle alloit se perdre dans les rayons du soleil, c'est-à-dire, se lever et se coucher presque en même temps que le soleil. M. Burckhardt annonçoit aussi que la comète reparoîtroit vers le milieu du mois d'août; qu'elle seroit alors à peu près à la même distance de la terre, mais deux fois plus près du soleil, et qu'ainsi sa lumière seroit quadruplée; que, le 13 août, elle devoit se lever une heure et demie avant le soleil; que, le 15 septembre, jour du périhélie, elle seroit assez près du pôle pour ne plus se coucher; qu'à partir de cette époque elle devoit augmenter de grandeur et d'éclat pendant un mois environ, parce qu'elle se rapprocheroit alors de la terre; qu'elle s'affoibliroit ensuite graduellement, mais qu'on pourroit la suivre dans les lunettes jusqu'au

mois de janvier, peut-être même un peu plus tard; enfin, que la distance de la comète à la terre seroit toujours considérablement plus grande que celle de la terre au soleil. Ces prédictions, que l'événement a confirmées, ne firent aucune sensation, parce qu'elles vinrent trop tôt. M. Olbers, savant distingué surtout dans l'astronomie cométaire, député de la ville de Brémen pour le baptême du Roi de Rome, emporta de Paris, et répandit, en Allemagne, les élémens calculés par M. Burckhardt. M. Gergone, de Nismes, s'en servit pour construire une éphéméride du cours de la comète, depuis février 1811, jusqu'à la fin de mars 1812. Ce travail, qui n'étoit que curieux, tant que la comète attiroit tous les yeux par son éclat, va devenir utile, quand on sera obligé d'employer les lunettes pour la chercher.

Cependant les astronomes, après avoir déterminé si longtemps d'avance tout ce qu'ils croyoient propre à intéresser le public, continuoient dans le silence à observer la comète, et à comparer leurs observations au calcul, pour rectifier les petites erreurs inévitables dans la première ébauche d'une orbite. M. de Flaugergues, qui le premier avoit vu la comète, calculoit toutes ses observations; après avoir de son côté déterminé les élémens de l'orbite, il crut y trouver quelque res-

semblance avec ceux d'une comète observée à la Chine, il y a 510 ans. Cette remarque, si elle se vérifioit, donneroit la vraie mesure de la révolution et de l'ellipse de la comète; mais cette connoissance est de sa nature fort incertaine, quand on n'a d'observation que celles d'une seule apparition. M. de Flaugergues, en remontant dans les temps plus anciens, a trouvé plusieurs comètes dont les apparitions différoient toutes de 510 ans, et elles donneroient à sa conjecture un haut degré de vraisemblance, si les indications des historiens n'étoient pas trop vagues pour permettre de calculer l'orbite : ainsi, nous n'avons encore rien de certain à cet égard. MM. Bouvart, Gauss et Lindenau, qui ont aussi déterminé l'orbite, pensent au contraire, que la période ne sauroit être moindre que 1000 ou 1500 ans, et qu'elle pourroit être beaucoup plus longue. Quand on aura huit mois d'observations, on aura peut-être un peu moins d'incertitude à cet égard; mais cela même est très-problématique. Cette comète, dont on a tant parlé, n'avoit pourtant rien qui la rendît plus intéressante qu'aucune autre. Après avoir déterminé la route qu'elle devoit suivre, les astronomes n'auroient pu répéter ce qui se trouve imprimé dans tous les traités d'astronomie. Mais ce n'étoit pas encore là ce qui intéressoit le grand nombre; on

auroit voulu des dissertations sur la constitution physique de la comète; sur la nature et la cause de cette longue queue qui, dans les lunettes paroissoit comme un voile attaché au dessus de la tête, et qui se déployoit symétriquement des deux côtés en deux courbes opposées, d'abord assez distantes, et qui ont fini par se rapprocher et puis se confondre. Les astronomes, à cet égard, ne sont guères plus avancés qu'on ne l'étoit dans le siècle dernier. L'explication que Newton a donnée des queues, satisfait en gros aux phénomènes les plus remarquables, c'est-à-dire à la direction qui est toujours, à fort peu près, dans le prolongement de la ligne qui joint les centres du soleil et de la comète, avec une légère courbure qui l'incline vers le lieu que la comète vient de quitter; mais il est difficile de rendre, par là, raison de l'inclinaison de l'autre branche en sens contraire, et ce phénomène a été remarqué par tous les astronomes. Pourquoi cette queue, ou cette atmosphère dont la queue est le prolongement, paroissoit-elle séparée en tout point de la tête ou du noyau? Cet intervalle obscur, qui a pareillement été remarqué constamment, n'a pas lieu dans toutes les comètes; mais il n'est pas sans exemple. La séparation étoit-elle réelle; étoit-ce une illusion optique, et si elle avoit lieu, quelle pouvoit en être la cause? Ce

sont autant de questions auxquelles les géomètres et les astronomes ne feront point de réponse, parce qu'ils n'en connoissent pas de bonnes, et qu'ils n'en veulent ni recevoir ni donner d'autres. A défaut de ces solutions qu'on eût désirées, on alloit chercher dans les journaux étrangers des calculs qu'on présentoit comme des observations curieuses. On nous apprenoit combien de milles la comète parcouroit dans un temps donné; vaine recherche, qu'un astronome peut faire quelquefois par complaisance, et à laquelle il ne peut jamais attacher la moindre importance. La comète, dans le temps de sa plus grande rapidité, n'égala jamais celle de Vénus, encore moins celle de Mercure; nous voyons Vénus presque en tout temps; elle approche de la terre beaucoup plus que n'a jamais fait la comète; on n'a jamais demandé combien Vénus fait de lieues par jour, et jamais on ne s'est avisé de craindre qu'elle tombât sur la terre. Il faut pourtant avouer, à la gloire de l'âge présent, que ces craintes sont bien diminuées, et des esprits difficiles en ont témoigné leur mécontentement.

La seconde comète a été découverte à Marseille, le 16 novembre, par M. Pons, qui en avoit précédemment trouvé sept ou huit autres. Le directeur de l'observatoire

impérial de cette ville, M. Blanpain, nous en avoit fait part, en nous envoyant les observations qu'il en avoit faites, les 17, 18 et 19 du même mois. Le mouvement étoit, par jour, d'environ 10 minutes en ascension droite, contre l'ordre des signes, et de 33 minutes en déclinaison vers le pôle boréal. Elle étoit alors très-foible, et très-difficile à voir à Paris; les mauvais temps ont même contrarié les efforts de nos astronomes, ils ont eu beaucoup de peine à en faire quelques observations douteuses. Cependant M. Buckhardt en a calculé l'orbite, qu'il nous a communiquée il y a plus de trois semaines; quoiqu'il ne la regardât que comme une ébauche informe, elle s'est trouvée presque en tout semblable à celle que M. Gauss a déterminée sur d'autres observations peut-être un peu meilleures, parce qu'elles ont été faites dans un pays plus méridional. Quoi qu'il en soit, la comète a déja passé son périhélie, elle va bientôt disparoître; la plus petite distance au soleil a été $\frac{8}{7}$ de la distance de la terre au soleil. Malgré cet éloignement qui causoit son peu de lumière et la lenteur de son mouvement, si le temps eût été plus favorable, elle eût été plus facile à observer que la belle comète que l'on voit encore, parce que son noyau étoit plus apparent et

mieux terminé. Nous savons qu'elle ne ressemble à aucune des cent comètes dont les orbites sont connues.

Nouvelles Tables de la Lune.

Le calcul de ces deux orbites, malgré les difficultés qu'elles présentoient, n'étoit qu'un jeu pour M. Burckhardt, une espèce de délassement qui ne l'empêchoit pas de mettre la dernière main aux recherches immenses qu'il avoit entreprises sur les mouvemens de la lune. Six ans sont à peine écoulés depuis que l'Institut et le Bureau des longitudes ont couronné, avec de grands éloges, les tables de M. Bürg, astronome de Vienne. Ces tables, construites sur plusieurs milliers d'excellentes observations, appuyées d'ailleurs sur les recherches analytiques de M. le comte Laplace, et augmentées de plusieurs équations nouvelles, ont été généralement adoptées par les astronomes, et rien jusqu'ici n'a porté la plus légère atteinte à la confiance qu'un examen approfondi paroît leur avoir assuré. Aussi, la première idée de M. Burckhardt n'a pas été précisément de faire des tables nouvelles, mais des tables d'une forme plus commode pour les calculateurs. Mayer avoit remarqué qu'il pouvoit diminuer considérablement le nombre

des équations et des argumens, en n'employant que le lieu vrai du soleil, et en corrigeant successivement les argumens par les équations déja calculées. Cette forme avoit des inconvéniens qui avoient porté M. Schulze de Berlin à refondre les tables de Mayer, pour les ramener aux argumens moyens. M. Carlini de Milan vient tout récemment d'annoncer qu'il avoit formé le projet d'une transformation semblable pour les tables de M. Bürg. M. Burckhardt avoit eu cette idée le premier, et, à cette occasion, il a voulu s'assurer s'il n'existoit pas encore d'autres équations qui méritassent d'entrer dans les tables de la lune. Autrefois, quand un astronome entreprenoit de nouvelles tables d'une planète, il les recommençoit en entier, et risquoit de faire moins bien que ses prédécesseurs. Par la méthode qui est maintenant adoptée, on ne s'expose plus à ces mouvemens rétrogrades : on cherche les corrections des tables les plus accréditées que l'on compare aux observations; on égale les erreurs de ces tables à une fonction qui comprend les corrections des élémens employés et les équations nouvelles qu'on veut introduire. On détermine ainsi tout-à-la-fois et les corrections légères des élémens déja connus, et les coefficiens des équations négligées.

C'est la marche qu'a suivie M. Burckhardt; il a commencé par donner aux tables de M. Bürg la nouvelle disposition qui les ramenoit aux argumens moyens, et les comparant, sous cette forme nouvelle, non-seulement à toutes les observations calculées par M. Bürg, mais encore à un millier d'observations plus récentes, il a trouvé dans ce long travail plusieurs avantages : celui de soumettre à un nouvel examen les coefficiens si bien discutés par M. Bürg, de les tirer directement des observations, avec les changemens que nécessitoient les argumens moyens, d'introduire les équations nouvelles que les observations exigeoient clairement, et cependant de ne point allonger les calculs, puisque, si d'un côté il augmentoit le nombre des équations, de l'autre il simplifioit la formation des argumens, ce qui est un avantage inappréciable surtout pour les calculateurs d'éphémérides.

Après avoir terminé ce travail, M. Burckhardt a soumis ses tables à une épreuve nouvelle, en les comparant à tous passages de la lune au méridien qui ont pu être observés dans les dix premiers mois de 1811, soit par lui-même à l'Observatoire de l'Ecole militaire, soit par M. Bouvard, à l'Observatoire impérial.

Nous n'en pouvons dire aujourd'hui da-

vantage sur ces tables, qui n'ont été que quelques instans entre nos mains; mais tout nous porte à croire qu'elles seront pour le moins aussi précises, et surtout plus commodes que celles même de M. Bürg, publiées par le Bureau des longitudes, et c'en est assez pour faire désirer aux astronomes la prompte publication de ce travail, dont nous espérons qu'ils pourront jouir dans quelques mois

OPTIQUE. — *Nouvelles recherches de MM. Malus et Arago.*

Un rayon de lumière directe jouit, comme on sait, de la singulière propriété de se partager en deux faisceaux distincts, dans son passage au travers d'un rhomboïde de spath d'Islande, quelle que soit, d'ailleurs, la position par rapport à la section principale du rhomboïde.

Si l'on soumet la lumière dont se compose un de ces faisceaux quelconques à l'action d'un second rhomboïde, on reconnoît qu'elle diffère essentiellement de la lumière directe, puisque, dans certaines positions de la section principale du deuxième cristal, elle n'éprouve plus la double réfraction : la découverte de cette belle propriété est due à Huyghens.

En cherchant à expliquer cette expérience,

Newton remarque, dans une des questions qu'il a placées à la fin de son Traité d'optique, qu'il est nécessaire d'admettre que les molécules, dont se composent les rayons lumineux, ont des côtés doués de propriétés différentes; ces côtés, que quelques auteurs ont désignés par le nom de pôles, sont deux à deux diamétralement opposés, et dans deux directions respectivement rectangulaires.

Cela posé dans un rayon de lumière ordinaire, les pôles des molécules n'affecteront aucune position particulière, et seront uniformément dirigés vers tous les points de l'espace, tandis qu'un *rayon polarisé* sera composé de molécules dont les pôles semblables auront la même situation; ce dernier rayon se distinguera d'un rayon de lumière directe, en ce que celui-ci se partage toujours en deux faisceaux, dans son passage au travers d'un rhomboïde de carbonate de chaux, tandis que le rayon polarisé n'éprouve qu'une seule réfraction dans quelques positions particulières de la section principale du cristal auquel on le présente.

Les rayons polarisés diffèrent des rayons de lumière directe par plusieurs autres propriétés qui étoient inconnues à Huyghens et à Newton, et dont la découverte est due à M. Malus. Si l'on suppose, en effet, qu'après avoir disposé verticalement la section principale

d'un rhomboïde de carbonate de chaux, on reçoive les deux faisceaux qui en proviennent sur la surface d'une eau tranquille, et sous un angle de 52 degrés 45 minutes, on remarquera que le faisceau ordinaire se comporte comme la lumière directe, puisqu'il abandonne à la réflexion partielle une partie de ses molécules; quant au faisceau extraordinaire, il pénètre le liquide en totalité. Si l'on suppose, au contraire, que la section principale du rhomboïde soit perpendiculaire au plan d'incidence, le rayon extraordinaire éprouve la réflexion partielle, et le rayon ordinaire pénètre le liquide en totalité.

Lorsqu'on examine, à l'aide d'un rhomboïde de spath calcaire, la lumière qui est réfléchie sur la surface de l'eau, et sous un angle de 52 degrés 45 minutes, on voit qu'elle a tous les caractères d'un des faisceaux produits par la double réfraction d'un cristal, car elle ne se partage plus constamment en deux faisceaux; dans cette expérience qui est, en quelque sorte, l'inverse de celle que nous avons d'abord rapportée, le plan de réflexion fait l'office de la section principale du premier rhomboïde. Nous ne rappelons ces résultats, qui sont exposés avec beaucoup de détail dans le bel ouvrage de M. Malus auquel la Classe décerna le prix de mathé-

matiques en 1810, que pour indiquer le point d'où sont partis les membres de la Classe, qui se sont occupés de cet objet en 1811.

Nous n'avons parlé, jusqu'à présent, que des modifications qu'éprouvent les rayons lumineux dans leur réflexion. La lumière que les corps diaphanes transmettent, est-elle même modifiée dans quelques circonstances que nous allons indiquer?

Si l'on superpose deux objectifs, il se forme, comme on sait, des anneaux colorés dont le point de contact est le centre commun: ces anneaux s'aperçoivent, soit à l'aide de la lumière réfléchie, ou de la lumière transmise, lorsque l'angle des rayons transmis avec la surface de l'objectif, est de 32 degrés environ; ils sont polarisés, puisque, dans certaines positions de la section principale d'un cristal de spath d'Islande, on ne voit qu'une seule image des anneaux. Or, une circonstance fort remarquable de cette expérience, c'est que la modification, que les rayons, qui forment les anneaux, éprouvent en traversant les objectifs, est entièrement identique avec celle que la réflexion leur communique; en sorte, par exemple, que si, dans une position déterminée des objectifs et d'un cristal, lorsqu'on vise aux anneaux réfléchis, on n'aperçoit

que l'image des anneaux qui provient de la réfraction extraordinaire, ce sera encore l'image extraordinaire qu'on apercevra, quand, dans les mêmes circonstances, on examinera les anneaux transmis. Ce résultat que M. Arago communiqua à la Classe, dans le mois de février, semble prouver que les anneaux colorés se forment uniquement aux dépens de la lumière qui, sans la présence de la seconde lentille, se seroit partiellement réfléchie, et établit ainsi une liaison intime entre ces deux classes de phénomènes les plus extraordinaires de l'optique.

Le 11 mars, M. Malus annonça à la Classe qu'en soumettant, à diverses épreuves, la lumière que les verres transmettent sous un angle de 35 degrés 25 minutes, il avoit reconnu que cette lumière se compose d'une certaine quantité de rayons polarisés en sens contraire des rayons réfléchis, et d'une autre portion de rayons, non modifiés, qui conservent les propriétés de la lumière directe; cette dernière portion diminue à chaque nouvelle transmission du faisceau, en sorte que, si on le fait passer au travers d'une pile de glaces parallèles, la portion de lumière transmise est toute entière polarisée dans un sens, tandis que les rayons successivement réfléchis sont polarisés en sens contraire. M. Malus conclut, de là, que,

toutes les fois que par un moyen quelconque on produit un rayon polarisé dans un sens, on obtient nécessairement un rayon polarisé en sens diamétralement opposé, et que ces rayons suivent des routes différentes; l'observation de M. Arago, que nous avons rapportée plus haut, fait seule exception à cette règle générale, puisque les anneaux réfléchis et transmis, sont polarisés de la même manière.

M. Malus avoit reconnu, depuis longtemps, que les corps diaphanes et opaques modifient la lumière qu'ils réfléchissent; les seuls corps métalliques sembloient ne lui imprimer aucune nouvelle propriété. On avoit bien aperçu, il est vrai, une légère différence entre l'intensité des deux images formées par un rhomboïde, à l'aide des rayons réfléchis par un plan métallique; mais ce fait isolé ne pouvoit nous rien apprendre relativement au mode particulier d'action des corps métalliques et de la lumière. Mais, dans un Mémoire lu à l'Institut, le 27 mai 1811, M. Malus a montré, par des expériences faites sur des rayons déja polarisés, et à l'aide d'une méthode dont il seroit difficile de donner une idée bien claire par un extrait, que la lumière, réfléchie par les métaux, contient à la fois des rayons polarisés dans les deux sens, en sorte que dans sa décomposition par

un cristal de carbonate de chaux, elle se comporte comme de la lumière ordinaire. Il résulte, de là, que tous les corps de la nature polarisent la lumière qu'ils réfléchissent sous des angles déterminés, et qu'en deçà et au delà de ces angles, les rayons ne reçoivent cette modification que d'une manière incomplète.

Le 11 août 1811, M. Arago communiqua à la Classe un Mémoire dont l'objet principal étoit de montrer que les rayons lumineux reçoivent, dans leur passage, au travers de plusieurs corps diaphanes, de nouvelles modifications particulières.

On se rappelle que d'après les expériences de M. Malus, le caractère qui distingue le rayon direct de celui qui a été polarisé dans sa réflexion sur un corps diaphâne, tient à ce que le premier se partage constamment en deux faisceaux dans son passage au travers d'un rhomboïde de spath calcaire, tandis que le second n'éprouve, dans quelques circonstances, qu'une seule réfraction. Si avant de soumettre le rayon polarisé à l'analyse d'un prisme de spath calcaire, on lui fait traverser, soit une lame de mica ou de sulfate de chaux, soit certaines plaques de cristal de roche, etc., etc., on trouve que le rayon émergent ne ressemble plus, ni à un rayon de lumière directe ni à un rayon polarisé. Ce

nouveau rayon se distinguera de la lumière polarisée, en ce qu'il donne toujours deux images et de la lumière directe, par la propriété qu'il a de se partager toujours en deux faisceaux dont les couleurs sont différentes et complémentaires.

Si un rayon direct tombe sur un miroir de verre, sous un angle de 35 degrés et demi, et que, sans changer cette inclinaison, on fasse tourner le miroir autour du rayon, la quantité de lumière qui se réfléchit et celle qui se réfracte seront constamment les mêmes. Il résulte au contraire des expériences de M. Malus que lorsque le miroir reçoit, sous la même inclinaison, des rayons préalablement polarisés, on trouve deux positions diamétralement opposées, dans lesquelles il ne réfléchit pas une seule molécule lumineuse. Si l'on suppose enfin que les circonstances restant les mêmes, le miroir de verre soit éclairé par des rayons déja modifiés par une plaque convenable de cristal de roche, par exemple, on le verra successivement teint, à chaque demi-révolution, de toute la série des couleurs prismatiques, tant par transmission que par réflexion, avec cette particularité, qu'au même instant, ces deux classes de couleurs seront différentes.

Un rayon de lumière qui traverse deux cristaux dont les sections principales sont

parallèles ou perpendiculaires, ne fournit que deux rayons émergens. Si un troisième cristal est interposé entre les deux premiers, on voit quatre images, excepté dans le cas où la section principale de ce nouveau cristal, est perpendiculaire ou parallèle à la section principale d'un des deux autres; il résulte de là un moyen très-simple de reconnoître quand une substance, quelle que soit d'ailleurs sa forme extérieure, a la double réfraction; on n'a pour cela qu'à la faire tourner entre deux rhomboïdes convenablement placés, et à chercher si, dans quelques positions, on aperçoit quatre images, or c'est là ce qui arrive, par exemple, avec des lames de mica, ainsi que s'en est assuré M. Arago, en sorte que cette substance doit être ajoutée à la liste de celles dans lesquelles les minéralogistes ont reconnu la propriété de doubler les images. M. Arago pense cependant qu'on ne doit pas se fier entièrement à la méthode dont nous venons de parler, pour reconnoître quand un corps a la double réfraction, car entre autres conséquences, il résulteroit de ses expériences que le verre fondu, qui est connu des opticiens sous le nom de *flint-glass*, doit être compris dans la classe des corps cristallisés qui doublent les images, puisque certaines plaques de ce verre, interposées entre les deux

rhomboïdes, se comportent comme si elles avoient un plan de réfraction extraordinaire, mais dont la direction est différente dans les différentes parties de la plaque. Il sera peut-être bon de remarquer que M. Arago a retrouvé cette propriété dans des lames de flint-glass de plus d'un demi-pouce d'épaisseur, et à travers lesquelles on ne voyoit pas de double image, quoiqu'on leur eût donné la forme prismatique; qu'on rencontre même par fois, quoique plus rarement, des fragmens du même verre qui, ainsi que le mica, le sulfate de chaux, etc., agissent diversement sur les rayons de différentes couleurs, mais que ces propriétés semblent nécessiter quelques circonstances particulières dans la fusion du flint-glass, car le nombre des fragmens qui en sont doués, n'est pas très-grand.

Lorsqu'on interpose une lame de mica d'une certaine épaisseur, entre deux rhomboïdes dont les sections principales sont parallèles ou perpendiculaires, on voit, à chaque quart de révolution du mica, les images secondaires auxquelles ce mouvement donne lieu, acquérir une intensité égale à celles que conservent les premières images; si la lame interposée devient de plus en plus mince, le nombre des rayons qu'elle dépolarise, devient aussi de plus en plus petit,

en sorte que, passé un certain terme, elle se comporte comme un simple miroir de verre : la singulière conséquence à laquelle cette expérience paroît devoir conduire, c'est que, tandis que les lames très minces de mica n'ont pas la double réfraction, la plaque qui résulte de leur superposition, jouit de cette propriété d'une manière marquée.

En profitant des propriétés qu'il avoit reconnues à la lumière réfléchie, M. Malus a disposé un appareil très-simple, qui est maintenant employé dans les ateliers où l'on construit des micromètres prismatiques, et à l'aide duquel on peut déterminer l'axe de réfraction et de cristallisation des corps, quelles que soient, d'ailleurs, les altérations qu'ils aient subies dans leurs formes extérieures ; en communiquant la description de son instrument à la Classe, le 19 août dernier, M. Malus annonça qu'il l'avoit appliqué à l'examen des substances minérales diaphanes, et des divers produits chimiques susceptibles de cristalliser, et qu'il avoit reconnu que toutes ces substances sont douées de la double réfraction, hormis celles qui cristallisent en cube, ou en octaèdre régulier, en plaçant, dans les mêmes circonstances, les parties fibreuses et transparentes des feuilles et des fleurs, les pel-

licules qui recouvrent l'aubier, de la soie, des laines et des cheveux blancs, des écailles, de la corne, de l'ivoire, des plumes, des peaux de quadrupèdes et de poissons, des coquilles, du fanon de baleine, etc., etc. M. Malus a reconnu, de plus, que toutes ces substances modifient la lumière de la même manière que les corps cristallisés, en sorte que toutes ont un axe de réfraction ou de cristallisation, comme si elles étoient formées de molécules d'une forme déterminée disposées symétriquement les unes par rapport aux autres.

En rapportant ces expériences aussi neuves qu'intéressantes, nous nous sommes attachés à les exposer avec la plus grande fidélité et dans les propres termes dont les auteurs se sont servis. Nous n'y joindrons aucune réflexion; elles sont par elles-mêmes bien dignes d'attirer l'attention des physiciens qui, sans doute, s'empresseront de les répéter. Il est à présumer que, de cet examen que les auteurs eux-mêmes continueront, il résultera de nouveaux phénomènes, ou un nouvel emploi des phénomènes connus, qui pourra jeter quelque jour sur plusieurs questions délicates qui divisent encore les astronomes.

Nouvelles Lunettes de M. Rochon.

Vers le même temps, M. Rochon construisoit une lunette dont l'objectif étant de Spath d'Islande, a deux foyers assez distans l'un de l'autre, pour qu'il fasse l'effet de deux lunettes d'inégale longueur, en sorte qu'on peut observer à la fois un objet très-éloigné et un autre très-voisin. En présentant cette lunette à l'Institut, le premier avril 1811, M. Rochon annonçoit qu'elle pouvoit servir à mesurer les réfractions horisontales. Il demandoit que MM. Malus et Arago fussent invités à constater ses expériences. Le Mémoire qui accompagnoit sa lunette a été imprimé dans le Moniteur, numéro 100, de l'année 1811. Cette circonstance nous dispensera d'entrer dans de plus grands détails; nous n'avons pas vu par nous-mêmes la nouvelle lunette, et nous craindrions en ce moment d'en faire une description trop inexacte. L'idée en est très-ingénieuse; c'est à l'expérience à montrer quel usage on en pourra faire dans l'astronomie.

Optique de Ptolémée.

On croyoit cet ouvrage entièrement perdu; on n'en connoissoit que quelques lignes qui

nous avoient été transmises par Bacon, et copiées depuis par Montucla. M. le comte Laplace annonça le premier que la Bibliothèque impériale en possédoit la traduction latine, faite par *Ammiratus Eugenius Siculus*. M. de Humboldt ayant lu cette traduction, la communiqua à M. Delambre, qui en fit un extrait trop étendu pour être ici rapporté en entier, et qu'il lut à la Classe le 7 octobre. Cet ouvrage, dont le premier livre manquoit dans le manuscrit arabe, sur lequel Ammiratus a travaillé, renferme beaucoup de métaphysique obscure, des explications physiques qui ne sont guères meilleures, un système erroné sur la vision, qu'on trouve plus amplement exposé dans l'optique d'Euclide et dans Cléomède, quelques théorêmes vrais, mais démontrés d'une manière longue et pénible. Une traduction plus soignée n'ajouteroit donc absolument rien à nos connoissances actuelles; mais les erreurs même de Ptolémée ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la science; un extrait de quelques pages satisferoit à cet égard notre curiosité; mais, malgré ses imperfections, cette optique renferme deux articles très-remarquables.

Dans le premier, Ptolémée fait une exposition très-exacte et très-complète des effets de la réfraction astronomique. Il dit posi-

tivement que ces effets sont d'autant plus considérables que l'astre est plus voisin de l'horison, que la réfraction rapproche constamment l'astre du zénit; qu'elle diminue en apparence le parallèle que l'astre décrit, parce qu'elle diminue ordinairement sa distance polaire, excepté pourtant quand l'astre passe au méridien entre le zénit et le pôle, parce qu'alors, en approchant l'astre du zénit, elle l'éloigne du pôle; ainsi son parallèle en ce cas doit augmenter; mais alors l'effet est insensible, parce que l'astre est trop voisin du zénit. Ainsi, à cet égard, Ptolémée étoit plus avancé que Ticho, Kepler, Hevelius et tous les astronomes jusqu'à Cassini, qui, le premier entre les modernes, assure que la réfraction ne cessoit entièrement qu'au zénit. Du reste, Ptolémée, se contente d'indiquer vaguement de quelle manière on pourroit déterminer la quantité des réfractions; il ne la donne nulle part. On étoit bien loin de supposer à Ptolémée des notions si étendues et si justes, d'autant plus qu'il est prouvé qu'il n'y a pas, dans tout l'Almageste, un seul passage qui parle des réfractions, et que c'est par une interprétation fausse qu'on avoit cru voir en deux endroits une idée assez vague de l'effet principal.

Mais une chose plus curieuse encore, et

que l'on ne soupçonnoit en aucune manière, c'est que Ptolémée connoissoit aussi bien que nous la réfraction que la lumière subit en passant de l'air dans l'eau ou dans le verre; qu'il en donne des tables pour tous les angles d'incidence de 10 en 10 degré. Il indique même la manière de construire ces tables par observation; il vit que les angles rompus ne décroissent pas dans la même raison que les angles d'incidence. Il n'eut pas l'idée de comparer les sinus ou les cordes des arcs doubles; mais de ces tables, on déduit facilement le rapport des sinus, et ce qui prouve que les observations avoient été bien faites, ce sont les rapports que M. Delambre a déterminés d'après les deux tables; ils diffèrent très-peu de ceux trouvés par Newton. Ces rapports sont ceux de 4 : 3,05656 et de 3 : 2,0098; ceux de Newton sont 4 : 2,99432 et 3 : 1,93408; la petite différence peut venir de ce que Newton, pour ses expériences, a choisi l'eau de pluie, et que Ptolémée se sera contenté de l'eau commune, et de ce que le verre commun de Newton n'avoit pas la même densité que le verre des anciens.

OUVRAGES IMPRIMÉS.

Mécanique analytique par M. le comte LAGRANGE, *nouvelle édition revue et augmentée par l'auteur, tome I.*

Pressé par le temps, nous ne pouvons faire un extrait qui réponde à l'importance de l'ouvrage; mais comme la première édition est entre les mains de tous les géomètres, qui n'en seront que plus empressés de se procurer la seconde, il nous suffira de leur indiquer, en peu de mots, les principales augmentations qui distinguent cette édition de la précédente. On y trouve une analyse plus complète des trois principes de la statique, avec des remarques nouvelles sur la nature et la liaison de ces principes, et une démonstration du principe des vîtesses virtuelles, entièrement indépendante des deux autres principes. L'auteur démontre, d'une manière plus rigoureuse, que le principe des vîtesses virtuelles, pour un nombre quelconque de forces en équilibre, peut se déduire du cas où il n'y a que deux forces, et, par là, il ramène ce principe à celui du lévier; il réduit à une forme plus générale les équations qui résultent de ce principe, et il donne les équations nécessaires pour qu'un système de forces

soit équivalent à un autre système, et puisse le remplacer. Il établit, d'une manière plus directe, les formules des mouvemens instantanés de rotation, et de la composition de ces mouvemens il en déduit la théorie des momens et leur composition; il expose une propriété peu connue du centre de gravité, et donne une nouvelle démonstration des *maxima* et *minima*, qui ont lieu dans l'état d'équilibre. Il donne des formules plus générales et plus simples pour la solution des problêmes qui dépendent de la méthode des variations; par la comparaison de ces formules avec celle de l'équilibre des corps de figure variable, il montre comment les questions, relatives à leur équilibre, rentrent dans la classe de celles qui sont connues sous le nom de *problême général des isopérimètres*, et se résolvent de la même manière. La cinquième section offre quelques problêmes nouveaux et des remarques importantes sur quelques-unes des solutions données dans la première édition. Dans la sixième, l'analyse historique des principes de l'hydrostatique a été enrichie de plusieurs détails; la septième offre le calcul plus rigoureux et plus général des variations des molécules d'un fluide, et une analyse plus simple des termes qui se rapportent aux limites de la masse fluide; de ces termes découle la théorie de l'action des fluides sur

les solides qu'ils recouvrent, ou sur les parois des vases qui les renferment, et une démonstration directe de ce théorême : que dans l'équilibre d'un solide avec un fluide, les forces, qui agissent sur celui-ci, sont les mêmes que si le fluide ne formoit qu'une seule masse avec le solide; cette section, ainsi que la suivante, offrent quelques applications nouvelles des formules générales de l'équilibre des fluides.

La dynamique est l'objet de la seconde partie; l'analyse historique des principes a été augmentée de quelques détails qui la rendent plus complète; l'auteur montre dans quel cas la formule générale de la dynamique, et les équations qui en résultent pour le mouvement d'un système de corps, sont indépendantes de la position des axes des coordonnées dans l'espace; ce qui donne le moyen de compléter une solution où l'on auroit supposé nulles quelques constantes, par l'introduction de trois nouvelles constantes arbitraires. La troisième section donne plus d'extension aux propriétés relatives au mouvement du centre de gravité, et aux aires décrites par un système de corps; on y trouve, de plus, la théorie des axes principaux, ou de rotation uniforme, déduite de la considération des mouvemens instantanés de rotation par une analyse toute différente de celle qu'on

y avoit employée jusqu'ici. On y voit démontrés quelques théorêmes nouveaux sur la rotation d'un corps solide, ou d'un système de corps, lorsqu'elle dépend d'une impulsion primitive.

La cinquième section est entièrement nouvelle; elle renferme la théorie de la variation des constantes arbitraires qui a fait l'objet de trois Mémoires dont nous avons rendu compte dans nos analyses précédentes; mais cette théorie est ici présentée d'une manière plus simple, et comme une méthode générale d'approximation pour tous les problêmes de mécanique où il y a des forces perturbatrices peu considérables par rapport aux forces principales.

Enfin la sixième section, qui est la dernière de ce volume, est augmentée de différentes remarques, et surtout de la solution de quelques problêmes sur les oscillations très-petites des corps, et elle est terminée par la théorie des cordes vibrantes, présentée d'une manière plus simple, et à l'abri des objections que d'Alembert avoit faites contre cette théorie.

Là, finit ce premier volume qui répond à la grande moitié du volume unique de la première édition; ce qui nous promet que le second renfermera des augmentations non moins nombreuses, et sûrement non moins importantes.

Exercices de calcul sur divers ordres de transcendantes, et sur les quadratures, par M. LEGENDRE, *un volume in-4.°*

L'auteur a rassemblé, sous ce titre, le Mémoire sur les transcendantes elliptiques, et les additions qu'il avoit faites à cette théorie dans plusieurs Mémoires dont nous avons rendu compte dans nos extraits des années précédentes.

Base du système métrique décimal ou *mesure de l'arc du méridien, compris entre les parallèles de Dunkerqne et de Barcelone, par M. le chevalier* DELAMBRE; *tome III.*

Ce dernier volume contient le calcul des arcs terrestre et céleste, la détermination du mètre et kilogramme, les Mémoires et Rapports des différens membres de la commission, et quelques pièces historiques. L'impression en étoit terminée depuis plus d'un an; des circonstances étrangères en ont retardé la publication.

L'auteur y expose, dans le plus grand détail, les méthodes qu'il a suivies, celles qu'il auroit pu suivre, et qui pourroient mériter la préférence dans des circonstances

semblables; il y donne ses recherches sur l'aplatissement le plus probable qui résulte des arcs mesurés, tant en France qu'au Pérou. Il a calculé ce dernier, de nouveau, sur la totalité des observations qui nous ont été transmises, et dont on n'avoit jusqu'ici employé qu'une partie. Cet aplatissement est $\frac{1}{308.6}$ ou 0.00324.

La nouvelle opération est comparée à celle de Cassini et Lacaille, en 1739. On y remarque, avec quelque étonnement, la grande précision de la plupart des résultats obtenus à une époque déja si éloignée. L'authenticité de cette belle opération a été de nouveau constatée par l'examen des manuscrits de Lacaille, nouvellement retrouvés. On y voit, enfin, que le mètre est toujours le même, soit qu'on s'arrête à l'arc compris entre Dunkerque et Barcelone, soit qu'on y joigne l'arc mesuré en Espagne, par MM. Biot et Arago, et l'arc mesuré, par les Anglois, entre Greenwich et Dunkerque, ensemble ou séparément; mais ce mètre est un peu plus fort que le mètre adopté, ce qui oblige seulement à changer le degré supposé de température, si l'on veut qu'il soit un dix millionième du quart du méridien. Nous renvoyons, pour plus de détails, à l'ouvrage même, ou à l'avertissement dont il est précédé.

Mémoires sur la formule barométrique de la Mécanique céleste, par M. le baron L. Ramond.

Ces Mémoires avoient paru dans les volumes de la Classe; l'auteur, en les réunissant, les a fait suivre d'une instruction élémentaire et pratique, destinée à servir de guide dans l'application du baromètre à la mesure des hauteurs. Il expose tout ce qu'une longue expérience et de profondes méditations lui ont appris sur le choix des instrumens, leurs différentes constructions, la manière de les placer et de s'en servir, le système à suivre dans une série d'observations; la manière d'en conclure la moyenne, et la forme à donner aux tables destinées à en abréger les calculs. Jusqu'ici tout se rapporte aux observations sédentaires; l'auteur passe à celles qu'il désigne sous le nom *d'ambulantes*, lesquelles offrent à la fois et de plus grandes difficultés et de moindres ressources; tous ses conseils ou ses préceptes sont éclaircis par des exemples pris dans les trente-cinq voyages qu'il a faits aux différens pics des Pyrénées et dans les observations qu'il a faites depuis au Puy-de-Dôme, et aux environs de Clermont; enfin, l'ouvrage est terminé par des tables dans lesquelles l'observateur trouvera tout ce qui peut assurer

l'exactitude des résultats, en diminuant les longueurs des calculs.

Astronomie physique, par M. Biot; *seconde édition en trois volumes.*

Nous avons annoncé le succès qu'avoit eu la première; une aussi prompte réimpression est une preuve incontestable de ce succès. En rendant compte des améliorations nombreuses qui distinguent cette édition, l'auteur cite avec soin tous ceux qui lui ont fourni des secours, des idées, ou même de simples remarques; et cet acte de justice lui devenoit extrêmement facile, puisqu'il ne fera que mieux ressortir les articles intéressans qu'il ne doit qu'à lui-même, et qu'il a puisés dans ses propres travaux sur la grandeur et la figure de la terre, sur les réfractions astronomiques et terrestres, sur les mesures barométriques et dans ses connoissances mathématiques, qui lui ont fourni pour les problèmes importans de l'astronomie, des formules plus rigoureuses et aussi commodes que la plupart de celles dont on s'est longtemps servi. La partie des instrumens et des observations est aussi plus soignée et plus complète; enfin, l'ouvrage est terminé par un Traité des Calculs de l'Astronomie nautique, par M. de Rossel,

avec les Tables destinées à en faciliter l'usage. Personne ne pouvoit mieux que le savant rédacteur du Voyage d'Entrecasteaux, assurer à cette partie tous les avantages qu'elle devoit réunir pour faire suite à celle qui est proprement l'ouvrage de M. Biot.

Introduction à la Géographie Mathématique et Critique, et à la Géographie Physique, par M. LACROIX.

Quoique ce soit encore une réimpression, l'on peut dire de même que c'est un nouvel ouvrage, qui a par lui-même, indépendamment du Traité de Géographie auquel il servoit d'introduction, un intérêt qui doit le faire rechercher par tous les amateurs des connoissances exactes et précises. La partie mathématique de la Géographie, n'avoit jamais été traitée avec tant de soin. Les principes en étoient disséminés dans les ouvrages d'astronomie et de navigation, ou dans ceux où l'on a traité expressément de la grandeur et de la figure de la terre; mais tous ces ouvrages destinés à des lecteurs choisis, supposoient des connoissances préliminaires, et manquoient de cet ordre et de ces détails qui pouvoient seuls en faire un Traité également propre à ceux qui ne veulent qu'avoir des idées

justes et saines, sans se dévouer spécialement à la Géographie, et à ceux qui veulent éclairer et perfectionner les pratiques de l'art auquel ils se sont consacrés. L'auteur nous paroît avoir atteint le but qu'il s'étoit proposé. Quant à la Partie Physique, ne pouvant y trouver pour son travail, ni les mêmes ressources, ni ces principes démontrés, qui font de l'autre une science exacte, mais seulement des observations curieuses, des faits isolés, curieux, et qui conviendront peut-être à un plus grand nombre de lecteurs, l'auteur qui sent lui-même tout ce qui peut manquer à cette partie, s'y est du moins mis au niveau des connoissances actuelles.

Voyages de M. DE HUMBOLDT.

L'idée de Géographie perfectionnée, nous conduit tout naturellement à parler du savant qui a tant contribué à ses progrès, dans un voyage célèbre, utile encore à tant d'autres sciences. M. de *Humboldt* vient de compléter la Partie Astronomique de son Voyage. Sa dernière livraison contient principalement le Discours préliminaire qui expose tous les moyens d'observations qu'il s'étoit procurés, et dont il a fait un usage si remarquable; on y trouve ensuite un

autre discours où M. Oltmanns a détaillé toutes les méthodes de calcul qu'il s'est faites, pour tirer des observations de M. Humboldt et des astronomes en général, les conséquences les plus précises et les plus importantes. La médaille de Lalande décernée en cette séance même, au travail de M. Oltmanns, nous dispense d'en dire ici davantage.

M. Humboldt a pareillement complété son Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, dont il a même paru une édition en cinq volumes in-8.°, où l'on retrouve tout ce qui est dans la grande édition, à l'exception de l'atlas dont on n'a conservé que la grande et belle carte n.° 2. Parmi les planches qui composent la troisième partie des *Vues des Cordilières et des monumens des peuples indigènes de l'Amérique*, on remarquera le relief en basalte, représentant le Calendrier mexicain, expliqué dans un Mémoire où l'on trouve, sur ce calendrier, et les périodes remarquables dont il se compose, des renseignemens intéressans, et des rapprochemens très-curieux.

A l'article des Mémoires lus dans les séances de la Classe, nous avons oublié de mentionner un Mémoire où, d'après ses observations, comparées à celle de Lacaille, il détermine, d'une manière très-probable, les mouvemens propres de quelques

étoiles australes qu'on ne peut voir en Europe. Cette recherche, qui nous est interdite, intéresse spécialement les navigateurs qui voyagent dans l'autre hémisphère. Nous nous empressons de réparer notre omission, ce qui nous étoit bien facile; quelque sujet que nous ayons à traiter, nous rencontrons presque infailliblement M. de Humboldt.

Recherches sur les moyens de perfectionner les lampes avec des modèles de diverses lampes, et particulièrement de lampes portatives, pour remplacer les bougeoirs.

Mémoire sur l'avantage des roues à larges jantes, pour les voitures de luxe.

Nous ne pouvons qu'indiquer ici ces deux Mémoires de M. le comte de Rumford qui, dans la dernière séance, a fait part à la Classe de nouvelles expériences sur la chaleur et les charbons tirés des différentes espèces de bois. Nous regrettons de ne pouvoir faire mieux connoître ce travail dont nous n'avons entendu qu'une seule lecture, et auquel M. le comte de Rumford nous a annoncé une suite qui ne sera pas moins intéressante.

Après ces ouvrages présentés à la Classe par plusieurs de ses membres, nous indiquerons celui qui lui a été offert par un savant

étranger, M. Ladislas de Chernac; il a pour titre : *Cribrum arithmeticum.* C'est une table de tous les diviseurs de tous les nombres, depuis 1 jusqu'à 1,020,000; ouvrage utile à tous les calculateurs, que l'auteur, nonobstant son peu de fortune, a fait imprimer à ses frais, et qui, malgré son utilité, n'aura jamais un débit proportionné ni à son importance, ni au travail qu'il suppose. C'est pourquoi nous nous faisons un devoir d'en faire ici l'annonce.

Le défaut de temps et d'espace nous empêche d'indiquer une partie importante des travaux de la Classe, celle des rapports qui lui ont été faits sur les Mémoires ou les inventions qne les auteurs ont soumis à son jugement. Nous aurions pu en citer au moins trente pour la partie mathématique; la partie physique en présenteroit un nombre encore plus considérable. Mais nous ne pouvons nous dispenser de citer les travaux les plus rémarquables des correspondans de la Classe. M. *Vidal*, astronome à Mirepoix, nous a communiqué des observations de Mercure, des occultations d'étoiles et des éclipses de satellites. M. *de Flauguergues*, à qui nous devons les premières observations de la belle comète de cette année, nous a fait part aussi d'une longue suite d'observations du même genre, et nous devons, à cet astronome infatigable,

la justice de dire, que nul ne sait mieux profiter, pour l'avantage de la science, des moyens qui sont à sa disposition, et du beau climat qui lui facilite des observations trop souvent impossibles dans une contrée plus septentrionale.

PALÆOGRAPHIE.

MÉMOIRE *sur les Manuscrits d'Herculanum*; *par* M. MORGENSTERN.

M. Morgenstern, professeur à l'Université de Dorpat, a adressé à la Société royale des sciences de Goettingue un Mémoire sur les Manuscrits d'Herculanum, qui est tiré de la savante relation qu'il doit publier de son voyage en Italie. Ce Mémoire contient des détails curieux et peu connus que nos lecteurs n'apprendront pas sans intérêt.

« Les rouleaux de papyrus, dit M. Mor-
« genstern, que l'on a découverts le 3 no-
« vembre 1753, sont placés dans des armoires
« vitrées et dans le même salon où l'on est
« occupé à les dérouler. Chacun des rayons
« sur lesquels ils sont rangés porte un nu-
« méro en bronze. Ces rouleaux, à demi-brû-
« lés, ressemblent à des carottes de tabac.
« Je vis un homme qui procédoit à leur
« déroulement. Il étoit assis devant l'ingé-
« nieuse machine inventée par le Père An-
« tonio Piaggio, et dont Winckelmann a
« donné la description. On la trouve aussi
« décrite exactement, et représentée dans le

« Voyage de Bartel. Lorsqu'on approche « de ces antiques manuscrits, on retient « presque sans le vouloir son haleine, de « peur d'en faire disparoître quelques par- « celles. Je m'aperçus combien la manipu- « lation qu'exige leur déroulement avoit « d'inconvéniens et de difficultés (1).

« A mesure que le rouleau se développe, « un dessinateur en retrace fidèlement cha- « que ligne; un savant corrige ce travail, et « le traduit sur le champ en latin, et on « grave sur cuivre tout ce qu'on a pu lire. « Lorsque je visitai l'établissement, on étoit « occupé à figurer de nouveaux fragmens de « Philodème : c'est le célèbre philologue « *Carlo* Rossini, évêque de Pouzolles, qui « est chargé de les expliquer, de les com- « menter et de les publier. Voici les mots qu'on « cherchoit aussi à déchiffrer : Πολυστρατου « περι αλογου παραφρονησεως οἱ δ' ἐπιγραφουσι « προς τους αλογως καταθρασυνομενους των « εν τοις πολλοις δοξαζομενων.

« L'ancien gouvernement a fait beaucoup, « mais trop peu encore, pour la recherche « des Manuscrits d'Herculanum, et M. Heinse

(1) Ces difficultés sont bien expliquées dans la Correspondance de MM. Heinse, Gleim et Jean de Müller. T. II, p. 468.

« a eu raison de dire qu'il est malheureux « que cette découverte n'ait pas été faite du « temps des Robert, des Cosme ou des Lau- « rent de Médicis. Quelles récompenses, en « effet, ces illustres protecteurs des lettres « n'auroient-ils pas décernées à un Polizione, « à un Ficine, à un Lasçarisse, pour de si « glorieux travaux, et quelles jouissances « n'auroient pas éprouvées ces savans hellé- « nistes en y coopérant!

« On m'assura que le même Salon renfer- « moit près de dix-sept cents manuscrits, et « que trois cents environ étoient déja dérou- « lés. Cette dernière assertion est difficile à « croire, à moins qu'on ne veuille com- « prendre dans le nombre des Manuscrits « déroulés ceux sur lesquels on a fait quel- « ques essais. La plupart de ces ouvrages « sont sans noms d'auteurs. Les seuls écri- « vains qu'ils ayent fait connoître jusqu'à « présent sont Démétrius, Epicure, Philo- « dème et Polystrate, un des disciples d'Epi- « cure, que Diogène de Laerce (2) fait « succéder immédiatement à Hermachos ou « plutôt Hermarchos. C'est le même que « Valère Maxime (3) associe avec l'épicuréen

(2) L. 10, 25.

(3) L. 8, *Extern.* 17.

« Hippokleides; et il les cite comme deux « modèles d'amitié, également semblables « par leurs moeurs, leurs goûts, et même « par l'époque de leur naissance et de leur « mort.

« Outre le quatrième Livre de Philodème « sur la Musique, qui est connu, on voit « encore les deux premiers Livres de son « ouvrage sur la Rhétorique, sous ce titre: « *Φιλοδημου περι ρητορικης* A. B., et un au- « tre du même auteur : *περι κακιων καὶ των* « *αντικειμηνων αρετων.* Je n'entendis pas faire « mention du nom de *Kolotès*. On a mis « de côté l'ouvrage connu sous le nom de « *Φανιας*, que Piaggio avoit commencé à dé- « rouler en 1762, et qui, d'après l'opinion « de l'abbé Galiani, traite de la Botanique. « Il est à croire qu'il a disparu. Il seroit à « désirer qu'on pût savoir ce que conte- « noient les dix rouleaux dont on fit pré- « sent au prince de Galles.

« Les savans peuvent se féliciter des soins « que l'on prend pour hâter les résultats de « tous ces travaux. J'eus l'avantage de voir, « dans la dernière visite que je fis à l'établis- « sement, le célèbre directeur de la biblio- « théque, Juan Andrès, qui est originaire « de Valence, et l'évêque de Pouzolles dont

« j'ai parlé plus haut. Ils m'apprirent que « le second volume du texte des œuvres « d'Epicure, qui contient sa Physique, étoit « imprimé, et qu'il n'y manquoit plus que « la préface. On me fit espérer qu'il seroit « mis en vente avant l'impression du Com- « mentaire. M. Juan Andrès me fit voir « aussi chez lui le texte d'un poème latin, « le seul que l'on ait découvert jusqu'à pré- « sent. Il est imprimé sur quatre feuilles « grand in-folio oblong, avec cette indica- « tion : *Gio. Batt. Malesci dis. Bart. oratii* « *inc.* Le Manuscrit est figuré sur deux co- « lonnes, dont chacune est de 8 ou 9 lignes. « Les lettres onciales latines sont très-bien « formées et moins angulaires qu'elles ne le « sont ordinairement dans les inscriptions. « Les mots sont séparés par de simples points. « Ce fragment sera très-important pour la « Palæographie latine, puisque les manuscrits « qui nous restent en cette langue sont bien « postérieurs à l'époque de la ruine d'Her- « culanum. Il sera facile, à la vue de ces « Manuscrits, d'observer la différence de « l'écriture cursive et de celle qui étoit em- « ployée dans les inscriptions monumentales. « L'impression imite parfaitement l'original, « et les hachures indiquent exactement l'éten- « due et la forme des lacunes. Les passages

« encore existans, mais qui n'ont pu être
« déchiffrés, sont marqués au pointillé. Ces
« vers sont malheureusement si mutilés qu'il
« n'est guères possible d'en saisir clairement
« le sens. Le poème est en vers hexamètres,
« et traite de la guerre d'Alexandrie. Il y a
« évidemment une description de la mort
« de la reine Cléopâtre. Sur ces quatre feuilles,
« dont M. Andrès voulut bien me faire présent,
« il y a en tout soixante-un vers disposés sur
« huit colonnes, mais la plupart tronqués. Je
« pense au reste que ces feuilles ne sont pas
« les seules, et j'ai entendu parler d'un plus
« grand nombre de vers. Au second vers de
« la première colonne, on lit le nom de
« CESAR. Au troisième de la seconde co-
« lonne, PELVSIA et CÆSAR. Le huitième
« vers de la même colonne porte ces mots:
« VINDICAT. . . . MVLAM. ROMAM.
« COTE. . . . NDEM. Une main étrangère,
« qui est peut-être celle de M. Andrès lui-
« même, a écrit en marge de ce vers,
« sur mon exemplaire, ce passage de l'E-
« néide :

Tecta videns quæ nunc Romana potentia cælo
Æquavit (4).

(4) VIII. 99.

Col. III, 1, on lit:

AL.XANDRO v. 3. A.TIACOS (Actiacos).

Col. IV, v. 2.

PRAEBERETQVE. SVAE. SPECTACVLA.
TRISTIA. MORTIS
QVALIS. AD. INS.TANTIS. ACIES. CVN
ILLA. PA..NTVP
SIGNA. TVBAE. CLASSESQVE. SIMVL
TERRESTR.... ARMIS
EST. FACIES. EA. VISA. LOCI. CVNI
SAEVA. COIRENT
INSTRVMENTA. NECIS. . . . TO. CON
GESTA. PARATV
VND. QVE. SIC. ILLVC. . . . . MP. . . .
DEFORME. CO...VM
OMNE. VAGABATVR. LETI. GENVS.
OMNE. TIMORIS

Col. V, v. 2.

..VT. PEN. . . . . NT. . . . IS. CERVICI
BVS. ASPIDE. MOLLEM

v. 3.

.ABITV. . .N. SOMNVM. TRAHITVRQVE
LIBIDINE. MOR...

v. 4.

PEAC.... FLATV. BR.VIS. HVNC. SINE
MORSIBVS. AN....

v. 7.

IN. IAM. EPTANIMAM. PRESSIS. EF
FVNDERE. VENIS

v. 8.

... MERSISQVE. .... O. CLAVSERVNT
GVTTVRA. FAVCES

v. 9.

..AS. INTP. STRAGES. SOLIO. DESCEN
DIT. INTER

Col. VII, v. 3.

IIPEC. REGINA. GERIT. PROCVL.TIA
....A. VIDEBAT

v. 4.

ATROPOS. IN. RID. N... ...R. DIVER
SA. . . .

v. 5.

CONSILIA. INTE. ITV. QVAM. AM....
AMAN .. RENT

v. 6.

TER. FVERAT. REVOCATA. . . . . ES
CVM. PA..... ATVS

v. 7.

ET. PATRIAE. . . . OMI. ANTE. SVAE
CVM. MIL... CAESAR

v. 8.

EEN.. ALIXAN. I. C. ... EN... AD
M... EN.. VENIS

v. 9.

SIGNAQVE. CONSTITVIT. SIC. OMN...
RROR. IN. ARTVM

Col. VIII. —— VRBEM
OPSIDIONE. TAMEN. N. C. CORPORA
MOENIBVS. A . . . . NT
CASTRAQVE. PRO. MVRIS. ATQVE. AR-
MA. PEDESTRIA. PONVNT
HOS. INTER. COETVS. AL. SQE.. AD
BELLA. PARATVS
VTRAQVE. SOLLENNIS. ITERVM. RE-
VOCAVERAT. ORBES
CONSILIIS. NOX. APTA. DVCVM. LVX
APTIOR. ARMIS.

« Il s'agit évidemment de la guerre Alexan-
« drine : ces vers ont rapport au temps où
« Auguste arrive en Egypte. Antoine se donne
« la mort, et Cléopâtre, en prenant le même
« parti, s'arrache à la honte de l'esclavage.
« En consultant Plutarque et Dion, il n'est
« guères possible de suppléer au reste de
« l'action, dont ils ne rapportent que les
« principaux faits. Dans les premières co-
« lonnes, le Poète parle de l'arrivée d'Octave
« et de son armée. Il s'avance vers Alexan-
« drie, tandis que le gros de l'armée se dirige
« par l'Hippodrome. Antoine attaque la ca-
« valerie d'Octave avec succès, et fait avan-
« cer sa flotte. A la seconde charge, il est
« trahi, et sa flotte est dispersée. Ce fut le
« signal de sa perte. Il paroît que les vers
« suivans de la quatrième colonne y sont
« relatifs :

Qualis, ad instantis acies cum bella parantur,
Signa tubae classesque, simul terrestribus armis,
Est facies ea visa loci; cum saeva coirent
Instrumenta necis, multo congesta paratu,
Vndique; sic illuc deforme coactum
Omne vagabatur leti genus, omne timoris.

« Dans son désespoir, Antoine appelle
« Octave, pour le rendre témoin de sa fin

« déplorable. (*Ut*)—*praeberetque suae spec-*
« *tacula tristia mortis.*

« Suit la description du trouble et de la « confusion qui règnent parmi les courtisans « de la reine. Plusieurs se privent de la vie « de différentes manières.

Col. V,	v. 2.	*cervicibus aspide mollem*
	v. 3.	*labitur in somnum, trahiturque libidine mortis.*
	v. 4.	*flatu, brevis hunc sine morsibus anguis.*
	v. 7.	*animam pressis effundere venis.*
	v. 8.	*I.. mersisque... clauserunt guttura fauces.*
	v. 9.	*Has inter strages solio descendit...*

« Après une longue lacune, on voit dans « la septième colonne les tentatives que fait « Octave, par le message de Proculeïus, pour « engager Cléopâtre, qui s'est enfermée dans « un tombeau, à se rendre à discrétion.

Col. VII.	v. 3.	*Res regina gerit : Proculeii... videbat*
	v. 4.	*Atropos inridens.. diversa...*
	v. 5.	*Consilia interitus... amaret.*
	v. 6.	*Ter fuerat revocata ... es cum pa... atus*

v. 7. *Et patriae comitante suae : cum...*
Caesar
v. 8. —— v. 9. *Signaque constituit sic...*
in artum.

Col. VIII. —— *urbem ;*
Opsidione tamen nec corpora moenibus aptant,
Castraque pro muris atque arma pedestria ponunt.
Hos inter coetus aliosque ad bella paratus
Vtraque sollemnis iterum revocaverat orbes
Consiliis nox apta ducum, lux aptior armis.

« Octave entre dans Alexandrie. La ville, « à proprement dire, n'avoit pas été assié- « gée. Dans ces entrefaites, la nuit survient, « et le Poème ne nous instruit pas des der- « niers instans de Cléopâtre. »

M. Morgenstern donnera plus de développement à tous ces détails, lorsqu'il publiera son intéressante relation. Au reste, on aperçoit déja, dans les fragmens de ce poème, l'esprit dans lequel il a été composé. Le rhéteur s'y fait sentir, et on ne peut y méconnoître un contemporain ou un émule de Lucain et de Pétrone.

A ce Mémoire étoient jointes trois Lettres inédites de Jeanne Gray. M. Morgenstern les a découvertes dans la bibliothéque de Zurich. Elles sont adressées au célèbre théo-

logien Henri Büllinger, doyen de l'Eglise de Zurich, à l'occasion de l'ouvrage qu'il avoit publié sous ce titre : *De Perfectione Christianorum ad Henricum II Gal. Reg.* Ces Lettres sont pleines de sentiment, et tout y respire une douce piété. Le style en est vraiment classique. La date de la seconde Lettre est de l'an 1552, conséquemment de l'année qui précéda la chûte du trône de cette infortunée princesse.

ANTIQUITÉS.

Eclaircissemens géographiques et critiques sur la Voie romaine de Châlons-sur-Saône à Besançon, et sur la position de Ponte-Dubis *et* Crusinie; *par* Ch. Xav. Girault, *jurisconsulte, membre de plusieurs Sociétés savantes.*

S'il faut en croire l'historien de Poligny, on trouveroit depuis Châlons-sur-Saône à Dôle, villes distantes entre elles d'environ 14 lieues, douze voies romaines; la première partant au dessous de Salins, par Santans, Angerans, Goux, Villette, Crissey, où l'on traversoit le Doubs pour rentrer dans la voie qui passoit au dessous de Champvans. — La deuxième venant de Poligny, passant par Tournon, Seligney, Villers-Robert, Rahon, Port-Aubert, où l'on passoit le Doubs, Gevry ou Tavaux où l'on trouvoit la voie militaire de Châlons à Besançon. — La troisième sortant de Poligny, allant à Colonne, Fontenay, Fay, Longvy, Gastey, Port-de-Noire *(le petit Noire)*, où l'on passoit le Doubs pour se rendre à Seurre et Autun. — La quatrième, division de la précédente, depuis Port-de-Noire par Neublans et Lays pour aller

à Verdun et Châlons. — La cinquième tirant de Poligny à Saint-Lauthein, Toulouse, la Chaux-d'Évans, Seillieres, Bellevesvre, Terans, Pontoux et Verdun. — La sixième de Poligny à Saint-Lauthein, Passenans, Frontenay (1), Arlai, Pont-Létolet, où se traversoit la Braine, Saint-Germain-du-Bois, Avaite, les Pagnos et Châlons. — La septième partant de Louhans, passant par Mervans, Saint-Bonnet, Verdun, Port-Chauvor, où l'on passoit la Saône pour aller à Autun. — La huitième, enfourchement de la précédente, pour gagner Pontoux et Charnay, où l'on traversoit également la Saône pour se rendre à Autun. — La neuvième de communication entre Louhant et Châlons, sans indication des lieux de passage; mais probablement par Monteret, Saint-Etienne et Saint-Germain du Plain. — La dixième de Châlons à Damerey, Verdun où l'on passoit le Doubs, Mont, la Ville-Neuve, Beau-Chemin, Chemin, Tavaux ou Gevry, Dôle, Orchamps, Saint-Vit et Besançon. — La onzième, de Tavaux ou Gevry, allant à Molay, passant entre Saint-Aubin et Tichey, Montagny et Franxault, Toutenant et Pagny où l'on

(1) Ainsi deux routes pour aller de Poligny à Frontenay, l'une passant par Collonne et l'autre par Passenans; et à quoi bon?

traversoit la Saône, à travers les bois de Bagnot, etc.; enfin tombant à Villy, où elle coupoit la route d'Alise à Autun. — La douzième prenant de Gevry, tirant à Champvans, Billey, Brise, Flammerans et Pontailler où l'on passoit la Saône pour aller à Langres.

A ces routes, si nous ajoutons: celle gravée dans l'*Histoire des Séquanois*, de Dunod, et mentionnée p. 17 de cet ouvrage, allant de Besançon à Pontoux, passant par Oscelles, Senans, la Forêt de Chaux, Are, Vaudrey et Pontoux, cotoyant la rive gauche du Doubs; celle décrite par MM. Thomassin et Pazumot, tirant de Châlons à Demigny, Meursange, Villy, Argilly, Saint-Bernard, Savonges, la Colombière près de Dijon, Til-Chatel et Langres, nous aurons plus de routes qu'il n'y a de lieues.

Cette réflexion suffit pour nous empêcher de croire à l'existence de tant de chemins, quelles que soient les raisons qu'on en donne, et quelques inductions que puissent fournir les étymologies de certains noms de village. Les Romains pratiquoient sans doute de nombreuses communications entre les villes, nous en conviendrons avec Bergier (2), mais ils ne les prodiguoient pas à ce point. Ne doit-

(2) Page 110.

on pas en effet, trouver étrange, que Poligny ait eu une route particulière aboutissant à Crissey, une autre différente tombant à Tavaux, qui n'est qu'à une lieue et demie de Crissey, et toutes deux pour aller à Langres; une troisième tirant à Longvy, qui n'est qu'à deux petites lieues au dessous de Tavaux (3); une quatrième de Port-Noire à Pontoux; une cinquième de Port-Noire à Neublans; une sixième par Seillières et Bellevesvre, toutes trois pour gagner Verdun; et enfin, une septième par Frontenay et Arlay, pour aller à Châlons, où l'on pouvoit déja se rendre depuis Verdun. Il est incroyable aussi, que Louhant ait eu deux chemins entretenus, tous deux dirigés sur Autun, et que le Doubs ait eu sur chacune de ses rives, un chemin de communication entre Verdun et Besançon.

Sans entrer à ce sujet dans de longues discussions, nous ne nous occuperons maintenant que d'une seule de ces routes; c'est la voie militaire de Châlons à Besançon, passant par Pontoux, Tavaux et Orchamps, route qui est la plus naturelle, la plus solide qu'on

(3) Ainsi Tavaux se trouveroit sur une route, et en auroit encore une à une lieue au nord, et une à deux lieues au sud.

pût tirer entre ces deux villes, comme l'observe Chevalier (4), et la moins coupée par le passage des rivières.

Cette route n'étoit qu'une branche de la grande voie militaire de Lyon à l'Océan, l'une des quatre principales que le gendre d'Auguste fit ouvrir à travers les Gaules, partant de Lyon comme point central. On croit qu'elle est postérieure à ces grandes routes, et qu'elle peut avoir été construite sous le règne de Trajan; en effet, observe avec justesse, Chevalier (5), si on la considéroit comme route principale de Lyon au Rhin, il ne se trouveroit plus que trois routes sortant de Lyon, l'une desquelles se diviseroit au sortir de Châlons, en deux branches; l'une passant par Autun, Alise, Auxerre, Amiens et Boulogne; l'autre passant par Pontoux, *Crusinie*, Besançon, *Epomanduodurum* et Bâle: or, ne compter que trois routes, seroit contraire à ce qui est rapporté par Strabon.

« Lyon est situé au milieu du pays comme « une citadelle, soit à cause de la jonction « des fleuves *(Le Rhône et la Saône)*, soit « parce qu'il est également à portée de tous « les lieux qui l'environnent. Aussi Agrippa

(4) Tome 1, page 43.

(5) Page 24.

« a-t-il fait de cette ville le centre des divers
« chemins qu'il fit tracer, l'un par les Ceven-
« nes vers le pays des *Santones* et vers l'A-
« quitaine; un autre vers le Rhin; un troi-
« sième vers l'Océan, par le pays des *Bello-*
« *vaci* et des *Ambiani*, et un quatrième vers
« la Narbonnoise et la côte de Marseille (6). »

Il faut donc admettre, avec Guichenon (7) qui, lui-même en a reconnu les vestiges, que la route de Lyon au Rhin traversoit la Bresse et le Bugey entre la Saône et le Rhône, passant par Mont-Luel, Saint-Amour, Arbois, Besançon, Mandeure et Bâle; car, observe encore Chevalier, c'étoit dans la Gaule et pour la Gaule que ces routes étoient ouvertes et non pour l'Helvétie qui ne faisoit pas partie de la Gaule et avoit ses routes particulières; une bifurcation de la précédente, tracée par Guichenon, quittoit à Mont-Luel la route précitée, et passant par Belley, Genève, Lausanne et Soleure, se rendoit également à Bâle.

Posons d'abord en principe, avec d'Anville et l'abbé Belley, que la lieue gauloise, jusqu'à Lyon seulement (8), est de 1,133 toises de chacune 6 pieds, ou de 1,140 toi-

(6) Strabon, l. IV, ch. 6, à la fin.

(7) Page 13.

(8) Bergier, lib. 3, cap. 38.

ses (9); étendue qui correspond presque exactement à celle du mille d'Angleterre : la lieue française de 25 au degré (10), étant de 2,283 toises de six pieds; il faut donc deux lieues gauloises pour faire une lieue française de 25 au degré; la différence, qu'elle soit de 3 toises ou même de 17 sur une pareille longueur, est entièrement à négliger.

Trois historiens modernes de la Franche-Comté : Dunod (11), Normant (12), Chevalier (13), admettent entre Châlons-sur-Saône et Besançon, les stations suivantes :

Cabillone.	XIV.	
Ponte-Ternucio. . . .	XII.	Pontoux, suivant Dunod.
Dubris.	XIX.	Dôle, selon Normant.
Crusinie.	XV.	Crissey, selon D. Martin.
Vesuntine.	o.	

(9) *Lugdunum exordium Galliarum, exindè non millenis passibus sed* Leucis *itinera metiuntur.* Am. Marcell, lib. XV.

(10) Celle dont nous faisons ici usage.

(11) *Hist. des Séquanois*, t. 1, préface, p. xviij.

(12) *Dissertation sur l'antiquité de Dôle*, p. 17.

(13) *Mémoires historiques sur Poligny*, tome 1, page XLV.

Ils croyent pouvoir s'appuyer pour établir ces distances, de la carte de Peutinger; c'est cette carte sous les yeux, que nous allons examiner leurs assertions.

Prenons notre route depuis Lyon; la carte de Peutinger en marque ainsi les stations.

Point de départ : Lugduno.....		o. de Lyon à Belle-Ville (*Lunna*).
Lunna........	XVI.	
Masticone...	XIIII.	
Ternucio....	XII.	
Cabillone....	XII.	
Lieues gauloises.	LIV.	ou 26 lieues françaises,

ce qui est encore aujourd'hui la distance de Lyon à Châlons, et remarquons que *Ternucio* et ses distances de l'une à l'autre station y sont comptées et doivent s'y trouver comprises, pour que l'on puisse retrouver la distance réelle entre les villes de Lyon et de Châlons. La Carte Théodosienne continue ainsi cette route:

Point de départ : Cabillone...... o. de Châlons à *Ponte-Dubis*.

Ponte-Dubis.. XIIII. Navilly, selon d'Anville.
Crusinie......... XIX.
Vesontine...... XV.

Lieues gauloises. . . . . XLVIII. ou 24 lieues françaises,

ce qui est encore aujourd'hui la distance de Châlons, à Besançon. Dans ce calcul, *Ternucio* et ses distances ne sont pas portées et ne sauroient l'être sans excéder le nombre de lieues qui existent de l'une à l'autre de ces villes. Nous n'avons pas compté le point de départ, parce que nous avons compris le point d'arrivée, et cela revient au même; mais, pour démontrer que nous ne nous sommes pas trompés, récapitulons :

On part de Lyon.. . . . . o,
de Lyon à Belle-Ville. . . . XVI,
de Belle-Ville à Mâcon. . . . . XIV,
de Mâcon à Tournus. . . . . . XII,
de Tournus à Châlons. . . . XII,
de Châlons à Pontoux. . . . XIIII,
de Pontoux à Orchamps. . . XIX,
d'Orchamps à Besançon. . . XV, où l'on arrive.

Lieues gauloises. . . . . CII, ou 51 lieues françaises,

ce qui est encore aujourd'hui la distance de Lyon à Besançon, en passant par Châlons-sur-Saône et près de Verdun.

En comptant comme l'ont fait Dunod, Normant et Chevalier,

Cabillone............	XIIII.	
Ponte-Ternucio...	XII.	Verdun selon Chevalier.
Dubris...............	XIX.	Gevry, selon le même.
Crusinie...............	XV.	Saint-Vit, selon Dunod.
Vesontine............	o.	

on trouve, lieues gauloises.. LX, ou 30 lieues françaises,

ce qui excède la distance de Châlons à Besançon de six lieues; différence qui se trouve être exactement celle de la douzième lieue gauloise et de *Ternucio*, mal-à-propos comprise sur cette route. On a donc lieu de s'étonner que pareille erreur ait été commise par MM. Dunod et Chevalier qui, dans tant d'autres occasions, se sont montrés si judicieux. . .

Dans la carte de Peutinger, singulièrement resserrée, il n'y a pas eu assez de place sur la ligne figurative de la route de Lyon à Châlons, pour y inscrire le mot *Ternucio* ;

le graveur n'a pu placer ce mot que vers la ligne qui représente la route de Châlons à Besançon ; mais cette transposition étoit matérielle, la supputation seule suffisoit pour la rectifier ; d'ailleurs *Ternutium* a toujours été le nom de Tournus ; on le retrouve sur d'autres cartes, placé entre Mâcon et Châlons, villes desquelles Tournus est à peu près à une égale distance (14). Il étoit donc inutile que Chevalier se donnât tant de peine pour chercher dans le mot *Ternucio* une étymologie qui pût être appliquée à Pontoux, et en tirer les racines *nuxio, nuxium* Noûes, lieu bas et aquatique ; il ne falloit qu'ouvrir le compas pour se désabuser.

On sait que l'original de la carte trouvée dans le cabinet de Peutinger, étoit en parchemin d'un pied de hauteur, sur plus de vingt-deux de largeur, et fut réduite par le graveur environ aux deux tiers, de sorte que la carte actuelle n'est que les sept douzièmes de la carte originale ; ce qui fait qu'en quelques endroits, il y a de la difficulté à distinguer les routes, et à reconnoître à laquelle il faut rapporter certains chiffres (15).

(14) A Colonne, hameau de la paroisse de Gigny, étoit placée une colonne milliaire, sur la voie romaine de Tournus à Châlons, laquelle a donné le nom à ce petit village. Courtép., t. 5, p. 131.

(15) M. Freret a donné l'Histoire de la décou-

Si les auteurs que je combats n'ont pu connoître ces détails donnés par Freret, et imprimés postérieurement à leurs ouvrages, ils n'ont pu ignorer ce que dit Bergier (16). « Quant à la Carte de Peutinger, ce qui a « fait que celui même dont elle porte le nom « ne l'a pas publiée ni mise en lumière de « son temps, c'est la multitude de fautes « qui se trouvent ès noms de villes, gîtes « et postes, n'y ayant à peine de dix noms « l'un, qui soit nettement et correctement « écrit en laditte table. » Ce passage seul auroit dû les tenir en garde, et les porter à ne pas adopter, sans un sérieux examen, la leçon fautive de *Ponte-Ternucio*, mots qui n'ont jamais dû être joints ensemble, et celle de *Dubris* seul, qui est le nom d'une rivière, et ne doit pas être séparé de celui du pont sur lequel on la traverse. Avec un peu d'attention et quelque connoissance des lieux, ils auroient vu que *Ternucio* est le nom d'une station, et *Ponte-Dubis* celui d'une autre; que le mot *Ponte*, gravé au dessus du mot *Ternucio*, ne doit pas s'y rapporter,

verte de cette carte, et de quelle manière elle nous est parvenue; ces renseignemens sont aussi curieux que précieux pour les amateurs de l'antiquité.

(16) *Hist. des Gr. Chem. de l'Emp.*, lib. 3, chap. 9, p. 356.

et que s'il y a une distance, même assez grande, entre les mots *Ponte* et *Dubis*, c'est par rapport à la rivière de Saône, qui est gravée en serpentant entre ces deux mots; ils auroient naturellement rapporté le mot *Ponte* à celui de *Dubis*, et ne seroient pas tombés dans l'erreur plus gravé de créer sur cette route une station de plus qui n'a jamais existé; de lui fabriquer un nom, et de forcer les distances qui n'ont jamais cessé d'être les mêmes entre les villes de Châlons et Besançon. Il n'y avoit donc réellement que deux stations entre ces deux villes : essayons de les reconnoître et d'en assigner la position.

La Carte Théodosienne marque la première à 15 lieues gauloises de Châlons : le lieu qui se rencontre à cette distance est le village de *Pontoux*, *Ponte-Doubs*, *Ponte-Dubis*, à sept lieues françaises de Châlons-sur-Saône.

Déterminons cette distance depuis Besançon :

La même Carte marque depuis Besançon à la première station, 15 lieues gauloises; de la première station à la seconde, 19 lieues gauloises; total 34 lieues gauloises, ou 17 lieues françaises, en mesurant avec le compas, sur une carte de Bourgogne, on arrive également sur le village de *Pontoux*. *Pontoux* est donc un point invariable tel que Châlons et Besançon; c'est le véritable *Ponte-Dubis*, et tous les antiquaires en conviennent.

De Pontoux où l'on traversoit la rivière du Doubs, la route dont nous parlons, passoit par Mont et la Ville-Neuve-les-Seurre, près de l'ancien *Dittatium* (17), Pourlans, Annoire, Beauchemin, Chemin, Champs divers et Tavaux. On voit dans presque tous ces lieux, dit Dunod, des vestiges de cet ancien chemin, et c'est une chose digne d'attention, remarque Chevalier, de rencontrer dans les dénominations de ces villages des locutions qui indiquent une grande route, tels sont Pourlans, *Vouria Lata* le P mit pour le V, lettre de même organe; Beauchemin, Chemin, Tavaux *Lata Vua* pour *Via*, lieu qui est une des dépendances de Gevry. Cette route est encore aujourd'hui jusqu'à Pourlans seulement, celle de Dôle à Seurre.

Nous nous arrêterons à Tavaux, pour y remarquer le point d'intersection de plusieurs voies romaines; 1.° Celle de Châlons à Besançon dont nous nous occupons; 2.° celle de Langres à Poligny, par Fontaine française, Pontailler (18), Flammerans, Brize, les Bois d'Auxonne, Billey, Champvans,

(17) Voyez notre Dissertation à ce sujet, *Magasin Encyclopédique*, année 1811, t. II, p. 107.

(18) Nous avons prouvé, dans une Dissertation insérée N.° XI des *Mémoires de l'Académie Celtique*, qu'à *Amagetobria*, aujourd'hui Pontailler-sur-Saône, venoient se croiser deux voies romaines.

l'Abbaye Damparis et *Tavaux;* de là, elle passoit par Molay, Port-Aubert, Rahon, Villers-Robert, Seligney, Tournont, et arrivoit à Poligny; 3.° celle d'Autun à Besançon par Sully, Bussi-la-Colonne, Monceau, Bonze, Villy (19), l'ancien *Vi-Dubia* près duquel étoit, comme l'a démontré très-savamment M. Pazumot, dans une dissertation particulière, le *Flexus viæ è quo retorsum* dont parle Eumène (20); de Villy, cette route reconnue par plusieurs antiquaires, se trouve ponctuée dans la grande Carte de Bourgogne, et passe à travers les bois de Mont-Main et de Bagnot, Glanon où l'on traversoit la Saône, entre la Bruyère et Chamblanc, Montagny et Franxault, Saint-Aubin et *Tavaux*. Ce point très-remarquable est sans doute ce qui aura engagé D. Martin à y placer l'ancien *Crusinie*. C'est de la position de ce lieu dont nous allons nous occuper.

Entre *Ponte-Dubis* et *Vesontine*, la table de Peutinger nomme *Crusinie*, et en marque la distance à 15 lieues gauloises de Besançon,

(19) Dans tous ces lieux, dit COURTÉP., t. 2, pag. 558, on trouve des médailles romaines, par *boisseaux*. L'expression est un peu hyperbolique, mais au moins y a-t-il profusion.

(20) Voyez ma Traduction de la Harangue d'Eumène, *pro grat. actione*, aux Archives de l'Académie Celtique, et les notes à la suite.

et à 19 lieues gauloises de Pontoux. En ouvrant le compas sur une carte de Bourgogne, à 19 lieues gauloises de Pontoux, ou neuf lieues et demie de 25 au degré, on arrive au dessus de Rochefort sur le Doubs. A 15 lieues gauloises ou 7 lieues et demie de France, depuis Besançon, on tombe un peu au dessous d'Orchamps. Entre Rochefort et Orchamps, il y a une distance d'environ une lieue et demie, mais de Châlons à Crusinie comme de Crusinie à Besançon, ces routes peuvent avoir eu des détours, des sinuosités qu'on ne peut ni deviner, ni mesurer au compas.

D'Anville (21) place *Crusinie* sur la rive gauche du Doubs, à 34 lieues gauloises de Châlons: en mesurant au compas, on trouve Orchamps. Il place *Crusinie* à 20 lieues gauloises de Besançon, et à cette distance on trouveroit Rochefort; mais si d'Anville n'avoit placé cette station qu'à 15 lieues gauloises de Besançon, ainsi que le porte la Carte Théodosienne, on se seroit arrêté à Orchamps.

D. Bouquet (22) place cette station, sans la désigner, à 16 lieues gauloises de Besançon; c'est l'assigner près d'Orchamps : il la place à 30 lieues gauloises de Châlons, à cette distance on ne tombe qu'à Rochefort; mais si

(21) *Cartes pour servir à l'Histoire Romaine.*

(22) *Carte du Recueil des Historiens de France.*

l'on ajoute les 4 lieues gauloises données par d'Anville, qui porte à 34 lieues la distance entre *Cabillone* et *Crusinie*, on sera reporté jusqu'à Orchamps.

Ainsi ces deux savans antiquaires se concilient et se rectifient mutuellement. Peutinger et D. Bouquet partant de Besançon, comme d'Anville partant de Châlons-sur-Saône, assignent *Crusinie* à Orchamps.

Il est donc prouvé, le compas à la main, qu'Orchamps est l'ancien *Crusinie*, et que cette station n'est pas plus *Crissey* près de Dôle, que *Crissey* près de Châlons (23), comme l'ont dit d'Anville et D. Martin, par analogie étymologique du nom, car les distances seroient loin de concorder : et, en effet, si l'on mesure 33 ou 34 lieues gauloises depuis Châlons, on passe *Crissey* de sept lieues, et l'on est conduit jusqu'à *Orchamps ;* de même si depuis Besançon on compte 15 lieues gauloises, on est contraint de s'arrêter à *Orchamps* sept lieues avant *Crissey*.

Orchamps est donc sur l'emplacement de l'ancien *Crusinie*. Chevalier a été de cette opinion, et il a cherché à l'étayer d'inductions étymologiques. « Ce nom, dit-il, paroît

(23) Quoiqu'une voie romaine, dit COURTÉP., t. 5, p. 110 et 127, passât dans ce dernier Crissey, et qu'on y trouvât des laraires.

« composé de *Crus* et de *nei*, *Curtis nova* ;
« dans celui d'Orchamps, on remarque encore des traits *(sub corte campus)* qui « rappellent le *Crusinie* de Peutinger. Le C « initial supprimé, comme cela arrivoit assez fréquemment (24), il restera *orte campus*. » Mais comment cet auteur judicieux a-t-il pu se livrer à des inductions aussi forcées, lorsque les mots *auræ*, *sub aurâ Campus*, champs exposés à un air vif, et Orchamps est situé sur un plateau très-élevé; lorsque ceux d'*auri Campus*, champ près duquel se trouve l'or, et le Doubs roule des paillettes d'or, dont la recherche étoit un des droits amodiés au seizième siécle par les seigneurs riverains (25), présentoient des étymologies qui auroient semblé beaucoup plus naturelles et plus raisonnables (26).

Au surplus, il n'est besoin d'aucune étymologie pour reconnoître Crusinie dans Orchamps. Là, dit le savant M. de Caylus (27), existoit une castramétation romaine considérable, entourée de retranchemens qui se re-

(24) Bullet, t. 1, p. 32.

(25) On rapporte que M. Froissard de Broissia, seigneur de Neublanes, en 1740, portoit au doigt une bague d'or, faite des paillettes tirées du Doubs. Courtép., t. 5, p. 299.

(26) Dunod, *Hist. Séq.*, p. 114.

(27) *Antiq.*, t. 5, p. 302.

marquent encore, et n'ayant pas moins de 44 arpens d'étendue, assis sur des rochers au bas desquels serpente le Doubs. Cette castramétation dont parle M. de Caylus, et dont il donne la gravure pl. CVIII, étoit traversée par une voie romaine.

Nous croyons avoir démontré que c'est à *Orchamps* qu'il faut rapporter la position de l'ancien *Crusinie ;* en conséquence, nous croyons que les stations de la route de Châlons-sur-Saône à Besançon, doivent être assignées aux lieux suivans :

Cabillone.......	o.....	Châlons-sur-Saône.
Ponte-Dubis...	XIIII.....	Pontoux.
Crusinie........	XVIIII.....	Orchamps.
Vesontine......	XV.....	Besançon.

C'étoit le but de ce Mémoire.

Frappé des erreurs où étoient tombés, au sujet de la position de ces lieux, deux des meilleurs historiens de la Franche-Comté, nous avons cru devoir les rectifier; parce que, plus les ouvrages que nous combattons ont de mérite, plus il importe d'en relever les fautes que la seule réputation des auteurs pourroit faire prendre pour des vérités.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

RUSSIE.

M. *Neumann*, ci-devant professeur de droit à l'Université de Kasan, a été nommé à celle de Dorpat, pour y occuper une chaire semblable. Il a commencé des leçons sur le Droit russe, les premières qui aient été faites en ce genre.

— M. *Morgenstern*, professeur à Dorpat, a fait imprimer sous le titre d'*Auszüge aus den Tagebüchern und Papieren eines Reisenden*, (Extraits du journal et des papiers d'un voyageur), la première partie du voyage qu'il a fait en Italie en 1809. Le premier cahier, composé de six feuilles, contient la relation de son séjour à Naples; le second celle de son séjour à Florence. Trois cahiers, chacun à peu près de dix feuilles, formeront le premier volume. Le second sera consacré en grande partie à son séjour à Rome. Il publiera par souscription la partie descriptive de son voyage.

— Jusqu'à présent, il n'y avoit point eu d'écoles publiques dans toute l'étendue du gouvernement du Caucase. Les négocians des principales villes de cette province se sont réunis pour faire les fonds

nécessaires pour y organiser l'instruction publique. M. Jules *Klaproth*, qui vient de voyager dans le Caucase, pense que ce n'est qu'avec des mesures militaires qu'on parviendra à empêcher les habitans de se livrer au brigandage. Les distinctions honorifiques qu'on leur accorde ne contribuent qu'à leur donner de l'arrogance.

— M. *Adelung*, conseiller collégial à Pawlowsk, a publié depuis peu un ouvrage qui a pour titre : *Rapport entre la langue samscrite et la langue russe.* Cet ouvrage a été adressé à l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

— Le sculpteur *Martos* a exécuté en marbre de Carare un groupe destiné pour le monument qu'on a érigé, dans les jardins de Pawlowsk, à la mémoire de la grande-duchesse Alexandra. Le Génie, qui envisage avec douleur la jeune princesse, prête à abandonner la terre, et qui élève vers le Ciel des regards assurés, rappelle le Génie du tombeau admirable du Pape Rezzonico, exécuté par Canova. Le même artiste russe a déjà fait en gypse le modèle d'un superbe bas-relief qui est destiné pour l'église de Kasan.

— M. *Duval*, bijoutier de la Cour, possède la statue antique d'un Faune qui appartenoit autrefois au sculpteur suédois *Sergell.* C'est sans contredit un des plus beaux ouvrages de sculpture grecque que l'on ait à Saint-Pétersbourg. M. Duval possède outre cela une très-belle collection de tableaux, quelques antiques et un bas-relief précieux des beaux temps de la Grèce.

Danemarck.

S. M. a voulu favoriser la publication de l'ouvrage que la Commission royale des antiquités fait imprimer chaque trimestre, sous le titre d'*Annales d'Antiquité*, en suppléant de ses fonds, ce qu'exige l'impression de ce recueil, en sus de ce qu'il rapporte. Plusieurs monumens, chargés d'inscriptions runiques, ont été transportés à Copenhague; d'autres ont été préservés de la destruction qui les menaçoit. S. M. a encore fait don au Muséum de la collection qui appartenoit autrefois au conseiller intime Hoegh Guldberg.

— Dans l'espoir que l'Université norvégienne seroit établie soit à Konsberg, soit à Drontheim, M. *Carsten Anker*, propriétaire des forges d'Eldsvold en Norvège, s'est obligé d'y contribuer en payant annuellement, sa vie durant, la somme de 1600 rixdalers courant. Il promet encore de léguer au même but, par son testament, un fonds permanent produisant 2000 rixdalers d'intérêt par an, et de laisser en outre à la susdite Université sa bibliothéque, ses manuscrits, son cabinet de minéralogie et d'insectes, sa grande collection d'estampes et une trentaine de cartes dessinées, et concernant pour la plupart la topographie du royaume de Norvège.

— M. le professeur *Müller* a publié un intéressant Mémoire sur l'authenticité et l'antiquité du Système de Mythologie et de Morale attribué à Odin.

— M. *Rask* a publié une savante Grammaire

de la langue islandaise, qui étoit au neuvième siécle la langue généralement parlée dans toute la Scandinavie. Il y démontre que cette langue ne descend pas du saxon, comme prétend M. Adelung, mais qu'elle forme une branche distincte de la famille des langues gothique et teutonique.

Varsovie.

La Société royale des amis des sciences de Varsovie a tenu, au mois de janvier dernier, sa séance publique. Après le rapport des travaux de l'année, le président a fait connoître que la bibliothéque de la Société qui est à peu près de 8000 volumes, étant parfaitement en ordre, elle seroit ouverte au public trois fois par semaine. Parmi les lectures faites dans cette séance, on doit remarquer celle que M. *Niemcewiez*, secrétaire du sénat, a donnée de la préface d'un recueil de poésies nationales. Ce littérateur estimable a depuis plusieurs années publié quelques chansons dont le sujet est tiré de l'histoire du pays. Ce recueil a été tellement accueilli que la Société l'a prié d'en soigner une édition pour être introduite dans les écoles publiques. Ces chansons retracent à la jeunesse polonaise des actes de dévouement et les vertus qui ont distingué les souverains et les grands-hommes du pays, et qui doivent leur servir d'exemple. L'impression de l'ouvrage est terminée, et le comte *Chodkiewicz* en a fait paroître une édition de luxe avec la musique de chaque chant.

Prusse.

M. de *Schoen*, président de la régence de la Lithuanie, a obtenu l'autorisation du roi de Prusse pour former à Gumbinnen une bibliothéque publique destinée à répandre le goût des lettres dans cette province. Le roi a accordé à cet effet une somme annuelle de 1500 écus, et on a déja rassemblé un assez grand nombre des meilleurs ouvrages dans tous les genres de sciences. En même temps on a formé le plan d'une Société littéraire pour l'avancement des lettres et des arts en Lithuanie.

—M. *Schneider*, aujourd'hui professeur à Breslau, a publié la Zoologie d'Aristote enrichie d'un excellent commentaire. Il a dédié cet ouvrage à M. Cuvier, secrétaire perpétuel de la Classe des sciences physiques de l'Institut.

— MM. *Herndorf* et *Boeck*, professeurs de Berlin, travaillent, sous la direction de M. *Wolf*, à une nouvelle édition de Platon, et sont actuellement occupés à collationner les manuscrits des œuvres de ce philosophe. On doit déja à M. Wolf un excellent commentaire du Phaedon de Platon.

— M. *Schaeffer* a fait imprimer, avec une rare élégance, plusieurs ouvrages en prose et en vers des anciens. Ceux qui ont déja paru sont : L'Odyssée, les tragédies d'Euripide, et Xénophon.

Autriche.

Les directeurs et conservateurs du Musée national de Hongrie à Pesth, MM. *Miller* et *Horvath*,

publieront sous peu un ouvrage intitulé : *Acta Musei nationalis.* Ils feront connoître dans ce recueil le résultat du voyage littéraire de M. de *Kavàchich* fait en 1810. Ce savant avoit été chargé, par le Palatin, de recueillir et de faire tirer des archives différens manuscrits et pièces originales, ainsi que de l'achat d'antiquités.

— M. François *Sartori*, connu par ses voyages en Autriche, et par les *Annales de la Littérature autrichienne*, se propose de publier une *Autriche littéraire.* Cet ouvrage embrassera tout l'Empire d'Autriche, tel qu'il étoit en l'an 1700, à l'exception des Pays-Bas et des possessions en Italie. Il comprendra tous les auteurs qui, à dater de 1700, ont vécu dans l'Autriche sur l'Ems, l'Autriche antérieure, le Tyrol, la Styrie, la Corinthie, la Carniole, la Littorale, la Hongrie, la Croatie, l'Esclavonie, la Transylvanie, la Bohême, la Moravie, la Silésie et la Gallicie occidentale, ou qui sont nés dans ces pays depuis l'an 1700, et les auteurs nés en pays étrangers qui ont passé la majeure partie de leur vie en Autriche ou au service de cette puissance.

— M. *Schwartner* vient de publier à Vienne les deuxième et troisième volumes de sa *Statistique de la Hongrie.* Ces deux volumes terminent l'ouvrage.

Royaume de Bavière.

S. M. le Roi de Bavière vient d'augmenter encore de trois cents tableaux la collection que la ville d'Augsbourg avoit reçue, il y a un an, de Munich.

Cette galerie est maintenant composée d'environ mille tableaux, tous des meilleurs maîtres. Ils sont placés provisoirement dans la salle dite *la salle d'or* et dans quatre pièces contigues de l'hôtel-de-ville. Cette galerie est ouverte tous les jours aux étrangers, aux amateurs des arts et aux artistes.

— L'Académie royale des sciences de Munich a tenu sa séance publique le 21 décembre dernier. Après le rapport des travaux académiques de la dernière année, lu par le Secrétaire perpétuel, M. le Directeur *Strebel* a lu des notices historiques sur les Comtes Palatins du Rhin, souche de la maison de Bavière, depuis le Comte Charles, jusqu'au Duc Frédéric, père du Roi régnant. Un éloge du baron de Spittler, membre correspondant de cette Académie, connu par ses travaux historiques, et mort avec le titre de Ministre d'Etat du Roi de Wirtemberg, a été ensuite prononcé par M. le conseiller de finance *Rothe.*

M. le professeur *Thiersu* a ensuite fait part d'un Mémoire sur les poèmes attribués à Hésiode, sur leur origine et leur ressemblance avec les poésies attribuées à Homère. L'auteur ne pense pas qu'Hésiode ait été l'imitateur d'Homère. Il repousse aussi l'opinion contraire selon laquelle Homère auroit imité Hésiode. Selon lui, les poèmes attribués à Hésiode sont les restes d'une école poétique qui auroit existé dans l'Attique, l'Achaïe et la Béotie, avant les guerres causées par la migration des tribus doriques; l'épopée grecque auroit reçu ses formes rhythmiques et poétiques dans cette école, dont l'école ionienne auroit été un démembrement. On expliqueroit, par cette hypothèse, comment les poètes de la Béotie

et de l'Ionie ont pu, à une époque bien postérieure, écrire des ouvrages dans le même genre, sans seulement avoir connoissance les uns des autres. Ce savant Mémoire indique un nouveau point de vue pour les discussions sur l'origine des poésies d'Homère.

Royaume de Wirtemberg.

S. M. le Roi de Wirtemberg, voulant contribuer au perfectionnement des beaux-arts dans ses Etats, et désirant qu'il se répande parmi les hommes livrés aux arts et métiers une salutaire émulation, et que dans toutes ses branches d'industrie, le talent trouve des encouragemens et des récompenses, a résolu qu'il sera fait une exposition annuelle dans une partie des appartemens du vieux château, qui durera depuis le premier mai jusqu'au premier juin, et à laquelle tous les artistes et artisans du royaume pourront exposer à la vue du public toutes celles de leurs productions qui se distingueront par un mérite supérieur, ou par la nouveauté de l'idée. S. M. le Roi y fera également exposer tous les ouvrages, que les sujets du royaume auront exécutés pour le compte du gouvernement, et qui se trouveront dans les autres appartemens du château.

Suisse.

On va reprendre à Zurich la publication des *Tabulæ phitographicæ* qui avoit été longtemps interrompue. M. le docteur *Suter* s'occupe dans ce moment d'une *Flora helvetica*.

— Le cabinet d'histoire naturelle de feu le docteur *Amman* doit être vendu à Schaffouse. On croit que le gouvernement est disposé à en faire l'achat; et cette acquisition, jointe à celle de la bibliothéque du célèbre Müller, donneroit à la ville de Schaffouse de nouveaux titres pour exciter la curiosité des voyageurs.

EMPIRE FRANÇAIS.

L'Académie du Gard avoit proposé, en 1809 pour 1811, un Mémoire « sur les grandes foires, considé« rées dans leurs rapports avec la prospérité publique. » Aucun des ouvrages qu'elle a reçus sur ce sujet ne lui a paru digne d'être distingué. L'Académie a proposé, pour la seconde fois en 1809 pour 1811, « l'Eloge de M. de Servan. » Mais aucun des éloges qui lui ont été adressés ne lui a paru mériter le prix. Elle a cru néanmoins devoir mentionner honorablement l'éloge enregistré sous le numéro 4, et portant pour devise : *Sine philosophia non posse effici quem quærimus eloquentem.* Cet ouvrage n'est pas proprement un éloge académique : on y chercheroit en vain ces grands mouvemens oratoires, que le sujet sembloit commander; et les divers objets qu'il présente à l'attention des lecteurs ne s'y trouvent pas groupés de la manière la plus avantageuse; mais c'est une notice historique écrite avec esprit, sagesse, intérêt et correction, et c'est à ce titre seulement qu'il mérite d'être distingué. Par diverses considérations qu'il seroit superflu de développer ici, l'Académie s'est déterminée à retirer ce sujet du concours.

L'Académie a aussi proposé, en 1809 pour 1811, la question suivante : « Déterminer, d'une manière « plus précise qu'on ne l'a fait jusqu'ici, et par une « suite d'expériences nouvelles, les diverses lois aux- « quelles le phénomène de la diffraction de la lu- « mière est assujetti. » Deux Mémoires seulement lui sont parvenus sur cette question.

Le Mémoire N.° 2, portant pour devise : .... *Lumen cœlo, lucique calores*, est loin sans doute d'être complet ; mais il est l'ouvrage d'un physicien instruit, exercé et bon observateur, et il présente la description de quelques expériences fort curieuses. L'auteur, qui donne à la réfraction et à la diffraction une origine commune, ayant remarqué que par l'effet de la diffraction, on pouvoit obtenir des images doubles des objets, s'est cru fondé à en tirer cette induction, savoir : que presque tous les corps de la nature doivent jouir du double pouvoir réfringent ; ce qui en effet a été vérifié postérieurement par des expériences directes. L'Académie a cru devoir décerner à ce Mémoire une mention très-distinguée.

Le Mémoire N.° 10 porte pour devise ces deux vers de Lucrèce :

> *Non radii solis neque lucida tela diei*
> *Sufficiant ; sed naturæ species ratioque.*

Ce Mémoire, très-étendu et très-important, et qui laisse bien peu à désirer, a été unanimement jugé digne du prix. L'ouverture du bulletin cacheté qui l'accompagnoit, a indiqué pour son auteur M. Honoré *Flaugergues*, correspondant de la première Classe de l'Institut, et astronome à Viviers.

L'Académie se propose de publier une analyse étendue de ce Mémoire dans le volume de ses travaux pour 1811.

L'Académie propose de nouveau, pour le sujet de l'un des prix de 1813, un Mémoire « sur les « grandes foires. » Elle désire que les concurrens examinent avec soin le plus ou le moins d'utilité des foires, sous les divers rapports de l'état de la civilisation, de celui du crédit public, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, de la nature des objets exposés en vente dans ces sortes de rendez-vous des nations, etc.; et qu'au lieu de se borner à dire ou même à prouver que les foires sont plus ou moins utiles, suivant telles ou telles circonstances, ils s'attachent à bien rechercher et à bien décrire l'espèce d'influence qu'elles exercent sur la prospérité publique.

L'Académie propose en outre, pour le sujet d'un prix de poésie qu'elle décernera en 1813, « l'Invention de l'Imprimerie. » Le genre du poème est laissé au choix des concurrens. L'Académie désire seulement qu'il n'ait pas moins de deux cents vers ni plus de quatre cents.

Les ouvrages des concurrens devront être adressés francs de port, avant la fin de décembre 1812, à M. *Trélis*, secrétaire perpétuel de l'Académie à Nismes. Chacun de ces ouvrages doit porter en tête une devise, et doit être accompagné d'un bulletin cacheté portant extérieurement la même devise, et intérieurement le nom et l'adresse de l'auteur.

Les bulletins joints aux ouvrages jugés dignes des prix, seront seuls ouverts; mais tous les autres ouvrages envoyés au concours demeureront dans les archives de l'Académie, où leurs auteurs auront seu-

lement la faculté d'en faire prendre des copies. Chacun des auteurs couronnés recevra de l'Académie une médaille d'or du poids de cent grammes.

— L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon a nommé pour son président M. *Amanton*, conseiller de préfecture du département de la Côte-d'Or, qui a enrichi le *Magasin Encyclopédique* de plusieurs articles intéressans. Cette présidence est renouvellée tous les deux ans.

PARIS.

La Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut vient de nommer, à deux places de correspondans, M. *de Hammer*, conseiller de cour de S. M. l'Empereur d'Autriche ; et M. *Artaud*, antiquaire de la ville de Lyon, et directeur du conservatoire des arts de la même ville.

— La Classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut impérial de France a tenu le 6 de ce mois sa séance publique, sous la présidence de M. le comte de Lacépède. Voici quel a été l'ordre des lectures : 1. Proclamation des prix et annonce des sujets de prix proposés pour l'année 1814. 2. Éloge historique de M. Cavendish, par M. le chevalier Cuvier, secrétaire perpétuel. 3. Éloge historique de M. le comte de Fleurieu, par M. le chevalier Delambre, secrétaire perpétuel. 4. De l'Influence des Sciences sur les Préjugés populaires, par M. Biot. 5. Éloge historique de M. Désessartz, par M. le chevalier Cuvier.

La Classe des Sciences avoit proposé en 1810,

pour sujet du prix de mathématiques qu'elle devoit distribuer cette année, la question suivante : « Donner « la théorie mathématique des lois de la propagation « de la chaleur, et comparer le résultat de cette « théorie à des expériences exactes. »

La Classe a décerné le prix, valeur d'une médaille d'or de 3,000 fr.; au mémoire enregistré sous le n.° 2, portant cette épigraphe : . . . . *Et ignem regunt numeri.* PLATO.

Cette pièce renferme les véritables équations différentielles de la transmission de la chaleur, soit à l'intérieur des corps, soit à leur surface; et la nouveauté de l'objet, jointe à son importance, a déterminé la Classe à couronner cet ouvrage, en observant cependant que la manière dont l'auteur parvient à ses équations, n'est pas exempte de difficultés, et que son analyse, pour les intégrer, laisse encore quelque chose à désirer, soit relativement à la généralité, soit même du côté de la rigueur.

L'auteur de ce Mémoire est M. FOURIER, Membre de la Légion d'honneur, Baron de l'Empire.

La Classe n'a eu connoissance d'aucun ouvrage publié pendant cette année qui ait paru mériter le prix du galvanisme, fondé par S. M. l'Empereur et Roi.

La médaille fondée par M. Lalande, pour être donnée annuellement *à la personne qui, en France ou ailleurs, les membres de l'Institut exceptés,* aura fait l'observation la plus intéressante ou le mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie, vient d'être décernée à MM. Oltmanns et Bessel. La Classe qui heureusement pouvoit cette année donner une médaille double, l'a partagée avec satisfaction entre deux savans également recommandables.

Le premier, né dans le département de l'Ems oriental, nous a mis en pleine jouissance des travaux astronomiques et barométriques de M. Humboldt, qu'il a calculés, ainsi que les observations de plusieurs astronomes ou navigateurs célèbres, avec un soin et une exactitude toute particulière, et par des méthodes qui lui sont propres. Il paroît s'être voué avec prédilection à la détermination des longitudes, d'après les observations des éclipses de toute espèce, et l'on sait que cette application intéressante de l'astronomie a toujours été spécialement encouragée et recommandée par l'illustre Fondateur.

L'autre, né dans le département des Bouches-du-Weser, étoit déja connu par un beau travail sur la comète de 1807. Il vient de faire paroître des observations curieuses, desquelles il a tiré une connoissance plus exacte de l'inclinaison de Saturne et des mouvemens de ses Satellites. Il vient tout récemment d'envoyer à la Classe un extrait d'un travail extrêmement intéressant sur la totalité des observations de Bradley, dans lequel il a discuté avec sagacité les points les plus importans de l'astronomie.

La Classe des Sciences propose, pour le sujet du prix de mathématiques qu'elle décernera dans la séance publique du mois de janvier 1814, la question suivante : « Déterminer par le calcul, et « confirmer par l'expérience, la manière dont l'é« lectricité se distribue à la surface des corps élec« triques, et considérés soit isolément, soit en « présence les uns des autres, par exemple, à la « surface de deux sphères électrisées, et en présence « l'une de l'autre. Pour simplifier le problême, la « Classe ne demande que l'examen des cas où l'é-

« lectricité répandue sur chaque surface reste toujours « de la même nature. » Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3,000 fr. Le terme du concours est fixé au premier octobre 1813. Le résultat en sera publié le premier lundi de janvier 1814. Les mémoires devront être adressés, franc de port, au secrétariat de l'Institut, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée, avec le nom de l'auteur dans un billet cacheté joint au mémoire.

La Classe continue à proposer, pour l'an 1814, un Prix extraordinaire de Mathématiques. Les premières recherches sur le son datent d'une haute antiquité; on attribue à Pythagore la découverte des rapports entre les longueurs des cordes qui rendent différens tons; mais cette partie des sciences physico-mathématiques n'a acquis des développemens et n'a fait des progrès remarquables que depuis la fin du dix-septième siècle.

C'est à *Sauveur*, élu membre de l'Académie des Sciences de Paris en 1696, qu'est due la gloire d'avoir fait de la théorie des cordes vibrantes et de son application à la musique, une des branches importantes de la physique, et de l'avoir liée à la mécanique. Ce savant a trouvé, ou du moins rendu sensible par des expériences très-ingénieuses, la division de la corde sonore en plusieurs *ondes* séparées par des *nœuds*, ou points de repos, qui a lieu dans certaines circonstances; il a ajouté à la connoissance qu'on avoit des relations entre les nombres de vibrations et les tons, la détermination des nombres absolus de vibrations qui constituent chaque ton, conclue, d'abord d'expériences fines et curieuses, et comparée ensuite avec des formules analytiques qu'il a déduites

de la théorie des centres d'oscillation. (*Mémoire de l'Académie*, *année* 1713).

Taylor, dans son *Methodus incrementorum*, publié en 1717, a traité le problême d'une manière plus approfondie, sous le point de vue analytique, en supposant que les forces qui animent les points matériels du système sont proportionnelles à leurs distances à la droite menée entre les points fixes, et que, par conséquent, ces points arrivent tous ensemble à cette droite. Vingt ou trente ans après, Daniel Bernoulli a ajouté beaucoup de développemens à la théorie de Taylor; mais la solution générale et rigoureuse du problême est due à d'Alembert et Euler; ces grands géomètres ont les premiers employé l'équation différentielle du mouvement de la corde sonore qui est aux différences partielles et du deuxième ordre. Cette équation a été trouvée d'abord et intégrée par d'Alembert; mais Euler a mieux senti que lui toute la généralité de l'intégrale. Un des géomètres de la Classe a ensuite publié, sur le même sujet, des mémoires où la matière est traitée avec la clarté et la profondeur qui caractérisent toutes ses productions.

Une équation de même nature et de même ordre que celle de la corde vibrante, s'applique aux oscillations de l'air dans les tuyaux; l'ordre de l'équation ne change pas lorsque, du cas linéaire, traité d'abord par Lagrange, et qu'Euler semble avoir ensuite épuisé, on passe aux cas de deux et de trois dimensions, dont Euler et d'autres grands géomètres se sont aussi occupés, et sur lequel M. Poisson a lu à la Classe un très-beau mémoire, qu'elle a couronné de son suffrage.

L'ordre de l'équation différentielle du mouvement

tient, dans les problêmes dont nous venons de parler, à la manière dont on envisage les effets de l'élasticité dans les corps qui sont animés de ce mouvement. Ainsi, par exemple, s'il s'agit de la corde sonore, à laquelle on a donné une certaine tension entre deux de ses points, rendus immobiles, l'élasticité de cette corde, qu'on suppose sans rigidité naturelle, ne peut avoir lieu que dans le sens de sa longueur, et alors l'effet de cette élasticité, lorsqu'on allonge un peu la corde en l'infléchissant, consiste à lui donner une tendance continuelle à se remettre dans la situation rectiligne entre les deux points fixes. Si on suppose qu'un de ces points d'immobile est rendu libre, la corde parfaitement flexible n'est plus capable de produire aucun phénomène acoustique.

Les choses se passent tout autrement, si la corde devient un *ressort* proprement dit, tel qu'affectant naturellement une certaine forme, lorsque tous ses points sont libres, ils reviennent toujours à cette même forme, lorsqu'elle aura été changée par des forces extérieures, et que le ressort n'aura pas plus d'un point fixe.

Dans ce dernier cas, et en se bornant, si on veut, à un seul point fixe, la verge ou lame à ressort mise en vibration, rendra un son perceptible, si le nombre des oscillations est au moins de vingt-cinq par seconde; mais l'équation différentielle du mouvement, qui étoit du deuxième ordre dans le cas de la corde flexible et tendue, se trouve être dans celui de la verge *à ressort*, du quatrième ordre; le premier problême peut être regardé comme un cas particulier du deuxième, en faisant abstraction du *ressort*, mais l'inverse n'a pas lieu.

Cette différence essentielle entre les questions de mouvement, considérées sous chacun de ces points de vue, dans le simple cas linéaire, fait concevoir sur le champ qu'on doit trouver des différences de même espèce, et surtout une grande augmentation de difficultés, lorsqu'on veut introduire deux dimensions dans le calcul. Les phénomènes acoustiques qu'offrent les membranes ou les peaux tendues des tambours et des timbales, se rapportent à ceux de la corde tendue, et sans rigidité naturelle, les vibrations des plans ou lames métalliques sont dans la classe de celles des verges à ressort.

Euler, dans son mémoire *de Motu vibratorio tympanorum*, a cherché à ramener le mouvement vibratoire des *membranes* tendues à celui de la corde non rigide, en considérant ces membranes comme des tissus composés de fils qui se croisent à angle droit. Un des géomètres de la Classe, a publié, dans un de nos volumes, des recherches sur cette matière, où il envisage la question sous le même point de vue; l'équation différentielle du mouvement, partielle du deuxième ordre, ne peut pas s'intégrer du moins en termes finis.

Le même Euler, dans son mémoire *de sono campanarum*, a aussi tenté de ramener les vibrations des surfaces rigides de révolution à celles des anneaux ou lignes circulaires à ressort, en considérant ces surfaces comme des assemblages de pareils anneaux situés dans des plans perpendiculaires à l'axe de révolution, et en supposant que l'effet des vibrations consiste dans les variations de longueurs de leurs diamètres. Il arrive à une équation aux différences partielles du quatrième ordre, ainsi que le comporte

la nature de la question, qui ne peut pas s'intégrer en termes finis.

Voilà tout ce que les géomètres ön pu faire sur les problêmes des corps sonores, considérés dans le cas de deux dimensions, et en y introduisant même des simplifications, qui, on ne peut se le dissimuler, changent l'état naturel des choses, de manière que les résultats de l'analyse n'y peuvent point être applicables.

Ces simplifications hypothétiques sont surtout inadmissibles lorsqu'il s'agit des surfaces vibrantes métalliques, ou jouissant d'une élasticité naturelle : prenant le cas le plus simple qui est celui du plan, il est manifeste qu'on ne peut pas lui appliquer la supposition d'Euler, sur les surfaces de révolution, qui réduiroit les vibrations à de simples changemens de formes des courbes qu'on peut tracer sur ce plan.

On n'a donc pas même les équations différentielles du mouvement pour cette espèce de vibration, en envisageant leurs phénomènes tels que la nature les donne, et la seule recherche de ces équations offriroit aux géomètres un sujet de méditation très-intéressant, qui pourroit également contribuer aux progrès de la physique et à ceux de l'analyse.

On se trouve heureusement, relativement aux vibrations des surfaces élastiques, dans une position pareille à celle où Sauveur a mis les physiciens et les géomètres, au commencement du dix-huitième siécle, relativement aux vibrations de la corde tendue. M. Chladni s'est occupé, depuis plusieurs années, de l'examen des phénomènes acoustiques qu'offrent les lames élastiques; il a découvert et rendu per-

ceptibles, d'une manière très-ingénieuse, dans ces lames, *des nappes vibrantes* analogues aux *ondes* des cordes de Sauveur: et des courbes *d'équilibre* ou de *repos* auxquels correspondent les *nœuds* ou *points de repos* des mêmes cordes.

S. M. l'Empereur et Roi, qui a daigné appeler M. Chladni auprès d'elle et voir ses expériences, frappée de l'influence qu'auroit, sur les progrès de la physique et de l'analyse, la découverte d'une théorie rigoureuse qui expliqueroit tous les phénomènes rendus sensibles par ces expériences, a désiré que la Classe en fît le sujet d'un prix qui seroit proposé à tous les savans de l'Europe. Cette nouvelle conception du génie bienfaisant, qui anime et dirige les vues grandes et profondes de Sa Majesté pour le progrès et la propagation des lumières, sera reçue avec reconnoissance par tous les peuples qui honorent et cultivent les sciences.

La Classe avoit en conséquence proposé, pour le sujet d'un prix extraordinaire; *de donner la théorie mathématique des vibrations des surfaces élastiques, et de la comparer à l'expérience.*

Ce prix devoit être décerné dans la séance publique du 6 janvier 1812. La Classe, qui n'a reçu qu'un seul mémoire, a pensé que le temps qu'elle avoit accordé n'avoit pas suffi pour établir, développer et confirmer par des preuves suffisantes une théorie si difficile. Elle a donc jugé qu'il étoit convenable de proposer de nouveau la même question, dans les mêmes termes et aux mêmes conditions.

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 3,000 fr.; il sera décerné dans la séance publique du premier lundi de janvier 1814.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier octobre 1813; ce terme est de rigueur.

Les mémoires devront être adressés, francs de port, au secrétariat de l'Institut, avant le terme prescrit, et porter chacun une épigraphe ou devise qui sera répétée, avec le nom de l'auteur, dans un billet cacheté joint au mémoire.

THEATRES.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

L'Homme sans façon, ou *les Contrariétés*, *opéra comique en trois actes*, *joué le 7 janvier* 1812.

C'est moins l'homme sans façon que l'homme sans gêne, l'étourdi ou l'indiscret, que l'auteur de la pièce nouvelle a mis en scène. Ce personnage vient s'établir chez quelqu'un qui le connoît à peine; il y arrive avec un équipage de chasse, ravage les jardins, et met le désordre dans la maison : il fait enlever les statues, et va jusqu'à abattre les murailles, le tout pour épouser la sœur d'un honnête homme qui s'est retiré à la campagne, parce qu'il craint le tumulte et le bruit de la ville. Il faut tout le talent d'*Elleviou* pour faire pardonner tant de folies et d'invraisemblances. Du reste la pièce est gaie, écrite facilement et avec naturel.

La musique est souvent agréable, mais peu appropriée au sujet : elle est de M. Kreutzer.

Les paroles sont de M. Sewrin.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

Stanislas en voyage, ou *le Jour des Rois*, *vaudeville en un acte*, *joué le* 6 *janvier* 1812.

L'action se passe en Lorraine. *Stanislas* voyage, précédé de quelques-uns de ses domestiques. Son maître-d'hôtel et son cuisinier arrivent dans une auberge où l'on est instruit de l'approche du prince; les bons Lorrains s'imaginent qu'un de ces deux voyageurs est Stanislas.... les drôles profitent de cette erreur pour s'emparer de la seule chambre un peu décente, et le maître-d'hôtel reçoit gravement tous les hommages adressés à son maître. Un accident arrivé à la voiture du prince le force à s'arrêter dans la même auberge; on le prend pour un officier de Stanislas, et on l'invite sans façon à faire les rois en famille. Il accepte....; on tire le gâteau; il est roi.... *Le vrai roi*, lui dit-on, *soupe dans la chambre voisine, buvons à sa santé, et crions de toutes nos forces, vive le roi, ça flattera ce bon prince.* Le maître-d'hôtel sort et remercie majestueusement ces braves gens. La fille de l'aubergiste, dont l'amant, jeune militaire, est obligé de se cacher pour une faute de discipline, demande sa grâce au faux roi, qui la refuse.... *et moi je l'accorde*, dit Stanislas, qui se fait recon-

noître; il ordonne à l'usurpateur de prélever sur ses états une dot pour la jeune fille, c'est en l'obligeant à faire du bien qu'il le punit d'avoir pris son nom.

Cette pièce offre des ressemblances avec *le Faux Stanislas* et *la Partie de chasse de Henri IV*. Elle a réussi. Les auteurs sont MM. Théaulon et M. ***.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

La Rosière de Verneuil, comédie mêlée de couplets, jouée le 26 décembre 1811.

Joli tableau villageois tiré des *Contes à ma fille*, de M. Bouilly. Nous renverrons à cet ouvrage pour l'analyse de la pièce nouvelle; les auteurs n'ayant rien changé au sujet. Il y a de fort jolis couplets, de la grâce, peut-être pas assez de gaieté. *Bosquier* et surtout Mademoiselle *Pauline*, ont contribué au succès de l'ouvrage. Il est de MM. Rougemont et Brazier.

Le Mariage de Dumollet, folie jouée le 18 *janvier* 1812.

On ne sauroit analyser cette folie, dont le principal mérite consiste dans des jeux de mots et des lazzis. Il n'y a point d'intrigue; mais on y rit. Cette pièce est venue à propos pour l'époque du Carnaval. Elle est de M. Désaugiers.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

Le Juif errant, mélodrame joué le 7 janvier 1812.

Voilà un titre heureux; un sujet populaire; comment a-t-il pu ne pas réussir?

Une noble famille espagnole languit dans la misère à côté d'un trésor qu'a jadis enfoui un de ses ancêtres, trésor qu'on a vainement tenté de découvrir. Dans un château voisin du triste manoir d'*Algunar*, habite le comte de *los Montes*, qui ne doit son nom et sa fortune qu'à un crime. Il a été substitué à un fils du dernier comte mort en naissant; la preuve de cette coupable substitution existe dans une lettre écrite par feu le comte de los Montes à son fils supposé qui étoit alors au Bengale, et dans une réponse de ce dernier. Ces deux lettres ont été égarées, et quarante ans d'une possession paisible semblent assurer au comte que son secret ne sera jamais découvert.... Mais il ne s'attendoit pas à l'arrivée du *Juif errant*... Le terrible voyageur, qui ne marche qu'au bruit des tempêtes, est au fond le meilleur homme du monde.... Il a trouvé au Bengale la lettre qui prouve l'injuste usurpation du comte de los Montes; il sait où est le trésor, puisqu'il étoit présent quand l'ancien seigneur d'Algunar le confia à la terre. Grâce à lui, la fortune retourne aux véritables héritiers, qui consentent généreusement à la partager avec celui qui les en a privés si longtemps. Les deux familles

d'Algunar et de los Montes s'unissent par un double mariage.... Mais hélas! il n'est pas permis au Juif errant de jouir du bonheur des heureux qu'il a faits.... Deja les pieds lui démangent; il faut qu'il continue son éternel voyage, et il part comblé de bénédictions.

L'auteur est M. Caigniez.

LIVRES DIVERS (*).

N. B. *Tous les Ouvrages annoncés dans le Magasin Encyclopédique, se trouvent, au Bureau dudit Journal, chez* J. B. SAJOU, *Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11. Les Lettres et Paquets non-affranchis ne seront pas reçus.*

MÉDECINE.

* MÉMOIRE sur le Croup, par *Julien* BONNAFOX DE MALET, Docteur en médecine, Médecin attaché au quatrième Arrondissement municipal de la ville de Paris, Secrétaire rapporteur de la Société de médecine-pratique de la même ville, et Membre de plusieurs autres Sociétés savantes. Un volume in-8.° de xx et 168 pages. A Paris, chez l'*Auteur*, rue Thibautodé, n.° 7; *Gabon*, libraire, Place de l'Ecole de Médecine; *Caille* et *Ravier*, libraires, rue Pavée Saint-André-des-Arcs, n.° 17.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

RELATION de l'Egypte, par ABD-ALLATIF, médecin arabe de Bagdad; suivie de divers Extraits d'Ecrivains orientaux, et d'un Etat des Provinces

(*) Les articles marqués d'une * sont ceux dont on donnera un extrait.

et des Villages de l'Egypte dans le quatorzième siécle ; le tout traduit et enrichi de Notes historiques et critiques, par M. SILVESTRE DE SACY, Membre du Corps législatif, de la Légion d'honneur et de l'Institut de France; associé de la Société royale de Goettingue, de l'Académie royale des sciences de Copenhague, etc. Un volume in-4.° de 750 pages, imprimé à l'imprimerie impériale. Prix, 24 fr.; le même sur papier vélin superfin, 48 fr., et 5 fr. de plus, franc de port. Chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, à Paris, rue de Lille, n.° 17.

Abd-allatif a porté ses regards sur un très-grand nombre d'objets : histoire et topographie médicales, histoire des plantes et des animaux particuliers à l'Egypte, substances minérales, culture, économie domestique, monumens et antiquités; édifices récens, constructions nautiques, navigation, cours et crue du Nil ; tout ce qu'il y a de plus remarquable sur cette terre si riche en souvenirs, se trouve groupé dans un tableau de peu d'étendue, mais sagement ordonné, dont l'auteur judicieux et instruit n'a sacrifié ni à la vanité ridicule, ni à la crédulité puérile, que l'on a trop justement reprochées à la plupart des écrivains de sa nation.

Mais s'il parle de beaucoup de choses, il en parle d'une manière si concise, il employe tant de termes techniques dont la signification est à peine indiquée dans nos meilleurs dictionnaires, tant de mots particuliers au langage de l'Egypte, et tant d'allusions à des choses dont nous n'avons en Europe qu'une

idée fort imparfaite, qu'il falloit pour faire passer son intéresante et savante relation dans une langue qui ne souffre rien d'obscur, une grande érudition, une connoissance approfondie de la langue arabe et de ses dialectes, et des notions scientifiques et technologiques très-étendues, avec un goût sûr et un discernement parfait; en un mot, il falloit qu'un tel travail fût exécuté par un philologue du premier ordre, doué par dessus tout, de cette finesse de tact, fruit d'une expérience consommée qui fait apercevoir entre plusieurs leçons probables, celle qui doit lever infailliblement l'incertitude d'un texte que les défauts inhérens au système de l'écriture arabe, rendent presque toujours susceptibles de plusieurs interprétations différentes.

C'est assez dire que cette utile entreprise ne pouvoit plus heureusement tomber qu'entre les mains du célèbre orientaliste auquel nous devons les Mémoires sur les antiquités de la Perse, et sur l'histoire et la littérature des Arabes, avant Mahomet; les Fragmens de l'Histoire moderne du Yémen; la Grammaire arabe, et ce recueil vraiment classique, publié sous le titre de *Chrestomathie*, où plusieurs poèmes des plus estimés chez les Arabes, et des morceaux de tout genre, texte et traduction, sont enrichis de notes philologiques d'une érudition rare, c'est-à-dire, solide et vraie, puisée aux sources et non moins propre à eclaircir les divers sujets auxquels elle est adaptée, qu'à augmenter nos connoissances positives.

En effet, plus on examine le nouveau travail de M. Silvestre de Sacy, et plus on l'étudie; plus on y reconnoît un traducteur habile, qui saisit pro-

fondément la pensée de son auteur, la dégage, sans l'altérer, de l'enveloppe sous laquelle elle restoit cachée; la revêt d'une expression pure, noble, élégante, toujours convenable, et la présente éclairée par une savante critique, et environnée de tous les accessoires qui peuvent en rendre l'impression plus agréable et plus forte.

Voilà comment la relation du médecin de Bagdad est devenue sous la plume du philologue français, l'un des plus beaux ornemens d'une littérature utilement cultivée dans toutes les parties de l'Europe; et par quels liens plus ou moins sensibles, ont été rattachés au texte, des notes historiques et critiques d'une extrême variété; des dissertations sur plusieurs objets importans du ressort des sciences naturelles; nombre de morceaux inédits, extraits de divers écrivains orientaux, et réunis dans un *appendix*; avec la vie de l'auteur, dans laquelle se trouvent des documens très-précieux sur les études et sur la manière d'enseigner des docteurs mahométans; enfin, un cadastre de l'Egypte, qui comprend, dans un très-grand détail, l'état des terres en culture et l'évaluation de leurs redevances au profit du fisc, pour l'année 1375, environ cent soixante-dix ans après le voyage d'Abd-allatif, et cent cinquante avant la réunion de l'Egypte à l'Empire Ottoman.

Quoique composé depuis près de six cents ans, l'ouvrage d'Abd-allatif n'étoit encore connu que de quelques orientalistes, lorsque le texte en fut imprimé pour la première fois, il y a vingt ans, par les soins de M. White, à Oxford, et publié à Tubingue par M. Paulus. M. Wahl se hâta d'en donner une traduction en langue allemande. Bientôt après, M. White donna une seconde édition du

texte, et y joignit une version latine, restée jusqu'alors en manuscrit, mais faite, depuis plus de cent ans, par le fils de Pococke, et sous les yeux de cet homme célèbre qui avoit apporté lui-même du Levant la seule copie que l'on connoisse en Europe de l'original arabe. M. White n'avoit pas eu d'abord en sa disposition tout le travail du jeune Pococke, et s'étoit vu forcé de le compléter; mais il n'y a joint que bien peu d'éclaircissemens; et s'il s'est renfermé dans des bornes aussi étroites, c'est, comme l'a fait observer M. Silvestre de Sacy, en rendant compte de tous ces travaux antérieurs, dans une notice de 70 pages, inséré dans ce Recueil, *huitième année*, *tome VI*, que M. White s'étoit proposé de donner dans la seconde partie de son *Ægyptiaca*, une traduction angloise de la Relation d'Abd-allatif, accompagnée de notes. « Mais, « continuoit M. de Sacy, nous avons appris de « M. White lui-même qu'il avoit entièrement re« noncé à ce projet, que son érudition le rendoit « plus propre que personne à exécuter d'une ma« nière satisfaisante; et, comme nous nous étions « proposés d'y concourir en lui communiquant nos « observations, soit sur le sens des passages obscurs, « soit sur quelques-uns des sujets traités par l'écri« vain arabe, il nous a fortement engagés à entre« prendre un ouvrage dont ses nouvelles fonctions « de professeur royal d'hébreu ne lui permettoient « plus de se charger. Nous sommes d'autant moins « éloignés, ajoutoit-il, de nous rendre à ce vœu, « que M. White veut bien s'engager à nous aider « de ses lumières et à nous transmettre des copies « figurées des passages de l'original sur lesquels il « nous resteroit quelque doute, et notre intention

« est de nous occuper incessamment de ce travail,
« si notre dessein obtient l'approbation des savans. »

Telles sont les circonstances qui ont amené la composition de l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui; circonstances que nous avons cru devoir rappeler sommairement, et dont la moins digne d'être remarquée n'est pas, sans contredit, l'accord constant que l'on voit régner entre deux savans qui s'occupent, non-seulement de la même littérature, mais du même objet, et qui sont prêts à se communiquer mutuellement tout ce qui peut contribuer aux succès de l'un ou de l'autre. Quant à l'approbation réclamée par M. de Sacy, il n'étoit pas à craindre qu'elle lui fût refusée.

La notice que nous venons de rappeler contient une analyse très-bien faite et très-détaillée de la Relation d'Abd-allatif. Nos lecteurs ont cette analyse entre les mains, et nous ne la représenterons point ici; mais, pour les mettre à portée de juger du style et de la fidélité de la traduction de M. de Sacy, sans les arrêter pour cela sur des choses purement scientifiques, ou d'un intérêt trop circonscrit, nous allons en transcrire un fragment assez considérable: c'est la description des ruines de Memphis et de quelques-uns des monumens de l'art qui subsistoient encore au milieu de ces ruines, au temps d'Abd-allatif. Les détails d'anatomie pittoresque que cette description amenoit nécessairement, sont d'ailleurs très-propres à donner une juste idée des difficultés attachées à la traduction des autres parties techniques de l'ouvrage, et de la manière dont elles ont été surmontées.

« Malgré l'immense étendue de cette ville, de
« *Memphis*, dit Abd-allatif, et la haute antiquité

« à laquelle elle remonte, nonobstant toutes les vicis-
« situdes des divers gouvernemens dont elle a suc-
« cessivement subi le joug, quelques efforts que
« différens peuples aient faits pour l'anéantir, en
« en faisant disparoître jusqu'aux moindres vestiges,
« effaçant jusqu'à ses plus légères traces, transportant
« ailleurs les pierres et les matériaux dont elle
« étoit construite, dévastant ses édifices, mutilant
« les figures qui en faisoient l'ornement; enfin en
« dépit de ce que quatre mille ans et plus ont dû
« ajouter à tant de causes de destruction, ses ruines
« offrent encore aux yeux des spectateurs une réu-
« nion de merveilles qui confond l'intelligence, et
« que l'homme le plus éloquent entreprendroit inu-
« tilement de décrire. Plus on la considère, plus on
« sent augmenter l'admiration qu'elle inspire, et
« chaque nouveau coup-d'œil que l'on donne à ses
« ruines, est une cause de ravissement. A peine
« a-t-elle fait naître une idée dans l'ame du spec-
« tateur, qu'elle lui suggère nne idée encore plus
« agréable; et quand on croit en avoir acquis une
« connoissance parfaite, elle vous convainc au même
« instant que ce que vous aviez conçu est encore
« bien au dessous de la vérité.

« Du nombre des merveilles qu'on admire parmi
« les ruines de Memphis, est la chambre ou niche
« que l'on nomme *Chambre verte*. Elle est faite d'une
« seule pierre de neuf coudées de haut, sur huit
« de long et sept de large. On a creusé dans le
« milieu de cette pierre une niche, en donnant deux
« coudées d'épaisseur tant à ses parois latérales
« qu'aux parties du haut et du bas; tout le surplus
« forme la capacité intérieure de la chambre. Elle
« est entièrement couverte par dehors comme par

« dedans, de sculptures en creux et en relief, et
« d'inscriptions en anciens caractères. Sur le dehors,
« on voit la figure du soleil dans la partie du Ciel
« où il se lève, et un grand nombre de figures
« d'astres, de sphères, d'hommes et d'animaux. Les
« hommes y sont représentés dans des attitudes et
« des postures très-variées; les uns sont en place,
« les autres marchent, ceux-ci étendent les pieds,
« ceux-là les ont en repos; les uns ont leurs habits
« retroussés pour travailler, d'autres portent des
« matériaux; on en voit d'autres enfin, qui donnent
« des ordres par rapport à leur emploi. On voit
« clairement que ces tableaux ont eu pour objet de
« mettre sous les yeux le récit de choses impor-
« tantes, d'actions remarquables, de circonstances
« extraordinaires, et de représenter sous des em-
« blêmes des secrets très-profonds. On demeure con-
« vaincu que tout cela n'a pas été fait pour un simple
« divertissement, et qu'on n'a pas employé tous les
« efforts de l'art à de pareils ouvrages, dans la seule
« vue de les embellir et de les décorer. Cette niche
« étoit solidement établie sur de grandes et massives
« pierres de granit; mais des hommes insensés et
« stupides, dans le fol espoir de trouver des trésors
« cachés, ont creusé le terrain sous ces bases; ce
« qui a dérangé la position de cette niche, détruit
« son assiette et changé le centre de gravité des
« différentes parties, qui étant venues à peser les
« unes sur les autres, ont occasionné plusieurs légères
« fêlures dans le bloc. Cette niche étoit placée dans
« un magnifique temple construit de grandes et
« énormes pierres assemblées avec la plus grande
« justesse et l'art le plus parfait.

« On voit au même lieu, des piedestaux établis

« sur des bases énormes. Les pierres provenues de « la démolition des édifices remplissent toute la « surface de ces ruines : on trouve en quelques « endroits des pans de muraille encore debout, « construits de ces grosses pierres dont je viens de « parler; ailleurs il ne reste que des fondemens, « ou bien des monceaux de décombres. J'y ai vu « l'arc d'une porte très-haute, dont les murs laté- « raux ne sont formés chacun que d'une seule « pierre ; et la voûte supérieure, qui étoit aussi « d'une seule pierre, étoit tombée au devant de la « porte......

« Quant aux figures d'idoles que l'on trouve parmi « ces ruines, soit que l'on considère leur nombre, « soit qu'on ait égard à leur prodigieuse grandeur, « c'est une chose au dessus de toute description et « dont on ne sauroit donner une idée; mais ce « qui est encore plus digne d'exciter l'admiration, « c'est l'exactitude dans leurs formes, la justesse de « leurs proportions et leur ressemblance avec la « nature. Nous en avons mesuré une qui, sans son « piedestal, avoit plus de trente coudées : sa largeur « du côté droit au côté gauche, portoit environ dix « coudées, et du devant au derrière elle étoit épaisse « en proportion. Cette statue étoit d'une seule pierre « de granit rouge ; elle étoit recouverte d'un vernis « rouge, auquel son antiquité sembloit ne faire qu'a- « jouter une nouvelle fraîcheur.

« Certes, rien n'est plus merveilleux que de voir « comme on a su conserver dans un colosse aussi « énorme la justesse des proportions que garde la « nature. On n'ignore pas que tous les membres du « corps, soit instrumentaires, soit simulaires, ont « certaines dimensions propres, mais qu'ils ont

« aussi certaines proportions relatives avec les autres « membres. C'est de ces dimensions propres et de « ces proportions relatives que se forment et se « composent la beauté du tout et l'élégance de la « figure entière : s'il manque quelque chose à ces « conditions, il en résulte une difformité plus ou « moins grande, suivant que ces défauts sont plus « ou moins graves. Or, ce rapport de toutes les « parties a été observé dans toutes ces figures, avec « une vérité qu'on ne peut assez admirer, d'abord « pour les justes dimensions de chaque membre « considéré séparément, et ensuite pour les propor- « tions respectives que les différens membres ont « entre eux.

« Vous verrez en effet, si vous y faites attention, « que, dans ces statues, la poitrine se sépare du col « à la région des clavicules avec les plus justes pro- « portions. De là, la poitrine formée par les côtes « supérieures, va en s'élevant jusqu'aux deux ma- « melles, qui sont protubérantes au dessus de toute « la région qui les environne, et se détachent « du reste de la poitrine dans une exactitude de « proportions admirable : elles s'élèvent progressi- « vement jusqu'au mamelon qui, lui-même est « formé dans le rapport le plus exact avec la grandeur « de ces colosses. De là, vous descendez en vous « portant, soit à la région enfoncée du sternum, à « l'interstice formé par la retraite des fausses côtes « et à la pointe du cœur, soit à l'endroit où l'on « observe les élévations et les enfoncemens alterna- « tifs des côtes et leur obliquité, tout comme cela « a lieu dans l'homme naturel. Vous descendez « ensuite au défaut des côtes, à la région molle « formée par les tégumens extérieurs du ventre ;

« vous observez l'obliquité des tendons et des mus-
« cles du ventre à droite et à gauche, leur tension
« et leur forme bombée; la dépression des parties
« qui sont dans la région ombilicale au voisinage
« des hypocondres, la forme vraie du nombril, la
« tension du muscle qui l'environne, la dépression
« de la partie hypogastrique vers le pubis, les aines;
« les artères et les veines inguinales; enfin, le
« passage de là aux deux os des hanches.

« Vous observez pareillement la séparation de
« l'omoplate, son articulation avec l'os humérus,
« puis celle de l'humérus avec l'avant-bras, la
« torsion de la veine dite *la corde du bras*, les
« extrémités saillantes du cubitus et du radius dans
« l'endroit de leur articulation avec le carpe, l'é-
« pine du coude, les deux protubérances qui forment
« l'articulation de l'avant-bras sur le bras; enfin la
« mollesse des chairs, la tension des tendons et
« autres choses qu'il seroit trop long de détailler.
« Il y a quelques-unes de ces figures que l'on a
« représentées tenant dans la main une espèce de
« cylindre d'un empan de diamêtre, qui paroît
« être un volume; et l'on n'a pas oublié de figurer
« les rides et les plis qui se forment sur la peau
« de la main quand on la ferme, vers la partie
« attenant le petit doigt. La beauté du visage de
« ces statues et la justesse de proportions qu'on y
« remarque, sont ce que l'art des hommes peut
« faire de plus excellent (Abd-allatif ne connoissoit
« pas les chef-d'œuvres de la Grèce), et ce qu'une
« substance telle que la pierre peut recevoir de plus
« parfait... »

Transcrivons encore quelques pensées pleines de noblesse, d'élévation et de sens, déja remarquées

par l'élégant traducteur de Djâmi, M. Chésy, que ses rares talens semblent destiner à naturaliser en France la connoissance d'une des plus belles et des plus anciennes langues du monde, la langue sacrée des Indiens. (*Voyez le N.° 222 du Moniteur, année 1811.*) Abd-allatif parle des pyramides, et peint les divers sentimens qu'il a éprouvés à la vue de ces immenses édifices. « La forme, dit-il, que l'on a « adoptée dans la construction des pyramides, et « la solidité qu'on a su leur donner, sont bien « dignes d'admiration : c'est à leur forme qu'elles « doivent l'avantage d'avoir résisté aux efforts des « siécles,

> Leur masse indestructible a fatigué le temps.
>
> Delille.

« ou plutôt il semble que ce soit le temps qui ait « résisté aux efforts de ces édifices éternels. En « effet, quand on se livre à de profondes réflexions « sur la construction des pyramides, on est forcé « de reconnoître que les plus grands génies y ont « prodigué toutes leurs combinaisons ; que les es- « prits les plus subtils y ont épuisé tous leurs ef- « forts ; que les ames les mieux éclairées ont em- « ployé avec une sorte de profusion, en faveur de « ces édifices, tous les talens qu'elles possédoient et « qu'elles pouvoient appliquer à leur construction ; « et que la savante théorie de la géométrie a fait « usage de toutes ses ressources pour produire ces « merveilles, comme le dernier terme auquel il « étoit possible d'atteindre. Aussi peut-on dire que « ces édifices nous parlent encore aujourd'hui de « ceux qui les ont élevés, nous apprennent leur

« histoire, nous racontent les progrès qu'ils avoient « faits dans les sciences, et l'excellence de leur « génie; en un mot, nous mettent au fait de leur « vie et de leurs actions. »

Les notes qui accompagnent cette nouvelle traduction ont été rejetées à la fin de chaque chapitre. Elles occupent près de quatre cents pages, en petit caractère, parsemées de textes en toutes sortes de langues, orientales et européennes, et couvertes sur les marges de citations qui attestent la grandeur et l'étendue des recherches de M. Silvestre de Sacy; recherches qui devoient servir à éclaircir toutes les obscurités que présentoit l'ouvrage d'Abd-allatif, et offrir en même temps d'utiles renseignemens sur l'état de la littérature, des sciences et de l'instruction pendant le moyen âge, en Egypte et dans les autres contrées de l'Orient.

On pense bien néanmoins que notre intention n'est pas d'étaler ici toutes ces richesses, de suivre pas à pas celui qui les a rassemblées, d'entrer dans toutes les discussions, d'en rappeler l'objet et d'en donner les résultats. Il est même telle partie de ce grand travail qu'il suffit d'indiquer aux Orientalistes de profession. Eux seuls pourront lire avec intérêt ce grand nombre de notes où l'on détermine la vraie leçon du manuscrit d'Abd-allatif, où l'on relève les fautes propres à l'une ou à l'autre édition de ce manuscrit, dont on n'a pu jusqu'à présent se procurer aucun double, et celles qui ont été commises par les précédens traducteurs, soit pour n'avoir pas reconnu l'espèce ou la véritable étymologie des mots, ou pour avoir mal divisé les phrases et les périodes, erreur souvent occasionnée par le défaut de ponctuation; soit pour n'avoir pas saisi

le sens indiqué par la construction grammaticale, ou par les lois de la syntaxe de la langue arabe. Eux seuls aussi apprécieront le mérite de l'analyse et de l'interprétation de cette foule de mots, tant arabes, qu'hébreux, chaldéens, syriaques, coptes, persans et turcs, que la nature des choses a introduits dans les discussions, surtout dans celles qui ont pour objet la comparaison et la synonymie des nomenclatures des diverses espèces minérales, végétales et animales décrites par Abd-allatif. C'est encore aux Orientalistes, quoique ce ne soit plus à eux seulement, qu'il faut indiquer les *notices* des ouvrages arabes peu connus, cités dans la Relation de l'Egypte, et la restitution, faite d'après les originaux, des passages empruntés par Abd-allatif à des traductions arabes peu exactes de plusieurs ouvrages grecs. Mais l'intérêt s'accroît lorsque des notes sur les nomenclatures on passe à des dissertations sur les choses mêmes : sur le *lébakh* ou perséa, sur le beaumier et la colocassie; sur le *sirr* ou bunni, sur les deux espèces de *raada*, torpille et silure électrique; sur le bitume de Judée, la moumie, etc. Dans ces dissertations, comme dans les notes qui ont également trait aux sciences naturelles, et c'est ici la pierre de touche des commentateurs, une application toujours juste et précise des termes propres à chaque science, décèle les études auxquelles a dû se livrer M. Silvestre de Sacy pour donner une parfaite intelligence de toutes les parties de l'ouvrage d'Abd-allatif. D'autres articles compris dans les notes et dans l'*appendix*, sont d'un intérêt encore plus général. Ils ont pour objet les obélisques, les pyramides, les tombeaux, les temples, le *serapeum* en particulier, et la colonne dite de Pompée

qui en dépendoit; la bibliothéque d'Alexandrie, le canal du Caire à la mer Rouge, la ville et les anciens édifices de Damas. Ce sont, pour ainsi dire, autant de mémoires qui exigeroient chacun une notice séparée, mais dont on ne peut donner ici qu'une simple indication.

La vie d'Abd-allatif est encore un morceau très-estimable et d'une grande étendue. Composée en grande partie sur ses propres mémoires, par Abou Osaïba, qui l'a insérée dans son Histoire des médecins arabes, elle offre des détails qui font connoître Abd-allatif d'une manière très-avantageuse. On y voit qu'il parcourut en observateur éclairé la plupart des provinces occidentales de l'Asie, et qu'il fut reçu partout avec distinction, accueilli dans toutes les écoles, et souvent entretenu aux dépens des souverains. Un esprit vif, une mémoire ornée, beaucoup d'éloquence et de gravité, relevoient en lui les connoissances profondes et variées qu'il avoit acquises à force d'étude, et qu'il savoit communiquer à de nombreux auditeurs avec une extrême facilité. Il enseigna successivement la grammaire, les traditions, la philosophie, et enfin la médecine, et il a laissé sur ces diverses sciences plus de cent traités et opuscules, au nombre desquels sont différens commentaires sur Hippocrate, Galien, Dioscoride, et sur Avicenne et Israïli, et un abrégé de l'Histoire des animaux d'Aristote. Outre cela, il est encore auteur d'une Histoire générale de l'Egypte, et c'est de cette histoire qu'il a lui-même extrait sa *Relation* pour y consigner, d'une manière plus particulière, le résultat de ses propres observations, et les faits dont il a été té-

moin oculaire pendant son séjour en Egypte. Quelques-unes de ses maximes sont remarquables par la sagesse qui les a dictées.

« Ne vous avisez jamais, disoit Abd-allatif, d'é-« tudier deux sciences en même temps : étudiez « constamment une même science ; un an, deux « ans, plus même s'il le faut ; lorsque vous aurez « atteint votre but, et que vous la posséderez par-« faitement, vous pourrez passer à une autre.

« Etudiez les Annales, lisez les vies des anciens « personnages et l'Histoire des nations, parce qu'au « moyen de cette étude, il semble que, malgré « la brièveté de notre vie, nous ayons vécu avec « les générations passées, que nous ayons été en so-« ciété avec elles, et vu le bien et le mal qui leur « sont arrivés.

« Conformez votre conduite à celle des Musul-« mans des premiers temps; lisez la Vie du pro-« phète, et appliquez-vous à bien connoître tout « ce qui lui est arrivé et toutes ses actions; prenez-« le pour votre modèle, et formez-vous, autant que « vous le pourrez, sur son exemple.

« Ayez soin que votre intérieur soit meilleur « que votre extérieur; que vos actions secrètes soient « plus conformes à la vérité que celles que vous « faites à la vue du public.

« Attachez-vous à ce que votre discours ait les « qualités que voici : qu'il soit court, exprimé en « bons termes, renfermant un sens important ou « agréable, avec une tournure un peu énigmatique, « et qui laisse plus ou moins à deviner; qu'il ne « soit pas négligé comme celui du commun des « hommes, mais au contraire, un peu élevé au

« dessus du vulgaire, sans trop néanmoins s'en « écarter.

« Parlez peu, mais gardez-vous de vous taire « quand il y a nécessité de parler, et que votre « tour est venu de rompre le silence, soit pour « vous faire rendre ce qui vous est dû, ou pour « vous concilier l'amitié, soit enfin pour donner « aux hommes un avis utile, et les exciter à la « vertu..... Que tous vos discours soient prononcés « avec sang froid et gravité, ensorte qu'on s'aper- « çoive que vous pensez encore plus que vous ne « dites, et que vos paroles sont le fruit de la ré- « flexion et d'une mûre considération.

« N'employez point d'expressions grossières ; évitez « les paroles dures : cela détruit toute la fleur du « discours, le prive de son utilité, attire les haines, « fait évanouir l'amitié, et rend celui qui parle à « charge à ceux qui l'entendent, ensorte qu'on aime- « roit mieux qu'il gardât le silence.

« Ne vous élevez pas au point de vous rendre « insupportable ; mais gardez-vous aussi de vous « abaisser de manière qu'on vous méprise et qu'on « ne tienne pas compte de vous.

« Evitez de maltraiter les hommes, de mal parler « des rois, de dire des injures aux sociétés, de vous « laisser aller à une vivacité excessive. »

L'Etat des provinces et villages de l'Égypte, doit aussi nous arrêter quelques instans. « Les historiens « arabes, dit M. de Sacy dans l'avertissement mis en « tête de cet État territorial, nous ont conservé le sou- « venir de plusieurs cadastres de l'Egypte, qui fu- « rent dressés à diverses époques, par l'ordre des « sultans de la dynastie des Mamelouks Baharis.

« Makrizi et Aboulmahasen entrent dans les plus
« grands détails à ce sujet ; ils nous font connoître
« la manière dont on procédoit à la levée de ces
« cadastres, et les avantages qui en résultoient mo-
« mentanément pour les habitans de l'Egypte. En
« effet, les sultans profitant de cette circonstance
« pour faire rentrer dans leur domaine un grand
« nombre de biens qui avoient été donnés en apa-
« nage, et pour ordonner une distribution plus
« économique des fiefs ou bénéfices militaires, se
« trouvoient en état, par l'avantage immense qui
« en résultoit pour leurs finances, de supprimer une
« multitude de droits fiscaux et de taxes en nature
« ou en argent, qui pesoient sur le commerce et
« l'agriculture. Aucune opération de ce genre, n'a
« eu plus de célébrité que celle qui fut faite en
« l'année 715 de l'hégire (1315 de J. C.), sous le
« gouvernement du sultan Mélic Alnaser Moham-
« med, fils de Kélaoun. Ce seroit une chose très-
« curieuse que de présenter le détail des mesures
« qui furent prises par ce Sultan, pour constater
« l'étendue du territoire de chaque village, la nature
« des terres dont il se composoit, et le revenu net
« que les apanagistes en tiroient, en y comprenant
« les taxes de toute espèce que leur cupidité avoit
« inventées, et qui augmentoient les charges du
« cultivateur; on ne liroit pas avec moins d'intérêt
« le récit de la manière bizarre et arbitraire avec
« laquelle il procéda à une nouvelle distribution des
« apanages, et la liste des impôts qu'il supprima ;
« mais, ne pouvant entrer ici dans ces détails, nous
« nous contenterons de dire que le cadastre dressé
« par l'ordre du sultan Mélic Alnaser et qui fut
« appelé de son nom AL RAUK AL NASÈRY *le ca-*

« *dastre de Naser* (1), demeura pendant longtemps « le fondement de toute l'administration des finances « en Egypte. »

Le gouvernement faisoit seulement constater, de temps à autre, par de nouveaux rôles, les changemens survenus dans les divers objets portés sur ce cadastre général; et c'est sur un de ces rôles qu'ont été composés les tableaux publiés par M. Silvestre de Sacy. On y voit la mesure du territoire de deux mille deux cent cinquante-neuf chef-lieux, le montant de leurs redevances au profit du fisc, d'après une nouvelle évaluation qui en avoit été faite par les ordres de Mélic Alaschraf, petit-fils de Naser, et de plus toutes les variations de ces redevances pendant près de cinquante ans; ainsi ces tableaux donneront à la fois quelques élémens de la progression décroissante du revenu territorial de l'Egypte durant la domination des Mamloucks, et les moyens de comparer, sous le double rapport de l'étendue et du produit des terres en culture, l'état de cette contrée au seizième siècle avec son état actuel, qu'une commission spéciale, composée de savans

(1) Le verbe RÂXA et le nom RAUK, dont les historiens se servent unanimement pour exprimer *l'action de dresser un cadastre* et le *cadastre* lui-même, ne se trouvent dans aucun Dictionnaire imprimé ni manuscrit. Cela a donné lieu à une erreur de MM. de Guignes, de Reiske et de Carlyle, qui ont cru que ces mots signifioient *mettre une imposition sur les terres*, et ont, en conséquence, le dernier surtout, imputé au sultan Mélic al Naser une conduite vexatoire directement opposée au but de cette opération. *Voyez* Histoire des Huns, t. V, p. 203; Abou'lféda, *Annal. Moslem.*, t. V, p. 144 et 406; *Maured allatafet*, p. 49 et 58 du texte arabe et de la traduction, et p. 24 des notes, n.° 44.

(*Note du Traducteur.*)

illustres et profondément versés dans les choses de l'Egypte fait connoître en ce moment.

Un autre effet de la publication de cet ancien cadastre est d'obvier à l'incertitude de la nomenclature des villes, bourgs et villages de l'Egypte. Près de deux mille noms sont maintenant déterminés avec une grande précision, et si l'on n'a pas pu parvenir à l'égard des autres au même résultat, c'est que les points qui servent à distinguer, dans l'écriture arabe, la majeure partie des lettres sont souvent à l'instar des *motions* ou points-voyelles, omis ou mal placés par les copistes. Alors on a suivi autant que possible ou des indications probables ou l'analogie de la langue arabe; mais dans ces deux cas l'on a rassemblé les principales variantes des quatre manuscrits qui ont servi de base à tout le travail, et l'on a donné ces variantes dans des notes qu'on a su rendre plus précieuses, en y établissant une synonymie très-étendue entre les noms vrais et les noms qui ont été altérés, soit par nos voyageurs européens, soit par les écrivains arabes eux-mêmes; opérations d'une exécution pénible et fastidieuse à l'excès, mais dont l'utilité sera vivement sentie par ceux qui auront à s'occuper de la géographie de l'Egypte.

Ici se terminent les additions faites à la Relation d'Abd-allatif. Plusieurs Tables parfaitement rédigées complètent ce grand ouvrage, dont S. M. l'Empereur a daigné agréer la Dédicace, et qui sera, dans tous les temps, considéré comme l'une des plus utiles et des plus savantes productions de la philologie orientale. SÉDILLOT.

Fundgruben des Orients bearbeitet durch eine Gesellschaft von Liebhabern, ou Mines de l'Orient exploitées par une Société d'amateurs.

Troisième et quatrième cahiers du tome premier.

Nous avons rendu compte dans ce Journal (1) des deux premiers cahiers du premier tome de ce recueil consacré à la littérature orientale, et nous croyons que les lecteurs nous sauront gré de leur faire connoître les deux nouveaux cahiers qui terminent ce premier volume, porté à 468 pages de format in-folio.

Voici d'abord la liste des principaux articles qui forment le troisième cahier :

Notice sur la secte des Wéhabis, par M. Rousseau, consul-général de France à Alep, datée des bords de l'Euphrate, 24 octobre 1808;

Le *Simorg*, ou phénix persan, par M. le baron de Dalberg, chanoine du chapitre d'Aschaffenbourg, en allemand;

Observations sur quelques monumens de Perse, par M. F.;

Mémoire sur la vie et les ouvrages d'Ala eddin Ata-mélik Djouaïni, par M. Et. Quatremère;

Rapport de Monseigneur Adami, archevêque d'Alep, sur les manuscrits arabes dont l'abbé Vella a prétendu avoir tiré le texte du *Codice diplomatico di Sicilia*, et celui du *Libro del Consiglio d'Egitto*; en italien;

Exhortation à Constantinople, ou Satire du poète turc *Uweissi*, sur la dégénération des Ottomans,

(1) Année 1811, t. 2, p. 201 et suiv.

en turc, avec la traduction, une introduction et des notes, par M. le prélat de Diez, en allemand;

Continuation des extraits de la *Sunna*, ou des traditions musulmanes, par M. J. Hammer; en allemand;

Divers extraits des annales de l'Empire Ottoman, par M. Chabert.

Parmi ces articles, il en est quelques-uns sur lesquels nous nous arrêterons un instant.

M. le baron de Dalberg, connu par des ouvrages qui honorent également son esprit et son cœur, et auquel nous devons l'ingénieux roman de *Méhaled et Sedli* ou *Histoire d'une famille des Druzes*, dans le morceau qu'il a consacré au *Simorg*, à cet oiseau fabuleux habitant du mont *Caf*, et qui joue un si grand rôle dans la Mythologie persane, a rapproché de cette fable celle du phénix égyptien, et les traditions du nord conservées dans l'Edda, relatives à un oiseau doué du don de prophétie, qui, assis sur les branches du frêne sacré, raconte beaucoup de choses cachées dont il possède la connoissance. Quelques autres récits fabuleux ou allégoriques des Chinois, des Indiens, des Arabes, lui ont offert des traits analogues. Il a cru retrouver une allusion à la longue vie du phénix et à sa résurrection, dans un passage du livre de Job, que beaucoup d'interprètes ont aussi entendu de la sorte, quoiqu'il paroisse plus naturel de le traduire ainsi : *Je me suis dit alors : Je terminerai ma vie dans mon nid* (c'est-à-dire *paisiblement*), *après avoir vu des jours aussi nombreux que les grains de sable* (2). Partout où la Mythologie des

(2) M. le baron de Dalberg semble adopter lui-même cette traduction, qui cependant exclut de ce passage toute autre

anciens peuples, Phéniciens, Syriens, Egyptiens, Grecs, etc., nous offre des oiseaux, révérés comme objets de culte, comme symboles, ou comme interprètes de la volonté divine, l'auteur ne voit que différens vestiges d'une même tradition dont la patrie primitive lui paroît être celle des *divs*, des *péris*, du *martichoras*, des dragons ailés, des salamandres, du gigantesque *roch*, des fourmis qui ramassent l'or, enfin de ce monde enchanté qui a si souvent et si diversement exercé l'imagination des poètes et des romanciers orientaux; et cette patrie des fables est pour lui, comme pour plusieurs critiques modernes, les montagnes du petit Tibet, et la délicieuse vallée de Cachemire. M. le baron de Dalberg observe que presque toujours un arbre figure à côté d'un oiseau dans ces traditions; ainsi le phénix est associé au palmier, un même mot désigne l'oiseau éternel et cet arbre dont les années sont un emblême de l'immortalité; le *simorg* se repose sur les branches d'un arbre nommé *Gogard*; le frêne sacré est la demeure de l'oiseau prophète de l'Edda; un chêne de Dodone sert d'asile à la colombe noire venue de l'antique Thèbes, et c'est du haut de ses branches qu'elle annonce les volontés du Ciel.

Il est difficile de suivre l'auteur à travers cette multitude infinie de rapprochemens, plus ingénieux peut-être que solides, et dont il tire les résultats suivans :

« L'objet principal de toute Mythologie, c'est

interprétation du mot חול; mot que quelques rabbins ont pris pour le nom hébreu du phénix, ou d'un autre oiseau merveilleux.

« l'histoire de la création et la connoissance de « l'homme, des lois, du but et de la fin de son « existence... La vérité capitale, cachée sous ces « emblêmes et à laquelle se rapportent tous les « mystères, les mythes, les hymnes, les fictions « poétiques, c'est la naissance et la mort, la gé- « nération et l'anéantissement, la vie renaissant de « la destruction par un cercle toujours nouveau, « le temps avec ses révolutions d'heures, de mois « et d'années, le renouvellement et le rajeunisse- « ment des formes, dans le temps et dans l'espace.

« L'homme le plus parfait de tous les êtres « terrestres, est proprement le phénix : il est à lui- « même une énigme; mais ainsi que cet oiseau « merveilleux est un emblême du soleil, et que « le soleil est la figure de l'esprit qui vivifie tout « dans toute l'éternité, par qui et en qui tout « est, et tout a été, de même dans la vie du phé- « nix, qui en se purifiant par le feu renaît de ses « cendres, nous trouvons un présage consolateur « pour cet avenir enveloppé pour nous d'une si « grande obscurité, et comme lui encore nous « pouvons, avec une confiance pleine de joie, en- « visager d'avance notre retour à une nouvelle vie. »

Il nous seroit encore bien plus difficile d'analyser les *observations sur quelques monumens de la Perse*, qui viennent à la suite du morceau sur le *Simorg*. Nous dirons seulement que les tableaux les plus compliqués que l'on voit sur les cylindres persépolitains ou sur d'autres monumens de la Perse et de l'Egypte, paroissent à l'auteur de cet article, n'être que la traduction, en figures ou caractères symboliques, des expressions métaphoriques employées fréquemment dans les écrivains

sacrés et particulièrement dans les psaumes; telles que le cerf soupirant après les eaux des torrens, la terre et les montagnes sautant comme des béliers ou des agneaux, les arbres tressaillant de joie, les fleuves et les collines battant des mains, expressions qui peignent plutôt qu'elles ne décrivent les sentimens d'amour, de crainte, de joie, de respect, qu'inspire à toute la nature l'attente ou la présence du maître de l'univers. Nous doutons que beaucoup de lecteurs partagent la conviction de l'auteur, à qui il ne reste pas, ce semble, le plus léger doute sur l'évidence de ces explications. Il y a lieu de croire qu'il se propose de consacrer un ouvrage spécial au développement de ce système. Dans cette carrière périlleuse, il aura à se défendre des écarts d'une imagination ardente, trop sujette à prendre pour guide un météore qui éblouit plutôt qu'il n'éclaire.

Le Mémoire de M. Quatremère appartient à un genre de travaux moins brillans peut-être, mais plus positifs. *Ata-mélic*, surnommé *Ala-eddin*, dont M. Quatremère nous donne ici la biographie, tient également un rang distingué parmi les hommes d'état et parmi les historiens de la dynastie des Mogols descendans de Genghiz-khan. Les places importantes qu'il occupa, ainsi que son frère *Schems-eddin*, sous les règnes de Mangou-kaan, Holagou, Abaca-khan et Ahmed-khan, et pendant la plus grande partie du septième siécle de l'hégire, les grands événemens auxquels ils eurent part, les intrigues dont ils furent les victimes, la vengeance qu'ils tirèrent de leurs principaux ennemis; la fin malheureuse d'Ata-mélik, l'estime méritée dont jouit dans l'Orient son Histoire des

Mogols, intitulée *Djehan-kuschaï*, et qu'ont fréquemment copiée Mirkhond, Khondémir, Raschid-eddin et divers autres écrivains renommés, toutes ces circonstances répandent un grand intérêt sur ce morceau historique. La manière dont il a été traité par M. Quatremère, ne peut que faire désirer vivement la publication de ses Mémoires sur les Mogols. Il est à souhaiter que l'impression en soit confiée à l'imprimerie impériale, afin que les noms propres, les termes qui appartiennent à la langue mogole, et les passages qui peuvent donner lieu à quelques observations critiques et philologiques soient imprimés en caractères orientaux.

Le rapport de feu Monseigneur Adami, archevêque d'Alep, sur les impostures littéraires de l'abbé Vella, n'étoit point inconnu hors de la Sicile, comme semble l'insinuer S. E. M. le chevalier d'Italinski dans la lettre par laquelle il l'adresse à M. le comte Rzevuski, en date de Trieste, le 10 — 22 février 1810. Il a été publié en 1793 dans l'*Allgemeiner litterarischer Anzeiger;* l'année suivante, M. Eichhorn l'inséra, avec d'autres pièces relatives à ce procès, dans la première partie du neuvième tome de son *Allgemeine Bibliothek der biblischen Litteratur*, et j'en donnai moi-même l'analyse dans le *Magasin Encyclopédique*, sixième année, tome 5, p. 328 et suiv. Mais ce qui donne un mérite particulier à la nouvelle publication, c'est que l'on y trouve en original tous les textes du *Codice Martiniano*, extraits par Monseig. Adami à l'appui de son rapport, et que M. le chevalier d'Italinski possède un manuscrit arabe dont le contenu est le même que celui du *Codice Martiniano*, ou du moins a le plus grand

rapport avec ce dernier. Or les textes cités par l'archevêque d'Alep se retrouvant presque mot pour mot dans le manuscrit de M. le chevalier d'Italinski, dont on lit ici les extraits, il ne peut rester aucun doute sur la véracité et l'exactitude de ce rapport, et par conséquent sur l'imposture assez grossièrement tissue du fabricateur du prétendu *Codice diplomatico di Sicilia*.

La continuation des extraits de la *Sunna* par M. de Hammer, occupe près de trente pages dans ce cahier. Dans la notice des deux premiers numéros de ce recueil, nous avons fait sentir l'importance de ce travail, et proposé quelques vues sur la manière d'en augmenter l'utilité. Nous ne les répéterons point ici, mais nous ne pouvons nous empêcher de demander pourquoi quelques-unes de ces traditions se trouvent répétées plusieurs fois, sans aucune variante de quelque importance, ou même d'une manière tout-à-fait identique. Comparez par exemple les numéros 388 et 459, les numéros 415 et 416 avec les numéros 600 et 601, enfin les nnméros 570 et 606. Plusieurs de ces traditions contiennent des traits curieux, relatifs à l'ancienne histoire et aux usages des Arabes avant l'islamisme, ou des circonstances remarquables de la vie privée de Mahomet. Tels sont les numéros 516, 523, 544, 556, 605, 608, 613, 655. Le numéro 465 offre une fable assez ingénieuse, mais il paroît y manquer quelque chose.

Les traditions que nous présente le travail de M. de Hammer sont au nombre de 700 : c'est environ le dixième de celles qui forment le recueil de Bokhari. Nous n'en citerons qu'une seule qui doit avoir coûté la vie à des milliers de Musulmans : « Quand vous apprenez que la peste est dans une

« ville, n'y allez point, et si elle est dans le pays « où vous vous trouvez, n'en sortez point. La peste « est un châtiment que Dieu envoye sur qui il « veut. Lorsqu'un des serviteurs de Dieu est entouré « de la peste, il demeure tranquillement dans le « lieu où il se trouve; car il sait qu'il ne peut rien « lui arriver que ce qui a été prédestiné de toute « éternité, et si il est atteint de cette maladie, la « récompense d'un martyr lui est destinée. »

Le morceau intitulé *Ermahnung an Islambol, oder Strafgedicht des türkischen Dichters Uweïssi über die Ausartung der Osmanen*, c'est-à-dire Exhortation à Constantinople, ou Satyre du poète turc Uweïssi, sur la dégénération des Ottomans, traduit par M. le prélat H. Fr. de Diez, conseiller intime de légation de S. M. le roi de Prusse, n'est assurément pas une des pièces les moins curieuses de ce cahier, et mériteroit tant par lui-même que par les réclamations qu'il a occasionnées de la part de M. de Diez, et les explications auxquelles elles ont donné lieu de la part des éditeurs, et qui se trouvent dans le quatrième cahier, que nous en parlassions ici avec quelque détail. Mais M. de Diez ayant fait imprimer de nouveau ce morceau à Berlin, nous en avons rendu un compte particulier dans le précédent numéro de ce Journal. Nous allons donc passer au quatrième cahier des Mines que nous avons aussi à faire connoître.

Nous ne ferons qu'indiquer le premier morceau de ce cahier intitulé : Observations sur deux provinces orientales de la Perse, le *Gardjestan* et le *Djouzdjan*, par M. Silvestre de Sacy. C'est la première contribution que nous ayons payée nous-mêmes à une entreprise à laquelle nous souhaitons

le plus heureux succès, pour l'intérêt de la littérature orientale. Nous observerons seulement qu'il s'est glissé quelques fautes graves dans l'impression; il en est une surtout qui se trouve répétée plusieurs fois, et qu'il est important de corriger. Nous avions dit que la petite province dont le vrai nom est *Gardjestân*, paroît sur les cartes d'Asie de MM. Delisle et d'Anville sous le nom de *Forg*, qui doit être prononcé *Fordj*, et nous avions rendu raison de cette méprise. On a imprimé presque constamment *Gorg*, au lieu de *Forg* (p. 330, 331, 332, etc.), ce qui pourroit dérouter les lecteurs, et les empêcher de nous bien comprendre. Sans doute la copie n'étoit pas assez lisible. Nous avons cru nécessaire de relever ici cette faute typographique.

Les autres articles les plus intéressans de ce quatrième cahier nous paroissent être les suivans:

Vers arabes adressés à S. M. Napoléon, Empereur des Français, roi d'Italie, à l'occasion de son mariage avec S. A. I. l'Archiduchesse Marie Louise d'Autriche, par Michel Sabbagh, avec la traduction française de M. Silvestre de Sacy, et la traduction en vers allemands de M. de Hammer (3);

Fin de la lettre du docteur Salvatori, attaché à l'ambassade française de Perse, en italien;

Réponse à la question: Quelle a été, pendant les trois premiers siécles de l'hégire, l'influence du mahométisme sur l'esprit, les mœurs et le gou-

(3) Le douzième vers de l'original a été omis, je ne sais par quel hasard, dans la traduction française; il faut le rétablir ainsi: « *Schirin* et *Khosrou* oseroient-ils rivaliser de gloire « avec vous? Un grêlon, quelque gros qu'il soit, ne sauroit « atteindre le prix d'une perle. »

vernement des peuples chez lesquels il s'est établi, par M. de Hammer;

Extraits du *Nighiaristan* de Kémal-pacha-zadéh, en persan, avec une traduction latine de M. le comte de Harrach;

Essai sur un passage qui n'a point été expliqué jusqu'ici, de la Description de l'Egypte d'Abou'lféda, et Remarques sur la Gnomonique des Arabes, par M. Beigel, conseiller intime de légation à Dresde, en allemand;

Extrait d'un Mémoire manuscrit sur l'Empire Ottoman, contenant un *Chatti schérif* ou rescrit impérial du sultan *Abdu'lhamid*, donné en l'année 1779, et portant défense aux Anglois et aux autres nations européennes de commercer dans la mer Rouge, en italien;

Traduction littérale d'un *Chatti schérif* du sultan *Mahmoud II*, du 23 juin 1810, faite par M. Argiropulo, ci-devant ministre de la Sublime Porte à Berlin, accompagné de l'original turc;

Les Samaritains, par M. Schnurrer, en allemand;

Extrait d'une lettre de M. Bartholdy à M. de Hammer, sur Corfou, en allemand;

De Codice unico concessuum Haririi, par M. Aryda, syrien maronite, professeur des langues orientales en l'Université de Vienne;

Etymologies sclavonnes tirées du samscrit, par M. Schlegel;

Textus colloquii Gennadii cum Mohammede II, è pronunciatione corrupta græcâ historiæ patriarchicæ à M. Crusio traductæ, in idioma turcicum restitutus, par M. de Hammer.

Après cette indication générale du contenu de

ce quatrième cahier, nous devons revenir sur nos pas, pour faire connoître sommairement quelques-uns des morceaux dont nous venons de donner les titres.

La fin de la lettre du docteur Salvatori contient un récit abrégé de son voyage, depuis l'entrée de l'ambassade française sur les terres de Perse jusqu'à son arrivée à Théran. On lit ce récit avec intérêt, mais les notions historiques que l'auteur y a mêlées ne donnent pas une grande idée de son exactitude en ce genre. Par exemple, il fait *Ardeschir-Babégan*, premier roi de Perse de la dynastie des Sassanis, antérieur de plusieurs siècles à Jésus-Christ. Il rapporte à l'an 154 de notre ère la fondation de Kazwin qu'il attribue à un *Sapor*, neuvième roi, suivant lui, de la même dynastie. Il assure que Tamerlan ne laissa subsister de la ville de Sultaniyéh que les seules mosquées, ce qui est fort incertain, et il révoque en doute ce que dit Tavernier, que plusieurs églises chrétiennes de cette ville ont été converties en mosquées, parce qu'il n'y a aperçu aucune trace du christianisme. Il est certain cependant que le christianisme a été longtemps florissant à Sultaniyéh, et que cette ville étoit, avant Tamerlan et longtemps encore après lui, le siége d'un archevêché duquel dépendoient plusieurs siéges épiscopaux (4).

La description que M. Salvatori fait de Théran, la capitale actuelle de la Perse, n'est assurément pas flattée. « Cette ville a, suivant lui, la figure

(4) « Sultanieh fut chrétienne et florissante. Ses églises « sont converties en mosquées. » *Journal d'un Voyage dans la Turquie d'Asie et la Perse, fait en* 1807 *et* 1808.

« d'un carré long, dont les grands côtés ont envi-
« ron 1200 perches, et les petits 400. Elle est en-
« tourée de murs semblables à ceux de toutes les
« autres villes, a cinq portes, et en face de chaque
« porte une tour construite en terre. Un chemin
« couvert, mais sans pièces de canon, lui sert de
« boulevart. La ville est mal bâtie, les rues en
« sont très-étroites et dangereuses durant la nuit, à
« cause du grand nombre de *regards* ou ouvertures
« des canaux souterrains, qui se trouvent au milieu
« de la voie publique. Le palais impérial, bâti en
« terre, est fortifié de la même manière que la
« ville à laquelle il sert de citadelle...., l'enceinte
« en est très-vaste. En vain chercheroit-on à la
« cour du Monarque le plus puissant de l'Asie, ce
« luxe et cette magnificence si vantés..... Imaginez-
« vous des maisons construites en terre séchée préa-
« lablement au soleil, et bornées à un seul rez-de-
« chaussée, des portes sans serrures, des fenêtres
« sans vitrages, des chambres sans ameublement :
« un seul tapis étendu par terre sert tout à la fois
« de siége, de table et de sofa; un matelas court,
« rembourré de coton, et qui n'est point piqué,
« forme le lit du monarque comme celui du plus
« pauvre des sujets; draps, serviettes, nappes, cou-
« teaux, cuillers, fourchettes, ce sont autant de
« noms inconnus. Les habitans couchent tout habillés,
« enveloppés dans leurs robes fourrées; ils mangent
« avec les mains, prenant à peine le soin de les
« laver après le repas; ils écrivent assis par terre,
« et font presque toutes leurs actions en cette même
« posture. Les hommes sont vêtus comme des
« femmes; les femmes ont pour tout habillement
« un large pantalon, comme ceux de nos gens de

« mer, et une camisole qui descend jusqu'à la « ceinture et est fermée (5) par devant jusqu'au « nombril, ensorte que leur sein, dès l'âge de 17 ans, « n'étant point soutenu, tombe jusqu'au milieu du « ventre.... Ni hommes ni femmes ne portent « de chemises; leurs habits étant de soie pour la « plupart, ils les conservent sur le corps jusqu'à « tant qu'ils soient usés par la malpropreté. Depuis « le roi jusqu'au plus pauvre, tous ont leurs vêtemens « infectés de vermine, et toutes les fois que nous « autres Européens allons faire visite à un persan, « nous sommes certains, en revenant chez nous, « d'y rapporter quelque hôte aussi dégoûtant qu'in« commode. »

Le docteur, sur un mémoire par lui remis au grand-vizir et présenté par ce ministre au roi, avoit obtenu la permission de vacciner, et les deux sujets qui lui furent confiés pour essayer sur eux le succès de cette pratique, furent une fille du roi et le neveu du grand-vizir (6). L'opération n'eut aucun succès. Le docteur, attribuant cela à ce que la vaccine étoit trop ancienne, en fit venir de plus fraîche de Constantinople, mais l'effet n'en fut pas plus satisfaisant; la maladie ne se manisfesta ni sur l'un ni sur l'autre des deux sujets soumis à cette expérience. La crainte de passer pour charlatan, paroît l'avoir détourné de

(5) *Coperta sul d'avanti sin all' ombilico.* Je présume que l'auteur avoit écrit *aperta*, c'est-à-dire, ouverte sur le devant.

(6) « Le docteur Salvatori propose au grand-vizir la vaccine, « et cherche à lui en démontrer les avantages dans une con« férence. Par politesse, le ministre ne nous a pas ri au nez: « il a renvoyé cette affaire au médecin du roi. » *Journ. d'un Voy. dans la Turq. d'Asie et la Perse*, p. 72.

renouveller la même tentative avec d'autre virus vaccin.

Le Mémoire composé par M. de Hammer pour répondre à la question proposée en 1806 par la Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut de France: *Quelle a été, pendant les trois premiers siécles de l'hégire, l'influence du mahométisme, sur l'esprit, les mœurs et le gouvernement des peuples chez lesquels il s'est établi*, Mémoire qui a obtenu une mention honorable, ne paroîtra point superflu aux personnes mêmes qui auront lu et apprécié celui qui a remporté la couronne, que son auteur, M. Oelsner, a publié à Paris en 1810, et dont il a paru une traduction allemande à Francfort, la même année. Le travail de M. Oelsner a plus d'étendue, les divisions y sont plus nombreuses, les développemens plus complets; la question y est traitée avec une méthode plus rigoureuse; mais M. Oelsner n'a pu faire usage que des ouvrages imprimés et auxquels tout le monde a accès. Dans le mémoire de M. de Hammer, on reconnoît un littérateur versé dans toutes les parties de l'érudition de l'Orient, à qui toutes les ressources de cette érudition sont ouvertes, traditions, commentaires théologiques et juridiques, annales, poètes, romanciers; que plusieurs années de séjour dans les pays où domine l'islamisme, ont familiarisé avec les opinions, les préjugés, les mœurs, les habitudes des nations de l'Orient. Le tableau général qu'il trace du Mahométisme, et des devoirs que cette religion impose à l'homme envers Dieu, envers lui-même et ses semblables; la peinture qu'il nous offre des Arabes avant la fondation de la religion de Mahomet, et de ce qu'ils sont devenus dans l'espace de trois siécles,

soit par l'effet immédiat de la nouvelle doctrine et du nouveau culte, soit par la suite des conquêtes dont cette religion a été la cause et le mobile, et du contact des Musulmans avec les peuples de l'Empire Grec et de la Perse, sont également attachans et instructifs, et forment la partie la plus intéressante de ce mémoire. Les effets du mahométisme sur les nations parmi lesquelles il s'est établi, sont moins développés. C'est la suite naturelle de la manière dont l'auteur a envisagé son sujet, et qu'il exprime en ces termes : « Si nous exceptons les Arabes dont « les destinées ont été essentiellement changées par « le mahométisme, parce que cette doctrine les a « rendus, de nomades et de sauvages qu'ils étoient, « conquérans et dominateurs, nous observons que « l'esprit, les mœurs et le gouvernement des na- « tions subjuguées par les Arabes, ont senti moins « l'influence du mahométisme, que celui-ci ne s'est « ressenti de l'état policé et de la culture des nations « conquises qui ont puissamment réagi sur leurs vain- « queurs. Il faudra donc considérer l'objet de tous « les côtés, et examiner aussi les modifications et « changemens qu'a subis le mahométisme lui-même « pendant les trois premiers siècles de son insti- « tution. »

Nous ne dissimulerons pas que nous partageons et que nous avons toujours partagé cette manière d'envisager ce sujet, et qu'en modifiant la question d'après ce point de vue, on auroit pu obtenir des résultats plus certains, plus importans pour l'histoire et plus instructifs. En la bornant aux termes où elle a été réduite, on s'est exposé à prendre pour les effets du mahométisme, ce qui n'étoit que l'effet ordinaire de toute conquête, et de l'abâtardissement

des nations qui, perdant leur existence politique, passent sous un joug étranger.

Si nous n'étions obligés d'être très-courts sur chaque article en particulier, nous aurions peut-être quelques objections à faire contre l'opinion de M. de Hammer qui envisage les maximes relatives aux droits de souveraineté et de propriété territoriale, adoptées aujourd'hui dans les Etats musulmans, comme appartenant essentiellement à la jurisprudence primitive de l'islamisme; mais cette discussion nous mèneroit trop loin.

Les extraits du *Nighiaristan* de Kémal-pacha-zadéh rappellent, comme l'auteur l'annonce lui-même, le *Gulistan* de Saadi, et le *Béharistan* de Djámi. Des deux premières anecdotes qu'on lit dans ces extraits, l'une est tirée du *Nasihat molouc* de Saadi, l'autre du *Gulistan*. Le style de Kémal n'a cependant point l'élégance naturelle de Saadi, et les figures qu'il employe sentent trop l'affectation et la recherche : elles n'ont pas toujours été parfaitement saisies par le traducteur, ce qui est une suite de ce vice même de l'original. Ainsi, quand en parlant d'un dervisch qui étoit très-habile dans l'interprétation des songes, le traducteur dit : *Unus solum dervichius, qui contemptus, et in mundo visionum peritus et gnarus, et secretorum hujus artis peritus erat*, il n'a pas bien entendu les mots du texte, *mègher dervisch keh kem-u-pischi alèmi rouya rá alim-u-arif boud vèber asrari in ilm vakif*, dont le sens est : « Un dervisch « qui connoissoit à fond le plus et le moins (*ou* le « fort et le foible) du monde des visions, et qui « possédoit tous les secrets de cette science. » Dans la septième histoire, *mobaschèret sarai ikhtiar est* ne signifie pas *liberi arbitrii est epilepsiam accersere*,

comme on lit dans la traduction, mais *coïtus est spontanea epilepsia;* ce qui est ingénieux. De même encore, dans la huitième histoire, les mots *keh tigh dinèh-kerdar kènar nèhed* (7) ne signifient pas *qui gladium, speculi instar lucentem, lateri suo apponit*, mais *qui gladium.... gremio amplectitur;* et le sens de ce vers est « que pour obtenir la victoire et les « succès, il faut embrasser et serrer sur son sein « un glaive étincelant, non une maîtresse char- « mante; que pour captiver la fortune et parvenir « à la gloire, il faut prodiguer ses baisers aux lèvres « d'un sabre brillant, non à celles d'une beauté sé- « duisante. »

Les vers par lesquels se terminent ces extraits ont aussi besoin d'être rectifiés; nous nous contenterons d'en donner la traduction.

« Jésus, passant dans un village, vit le corps d'un « homme qui avoit été tué; dans son étonnement, « il se mordit les doigts et dit: Victime d'une mort « violente, à qui donc as-tu ôté la vie, pour avoir « mérité de perdre ainsi la tienne? Celui qui t'a « tué aujourd'hui, sera demain tué lui-même. Ne « cogne pas avec le doigt à la porte de qui que ce « soit, de crainte qu'un autre ne donne un coup « de poing dans la tienne. »

Il est à souhaiter que les Mines de l'Orient nous offrent encore par la suite d'autres extraits du même ouvrage, comme on nous le promet.

Le Mémoire dans lequel M. Beigel discute et explique un passage de la Géographie d'Abou'lféda, relatif à la longitude de Fostat, est sans contredit le plus important de tous les morceaux contenus dans

(7) Peut-être faut-il lire *der kènar nèhed.*

ce numéro des Mines. Ce passage, qui n'a point été entendu jusqu'ici, ne pouvoit être bien expliqué que par une personne qui réunit, comme M. Beigel, la connoissance des mathématiques à celle de la langue arabe. Outre l'objet auquel il est principalement consacré, ce mémoire offre beaucoup d'observations curieuses, et rectifie plusieurs erreurs échappées à divers savans. On peut le regarder comme un modèle de la manière de traiter de semblables questions, et d'en mettre la solution à la portée des lecteurs même qui ne sont point familiarisés avec les opérations mathématiques.

Je ne puis, cependant, m'empêcher d'observer que le texte d'Abou'lféda me paroît avoir subi quelque altération. 1.° Cet écrivain commençant par dire: *Dixit autem Ebn-Younous Hakemita*, a dû citer les propres paroles d'Ebn-Younous, et le faire parler à la première personne, non à la troisième. 2.° les mots *ouadhalica lischeïin raaïtouhou fi altaul* que M. Beigel attribue à Abou'lféda, font certainement partie de la citation d'Ebn-Younous, Abou'lféda reprenant ensuite la conclusion qu'il tire du passage de cet astronome, par la particule *fa*. 3.° Ebn-Younous n'avoit pas sans doute énoncé d'une manière bien positive son opinion sur la vraie longitude de Fostat: autrement Abou'lféda ne se seroit pas contenté de dire d'une manière vague: « ces paroles d'Ebn-Younous font voir que l'opinion de ceux qui fixent la longitude de Fostat à 55 degrés ou à peu près, n'est pas juste: et par conséquent, selon Ebn-Younous, elle est de plus de 50 degrés. »

Ces observations me portent à croire qu'il faut lire dans le texte d'Abou'lféda; *ouakad ha-*

sabtou, au lieu de *ouakad hasaba*, et traduire ainsi :

« Après avoir calculé que la distance entre la « direction de la *Kiblèh*, et la ligne qui indique « midi à Fostat, est de 58 degrés, en admettant « pour la longitude de Fostat 55 degrés, Ebn-Younous « dit : J'ai compté précédemment, à raison de la « hauteur du soleil sur la ligne qui indique la « direction de la *Kiblèh*, que la divergence dont il « est question est de 52 degrés ; ce que j'ai fait à cause « d'une opinion que j'ai relativement à la longi- « tude (dont il s'agit). » Ici finit le passage cité, et Abou'lféda continue : « Ces paroles d'Ebn-You- « nous font voir, etc. » Je ne sais si Ebn-Younous a exposé quelque part son opinion sur la vraie longitude de Fostat, mais il y a peu d'apparence ; Abou'lféda qui ne l'auroit pas ignorée, se seroit contenté de la rapporter. Ebn-Younous peut s'être exprimé vaguement, parce qu'il n'avoit pas encore pris un parti bien sûr relativement à la détermination de cette longitude. Je ne saurois soumettre ces observations à un juge plus compétent qu'à M. Beigel lui-même.

La secte des Samaritains qui avoit excité la curiosité des savans à l'époque où les études relatives aux textes originaux des Livres saints et à la philologie sacrée étoient l'objet d'une émulation générale en Europe, étoit pour ainsi dire tombée dans l'oubli, lorsque, il y a environ une trentaine d'années, la publication de diverses pièces relatives à cette secte et aux relations des Samaritains de Naplouse avec Scaliger, Ludolf, et Huntington, rappela un moment l'attention des Orientalistes sur cet objet, sans que personne s'occupât néanmoins à se procurer de nou-

veaux renseignemens sur l'état actuel de cette nation. M. le comte et sénateur Grégoire, constamment occupé à réunir des notions certaines sur les variations survenues dans les opinions religieuses et le culte des différens peuples, ayant désiré connoître aussi celles qui pouvoient avoir eu lieu dans le siécle dernier chez les Samaritains, adressa quelques questions à ce sujet aux agens diplomatiques de l'Empire Français dans la Syrie; et ses vues furent secondées avec toute sorte d'empressement par S. E. le ministre des relations extérieures, et remplies avec beaucoup de zèle, particulièrement par M. Corancez, alors consul général de France à Alep, et aujourd'hui revêtu du même poste à Bagdad, et correspondant de l'Institut. M. Corancez réunit dans un mémoire une série de questions qu'il adressa avec une lettre au Prêtre des Samaritains de Naplouse. Ce prêtre, nommé *Salamèh fils de Tobie*, qu'on peut regarder comme le chef de sa nation, adressa au consul général une réponse fort détaillée aux 30 questions qui lui avoient été faites, et il y joignit une lettre propre à faire espérer que cette correspondance pourroit être continuée avec quelque utilité pour les lettres et l'histoire des opinions religieuses. La réponse de Salamèh, écrite en arabe, fut adressée avec une traduction française par M. Corancez à M. le sénateur Grégoire. C'est cette réponse, dont M. Grégoire a bien voulu donner communication à M. Schnurrer, chancelier de l'Université de Tubingue et correspondant de l'Institut, que ce savant a traduite en allemand et publiée ici, ainsi qu'il y avoit été autorisé par M. Grégoire. Comme un nouveau mémoire a été envoyé de Paris au prêtre Salamèh,

et que sa réponse est déja parvenue, il y a quelques mois, à M. Grégoire, par les soins de M. Rousseau qui a succédé à M. Corancez dans le consulat général de France à Alep, et qui n'a pas mis moins d'empressement que son prédécesseur à favoriser cette correspondance, il est vraisemblable que le public savant ne tardera pas à avoir une connoissance plus étendue de ce commerce littéraire, remarquable sous divers points de vue. Cette raison nous engage à n'en pas dire davantage sur cet article, peu susceptible d'ailleurs d'analyse.

Nous observerons seulement que dans la réponse de Salamèh aux questions qui lui avoient été faites et dans sa lettre, il est fait mention plusieurs fois d'une communauté très-nombreuse de Samaritains, établie en Europe, dans le pays de *Djenaouz*. On avoit cru d'abord, et M. Schnurrer a partagé cette opinion, que ce mot désignoit *Gênes*, le pays des *Génois*. La seconde lettre qu'on a reçue de Salamèh a fait connoître que *Djenaouz* n'étoit qu'une altération du mot *Aschkenaz* אשכנז, qui, comme l'on sait, désigne, parmi les Juifs, l'Allemagne.

Outre les articles principaux contenus dans les deux cahiers des Mines que nous venons de faire connoître, il y en a un grand nombre d'autres, d'une moindre étendue, que nous avons à regret passés sous silence. Tels sont diverses poésies turques et persanes, accompagnées de leurs traductions; quelques extraits de lettres relatives à des objets de critique, d'histoire littéraire et de bibliographie; un acte de donation écrit en turc, par lequel un client de *Yousouf-aga*, favori du sultan Sélim III, cède à ce seigneur, *à ce présent et acceptant*, sept

années de sa propre vie; l'explication d'une inscription sépulcrale arabe trouvée à Malte, par M. le chevalier d'Italinski (8); des proverbes arabes, des sentences turques, etc.

A la fin du quatrième cahier et du premier volume se trouvent un avis des éditeurs dont le principal objet est de demander l'indulgence des lecteurs pour les fautes typographiques, et de répondre à quelques critiques; une liste des noms de MM. les collaborateurs; une table, divisée par ordre de matières, des articles contenus dans le premier volume, mais dans laquelle il se trouve plusieurs omissions; l'*Errata;* enfin des tables pour trouver la correspondance des dates, entre les années juliennes et les années de l'hégire. Le troisième cahier contient aussi une planche gravée.

Nous avons le plaisir, en finissant cette notice, d'annoncer aux amateurs de la littérature orientale, que ce recueil se continue avec activité. Déja le premier cahier du second volume a paru, et le deuxième le suivra de près. Nous ne pouvons nous empêcher de recommander aux éditeurs, d'apporter plus de soin à la correction des épreuves. C'est, à la vérité, une entreprise difficile, qu'un ouvrage où un aussi grand nombre de langues se trouve admis; mais si la difficulté doit rendre indulgent pour quelques négligences, il ne faut pas cependant se dissimuler que les erreurs typographiques influent sur le sort des meilleurs ouvrages. Puissent, au surplus, les efforts généreux du Mécène auquel les Mines de l'Orient doivent

(8) Nous avouons qu'il nous reste des doutes assez forts sur plusieurs mots de cette inscription, dont il seroit à désirer qu'on eût donné une copie figurée.

un si noble encouragement, et le zèle des principaux rédacteurs, être récompensés par un plein succès, et par la reconnoissance de tous ceux qui s'intéressent à la gloire et à la prospérité des lettres. S. DE S.

MUSIQUE.

DICTIONNAIRE historique des Musiciens, Artistes et Amateurs morts ou vivans, qui se sont illustrés en une partie quelconque de la musique et des arts qui y sont relatifs, tels que compositeurs, écrivains didactiques, théoriciens, poètes, acteurs lyriques, chanteurs, instrumentistes, luthiers, facteurs, graveurs, imprimeurs de musique, etc.; avec des renseignemens sur les théâtres, conservatoires et autres établissemens dont cet art est l'objet; précédé d'un Sommaire de l'Histoire de la Musique; par *Al.* CHORON et *F.* FAYOLLE. Tome second : M—Z. In-8.° de 29 feuilles, 5 huitièmes. A Paris, chez *Valade*, imprimeur-libraire, rue Coquillière, n.° 27. Le prix des deux volumes est de 14 fr. pour les souscripteurs, et de 16 fr. pour ceux qui n'ont point souscrit.

Rien n'est si doux, dans les Lettres, que de jouir en paix d'un succès bien mérité. C'est le repos du guerrier après la victoire, c'est le triomphe de l'artiste qui vient de remporter la palme qui lui a été vivement disputée. Après sa réussite, l'auteur ne songe qu'aux moyens à employer pour faire un meilleur ouvrage qui puisse lui assurer un nom dans

la vaste République des Lettres, ou pour terminer avec plus de soin la tâche qu'il avoit déjà commencée. Tel a été le sort de l'ouvrage que nous annonçons, et dont nous avons fait connoître le premier volume dans le *Magasin Encyclopédique du mois de Juin* 1811.

Dans cet extrait, nous fîmes sentir les avantages et les défauts de ce Dictionnaire; car quel est l'ouvrage qui en est exempt; et nous annonçons, avec un véritable plaisir, que MM. Choron et Fayolle, enflammés d'une noble émulation, ont mis tous leurs soins à terminer leur travail, et à le rendre plus digne du suffrage du public, soit en mettant plus de sévérité dans la rédaction des articles, soit en traitant avec plus de développement les notices des musiciens, soit enfin en donnant moins d'extension à celles des poètes lyriques que je continue à regarder comme à peu près inutiles.

Profitant des conseils et des renseignemens qui leur avoient été fournis, les auteurs ont ajouté à la fin de ce Dictionnaire, un supplément de deux feuilles qui contient les additions et corrections qui leur ont été communiquées. Jaloux de rendre à chacun ce qui lui appartient, les auteurs ont nommé les personnes qui leur avoient fait part de leurs observations; par un nouvel avis, ils demandent à être éclairés par les artistes et par les amateurs sur les erreurs qu'ils pourroient avoir commises, et sur les faits qu'ils auroient laissé échapper. Une invitation de ce genre doit désarmer la critique; et bien que le second volume du Dictionnaire des Musiciens soit de beaucoup supérieur au premier, et que les auteurs, profitant des conseils qui leur avoient été donnés, ayent mis tous leurs soins à le perfec-

tionner, autant qu'il est possible de le faire dans une première édition, il existe encore bien des omissions, des articles tronqués, des noms confondus, enfin de ces fautes à peu près inévitables dans un ouvrage de ce genre; et que des éditions multipliées peuvent à peine effacer. Tels sont les renseignemens sur les fameux luthiers ou facteurs d'instrumens, sur les concerts ou autres établissemens dont la musique est l'objet, et enfin sur les articles où plusieurs individus sont présentés sous un seul et même nom. J'en ai trouvé deux de cette espèce; je vais chercher à réparer l'oubli involontaire des auteurs, en les rétablissant dans leur intégrité.

Persuis (Jean l'Oiseau de) né en 1720 à Cormissy près de Notre-Dame de Lyesse, en Champagne, fit ses premières études à la cathédrale de Rheims, où il fut enfant de chœur. A dix-sept ans, il partit pour l'Italie, où il étudia la composition dans les conservatoires. Les excellentes leçons qu'il reçut ne tardèrent pas à faire reconnoître en lui de grandes dispositions et un génie inventif. La réputation de Jean l'Oiseau de Persuis, lui procura bientôt un engagement pour Londres, où il alla en qualité de compositeur. Les différens ouvrages qu'il fit représenter dans cette capitale obtinrent un succès égal à ceux des maîtres italiens. De retour en France, il fut nommé à la maîtrise de la cathédrale d'Avignon; en 1749, il fut appelé pour être maître de la chapelle du Roi. Sentant la perte qu'il faisoit, le Chapitre d'Avignon demanda à son maître de chapelle quelques morceaux pour ses adieux. Ce retard fut cause qu'en arrivant à Versailles, de Persuis trouva sa place occupée par un autre. Il profita du moment où il se trouvoit à Paris, pour faire exécuter au

concert spirituel plusieurs motets de sa composition, parmi lesquels on distingua particulièrement celui du *Passage de la Mer Rouge*. Cette pièce eut un tel succès que Louis XV en fit témoigner sa satisfaction à l'auteur, et daigna l'honorer d'une pension de 1800 livres. En 1751, de Persuis fut nommé maître de chapelle à la cathédrale de Metz, où il resta jusqu'à sa mort arrivée en 1787.

* Persuis (1) (Louis, Luc, l'Oiseau de) fils du précédent, naquit à Metz, en 1771, et fut d'abord enfant de chœur à la cathédrale de cette ville. Ayant perdu son père, il vint à Paris pour y étudier la composition sous la direction de M. Le Sueur qui l'initia dans tous les secrets de l'art. M. Persuis a donné, en 1791, au *Théâtre de Monsieur*, *la Nuit Espagnole*, puis ensuite *Colette*, *Phana et Angela*; en 1799, *Fanny Morna*, *et Leonidas*; en 1800, *le Fruit défendu*; en 1801, *Marcel*; à l'Opéra, on lui doit la musique du *ballet d'Ulysse*, et celle du *Triomphe de Trajan*, qui fut faite en moins de trois mois. Nous ferons observer à cet égard, que les compositions de M. Persuis se rapprochent beaucoup de celles de Jomelli, qu'il semble avoir pris pour modèle. En 1795, il remporta au concours une place de professeur de première classe au Conservatoire de musique; en 1808, ce maître fut appelé à la place de premier chef de chant à l'Académie impériale de musique; enfin en 1809, il a été nommé chef d'orchestre de cet établissement et de la musique de S. M. impériale et royale, en remplacement de M. Rey.

Navoigille, noble vénitien, célèbre amateur, vio-

(1) L'astérisque * indique les artistes vivans.

loniste, forcé par des affaires d'Etat d'abandonner sa patrie, se réfugia en France, vint à Paris vers 1750, se fixa dans cette capitale, et se retira à Mesnil-Montant où il partagea son temps, entre l'étude et la musique.

* NAVOIGILLE (Guillaume Julien, dit le Jeune) né à Givet, quitta son pays ponr venir étudier sous les grands maîtres de la capitale. Un hasard lui procura la connoisance du noble Vénitien, qui, charmé des heureuses dispositions qu'il annonçoit, prit le jeune Julien en affection, le garda chez lui, et finit par lui faire prendre son nom. Le jeune élève répondit aux soins de son père adoptif, et lui en conserva toujours une vive reconnoissance. Je me plais à citer que le Vénitien ayant éprouvé des pertes considérables, Julien s'empressa de lui offrir une forte somme, fruit de ses économies. M. Julien Navoigille s'est fait une grande réputation, en conduisant le célèbre Concert Olympique. Il s'étoit amassé environ 12,000 fr. de rente que lui ont fait perdre la suite des événemens de 1789. Il avoit aussi devancé l'établissement du Conservatoire de musique, en établissant chez lui (rue de la Chaise, hôtel de Mortagne), une école gratuite de violon; plusieurs talens recommandables en sont sortis. Parmi ces derniers, on remarque MM. Boucher, violon du roi d'Espagne, Lepreux, Jules Lecarpentier, etc.

M. Julien dit Navoigille est actuellement en Hollande, où il tient encore une école gratuite. C'est en parlant des élèves de ce dernier, que le célèbre Gaviniés, qui avoit déja surnommé ceux de Corette, les *Anachorettes* (les ânes à Corette), disoit : Navoigille et ses rats.

* NAVOIGILLE (Julien le jeune dit) frère puîné du

précédent, né à Givet, fut appelé à Paris où il reçut des leçons de son frère, et parvint à se faire une réputation par la netteté de son exécution. En l'absence de La Houssaye et de Mestrino, il conduisoit l'orchestre du *Théâtre de Monsieur*, où jusqu'en 1792, il a été premier des seconds. Il a dirigé l'orchestre du théâtre de la Cité, lorsqu'on y comptoit d'excellens musiciens. On lui doit la musique de plusieurs pantomimes, ainsi que des quartetti, des symphonies, etc. ; il est père de Mademoiselle Navoigille, virtuose sur la harpe.

* Navoigille (Julien dit), neveu des précédens, joue du violon et de l'alto, exécute très-bien le quatuor.

* Fauvel, l'une des premières quintes à l'orchestre de l'Académie impériale de musique, fut longtemps attaché au grand théâtre de Bordeaux. C'est dans cette ville, en 1782, qu'il eut pour élève le fameux Rode, auquel il donna des leçons pendant six années consécutives. Les grands progrès de son jeune élève engagèrent M. Fauvel à l'amener à Paris, pour le faire entendre au concert spirituel. Ce voyage eut lieu en 1788. Quelque temps après leur arrivée, M. Rode, ayant joué un concerto devant le célèbre corniste Punto, celui-ci, enchanté des talens et des grandes dispositions de ce jeune homme, se chargea de le présenter à son ami Viotti, qui admit bientôt M. Rode au nombre de ses élèves. M. Fauvel a composé plusieurs symphonies, des quartetti, des quintetti et autres pièces, qui toutes portent l'empreinte du plus beau talent. Il a épousé Mademoiselle Frey, l'une des femmes les plus fortes sur le piano. Cette Dame, dont nous avons quelques œuvres gravés, compose très-

bien, et auroit dû trouver sa place dans ce Dictionnaire.

* VACHER. Les auteurs se sont trompés, en mettant ce charmant violoniste au nombre des élèves du célèbre Viotti. M. Vacher prit les premières leçons de Monin, frère de la fameuse quinte de ce nom, ensuite passa sous la direction de Vauthy, dont le nom ne se trouve pas dans le Dictionnaire des Musiciens. Un des amis de Viotti a bien voulu nous communiquer la liste chronologique des élèves qui ont été admis à l'école de ce grand maître. Nous nous empressons de la faire connoître.

1.° Madame Paravicini, dont la réputation est faite depuis longtemps.

2.° En 1782, Le Prince des Asturies voulant donner des marques de sa satisfaction à Brunetti, l'un des musiciens de la chapelle du roi, envoya les deux-fils de cet artiste étudier à Paris; le premier fut mis sous la direction de Viotti, et le second, se destinant au violoncelle, fut admis à l'école de Duport.

3.° Vers le même temps, M. La Barre reçut des leçons de Viotti.

4.° 1783, M. J. B. Cartier.

5.° 1785, M. Alday le jeune.

6.° 1789, M. Rode.

7.° Enfin, étant à Londres, Viotti a donné quelques leçons à M. Libon qu'on a entendu avec tant de plaisir en différens concerts.

Je vais tâcher de rassembler les matériaux propres à faire l'article sur le fameux établissement du *Concert des amateurs* qui depuis fut si célèbre sous le titre de *Loge Olympique*.

Le baron d'Ogny, connu sous le nom de Richemond, et M. de La Haye, fermier-général, en furent les fondateurs, et l'ouvrirent à l'hôtel Soubise, en 1770. Saint-Georges étoit chef d'orchestre, et le dirigeoit fort bien. Chabanon, qu'on appeloit assez plaisamment le premier violon de l'Académie française, conduisoit les seconds. C'est dans ce local que le respectable M. Gossec débuta et commença à se faire connoître comme violoniste et comme compositeur.

L'enthousiasme que produisit une de ses symphonies, en fit demander l'auteur. Gossec, né timide, voulant se dérober aux acclamations, s'étoit caché parmi les symphonistes. Saint-Georges le cherche, le découvre derrière les autres, le saisissant de ses bras nerveux, il l'enlève et le présente au public, en s'écriant : le voilà.

L'éloignement de l'hôtel Soubise, joint au besoin qu'avoit le cardinal de Rohan de reprendre une partie des appartemens destinés au concert des amateurs, engagea en 1780 les fondateurs à transporter leur établissement dans la rue Coq-Héron, à la galerie dite de *Henri III*, qui étoit occupée par la loge de S. Jean d'Ecosse. Les propriétaires qui étoient entrepreneurs du canal de Provence, cédèrent ce local à MM. d'Ogny et de la Haye qui changèrent le nom de *Concert des amateurs* en celui de *Loge Olympique*, et qui s'empressèrent d'y faire entendre les meilleurs sujets de l'Allemagne et de l'Italie. Tels furent Madame Mara qui venoit de Prusse, Madame Todi de l'Italie; David, célèbre chanteur. C'est là où les Duport, les Gervais, les Viotti, les Punto et autres commencèrent ou achevèrent leur réputation.

Cambini fut nommé directeur de la musique. Il lui

arriva souvent de donner, sous les noms de Jomelli, de Traetta, de Galuppi, des scènes italiennes dont il étoit l'auteur. Il lui est même arrivé d'ajouter des morceaux aux symphonies d'Haydn, sans qu'on se soit aperçu de ce mélange. Tel est celui qui termine celle en *ré*, dont l'*andante* est connu sous les paroles : *Je ne vous dirai pas j'aime.* Nous avons l'obligation aux fondateurs de cet établissement d'avoir les premiers fait entendre en France ces sublimes symphonies, objets constans des études des jeunes compositeurs et le désespoir de tous ceux qui voudront réussir en ce genre.

Les symphonies d'Haydn furent singulièrement goûtées, à l'époque où elles furent exécutées pour la première fois; aussi MM. d'Ogny et de la Haye ne négligèrent-ils rien pour engager l'auteur à les leur faire passer aussitôt qu'elles étoient composées : à cet effet, un banquier de Vienne reçut l'ordre de délivrer 600 fr. pour chaque symphonie qui lui étoit remise par Haydn; et, lorsqu'elle avoit été exécutée, le manuscrit étoit vendu à un marchand de musique; et, les frais prélévés, on renvoyoit au compositeur le surplus du marché en gratification.

La symphonie dite *la Reine de France*, doit son nom à un jour où la Reine devoit honorer le concert de sa présence; les musiciens lui donnèrent cette dénomination pour en perpétuer le souvenir. La Reine ne vint pas, et le nom subsista.

Le local où la Loge Olympique donnoit ses concerts tomboit en ruine, l'autorité jugea convenable de le jeter bas; et, en 1788, la Reine accorda aux fondateurs la permission de transporter leur

établissement dans ses appartemens aux Tuileries. Il y resta jusqu'aux événemens de 1789.

C'est dans ce concert qu'on exécuta, pour la première fois, la fameuse ouverture de Démophon par Vogel. Elle fut demandée et répétée trois fois de suite.

Pour terminer cette notice sur la Loge Olympique, nous nous bornerons à faire observer que parmi les violonistes on comptoit Viotti, Mestrino, Janeviez, Gervais, Blasius, Fodor, Guenin, Jarnovich, etc.; parmi les violoncellistes, les Jeanson, les Duport et les Grosdell; enfin, parmi les instrumens à vent, on remarquoit Devienne, Hugot, Punto, Rodolphe, Ozy, etc., etc.

Les auteurs ont aussi négligé les articles des fameux luthiers italiens des seizième et dix-septième siècles; je vais chercher à réparer cette lacune, en leur procurant une partie des renseignemens qui me sont parvenus à cet égard.

Amati (Nicolas) fut le chef de cette famille des Amati si connue parmi les violonistes et les luthiers. Ce fut lui qui, aidé de son frère André Amati, fit pour la chapelle de Charles IX ces superbes instrumens, chef-d'œuvres de lutherie, qu'ornoit encore l'art de la peinture. Leur nombre étoit de vingt-quatre, et consistoit en six dessus de violon, six quintes de violons, six tailles de violons et six basses de violon. L'élégante simplicité des formes, jointe à une exquise qualité de sons, distinguent les ouvrages de ces deux artistes. Il est seulement à regretter que leurs patrons les plus usités ayent été ou petits ou moyens. Aussi leurs violons, construits sur grands patrons, sont-ils rares et très-recherchés. Les sons en sont admirables, et

le seul reproche qu'on pourroit leur faire seroit que la quatrième corde a une légère teinte de sécheresse.

Amati (Jérôme), fils aîné d'André, composa également sur deux modèles dont le plus grand est aussi le plus estimé. Ses violons diffèrent un peu de ceux de Nicolas et d'André, et les changemens qu'il introduisit dans ses constructions font que la première corde est souvent trop mince et toujours trop claire de sons.

Amati (Antoine) suivit les principes adoptés par son frère : ses instrumens ont les mêmes qualités et les mêmes défauts que les précédens.

Amati (Nicolas), fils de Jérôme, qu'on a souvent confondu avec l'ancien Nicolas, a fait des violons très-recherchés et dignes de l'être, surtout dans le grand patron où il a particulièrement excellé. Ses secondes sont quelquefois nazales par le peu d'épaisseur des flancs du fond. Le luthier Koliker possède le plus beau Nicolas Amati que l'on connoisse. La conservation, la forme, la matière, le coloris, le son, tout en est admirable.

Stainer (Jacques), natif d'Absom, petit village du Tyrol, près d'Inspruck, fut élève d'Antoine Amati, et travailla dans le genre de son maître. Voulant avoir un modèle à lui, il commença à rappetisser celui qui est ordinairement employé. Ses nombreux contrefacteurs, sans s'en douter, ont tous manqué ce but, en restituant à leurs imitations l'ampleur accoutumée. Le brillant des sons des instrumens de Stainer demande grâce pour ce qu'ils ont de moins en volume ; aussi ses violons sont-ils plus propres à la musique de chambre qu'à celle de concert.

Stradivarius (Antoine), de Crémone, a été le plus parfait de tous les luthiers de l'Italie. Élève de la nature plus encore que de l'art, il ne sortit de l'école des Amati que pour être leur égal, et pour lés surpasser bientôt. C'est vers 1700 qu'il réforma les défauts qu'il avoit acquis sous ses maîtres, et qu'il trouva les profondes combinaisons que nous retrace chacune de ses productions. En travaillant pour l'oreille, Stradivarius a également travaillé pour les yeux. Aussi les formes gracieuses de ses violons, le superbe coloris dont il les a parés en font-il les modèles de la perfection.

Parmi les sujets distingués qui sortirent de ces écoles, on doit remarquer Joseph et Pierre Guarnerius. Le premier fut élève de Stradivarius, et le second de Jérôme Amati. Voulant à leur tour être originaux, et ne réfléchissant pas que les vrais principes de la facture du violon étoient fixés, ils firent quelques changemens aux principes qu'ils avoient reçus. En aplatissant les voûtes, fortifiant les épaisseurs, et diminuant le modèle, ils ont donné un grand éclat à leurs ouvrages; mais il est à regretter que leur quatrième corde soit d'une sécheresse excessive, et qu'elle soit, pour ainsi dire, sacrifiée au trois autres. Les violons de Pierre Guarnerius sont bien supérieurs, à ceux de son frère, avec lequel il est souvent confondu; mais les ouvrages du dernier ont un bien plus beau son. Joseph Guarnerius eut pour élève François Lupot, luthier du duc de Wirtemberg, et venu en France en 1769.

* Lupot (Nicolas), qu'on a surnommé le *Stradivarius* du siécle, est fils du précédent. Il vit le jour à Stutgart, le 4 décembre 1758, et reçut de son père les premiers élémens de l'art qu'il

a poussé à un si haut degré. Après avoir longtemps travaillé sous les meilleurs luthiers de l'Allemagne, il se mit à étudier les modèles qui ont été laissés par les célèbres artistes dont nous venons de parler. A force de soin, de patience et d'essais multipliés, il est parvenu à retrouver le vernis employé par les Amati, les Stradivarius et les Guarnerius. Les violons qu'il a faits d'après les patrons de ces grands maîtres, ont trompé les connoisseurs, et particulièrement un luthier renommé qui a fait l'acquisition d'un de ses violons, le croyant être de Guarnerius. M. Lupot est un de ceux qui a le plus réfléchi sur l'art qu'il exerce avec succès. Il est auteur d'un petit ouvrage intitulé : *la Chelonomie*, ou le Parfait Luthier (2), qui a été rédigé par M. l'abbé Sibire, si connu par son amour pour les beaux instrumens. M. Lupot vint en France en 1794; et, lorsqu'il fut arrêté que le Conservatoire de musique donneroit un violon pour le grand prix de cet instrument, Gaviniés demanda et obtint que Lupot fût chargé de sa construction. Ce luthier possède une superbe basse, dite de Charles IX.

Nous avons annoncé que le second volume du Dictionnaire des Musiciens étoit bien supérieur au volume précédent. En effet, les auteurs, redoublant de soins et de zèle, ont donné une forte quantité de notices extrêmement intéressantes. Le nombre en est si grand, que je renonce à les citer. Cependant je ne puis m'empêcher de parler de l'article de Jean *Tinctor* ou *Teinturier*, sur lequel tous les biographes en musique, tels

(2) Un vol. in-12 de 300 p. Paris, 1806.

que Zarlin, J. B. Doni, Bottrigari, Sammler, Forkel, le P. Martini, Burney et autres ont donné des notices très-inexactes, et ont mis les productions théoriques et pratiques de ce maître au nombre des ouvrages perdus. Tinctor naquit à Nivelle en Brabant, dans le quinzième siécle, fut d'abord chapelain et musicien de Ferdinand, roi de Naples, puis il revint dans sa patrie où il fut chanoine et docteur en droit. Parmi les manuscrits précieux que possède M. Fayolle, il s'en trouve un qui renferme tous les traités que Tinctor a écrit sur la musique. Ils sont au nombre de huit, qui renferment des renseignemens précieux sur l'ancienne Ecole flamande qui a eu la gloire de fonder l'Ecole italienne. Tinctor rapporte plusieurs particularités relatives aux maîtres flamands ses prédécesseurs ou ses contemporains. Il cite J. Dunstaple, Gilles Binchois, Guill. Dufac, J. Okeghem, J. Regis, Ant. Busnois, Firmin Caron, Guill. Faugues, etc., autres compositeurs, et rapporte aussi beaucoup d'exemples de leurs compositions.

Nous terminerons, en rapportant quelques anecdotes qui nous ont paru dignes d'être citées.

Le célèbre Quanz, maître de flûte du grand Frédéric, avoit été très-lié avec un nommé Schindler. Après la mort de ce dernier, il continua toujours à être l'ami de la maison de la veuve. Il la trouva un jour se plaignant d'un violent mal de tête et d'un point de côté. Elle se met au lit; le mal paroissant empirer, on appelle le médecin et le confesseur. Le premier se récrie sur le grand danger de la maladie, le second parle d'extrême-onction, et Quanz se désole au chevet du lit de la malade. Cependant, elle lui dit en sanglottant qu'elle mourroit contente si elle pouvoit descendre au tombeau comme

épouse d'un si digne homme. Quanz est prêt à tout ce qui peut lui faire plaisir, et le prêtre les unit à l'instant même. La cérémonie finie, la Dame saute du lit en riant, et Quanz reste la bouche béante tout stupéfait de se trouver marié.

Rameau et M. de Boisgelou père se promenoient un soir d'été, à la campagne; ils arrivent près d'un marais, où une multitude de grenouilles croassoient. Rameau n'y put tenir, et voulut s'en aller; M. de Boigelou le retint un moment, en lui disant : « Mon ami, ce chant des grenouilles est dans la « nature, tout aussi bien que votre système de la « basse fondamentale. »

Porpora étoit un homme de beaucoup d'esprit; il avoit la répartie fort piquante. Passant un jour dans une abbaye d'Allemagne, les religieux le prièrent d'assister à l'office pour entendre leur organiste dont ils exaltoient singulièrement le talent. L'office terminé, le prieur se hâte de lui dire : « Eh bien, « Monsieur, comment trouvez-vous notre organiste? « — Mais, répond Porpora, mais.... — Oh! c'est « un habile homme, reprend le prieur, et même « un homme de bien, un homme plein de charité, « et d'une simplicité vraiment évangelique. — Oh! « pour la simplicité, je m'en suis aperçu, reprit « Porpora, car sa main gauche ne se doute pas de « ce que fait sa main droite. »

Un grand colonel russe, qui avoit près de six pieds, voulut avoir pour son régiment, des marches de la composition de l'auteur de *la bonne fille*. Il se fit conduire chez Piccini, avec un interprète, et lui fit exprimer son désir. Il lui falloit une marche pour les drapeaux, et une pour un pas de charge, à grand fracas. Piccini les lui promit, et au bout de

quelques jours, ayant indiqué pour l'essai la salle du magasin de l'Opéra, il s'y rendit avec quelques amis, à qui il recommanda la précaution, qu'il avoit prise lui-même, de mettre du coton dans leurs oreilles. Cette salle du magasin étoit en voûte, et la résonnance des instrumens y étoit si forte qu'on avoit été obligé d'y renoncer pour les répétitions de l'Opéra, quoique ce fût pour cet objet qu'elle eût été construite. Dès que le colonel fut arrivé, on commença le tintamarre. La première marche, quoique passablement bruyante, ne lui fit point d'impression; l'on n'en vit du moins aucune trace dans son geste, dans ses yeux, ni sur son visage. Ses regards erroient vaguement sur la salle, sur les assistans, sur l'orchestre; il ne sembloit pas s'apercevoir qu'il y eût là ni timballes ni trompettes, qui toutes cependant faisoient très-bien leur devoir. Mais, au pas de charge, l'accélération du mouvement et le redoublement du bruit l'avertirent. Ce qui pouvoit nous faire devenir sourds, le fit cesser de le paroître. Il regarda dès-lors l'orchestre, et sourit en faisant un léger mouvement de tête, comme pour dire qu'il entendoit la chose, et qu'elle lui plaisoit. Quand cela fut fini, il fit dire à Piccini, par son interprète, qu'il étoit très-satisfait, et que jamais aucune musique ne lui avoit fait autant de plaisir. Il l'emmena dîner à son auberge, lui fit faire très-bonne chère, et le renvoya le soir dans sa voiture, après lui avoir fait remettre deux rouleaux de cinquante louis.

Ainsi que nous l'avons déja fait observer dans notre premier Extrait, ce Dictionnaire contient des articles neufs, des anecdotes piquantes, et par dessus tout des recherches immenses. Il deviendra le manuel

des artistes auquel il est indispensable, et le guide des amateurs qui voudront connoître les maîtres qui ont reculé les bornes de l'art.

J. B. B. Roquefort.

VOYAGES.

Lettera *rarissima di Cristoforo Colombo riprodotta e illustrata dal cavaliere ab.* Morelli, *bibliotec. regio in Venezia. — In Bassano nella stamperia remondiniana*; 1810. XVI et 66 p. in-8.°.

Christophe Colomb adressa cette longue Lettre au Roi et à la Reine d'Espagne, le 7 Juillet 1503, de l'île de *Ianaica* où il étoit arrivé dans son quatrième et dernier voyage aux Indes occidentales. Il y rend compte des événemens de la traversée. Parti de Cadix, le 9 Mai 1502, il passe devant les Canaries, et arrive à la Dominique: c'est là que commencent ses malheurs. « Lorsque j'arrivai dans cette île, dit-il, « j'adressai à Votre Majesté un paquet de lettres « par lesquelles je lui demandois avec instance un « vaisseau et de l'argent : l'un de ceux que j'avois ne « pouvant plus tenir la mer, ni supporter les voiles; « Votre Majesté sait si mes lettres lui sont parve- « nues; et, par sa réponse, elle m'a défendu d'abor- « der à terre, et d'y rester. » A cette nouvelle, les compagnons de Colomb perdirent courage: « Le péril « étoit grand, continue-t-il, et je me rappelle encore « cette nuit où les vaisseaux ayant été dispersés, il « ne nous restoit d'autre espoir que la mort; les uns « regardoient comme certaine la perte des autres; « et quel est celui, sans en excepter Job, qui ne

« seroit pas mort de désespoir, lorsque dans cette « circonstance il m'étoit défendu de chercher, pour « mon jeune fils, pour mon frère, pour mes amis « et pour moi, un refuge sur cette même terre et « dans ces mêmes ports où par la grâce divine j'é- « tois parvenu après des fatigues inouies (*Sudanda* « *Sangue*). »

Colomb continua sa route vers Ianaica; il fut surpris par des courans violens; et, après 88 jours d'orages et de tempêtes, le calme se rétablit le 12 de Septembre; et, au milieu de ces événemens, Colomb souffroit autant du malheur des autres que du sien propre, et surtout de la terrible épreuve que faisoient son fils à peine âgé de 13 ans, et son propre frère qui l'avoit involontairement suivi dans ses courses lointaines : « Car, par malheur, dit Colomb, vingt « ans de services, de dangers, ne m'ont point été « utiles; je n'ai pas un seul abri dans toute la Cas- « tille, pas d'autre ressource pour me nourrir ou « me reposer, qu'une auberge, et le plus souvent je « n'ai point de quoi payer ma dépense. J'avois en- « core une autre cause de chagrins, continue-t-il, « c'étoit mon fils Don Diégo, que j'ai laissé en « Espagne orphelin, sans fortune et sans emploi. » Colomb compta à cet effet sur les bontés du Roi.

Il arriva à une terre nommée *Cariai*; il s'y in- forme des mines d'or de la province de *Ciamba*; il y prit deux hommes de cette nation qui le con- duisirent dans une autre terre nommée *Carambaru*, où les habitans vont nus, et portoient au cou un miroir d'or qu'ils ne voulurent ni vendre ni troquer. On lui donna, dans la langue du pays, le nom de beaucoup d'autres lieux situés sur la côte où se trou- voient des mines d'or très-considérables; le dernier

de ces lieux étoit *Beragna*, éloigné de 25 lieues. Il partit pour reconnoître ces mines, accompagné de ses deux guides qui l'entretinrent de la profusion d'or qui y existoit, et qui étoit telle, disoient-ils, qu'il devoit être content d'en obtenir seulement la dixième partie. Il vérifia la vérité de leurs assertions, et il en fut très-satisfait.

Il fut jeté successivement dans les ports de *Bastimentos*, de *Retrete* et de *Postogrone* où il ravitailla, et cingla ensuite vers *Beragna*, où il parvint le jour de l'Epiphanie. Il fit reconnoître l'île, et, après plusieurs aventures, il en partit, et arriva le 13 Mai dans le pays de Mago, et à la fin de Juin à Ianaica, après avoir essuyé plusieurs tempêtes, et ses vaisseaux étant hors de service. « Je ne retrace point « ici, dit-il au Roi, la centième partie de mes « malheurs; mes compagnons de voyage peuvent le « certifier. Si Votre Majesté nous faisoit la grâce « d'envoyer à notre secours un vaisseau de 64 ton- « neaux, ayant à bord du vin, 200 quintaux de « biscuit et d'autres provisions, cela suffiroit pour « nous reporter en Espagne. Ianaica n'est éloigné de « *Spagnola* que de 28 lieues, mais je n'y serois point « allé, lors même que mes vaisseaux eussent été en « bon état, d'après les ordres que Votre Majesté m'a « donnés. »

Colomb communique ensuite au Roi les diverses remarques qu'il a faites sur la richesse, les habitans, les mœurs et les arts des peuples qu'il a vus, et notamment de ceux de l'île de Beragna. Il insiste sur l'utilité et la facilité de l'occupation de cette île « où il a vu, dit-il, plus d'or dans deux jours, qu'il « n'en a vu à Spagnola en quatre années. » « L'or, « continue-t-il, est le plus précieux des métaux;

« c'est l'or qui fait les trésors; celui qui a de l'or
« fait tout ce qu'il veut dans le monde; l'or enfin
« sert à envoyer les ames en Paradis. Les habitans
« de Beragna enterrent leurs morts avec tout l'or
« qu'ils ont possédé; tel est leur usage. Ils en appor-
« tèrent en une seule fois six cent cinquante quin-
« taux à Salomon, non compris celui que s'appro-
« prièrent les mariniers et les marchands, et celui
« qu'il fallut donner en payement en Arabie; et cha-
« cun de ces quintaux pesoit cent cinquante livres. »
Colomb épuise toute son érudition, cite Josephe, les Rois et les Paralipomènes, pour prouver que l'*Ophir* de Salomon et l'*Aurea* de Josephe étoient les mêmes que *Beragna* (*Veragua*), où l'on ne voit que de l'or. Colomb ne croit pas devoir s'en emparer de vive force, espérant avoir quelque moyen de l'attirer dans les coffres du Roi.

Tout occupé des intérêts de son prince, Colomb n'en est pas moins réduit à implorer sa clémence et sa justice. « J'avois demandé à Votre Majesté que
« si je réussissois à découvrir ces Iles et cette Terre
« Ferme, elle m'en laissât le gouvernement en son
« nom; elle me l'accorda de la manière la plus so-
« lennelle: je pris le titre de vice-roi amiral et gou-
« verneur-général; on me fixa pour limites cent lieues
« au dessus de l'île des *Artori* et celle du Cap Vert
« qui sont sous la ligne...... Je restai sept ans à la
« Cour de Votre Majesté, et chaque jour on parloit
« de cette entreprise qui, selon l'opinion générale,
« ne présentoit que des chances de malheur. Au-
« jourd'hui les courtisans et les flatteurs demandent
« comme une grâce d'aller faire des découvertes;
« et si Votre Majesté le leur accordoit, ils ne décou-
« vriroient rien..... Au moment où j'attendois le

« vaisseau que j'avois demandé à Votre Majesté,
« pour me rendre auprès d'elle, et lui faire hom-
« mage de mes succès et de mes richesses, je fus
« pris de force et jeté dans un vaisseau avec mes
« deux frères, dépouillé, chargé de fers, et en butte
« aux plus mauvais traitemens, et cela sans avoir
« été entendu ni condamné; et qui voudra croire
« qu'un pauvre étranger auroit tenté de se révolter
« ici contre Votre Majesté, sans aucun motif et sans
« le secours d'aucun autre prince?....: J'ai servi Votre
« Majesté pendant 28 ans, et je n'y ai rien gagné
« que des infirmités...... Je ne crois pas qu'elle ait
« autorisé les vexations que j'éprouve; faites-en pu-
« nir les auteurs, et rendez-moi mes biens et l'hon-
« neur.... Je ne suis venu ici que pour le service de
« Votre Majesté.... Je la supplie, si Dieu veut que
« je sorte de ces lieux, de me permettre d'aller à
« Rome et de faire d'autres pélerinages. Que la
« sainte éternité conserve votre vie et accroisse votre
« grandeur. Donné dans les Indes, dans l'île de
« Ianaica, le 7 de Juillet de l'an 1503. »

On peut juger, par cette courte analyse, de l'inté-rêt que présente cette Lettre qui occupe 32 pages in-8.°. Elle avoit été traduite de l'original espagnol en italien, et imprimée à Venise par Simon de Lorere, 7 Mai 1505; et c'est cette même traduction un peu corrigée que vient de reproduire M. l'abbé Morelli, bibliothécaire de Venise. C'est un service de plus qu'il a par là rendu aux sciences et aux lettres. Des notes savantes et bien dignes de la réputation de leur auteur, servent à l'intelligence de quelques mots et de quelques passages du texte qui ont besoin d'être expliqués. Nous ne doutons pas qu'une édition française de cette brochure intéressante ne

fût reçue avec empressement, aujourd'hui surtout, que plusieurs savans recommandables s'occupent de l'histoire de Christophe Colomb. Ils y trouveront des faits remarquables, des dates utiles pour fixer l'ordre des événemens relatifs à Colomb, et particulièrement ceux de son dernier Voyage en 1502 et en 1503. Mais il seroit à désirer que cette traduction italienne de la Lettre du célèbre Voyageur fût rapprochée de l'original espagnol, si cela est possible. Dans tous les cas, ce nouveau travail de M. l'abbé Morelli lui fait acquérir de nouveaux droits à la reconnoissance publique, et il pourra le citer comme une preuve dans ses recherches *sur la grande utilité qu'offrent souvent les petits ouvrages.*

J. J. Champollion-Figeac.

ROMANS.

Trois Nouvelles, par l'Auteur d'*Agnès de Lilien*, traduites de l'allemand. Deux volumes in-12. A Paris, chez J. J. *Paschoud*, libraire, rue Mazarine, n.° 22; et à Genève, chez le même Imprimeur-libraire. 1812. Prix, 4 fr., et 5 fr. par la poste.

OUVRAGES ENVOYÉS A LA FIN DE L'IMPRESSION (*).

* Lettres inédites de Voltaire adressées à Madame la Comtesse de Lutzelbourg, auxquelles on a joint une Lettre autographe de Voltaire, gravée

(*) Les Ouvrages et Gravures dont on remet deux Exemplaires au Bureau du Magasin Encyclopédique, avant le 15 de chaque mois, sont annoncés dans le Numéro du mois où ils ont été remis.

par *Miller.* Un volume in-8.°. A Paris, chez *Massé*, éditeur, rue Boucher, n.° 2; *Delaunay*, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n.° 243. Prix, 3 fr. 50 cent.; et 4 fr. 25 cent. par la poste. Il y a quelques exemplaires en papier vélin.

TABLEAU méthodique de tous les genres de productions naturelles qui se trouvent en France; par M. DEBRUN DES BEAUMES, ancien officier au régiment de Royal-Roussillon cavalerie, ex-professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale de l'Oise, docteur en la Faculté des sciences de l'Université impériale, et membre de plusieurs Sociétés savantes. Un volume in-8.°. A Paris, chez *Adrien Egron*, imprimeur, rue des Noyers, n.° 49; 1812. Prix, 2 fr. 50 cent.; franc de port, 3 fr. 25 cent.

LACOGRAPHIE, ou Ecriture laconique, aussi vîte que la parole; Méthode nouvelle qui ne demande aucun exercice manuel, et qui est applicable à toutes les langues dont on possède passablement les déclinaisons et les conjugaisons; par ZALKIND HOURWITZ. A Paris, chez l'*Auteur*, rue des Deux-Ecus, n.° 48; *Brunaud*, libraire, passage du Panorama, n.° 35. Prix, 2 fr.; franc de port, 2 fr. 50 cent.

HARPAGINET, ou la Cassette, comédie-vaudeville en un acte, par DURONCERAY. A Paris, chez *Bacot*, libraire, Palais-Royal, n.° 252. Prix, 75 cent.; franc de port, 1 fr.

GRAMMAIRE Polyglotte, française, latine, italienne, espagnole, portugaise et angloise, dans laquelle ces diver es langues sont considérées sous le rapport du mécanisme et de l'analogie propres à chacune d'elles; par J. N. BLONDIN, ci-devant secrétaire-interprète à la Bibliothéque du roi, membre de la ci-devant Académie royale des sciences, arts et belles-lettres d'Orléans: A Paris, chez l'*Auteur*, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, n.° 65; *Pélicier* libraire, Palais-Royal, galerie de la Place, n.° 10; *Brunot-Labbe*, libraire de l'Université impériale, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. Prix, 2 fr.

AVIS.

Messieurs les Abonnés, dont l'abonnement expire au premier Janvier 1812, sont priés d'adresser le renouvellement de leur souscription au Bureau du *Magasin Encyclopédique*. Ils n'éprouveront aucun retard dans l'envoi des Livraisons.

Depuis le premier Janvier 1811, le Bureau du *Magasin Encyclopédique* est chez J. B. SAJOU, Imprimeur, rue de la Harpe, n.° 11. — Messieurs les Abonnés sont invités à envoyer à cette Adresse le renouvellement de leur Souscription.

CONDITIONS DU JOURNAL.

Pour six mois, franc de port, tant pour Paris que pour les départemens. . . . . 24 fr.

Pour une année. . . . . 42 fr.

NAVIGATION.

Le Canal de l'Ourq, considéré sous les rapports de consommation, d'embellissement et de navigation.

Lorsque le décret du 29 floréal an 10 eut ordonné que les eaux dérivées de la rivière d'Ourq seroient amenées à Paris, le public vit, dans ce nouveau bienfait d'un gouvernement essentiellement régénérateur, un acte en harmonie avec tout ce qui se fait de grand autour de lui, et son enthousiasme envers le puissant génie dont chaque pensée est une création utile, sa reconnoissance particulière pour une disposition qui tendoit à alimenter une population immense furent les premiers et les seuls sentimens auxquels il dut s'abandonner.

Maintenant que les travaux ont reçu assez de développement soit dans leur exécution, soit dans la théorie sur laquelle ils se fondent pour faire connoître le triple objet qu'on se propose : d'une part, d'alimenter et d'embellir la capitale avec les eaux dérivées de l'Ourq; d'une autre part, de faciliter les communications en affectant une

partie de ces mêmes eaux à un canal de navigation du pont d'Austerlitz à Saint-Denis; il doit être permis sans doute d'établir, sur ces mêmes moyens d'exécution, les calculs rigoureux du raisonnement. Leur examen devient un devoir, et cet examen va être l'objet de ce Mémoire.

Répandre au sein de la capitale des eaux abondantes, faire couler ses fontaines, servir ses divers établissemens publics, pourvoir aux besoins de nécessité, d'agrément ou de luxe, et satisfaire ainsi à toutes les sortes de consommation; laver et arroser tous les quartiers, toutes les rues; partout purifier et rafraîchir l'atmosphère. Dans toutes les places, les promenades, faire jaillir l'eau en poussière humide, rouler en cascade, tomber en nappe; et, au sentiment de bien-être résultant de la distribution d'un objet de nécessité, réunissant les jouissances du goût, devenues elles-mêmes un besoin, offrir à la fois l'aspect des richesses de la nature, celui de la pompe de l'art et la manifestation, toujours subsistante, des nombreux bienfaits d'un gouvernement attentif, éclairé et protecteur : tel est le vœu de la première partie du projet composé de la dérivation des eaux de l'Ourq, vœu dont l'objet a paru assez important pour motiver l'ordre

de cette dérivation à grands frais et à 25 lieues de la Capitale.

Procurer une communication plus courte, rapprocher ainsi les distances, éviter une traversée dispendieuse, difficile et quelquefois périlleuse, par le grand nombre de ponts et la multitude de bateaux; établir à cet effet une navigation entre les points hauts et bas de la Seine, pris, l'un au pont d'Austerlitz, l'autre du côté de Saint-Denis, à peu près vers l'embouchure de la *crou*: tel est le vœu de la seconde partie du même projet de dérivation, et, cette seconde partie est une extension qui paroît avoir son origine dans cette pensée qu'avec le volume d'eau qu'on se flatte d'obtenir on pouvoit donner une plus grande latitude au projet, ou pour mieux dire en exécuter deux à la fois. Mais ici se présentent plusieurs questions. Entre les deux objets que se propose le projet existe-t-il identité, ou l'un se trouve-t-il subordonné à l'autre dans son origine comme dans son importance? S'ils sont non-seulement distincts, mais encore opposés, ne se contrarient-ils pas et peuvent-ils être également bien servis par un même moyen? Si la partie accessoire du projet absorbe un volume d'eau au détriment de la partie principale, n'y aura-t-il pas un

renversement funeste à la grandeur des résultats qu'on pouvoit se promettre ? Cette partie accessoire ne viendra-t-elle pas, en quelque sorte, se substituer dans l'ordre des travaux à la *pensée mère* qui les conçut? Faudra t-il, relativement à la consommation, borner le bienfait qu'on seroit en droit d'attendre, quand tout semble solliciter un entier développement? Voudra-t-on à cet égard calculer les convenances sur le simple rapprochement de l'état de pénurie où le projet nous trouve? Ce mode d'appréciation qui, comparativement aux privations actuelles, nous transporteroit toujours dans un état relatif d'abondance, n'est-il pas dangereux dans ses conséquences, parce qu'il peut rendre les améliorations projetées moins dignes de leur objet et de la pensée qui les ordonna? Ne doit-on pas plutôt apprécier ces mêmes convenances en les rapportant à de grandes époques de civilisation et de gloire, et, à cet égard encore, ne faut-il pas faire aussi bien et même mieux que ce qui fut fait à ces époques mémorables ? Une partie du projet étant fondée sur cette supposition qu'il existe un excédent, ne peut-on pas, avant tout, désirer un examen rigoureux d'une supposition au moins douteuse ? Dans cette hypothèse même ne se présente-t-il pas des

moyens d'emploi plus simples et plus heureux que celui imaginé, surtout s'il reste prouvé plus bas que cette partie du projet peut être exécutée plus facilement, à moins de frais et d'une manière plus complète par une autre dérivation? Et enfin si nos besoins actuels sont connus, notre foible pensée peut-elle apprécier notre situation future, lorsque par la profondeur des vues de celui que la Providence semble avoir chargé du soin de raffermir et de fixer le sort des états, tant d'institutions de prospérité et de puissance préparent les destinées qui nous sont réservées dans l'avenir?

Ces questions sont bien faites pour appeler les méditations de tous les bons esprits, et leur solution présente un trop puissant intérêt pour que toutes discussions à cet égard ayent besoin d'apologie.

Et d'abord dans le double but du projet, il est d'une évidence incontestable que l'un des objets se trouve subordonné. Il y a ici gradation dans la pensée qui embrasse ce double but, comme il y a gradation dans l'utilité, en sorte que dans le cas de nécessité d'option, la dérivation des eaux de l'Ourq, pour fournir à la consommation, resteroit la seule vue dominante, la seule que se proposeroit le projet. La navigation par

une partie de ces mêmes eaux est donc une idée en quelque sorte secondaire; elle n'est arrivée qu'après l'idée fondamentale; et, sans trop examiner jusqu'à quel point elle pouvoit se lier avec elle; sans examiner si même elle ne lui est pas contraire, cette idée de navigation a séduit. Une fois devenue portion intégrante du projet, tout examen ultérieur a été rejeté, et les moyens seuls d'exécution ont occupé. Nous prions néanmoins qu'on veuille bien nous permettre quelques observations.

Partout ce fut, avant toute autre cause, le besoin de la consommation qui fit naître l'industrie des hommes. Ils se rapprochèrent des fleuves par un premier acte de cette industrie, et ce fut sur leurs rives que les premiers développemens de la civilisation eurent lieu, que les premières cités s'établirent. Lorsque par la suite on rencontra des obstacles; que, par l'éloignement ou par l'élévation des terreins, il fallut suppléer l'eau qu'on ne pouvoit plus se procurer avec la même facilité; un nouvel acte de cette industrie humaine fit creuser des puits, qui, à leur tour, devenant des moyens insuffisans pour une consommation accrue avec les progrès de la civilisation, furent remplacés par des aqueducs. Cette pensée d'aller chercher

au loin et d'amener à grands frais de grands volumes d'eau, en la tenant à une hauteur destinée à en procurer la distribution, se retrouve chez tous les peuples civilisés. Tel fut le principe de toutes les entreprises de ce genre; et le projet de dérivation des eaux de l'Ourq, devenu complexe par l'adjonction d'une idée accessoire de navigation, lui-même n'est pas d'une autre nature. C'est toujours le vœu primitif, le besoin de la consommation qui l'a fait naître et en a dicté les bases essentielles.

Sous Philippe-Auguste on avoit 8 pouces d'eau; on se croyoit riche; on l'étoit peut-être, tout est relatif. Aujourd'hui, avec un volume infiniment plus considérable, on est pauvre. Les calculs sont connus, arrêtons-nous aux résultats. 720,000 habitans représentent une consommation de 250 pouces. Par tous les moyens employés jusqu'à ce moment, les aqueducs d'Arcueil, de Belleville, du Mesnilmontant, les pompes à feu, les machines hydrauliques sur la Seine, on n'a pu élever en tout que 193 pouces, quantité qui, déja insuffisante, se trouve encore souvent diminuée par les accidens des conduits, des machines ou par la marche des saisons; et encore l'évaluation précédente n'est-elle relative qu'à la consommation per-

sonnelle à laquelle on doit ajouter tout ce qu'exigent les bains, les buanderies, les boulangeries; la consommation des bêtes de somme; celle d'une infinité de fabriques, et enfin l'eau qui jaillit inutilement pour la consommation, une partie de la journée et la nuit entière. Il y a donc un déficit pesant surtout sur la classe indigente. L'Ourq doit le faire cesser : ses eaux procureront à tous les habitans les jouissances d'un bien-être complet, et dont on n'avoit pas d'idée encore dans cette ville immense. Voilà ce que nous nous hâtons de proclamer avec un sentiment d'orgueil irréfléchi, puisque dans le même moment nous cherchons à perdre une partie de ces mêmes richesses dans un emploi pour lequel elles ne semblent pas destinées.

Il est vrai que la dérivation de l'Ourq, quel que soit le volume d'eau que nous appliquions aux besoins de la capitale, sera toujours pour elle une vraie richesse, lorsque nous nous bornerons à rapprocher nos nouvelles acquisitions de l'état actuel. Toutefois est-ce ainsi qu'il faut apprécier le bienfait que l'on pourroit devoir à cette dérivation importante? Si l'on veut des rapprochemens, est-ce entre le Paris enrichi par un canal recevant et divisant les eaux de l'Ourq, pour en consacrer une partie à la consommation;

au Paris, réduit, sous les derniers règnes, à quelques filets d'eau fort au dessous de ses besoins, et à deux seules fontaines monumentales impuissantes dans leurs promesses, qu'il faut établir un parallèle? N'est-il pas de plus justes objets de comparaison?

Rome, au moyen de ses aqueducs, voyoit arriver tous les jours pour alimenter ses fontaines, arroser les rues, purifier l'air, servir les établissemens publics, et embellir tous les quartiers, un volume d'eau évalué à 500,000 muids ou 6,944 pouces, ce qui donne la différence de 6,751 pouces avec l'état présent de nos richesses. Cette différence s'accroît encore et elle devient par la suite réellement énorme: tandis que nous calculons péniblement par quelques pouces de plus ou de moins; les travaux, sous les Empereurs, amènent des fleuves pour les besoins et l'embellissement de la Capitale du monde.

Vainement se flatteroit-on que le plan actuel de la dérivation de l'Ourq et des divers ruisseaux que le canal rencontrera sur son passage fera cesser cette différence. On nous dit que, selon les calculs qui ont été faits, ce canal amènera constamment pour les besoins de Paris de 10 à 13,000 pouces d'eau. C'est là une annonce assurément brillante et bien faite sans doute pour

exalter l'imagination; mais, sans prétendre élever des doutes sur le volume d'eau présumé, nous demandons qu'on veuille bien se rappeler ici les conditions qui modifient la pensée primitive du projet de dérivation. Elles sont bien faites à leur tour pour calmer cette même imagination séduite par un premier aperçu.

L'habile ingénieur auquel l'emploi des eaux dérivées a été confié, a vu dans cette quantité de 10 à 13,000 pouces surabondance pour la consommation et l'embellissement de la première ville du monde; il a donc cru pouvoir en divertir une partie pour une autre destination; et, d'après cette manière de voir, qu'avec toute la déférence que nous devons à ses talens et à ses connoissances, nous sommes loin de partager, il a fait ses dispositions pour diviser les eaux rassemblées dans le canal de l'Ourq. On ne connoît point les calculs sur lesquels les bases de cette division ont été établies; on ne sait pas quelle est la quantité réservée, d'après ces calculs, à chacun des deux objets que le projet veut faire marcher concurremment et servir avec les seules eaux de l'Ourq. Toutefois il est permis de croire à leur impuissance lorsqu'elles seront ainsi divisées. L'inspection seule des lieux et la

grandeur des résultats qu'on se propose le démontrent assez. En conséquence de cette double vue, à 720 mètres au-dessus du bassin de la Villette, un premier embranchement doit ouvrir un canal navigable et découvert, prenant sa direction vers Saint-Denis; la pente de 29 mètres sera rachetée par 12 écluses. Au bassin de la Villette un second embranchement doit ouvrir de même un canal découvert, à une exception près, et navigable, prenant sa direction vers le pont d'Austerlitz; la pente de 22 mètres sera rachetée par 9 écluses. Ces deux embranchemens établiront une communication entre les points désignés, en donnant à la navigation un canal de 8 mètres à sa superficie sur 2 de profondeur par une ligne de 10,284 mètres; navigation nécessairement lente et embarrassée par le nombre de 21 écluses, le peu de largeur des dimensions déterminées et par sa ligne brisée; coûteuse par les dépenses d'établissemens et d'entretien qu'elle nécessitera; et consommant une grande quantité d'eau, puisqu'il est permis de prévoir que chaque bateau qui se rendra de Saint-Denis au pont d'Austerlitz exigera une dépense au moins de deux bassins d'eau pour franchir l'espace qu'il devra parcourir d'une extrémité à l'autre. Un troisième em-

branchement enfin, partant également du bassin de la Villette, sera employé à la distribution des eaux dans Paris.

Actuellement pense-t-on qu'après ces deux grandes coupures destinées à former un canal navigable, nous soyons fondés à nous enorgueillir si fort du volume d'eau que ces coupures nous laisseront, surtout si à cette prétendue magnificence on oppose la grandeur réelle des Romains? Partout où s'étendit leur domination, des ruines attestent encore cette grandeur. Plusieurs villes de la Gaule furent dotées par eux de superbes aqueducs, et nous n'avons pas besoin de rappeler à ce sujet les restes imposans de ce triple monument légué à l'admiration de la postérité sous le nom de pont du Gard. L'aqueduc qui conduisoit les eaux d'Arcueil à Paris, à une époque où elles suffisoient sans doute pour la consommation, fut un nouveau témoignage des soins particuliers qu'ils apportoient à assurer partout, par des monumens utiles, la prospérité publique. Mais c'est surtout à Rome qu'on admiroit la profusion avec laquelle ils avoient amené l'eau pour la diriger avec une magnificence sans exemple jusqu'alors. On voit, dans le traité des aqueducs par Frontin, qui présidoit à la police des eaux sous Trajan, le détail de

celte magnificence romaine. Ce n'étoient pas de foibles ruisseaux comme les nôtres ; c'étoient des fleuves entiers qui, divisés en une infinité de branches, inondoient Rome toute entière. Il suffit, pour donner une idée des immenses travaux que les Romains avoient exécutés dans ce genre, de rappeler ceux d'Agrippa qui, dans l'espace d'une seule année, amena l'eau vierge qui alimente encore la célèbre fontaine de Trévi ; la fit couler par plusieurs conduits dans tous les quartiers ; fit creuser 700 réservoirs, construire 105 fontaines, 130 châteaux-d'eau ou regards dont la plus grande partie étoient décorés magnifiquement. On y comptoit 300 statues d'airain ou de marbre, et 400 colonnes aussi de marbre.

« Quelles fontaines monumentales, se demande-t-on (1), pouvions-nous, dans le « siècle dernier, mettre en parallèle avec « celles de Rome? Deux fontaines sans eau ; « celle de Grenelle, construite en 1739, « sur les dessins de Bouchardon, et celle des « Innocens, chef-d'œuvre de J. Goujon et « de la sculpture française. Toutes les autres « étoient d'une telle simplicité, qu'elles ne « se distinguent pas des maisons qui les

(1) *Moniteur* du 11 Septembre 1811.

« entourent. Les Romains avoient du super-
« flu, nous nous sommes longtemps bornés
« au strict nécessaire. Il étoit temps que la
« nouvelle Capitale du monde rivalisât avec
« l'ancienne. Cette époque est arrivée, et dé-
« sormais Paris n'aura rien à envier à au-
« cune ville du monde. »

Mais pour cela hâtons-nous de restituer au Canal de l'Ourq toutes ses eaux; rendons à la Capitale le volume entier qu'il lui porte; que ce volume lui parvienne dans son intégrité. Que, quel qu'il soit, eût-il du superflu, si jamais dans cette partie il pouvoit en être, rien n'en soit distrait. Que la plus grande abondance possible fasse circuler partout la fraîcheur et la magnificence. Arrosons nos places publiques, nos promenades. Que ce jardin, le premier de tous, beau par son ensemble et par ses détails; beau par l'effet de ses masses, par son axe, par son dessin et par les statues qui le décorent, obtienne enfin le complément qui lui manque; qu'il reçoive un volume d'eau digne de la Majesté impériale; que chaque bassin, par l'abondance et l'ordonnance de ses eaux, offre de nouvelles jouissances; que la belle et riche allée des orangers soit terminée par de nombreuses et riantes cascades, offrant dans leur développement un tableau qui fasse

oublier tout ce qu'on s'empresse d'aller voir au dehors de Paris, et que le Roi de Rome, de son pavillon, puisse admirer le plus grand, le plus magnifique monument hydraulique connu. Que cette vaste plantation que, du portique même des Tuileries, l'œil voit s'étendre et se prolonger au delà de la barrière, respire partout la fraîcheur qu'elle réclame; que par ses eaux elle justifie le nom qu'elle emprunta de la Mythologie, et transporte au sein de la Capitale une de ses images. Que dans cette même Capitale il ne soit aucun quartier, quelque solitaire, quelque reculé qu'il se trouve, aucune élévation, aucun faubourg dont les heureux habitans n'ayent leur fontaine et leur promenade. Que du centre à la circonférence enfin des points de repos agréables s'offrent de toutes parts au citoyen laborieux, et lui présentent l'ombre des arbres et la fraîcheur des eaux. C'est ainsi qu'on fonde le bonheur public qui fait aimer le sol où l'on vit; que les mœurs se conservent par la simplicité des goûts, et que des jouissances d'un accès facile sont à la disposition de tous. Les arbres et les eaux sont, sous le rapport moral, un besoin impérieux et toujours subsistant au sein des grandes villes, et lorsqu'un volume considérable a été, comme ici, dérivé et amené

à une grande hauteur, les améliorations ne sauroient plus entraîner de fortes dépenses. Du jardin des Plantes à la porte Maillot, de la barrière du Trône à l'Observatoire, des Invalides aux Gobelins, l'abondance des eaux doit donc répandre ce sentiment de bien-être que, sur la foi de la première apparition de celles de l'Arneuse reçues dans le Canal, nous nous sommes empressés d'annoncer; et qu'on ne croye pas que pour une telle distribution, que pour un emploi général et étendu à tout, les eaux recueillies soient surabondantes. Fussent-elles du double, il faudroit encore les conserver intactes pour un si noble emploi.

On a fait une réflexion à laquelle nous ne voyons pas ce que l'on peut opposer. Les premiers travaux ont amené, sur le plateau du boulevart Bondy, les eaux du Canal, et une fontaine monumentale, premier bienfait de ces eaux, est devenue le gage de ceux qui doivent suivre. Nous n'examinerons point cette fontaine relativement à l'art; à cet égard le monument a été considéré dans le rapport de ses parties entre elles et celui de l'ensemble avec l'emplacement où il se trouve. Sans doute les observations nées de cette analyse ont été recueillies par les artistes qui auront à s'occuper encore de nouvelles constructions de

ce genre. Mais, au milieu même du sentiment de reconnoissance qu'il a inspiré, la distribution de ses eaux a présenté, relativement à son dessin, une telle économie, qu'elle a paru exciter l'étonnement et donner des craintes. Comment avec 12 mètres de hauteur, pour faire pyramider le monument, a-t-on pu se restreindre à 5, se sont demandé ceux qui observent attentivement? Cette réserve, dans l'emploi des moyens, s'allie-t-elle avec l'annonce de nos richesses présumées? N'est-elle pas plutôt le résultat d'un calcul qui a craint le développement d'un plus grand volume d'eau, et a consenti à sacrifier ainsi l'effet qu'eût exigé le style du dessin adopté. Cette sévérité qui, en opposition avec le caractère du monument, retient les eaux supérieures, et prive celles qui tombent en nappes, d'un aliment destiné à maintenir la gradation nécessaire, ne semble-t-elle pas imprimer à leurs mouvemens l'apparence de la gêne, et présager déja l'impuissance.

C'est avec beaucoup de frais et à une grande distance que l'on a été chercher les eaux de la rivière d'Ourq. Dès-lors des promesses dignes de l'objet des travaux et de l'époque où ils ont lieu ont fait espérer une abondance pleine de magnificence. Faudra-t-il que ces mêmes eaux ne parviennent à une

des hauteurs des dehors de la Capitale que pour se diviser aussitôt, et, par deux embranchemens, descendre en partie et se précipiter pour servir une pénible navigation de 21 écluses pour parcourir un très petit espace, ne laissant entrer pour le besoin et l'embellissement que le troisième embranchement? Etoit-ce donc pour cet objet secondaire qu'elles ont été rassemblées à cette hauteur, et qu'on s'est conservé une si grande chûte?

On a vu dans elles du superflu qu'on a voulu utiliser; mais, indépendamment de ce qu'il y a loin, selon nous, d'en exister, la hauteur des eaux, hauteur qu'on a recherchée et qui est d'un prix infini quant à l'objet d'une distribution dans Paris, devient un vice pour ce second objet, puisqu'il faut racheter par des écluses la pente qu'on s'est procurée, et que, d'un autre coté, ces mêmes écluses deviennent autant de barrières qui gênent et retardent la navigation.

En admettant donc un excédent des eaux de l'Ourq, nous pensons que l'établissement de plusieurs usines auxquelles ces eaux donneroient le puissant moteur de 27 mètres de chûte seroit préférable; dans ce cas, la pente étant aussi précieuse qu'elle devient nuisible dans le second qui ne veut que de simples

irrigations. Dans cette hypothèse, et à ces époques de grandes sécheresses qui, pour être rares, n'en sont pas moins dans l'ordre des événemens que le temps amène et que la prévoyance doit calculer, si Paris se trouvoit avoir besoin d'un supplément d'eau, en suspendant les usines, le supplément seroit donné.

Mais, comme le Canal de navigation offre de très-grands avantages dont il s'agit de recueillir le fruit, voyons s'il n'est pas un moyen plus simple que celui d'une navigation pratiquée par la voie dispendieuse et embarrassée des écluses. Ce moyen, présenté au Gouvernement le 11 mars 1810, d'une exécution aussi facile que les résultats en sont sûrs, est donné par la disposition du terrain qui se trouve entre les points désignés. Laissant donc les eaux de l'Ourq à leur destination primitive, c'est par les eaux de la Seine, reçues au pont d'Austerlitz et dirigées sur le point indiqué de Saint-Denis, que nous proposons d'alimenter un Canal qui répondra aux vœux formés, ceux d'éviter aux bateaux marchands remontant la Seine, le long et pénible détour auxquels ils sont assujettis, ainsi que le passage dangereux de plusieurs ponts, et en diminuant même le trajet de quatre lieues. En lui donnant

une superficie de 16 mètres sur 2 de profondeur, on aura toute la facilité et la liberté des mouvemens pour le transport que n'offre pas un Canal de petite navigation, restreint à 8 mètres de superficie et forcé d'exclure de sa navigation les grands bateaux. Deux écluses suffisent, l'une à la prise pour la régler, l'autre à l'embouchure pour en soutenir le niveau. Indépendamment de l'avantage d'une navigation aisée et rapide, ce projet en présente d'autres.

En soutenant les eaux à leur niveau pour faciliter la navigation, les écluses offriront à la partie basse de la plaine de Saint-Denis des moyens d'arrosement.

Les mêmes eaux pourront alimenter des usines établies à l'embouchure du Canal.

Par ses proportions, il pourroit encore servir de gares aux bateaux.

Un dernier avantage qu'il présente enfin, est dans la facilité de prendre les eaux surabondantes qui se précipitent dans Paris lors des grandes crues, et par là de prévenir les accidens qui peuvent en résulter, comme l'immersion de plusieurs magasins et la destruction des ponts.

Peut-être objectera-t-on que, par la navigation à écluses, on se procure la facilité de faire arriver au centre de Paris les bateaux

qui viendroient par le Canal de l'Ourq. Nous répondrons qu'on sera toujours à temps d'établir un rang seulement d'écluses pour faire descendre, dans le Canal de communication du pont d'Austerlitz à Saint-Denis, les bateaux de l'Ourq. Dès-lors le grand Canal de navigation reste libre dans toute son étendue, et par conséquent d'un facile trajet. Ce moyen d'exécution réduiroit d'abord la dépense d'établissement de moitié au moins, et celle de l'eau à un seul bassin pour chaque bateau qui arriveroit par l'Ourq; mais on ne devroit toutefois se déterminer qu'après s'être assuré que les avantages surpasseroient les sacrifices, ce que, nous l'avouons, nous sommes fort éloigné de croire.

En nous résumant, nous croyons pouvoir avancer avec confiance les propositions ci-après, comme conséquences des raisonnemens que nous venons de présenter.

I. — La prise des eaux de la rivière d'Ourq à une grande distance et leur direction sur une des hauteurs des dehors de Paris, a pour objet primitif la consommation et l'embellissement.

II. — La pensée d'une navigation par ces mêmes eaux ne peut être qu'un objet secondaire, né de la circonstance, qui se trouve subordonné à l'objet essentiel et qui sollicite examen.

III. — Cet objet secondaire repose sur une base hypothétique, savoir, qu'il y a du superflu dans les eaux dérivées. Nous croyons cette supposition entièrement gratuite.

IV. — De cela seul que les deux objets qu'on se propose réclameroient, par leur essence, des moyens opposés d'exécution, il résulte qu'ils ne doivent point être servis par une même opération.

V. — Restituant donc à Paris toutes les eaux dérivées dans le Canal de l'Ourq et soutenues à une grande hauteur, eaux jamais trop abondantes pour ses besoins et son embellissement, il faut chercher ailleurs celles pour un Canal de navigation.

VI. — Ce Canal doit être alimenté des eaux de la Seine reçues au pont d'Austerlitz et dirigées sur Saint-Denis pour rentrer dans leur lit.

VII. — Il doit offrir des moyens faciles de grandes navigations, et recevoir les bateaux qui remontent ordinairement la Seine.

VIII. — Il peut servir des usines à son embouchure ou hors de la ligne du Canal.

IX. — Il peut donner à l'agriculture de précieux arrosemens.

X. — Dans des temps de grosses eaux il peut offrir à la Seine un débouché dont on a toujours senti le besoin. En servant ainsi comme Canal de dégorgement aux époques

des inondations, il peut prévenir de grands malheurs, peut-être même la destruction des nouveaux ponts qui font un des ornemens les plus utiles de la Capitale; ou, si l'on ne vouloit point en user comme Canal de dégorgement, il pourroit servir de gares, établissement désiré depuis longtemps.

XI. — Ce moyen seul concilie tous les vœux et tous les besoins. Il satisfait à ce besoin en particulier de magnificence dans la distribution et l'emploi des eaux amenées dans Paris. Il assimile la Capitale du monde moderne à celle du monde ancien. Il se trouve réellement en harmonie avec l'époque actuelle, satisfait l'orgueil national, et ne laisse plus envier ces grandes masses d'eau qu'on admire dans d'autres lieux, et qui nous manquent encore. Il justifie les espérances, répond à l'attente générale, pourvoit aux besoins présens et prévoit encore les besoins futurs. Par la somptuosité avec laquelle la distribution des eaux sera faite, Paris verra renouveller dans son enceinte tout ce que Rome eut de prodige; de toutes parts les monumens appelleront les regards; les promenades publiques respireront la fraîcheur et la vie; les eaux ne laisseront plus l'aridité se montrer nulle part; et, pour tout dire en un seul mot, cette Capitale qui devient le centre du monde civilisé, cette Capitale sé-

jour des arts et de l'urbanité, cette Capitale qui appelle dans son sein les étrangers de toutes les nations empressées de lui apporter le tribut de leur admiration, recevra dans ses travaux hydrauliques ce caractère de magnificence imprimé à tout ce que fait naître la pensée de Napoléon-le-Grand.

F. Enjalric, *ingénieur hydraulique.*

E. Dandrée, *membre du Corps électoral de Vaucluse.*

LITTÉRATURE.

Examen *critique de l'Ouvrage intitulé : Lettres inédites de Voltaire, adressées à Madame la Comtesse de Lutzelbourg, auxquelles on a joint une Lettre authographe de Voltaire, gravée par* Miller (1); *du Discours préliminaire mis en tête de ces Lettres inédites, et de la Lettre écrite par M. R.*** à l'Editeur.*

Voltaire est mort le 30 mai 1778; on nous a donné depuis cette époque plusieurs éditions de ses Œuvres; la plus complète est celle que Beaumarchais publia en 1785; les soixante-douze volumes qui la composent n'ont pas empêché quelques personnes de croire qu'elle avoit besoin de supplément. M. *Boissonade* fut le premier qui lui en donna un, en recueillant en un volume *les Lettres inédites de Voltaire à Frédéric-le-Grand.* M. *Bourgoing* ajouta un nouveau fleuron à la couronne de Voltaire, en pu-

(1) Un volume in-8.°. A Paris, chez *Masse*, éditeur, rue Boucher, n.° 2; et *Delaunay*, libraire, Palais-Royal, n.° 243. Prix, 3 fr. 50 cent., et 4 fr. par la poste.

bliant la *Correspondance* de cet illustre écrivain *avec le cardinal de Bernis;* un troisième éditeur crut mettre un terme à toutes ces Correspondances posthumes, en donnant un *Supplément au Recueil des Lettres de Voltaire;* mais M. Palissot ne souffrit pas qu'on laissât plus longtemps dans l'oubli les relations qu'il avoit eues avec ce grand homme; il en fit la confidence au public dans un ouvrage qu'il intitula modestement *le Génie de Voltaire apprécié dans tous ses ouvrages.* Ce volume est composé en grande partie des Lettres de M. Palissot au Philosophe de Ferney, et des Réponses de Voltaire à l'auteur de la *comédie des Philosophes.* Mais ce n'étoit pas encore là *le fonds du sac;* M. Masse gardoit, depuis longtemps dans son portefeuille, *des Lettres inédites* de Voltaire qui réclamoient, à juste titre, les honneurs de l'impression; elles viennent enfin de paroître, ces Lettres, et il ne faut que les lire pour remercier l'éditeur de les avoir publiées; elles sont adressées à Madame la Comtesse de Lutzelbourg; mais laissons parler M. R.*** lui-même :

« La Correspondance s'ouvre par un billet « daté de Kell, au moment où Voltaire, « après son aventure de Francfort, remet- « toit le pied en France; elle finit à la mort « de Madame de Pompadour. La Comtesse

« de Lutzelbourg étoit liée avec la trop cé-
« lèbre Favorite. Il existe de ces deux Dames
« une correspondance très-suivie, où l'une
« implore les bonnes grâces de la Sultane
« pour des priviléges de finances et pour
« l'avancement de son fils ; où l'autre donne
« des ordres pour l'achat d'étoffes et de
« colifichets. Les priviléges, l'avancement,
« malgré la bonne volonté que témoigne
« toujours la Marquise, dépendoient des mi-
« nistres, et les ministres d'alors étoient si
« austères ! La Comtesse n'obtenoit rien ; ce
« qui ne l'empêchoit pas d'exécuter fidè-
« lement les ordres de la Favorite, et de
« faire arriver le tribut de l'Alsace dans cet
« immense mobilier où le luxe des quatre
« parties du monde venoit pomper une
« partie des trésors de la France. Il paroît
« que la Marquise, dans sa correspondance
« avec la *Grand'femme*, c'est ainsi qu'elle
« appeloit Madame la Comtesse de Lutzel-
« bourg, n'avoit pour but que d'alimenter
« le zèle de sa commissionnaire ; comme d'un
« autre côté, Voltaire, qui n'ignoroit pas cette
« correspondance, mais devant qui peut-être
« on en relevoit le motif, entretenoit un
« commerce avec la Comtesse, dans l'espoir
« de se concilier la bienveillance de la
« Favorite, qui ne paroissoit pas trop portée
« pour lui : il croyoit surtout, dans la situa-

« tion où il se trouvoit, avoir besoin d'une « pareille protection. »

Ces Lettres ont cela de particulier que sans rien ôter à l'esprit, elles donnent beaucoup aux sentimens les plus affectueux; on n'y sent point la gêne d'un homme qui se travaille pour paroître tout le contraire de ce qu'il est; ce n'est plus Voltaire n'écrivant à Frédéric que pour satisfaire la petite vanité d'être en correspondance avec le roi de Prusse; le philosophe a pris la place du courtisan; c'est un ami qui parle à son amie; on ne le voit point descendre, comme dans quelques autres parties de sa Correspondance, à la honteuse diffamation du libelle pour se venger de ses ennemis; ce n'est plus Achille traînant autour des murs de Troie le cadavre sanglant du malheureux fils de Priam; des soins plus doux semblent occuper sa plume et ses pensées. Qui le croiroit! Dans les cinquante-deux Lettres qui composent ce nouveau recueil, il n'est pas arrivé une seule fois à Voltaire de faire une bonne sortie contre les dangers de la *gloire* et de *la calomnie;* mais, en revanche, il y est presque toujours question de la santé de Madame de Lutzelbourg, Voltaire y revient à chaque instant, il ne cesse de lui en parler que pour faire un retour sur lui-même; alors il s'appitoye sur ses propres infirmités; il les

détaille avec une espèce de complaisance; c'est presque de la coquetterie; mais il oublie bientôt tous ses maux, pour demander à Madame de Lutzelbourg des nouvelles de son fils, et pour lui parler de Madame de Pompadour : il paroît prendre aussi une part très-active à la guerre que se font les puissances du nord; l'Europe est en armes, *Marie-Thérèse* est son héroïne; c'est pour elle que sont tous ses vœux : on voit qu'il attend de l'*Autriche* la vengeance de l'affront qu'il reçut à *Francfort*. Le maudit caporal prussien qui lui demanda si militairement *la poéchie du Roi, son maître*, ne lui sort pas de l'imagination! Ce n'est pas trop de l'invasion de la *Prusse* pour expier une telle violation de tous les droits.

On a bien raison de dire que c'est dans la Correspondance de Voltaire qu'il faut chercher la peinture de son caractère; c'est là qu'il se montre à nu avec toutes les passions qui le dominent; ce sont autant de Prothées qui prennent à chaque instant la forme des impressions qu'il reçoit. Fréron lui reproche-t-il un hémistiche? Fréron n'est plus qu'un *vermisseau né du C.** de Desfontaine*. Le roi de Prusse a-t-il cessé de lui adresser ses cajoleries littéraires? Tous les rois sont des tyrans, des monstres nés pour le malheur des peuples; M. *Larcher* lui

prouve-t-il qu'Hérodote n'a pas dit un seul mot de tout ce qu'il lui a fait dire? *M. Larcher n'est plus qu'un vieux cuistre*, Hérodote qu'un vieux chroniqueur à reléguer dans la poudre des bibliothéques avec Froissard et Monstrelet; écrit-il au cardinal de *Bernis?* Il effleure tous les sujets, ne s'arrête sur aucun; on voit qu'il évite de les approfondir moins par impuissance que par crainte de froisser les idées toujours un peu chatouilleuses d'un Cardinal, alors même que ce Cardinal avoit été jadis un petit abbé à qui des madrigaux avoient ouvert les portes *du Conseil*, un poète à qui le ministère avoit ouvert les portes de l'Académie; il est gêné au milieu de sa liberté; on sent qu'il a moins qu'il n'affecte ces allures franches et aisées qu'il s'étudie à prendre; il ne peut oublier que ce même petit abbé, qu'il avoit jadis appelé *Babet la bouquetière*, est l'ambassadeur de Louis XV auprès du Saint-Siége. Le courtisan réprime les saillies du philosophe; l'art prend la place de la nature; mais l'art et la nature ont, sous la plume de Voltaire, un si grand air de famille, qu'il est facile de les confondre; je ne suis donc pas étonné que plus d'une personne s'y soit laissé prendre.

Voltaire, dans sa Correspondance avec le cardinal de Bernis, a peut-être plus que dans toute autre fait preuve de ce tact fin

et délicat qui ne l'abandonne jamais. C'est là surtout qu'il faut admirer la pénétration de ce coup-d'œil qui s'étendoit sur tout, de ce coup-d'œil qui avoit percé jusques dans les derniers replis du caractère des personnes avec qui il étoit en relation, qui avoit envisagé le cœur humain sous toutes ses faces, si je puis m'exprimer ainsi. C'est un général habile qui, avant de mettre le siége devant une place, la parcourt avec attention, porte un coup-d'œil observateur sur toutes les fortifications qui en défendent l'approche, se rend compte à lui-même de tous les obstacles qu'il aura à surmonter, prévoit toutes les difficultés qu'il doit aplanir, tous les fossés qu'il doit franchir, toutes les palissades qu'il doit escalader, toutes les batteries qu'il doit éviter; il n'a pas encore ordonné l'assaut, que déja ses calculs l'ont rendu maître de la place. La tactique que le général vient de mettre en œuvre est absolument celle de Voltaire; tandis qu'il semble ne regarder que le côté de la médaille que vous lui présentez, son coup-d'œil pénétrant en parcourt le revers; c'est là qu'il court chercher les défectuosités que vous vous efforcez en vain de lui cacher. Vice et vertu, il a tout analysé, sans vous laisser même le temps de vous en apercevoir; il connoît toutes vos fantaisies, tous vos goûts, toutes vos passions; il a saisi

jusqu'aux moindres nuances de votre caractère; rien ne lui est échappé, pas même vos ridicules les plus cachés; mais vous n'avez rien à craindre de son indiscrétion, si vous savez repousser à coups d'encensoir les traits qu'il seroit tenté de vous lancer; il ne dépendra même que de vous de le voir ériger ces mêmes ridicules en belles qualités; devenez son admirateur exclusif, et, pour peu que les circonstances vous ayent mis à même de jouer un rôle de quelque importance dans cette grande comédie qu'on est convenu d'appeler la société, vous pouvez compter sur une admiration réciproque; il n'est pas moins prodigue d'éloges que d'injures; mais, il faut tout dire, la répartition des uns n'est pas plus mesurée que celle des autres; n'allez pas oublier surtout qu'il n'y a d'autre moyen de capituler avec lui que d'être son admirateur à la vie et à la mort; il est comme ces puissans *gerroyeurs* de la féodalité qui n'acceptoient pour alliés que ceux qui les reconnoissoient pour *Suzerains*; il vit toutes les littératures de son siécle se ranger sous sa clientelle; sa vaste bienveillance s'étendit sur tous les talens qui vinrent se placer sous la protection de son génie; il adopta toutes les réputations qu'il avoit faites; quiconque croyoit, par ses éloges, attacher un nouveau

fleuron à sa couronne étoit sûr d'en voir les reflets plus ou moins brillans rejaillir sur son front; mais tandis qu'il associoit *La-harpe* à l'empire, il immoloit *Fréron* à sa vengeance.

Qu'étoit ce cardinal de *Bernis* avec qui Voltaire fut en correspondance pendant seize ans? Un abbé qui, d'ambassade en ambassade, étoit arrivé jusqu'à la faveur, et qu'une disgrâce honorable tenoit depuis longtemps exilé auprès du Saint-Siége; un cardinal qui n'oublioit, dans le sein de l'église, les fautes qu'il avoit commises comme ministre, que pour se repentir plus au long des mauvais vers qu'il avoit faits comme abbé; un ministre pieux par désœuvrement; un poète qui chanta la religion quand il ne pouvoit plus chanter la maîtresse favorite; l'ambition lui avoit inspiré ses premiers vers; un sentiment plus noble lui dicta les derniers; il sembloit n'avoir passé par le Sacré Vallon que pour arriver plus promptement au *ministère;* aussi n'y laissa-t-il qu'une gloire passagère comme lui; les Muses avoient fait sa fortune sans faire sa gloire; on prétend qu'il leur en garda longtemps rancune, lors même qu'il ne faisoit plus de vers que par esprit de religion; comme si les Muses pouvoient être justiciables des vers faits sans leur participation, je dirois presqu'à leur insçu:

il est vrai que le Cardinal finit par reconnoître lui-même l'injustice de ses préventions; on assure même qu'il poussa l'humilité chrétienne jusqu'à ne pas vouloir qu'on lui parlât de ses poésies. Voltaire n'ignoroit aucun de ces détails; aussi voyez avec quelle adresse il évite de lui en parler. Je ne me suis appesanti sur cette partie de sa Correspondance, que parce qu'il m'a semblé qu'on n'avoit pas fait assez connoître l'esprit qui l'avoit dictée.

Ses Lettres à Madame la Comtesse de Lutzelbourg se recommandent par un autre genre de mérite; avec quelle complaisance il se met au niveau de tous les goûts, de tous les sentimens, de toutes les affections de cette Dame; on voit qu'il a saisi les plus petites nuances de son caractère; avec quel art il cherche à s'insinuer dans ses bonnes grâces : à l'intérêt qu'il affecte de prendre à tout ce qui la touche, on sent qu'il a besoin de sa bienveillance; mais il y met tant d'adresse; sa bonhomie paroît si naturelle, qu'on devine plus tôt qu'on n'aperçoit le sentiment qui lui dicte ces Lettres si affectueuses; elles ne seront, pour le lecteur qui n'aura pas étudié le caractère de Voltaire, que l'ouvrage d'un homme de beaucoup d'esprit, et qui aime tendrement la personne à qui il écrit; mais il sera facile à celui

qui aura appris à connoître Voltaire, de voir au travers de toutes ces belles protestations d'attachement et de respect, que Madame la Comtesse de Lutzelbourg n'étoit qu'un intermédiaire nécessaire entre le *Vieillard de Ferney* et Madame de Pompadour. Tout le monde sait que la Favorite n'avoit pas pour lui des sentimens très-affectueux; Voltaire le savoit aussi; mais ce qu'il ne savoit pas, c'est que la bienveillance de la maîtresse de Louis XV étoit inutile à sa gloire et à son repos: il employoit tous les moyens de la conquérir; et Madame de Lutzelbourg, qui lui sembloit plus qu'aucune autre personne propre à lui faciliter cette conquête, étoit devenue l'objet de *ses affections*. Cela nous explique tous les complimens qu'il lui prodigue dans ses Lettres; toutes les caresses qu'il donne à son amour-propre; le soin qu'il prend de sa santé; toutes les petites précautions qu'il lui conseille au nom de l'amitié; enfin, il n'est sorte de prévenances qu'il ne lui fasse; il voudroit être auprès d'elle pour jouir du bonheur de la voir, du bonheur de l'entendre; je ne sais, en vérité, s'il n'iroit pas jusqu'à l'aimer tout de bon, pour peu qu'il le jugeât nécessaire.

Ce que j'admire surtout dans la Correspondance de Voltaire, et ce qui la distingue à mon sens de toute autre correspondance,

c'est cette extrême variété de pensée et de style; c'est bien toujours Voltaire, mais Voltaire modifié de tant de manières différentes, qu'il n'y a souvent que la flexibilité de son esprit, et le tour original qu'il donne à tout ce qu'il écrit, qui puissent le révéler au lecteur : il est philosophe royaliste avec Frédéric; philosophe despotique avec Catherine. Avec quel art il sait prendre la couleur des différentes opinions! Il est théologien avec les théologiens; philosophe avec les philosophes; voire même tant soit peu matérialiste, quand l'occasion s'en présente; je crois même que si, dans de certains momens, on lui proposoit bien sérieusement d'être athée, il seroit homme à ne pas refuser la partie. Etes-vous chimiste? Voltaire *manipule* avec vous; préférez-vous les mathématiques? il vous parle de Newton; la métaphysique auroit-elle, par hasard, quelques charmes pour vous? Locke est son auteur de prédilection; aimez-vous mieux Leibnitz? il en fait sa lecture journalière; il est physicien avec tous ceux qui lui parlent de physique; astronome avec le premier venu; apprend-il que l'Empereur de la Chine trace une fois par an son sillon? il prend aussitôt la charrue, et veut labourer lui-même ses champs; il est en correspondance avec tous les arts, toutes les sciences, toutes les littératures; tous

les trônes de l'Europe se disputent l'honneur de recevoir de ses lettres; toutes les Cours aspirent à la gloire de s'embellir de la présence de son génie; on recherche son alliance comme celle du plus puissant monarque. Il est beau de voir le génie, sans autre autorité que celle que donnent les lumières, traiter ainsi de puissance à puissance avec toutes les têtes couronnées de son siécle : il va du trône à l'encensoir, de la Bible à l'incrédulité, avec une flexibilité dont aucun écrivain, avant lui, n'avoit donné d'exemple, et dont il est demeuré le modèle, peut-être inimitable.

Toutes les classes de lecteurs sont depuis longtemps à portée de juger ce que les différentes parties de cette étonnante Correspondance ont de particulier. Celle que nous annonçons aujourd'hui ne se fait pas lire avec moins d'intérêt et de plaisir que les autres; nous devons des actions de grâces à M. Masse, qui a bien voulu en faire jouir le public. Mais pourquoi, demanderont peut-être quelques personnes, a-t-il donc tant tardé à publier ces Lettres? Il falloit bien, diront peut-être quelques plaisans, lui donner le temps de les faire, ces Lettres. Trève de mauvaises plaisanteries! L'éditeur n'entendroit pas raillerie sur ce chapitre-là : il auroit raison; il ne faut que prendre la

peine de lire ces Lettres, pour reconnoître leur authenticité. Ce seroit faire preuve d'un goût bien peu exercé que d'oser seulement soupçonner qu'elles ne sont pas de Voltaire. Qu'il regarde le *fac-simile* mis en tête du recueil, celui qui se permettroit d'en douter; si l'écriture de Voltaire ne lui est pas inconnue, c'est là qu'il en retrouvera tous les caractères; s'il ne la connoît pas encore, c'est là qu'il apprendra à la connoître. Mais, me dira-t-on, on peut avoir mis ce *fac-simile* en tête du recueil, pour mieux en imposer à l'acheteur. Si l'éditeur de l'ouvrage étoit libraire, j'y regarderois à deux fois avant de soutenir le contraire; mais, comme il n'a pas cet honneur-là, et qu'en outre, on ne peut jamais, quelque talent qu'on ait, parvenir à imiter le style d'un écrivain, comme on pourroit à la longue imiter les caractères de son écriture : je ne pense pas que les nouvelles Lettres de Voltaire, quoique publiées trente ans après sa mort, trouvent des lecteurs assez incrédules, je dirois presque assez ignorans, pour en méconnoître l'authenticité; je voudrois pourtant bien qu'il pût s'en trouver; et, quoique je n'aye pas l'honneur de connoître les intentions de l'éditeur, je suis presque sûr qu'il le voudroit aussi; du moins, j'en juge par moi-même. En effet, quel est l'auteur

qui ne seroit pas glorieux d'imiter assez bien le style de Voltaire, pour donner à des lettres que ce grand écrivain n'auroit pas écrites, cette originalité piquante qui est un des caractères distinctifs de sa Correspondance.

J'en suis fâché pour l'éditeur ; mais, quel que soit son mérite d'ailleurs, je ne pense pas qu'avec la meilleure volonté du monde, on puisse, je ne dis pas seulement l'accuser, mais encore le soupçonner d'être le coupable des Lettres que nous annonçons; j'en ai pour garant le *Discours préliminaire* qu'il a jugé à propos de mettre en tête de ce recueil.

Je m'attendois à trouver, dans ce *Discours préliminaire*, une notice sur la Dame à qui les Lettres de Voltaire sont adressées; mon attente a été trompée : l'éditeur y traite des questions trop importantes pour descendre à ces petits détails biographiques; il examine quelle a été l'influence de Voltaire sur son siécle. Il m'a semblé que dans cette longue digression, qui auroit peut-être mieux trouvé sa place ailleurs, M. Masse reprochoit à Voltaire des torts qu'il n'avoit pas eus. Comment, par exemple, s'imaginer que l'influence de cet illustre écrivain sur son siécle, ait été assez funeste pour pervertir les esprits et corrompre les mœurs? J'avoue que je ne m'en serois pas douté, si M. Masse ne me l'avoit pas dit dans son *Discours préliminaire*.

Un jugement aussi sévère, surtout de la part d'un éditeur, pourra bien sembler extraordinaire aux personnes qui ne le trouveront pas injuste. Je déclare, pour mon compte, que j'étois loin de croire Voltaire aussi coupable.» maudite philosophie! à quels excès ne nous entraînes-tu pas! Voltaire voulut t'ériger des autels; il fut le fléau de son siécle; et c'est le plus sérieusement du monde que M. Masse nous dit tout cela.

J'approuve fort qu'un écrivain épouse la querelle de la morale offensée; mais il me semble que la gravité de son ministère lui permet moins qu'à tout autre de trahir la cause de la vérité. Je conçois facilement que les hommes d'un certain parti soient convenus de mentir mille fois à leur conscience, pour attribuer à Voltaire l'impulsion fausse que reçurent certains esprits du dernier siécle; je trouve encore tout simple, qu'ils ayent exagéré les conséquences d'une philosophie dont ils méconnoissoient les principes; mais ce que je ne comprends pas de même, c'est qu'un homme qui croit, et à juste titre, bien mériter de la littérature, en publiant des Lettres inédites de Voltaire, reproche à ce même Voltaire tous les débordemens qui ont déshonoré les dernières années du dix-huitième siécle.

Il me semble qu'il eût été plus vrai de

dire que si Montesquieu avoit fait de la philosophie une divinité auguste, Voltaire en fit une divinité populaire; mais, loin de lui en faire un reproche, j'ajouterois que cet avantage étoit réservé à cet homme prodigieux, chez lequel la nature, par une exception rare, avoit uni aux trésors du génie tous les genres de talens et toutes les ressources d'un esprit universel. Une ambition sans bornes, une précoce maturité lui permettent de vastes plans et des succès heureux dans un âge où toute grande tentative devient une déplorable témérité; il est déja grand homme dans sa miraculeuse adolescence, et commence sa carrière par le sujet qui avoit consommé la gloire de Sophocle. La persécution éprouva, sans la flétrir, l'aurore de son existence, le transporta dans cette île où Locke venoit de créer une philosophie nouvelle, où Bolimbroke, Shaftsbury couvroient d'astres lumineux le monde intellectuel entrevu par Bacon, où Pope, parant la philosophie de grâces étrangères, sembloit un prêtre de Vénus se vouant au culte de Minerve, où Addisson épuroit le théâtre tragique, où Congrève rendoit la comédie plaisante sans la rendre morale. Voltaire profite de l'entretien des sages, interroge la cendre des morts illustres, juge les hommes célèbres et le système politique qui les a fait

ninge, et trouve des trésors inconnus dans des mines étrangères et inexploitées.

Aucun des grands poëtes du dix-huitième siècle n'avoit tenté de cueillir les palmes de l'Épopée; Voltaire fit à vingt ans ce qu'il eût peut-être hésité d'entreprendre à quarante. Son patriotisme lui commande un ouvrage d'une exécution bien plus difficile que le tableau des révolutions guerrières et religieuses qui servirent de texte aux grands poëtes de l'antiquité. Le seul Lucain lui avoit offert l'exemple d'un génie audacieux, faisant frémir les petits-fils par le récit des malheurs et des attentats de leurs ayeux; le caractère poétique des mœurs barbares avoit servi l'imagination d'Homère; le favorable éloignement des siécles permettoit à Virgile d'agrandir le berceau de Rome, et d'en imposer sur la gloire de ses héros. Le contraste du culte, des usages de l'Asie et de la religion de l'Europe, le brillant prestige de la chevalerie; un siécle encore crédule, et un peuple enrichi de toute la pompe de la cour des souverains pontifes, servoient, secondoient, enflammoient le génie heureux et l'âme ardente du divin Torquato; le respect pour les Livres Saints; la magnificence du tableau de la Création; l'innocence touchante et la chûte déplorable de nos premiers parens; le genre humain expiant leurs fautes

par sa longue misère, prêtoient un intérêt général au poème de Milton; Voltaire, moins heureux, avoit des scènes locales à peindre et des malheurs récens à retracer; il ne pouvoit dénaturer les faits, altérer les caractères; l'histoire s'armoit contre les séductions de la poésie. Qu'on reproche à Voltaire des tableaux foiblement esquissés; qu'on l'accuse d'avoir été trop sobre de fictions, de n'avoir qu'imparfaitement effleuré les scènes de la nature physique; que l'on rapproche malignement la peinture des amours de Henri IV de celles de l'Enéide et de la Jérusalem; nous ne défendons point la Henriade par des objets de comparaison, mais par les traits originaux qui la distinguent, et par un but philosophique qui l'honore. L'auteur peint le fanatisme sous des traits odieux; il en inspire l'horreur; il épouvante sur ces dissentions civiles qui font des princes et des peuples les victimes d'une adroite ambition; il ramène la poésie à sa destination auguste; par lui, elle revient éclairer les hommes; par lui, des maximes puisées dans une tête forte et dans un coeur sensible provoquent la méditation, et le vers s'enrichit des pensées que la prose n'avoit encore rendues que d'une manière timide. Estimons Voltaire pour l'audace et la générosité de son entreprise; louons-le pour cette diction élégante dont l'auteur de

Phèdre avoit seul offert le modèle, pour cette variété d'images qui captive et qui charme, pour cette éloquence tantôt forte, tantôt douce, selon qu'elle s'épanche, ou d'un cœur attendri, ou d'une ame indignée; pour avoir décrit le premier les opérations de cette tactique qui lance la mort avec le bruit et l'éclat de la foudre, et les découvertes de cette physique qui traite toutes les substances en tributaires et tous les élémens en esclaves; n'ayons point l'ingratitude ou la démence de rejeter un monument du génie national, que l'étranger admire et qu'il nous envie. Bien qu'inférieur comme esprit créateur au Chantre d'Achille, d'Enée, de Godefroy, en se pénétrant du but moral dont Voltaire fut animé, des grandes leçons qu'il donna, de l'heureuse influence qu'il obtint, ne pourroit-on point lui appliquer cette antique fiction : Homère et Hesiode se disputent le prix des vers. La palme du génie appartenoit au premier, le second l'obtint; l'un, en décrivant les combats, excitoit l'admiration, mais faisoit naître un dangereux enthousiasme et une funeste émulation; l'autre, en semant de sages préceptes, honoroit d'utiles travaux et répandoit le génie des arts bienfaisans et consolateurs.

Rival fortuné de l'Arioste, après avoir été l'émule d'Homère et de Virgile, il égale le

Chantre badin de l'Italie dans un poème que lui dictèrent les grâces à l'insçu de la pudeur, où la nature se montra avec son heureux abandon, l'imagination avec une liberté sans contrainte, l'esprit original avec ses brillans écarts et son excusable erreur : là, des leçons d'humanité expient des tableaux trop voluptueux ; et la morale et la philosophie se travestissent sous un masque libertin ; on peut comparer le poème de Jeanne d'Arc à ces jardins où le goût de la singularité, l'art des contrastes, l'amour du plaisir, ont varié les scènes, les situations, les objets de surprise, où un temple se trouve à côté d'un riant bosquet, un tombeau dans le voisinage d'une grotte, une Minerve près d'une Nymphe gracieuse, des figures informes de la Chine en face de chef-d'œuvres de nos grands maîtres; réunion enchanteresse qui fait jouir les sens, qui captive l'esprit, qui fait succéder une douce mélancolie à une bruyante gaieté.

Corneille et Racine attendoient un successeur; qui pouvoit se flatter d'égaler le premier en force, en grandeur; le second, en nature, en vérité, en harmonie de style? L'un sembloit condamner à des chûtes ou à d'humiliantes comparaisons celui qui entreprendroit de peindre l'héroïsme dans son imposante majesté; l'autre, à un impuissant

désespoir celui qui oseroit s'emparer des plus tendres affections du cœur. La réputation de Corneille ne fait qu'exciter l'émulation de Voltaire : le premier avoit offert un Romain immolant à son indignation une sœur qui gémit sur ses lauriers et qui maudit sa gloire ; le second nous présente un père faisant couler le sang d'un fils sur l'autel de la liberté naissante, et le pinceau de l'auteur de Brutus paroît aussi ferme et plus pur que celui de l'auteur des Horaces. Il lutte encore de force de pensée et de grandeur de sentiment avec le créateur de notre scène, dans le véhément tableau de l'inutile conjuration des ennemis de César, et dans celui des atroces projets de Catilina ; comme Corneille, il présente Rome dans sa grandeur et dans sa décadence, dans des temps où la vertu sans génie pouvoit se sauver, et dans ces jours où le génie, la vertu et l'éloquence ne pouvoient plus rien pour elle. Moins fécond, mais aussi pathétique qu'Euripide, Racine avoit peint la tendresse maternelle, l'amour malheureux, quoique innocent ; l'amour empoisonné par le crime et la jalousie. Voltaire l'admire, envie sa gloire, fait une étude de son style, et Mérope, Adélaïde, Zaïre, obtiennent l'attendrissement des justes admirateurs d'Andromaque et d'Iphigénie ; enthousiaste des grands caractères, noblement avide des moyens

d'éclairer les peuples, de les prémunir contre la séduction des funestes talens, il offre Mahomet, préparant par le fanatisme qu'il crée, la dégradation morale des furieux qui le servent, et la ruine des braves qui lui restent : est-il au théâtre de conception plus profonde que celle du Prophète arabe, de scène plus neuve que celle où ce sublime ambitieux révèle ses vastes projets, de caractère plus touchant que celui de Palmyre? Le monde n'est pas trop vaste pour son inépuisable fécondité; il a peint des Grecs d'après Sophocle; des Romains, sans suivre Corneille et sans l'imiter; des Asiatiques, sous des rapports qui avoient échappé aux autres poètes; il fait contraster les mœurs fortes des Tartares avec celles des efféminés disciples de Confucius, et les sectateurs de l'idolâtrie avec les unitaires : son imagination s'élance sur le théâtre des conquêtes et de la gloire des Castillans; il nous fait respecter les vertus sauvages de Zamore, d'Alzire, et nous force d'absoudre et de plaindre Gusman. Dans les derniers jours de sa carrière dramatique, il nous fait encore admirer, dans Sémiramis, des scènes d'un grand effet, et dans Tancrède, une peinture de l'amour digne de sa jeunesse.

Deux grands maîtres sembloient avoir épuisé les ressources dramatiques : il crée de nou-

veaux chef-d'œuvres, il recule les limites de l'art; lorsque l'histoire lui manque, il invente: fidèle à la vérité dans les caractères que la tradition lui fournit, il l'est constamment à la nature dans les objets qu'il imagine; il est à la fois le poëte de la multitude et l'écrivain des sages; il remue le vulgaire par l'appareil du spectacle, par le pathétique des situations; il captive les esprits cultivés par la force des caractères, la justesse des pensées, la sublimité des maximes; il fait du théâtre une école où la vertu reçoit des encouragemens, où le coupable est puni, où le crime heureux entend prononcer sa sentence.

Comme poëte didactique Voltaire obtient encore le rang le plus distingué; s'il n'a point la profondeur de Pope, il a plus de variété; s'il creuse moins les principes, il sème plus de vues d'observations; s'il ne console point, il instruit; s'il n'élève point toujours l'ame, il charme, il captive constamment l'imagination : rien n'échappe à l'inquiétude active de son esprit; il tire parti de tous les événemens, signale les intrigues éclatantes, flétrit les petits ambitieux, s'égaye sur les superstitions populaires, les querelles théologiques, comme sur les erreurs et les écarts du génie. Le raisonnement, la sensibilité, le langage de l'esprit et la touchante doctrine du cœur

donnent à son Epître sur les trois Imposteurs le caractère auguste d'un traité de morale et d'un chef-d'œuvre poétique : il confond, et par les preuves que l'expérience fournit, et par les armes d'une plaisanterie sans modèles, ces faux sages qui croyent rendre l'homme meilleur, en l'affranchissant de crainte et en le privant d'espoir, en plaçant l'affreux néant aux limites de notre triste et briéve existence : que de raison, que d'éloquence, dans ses Discours sur l'Homme! Quelle variété, quels tours heureux présente l'art de faire passer des vérités fortes dans les Epîtres qu'il adresse à des princes qu'il veut éclairer, à des écrivains qu'il préconise, à des pays qu'il peint avec les heureux accidens de la nature, avec la physionomie morale que leur impriment leurs institutions, leur système religieux et leurs formes politiques.

Il ne dédaigne point de s'égayer sur les traces du peintre piquant d'Honesta, de l'heureux imitateur de Boccace et de l'Arioste; mais il ennoblit un genre frivole par des grâces nouvelles et par une philosophie qu'il sembloit repousser; il éclaire, il enchante, il étonne, il est original lorsqu'il emprunte, comme lorsqu'il crée; avec Parnell, il prend le caractère et le génie des Orientaux; il dérobe la fable de Zadig et l'embellit. Le présenter comme l'homme le plus difficile à

peindre, c'est s'absoudre d'un effort téméraire; c'est imiter Léonard de Vinci, qui, dans un de ses tableaux, laisse imparfaite la figure qu'il ne croit pas possible de rendre d'une manière qui réponde au sentiment qu'il éprouve. Que de chef-d'œuvres n'aurions-nous pas à citer dans ses poésies légères, qu'il écrit sans effort et sans but, amusemens d'un grand homme, et qui créeroient plus d'une réputation! Il nous semble voir Cyrus, vainqueur de l'Orient, cultivant des fleurs, et leur donnant, par sa savante culture, et des odeurs plus agréables, et un éclat plus vif.

En écrivant l'histoire, Voltaire fit une révolution dans cette partie importante de la littérature; il effraye l'avenir des crimes du passé; les peuples ont un protecteur; les institutions civiles et salutaires un panégyriste éclairé : il écarte les faits insignifians, les événemens vulgaires; mais l'heureuse audace qui change les destinées du monde, mais le génie qui ne passe sur un siècle que pour s'associer à la gloire de tous les autres, mais le navigateur qui agrandit l'univers, l'artiste qui l'embellit, occupent une place que le peuple des historiens accorde au peuple des rois. Voltaire n'est point un peintre de paysages qui s'arrête sur un hameau, c'est un Michel-Ange, un Jules-Romain, qui ne

repose son œil d'aigle que sur les monumens où la gloire a fixé son empire.

Il falloit un historien de génie à ce héros du Nord, qui accabla ses voisins sans agrandir ses Etats, prodigue du sang de ses peuples et des royaumes que ce sang lui achetoit, ne voulant pour lui qu'une gloire qui le rendît pour le genre humain un objet de haine et de surprise; Voltaire fut moins heureux en peignant ce législateur de l'Empire Russe, qui fit presque avorter ces vastes desseins en trop hâtant leur exécution, et en ne songeant point qu'il falloit créer des hommes avant de former une nation, et qu'on ne fait point un citoyen d'un esclave dégradé. Sa philosophie s'égare dans son Siécle de Louis XIV, et l'historien n'est souvent qu'un panégyriste; il étoit excusable à un adorateur des arts de se laisser éblouir par la plus brillante des époques : l'ombre de Louis ne s'offroit à ses regards qu'escortée, que protégée par les premiers génies d'un des plus beaux siècles; la reconnoissance pour leur protecteur sembloit un devoir, et l'idolâtrie cessoit d'être un crime.

Comme historien, Voltaire fait des disciples parmi les historiens dont l'Europe s'honore; des hommes qui pouvoient penser avec hardiesse, et croire sans crainte, profitent de ses leçons. David Hume lui doit

son esprit critique; Robertson et Gibbon, la philosophie dont le premier anime le passage de la barbarie à la civilisation; dont le second embellit le triste spectacle du Bas-Empire, spectacle qui ne réveille l'ame que par les souvenirs qu'il laisse, que par l'espoir que donnent les peuples nés de ses débris. D'après l'impulsion que communique Voltaire, les érudits commencent à penser. L'on discuta des faits au lieu de copier des fables; on écarta les objets d'admiration de l'aveugle pédantisme; on ne fouilla plus les ruines antiques pour accabler une mémoire passive sous le poids des inscriptions, des noms, des dates, mais pour y chercher le registre enseveli de l'empire des législateurs, de la puissance des politiques, de l'innocente domination des grands artistes. Ainsi, Voltaire sert bien moins encore le genre humain par ses écrits que par son influence.

S'il descend au genre romanesque, il se joue avec son lecteur, mais il le charme, il l'entraîne, captive la raison en la révoltant, et blesse la vraisemblance sans paroître blesser la vérité. Avec Candide, l'on s'égaye de toutes les folies humaines; et, sous la plume du moderne Lucien, tout offre un côté plaisant que lui seul a l'art de saisir; avec Zadig, l'on est frappé du pouvoir de cette destinée qui est la Providence du vulgaire,

et une énigme pour la raison des sages. Comme il se moque dans Memnon de ces vains projets de réforme conçus le matin, et que de beaux yeux, qu'une figure séduisante, qu'une aventure imprévue ont détruits avant le soir.

Laissons les détracteurs de cet immortel génie se faire une réputation de l'opprobre dont ils se couvrent en attaquant une mémoire qu'ils ne peuvent outrager, et reconnoissons qu'aucun homme, dans aucun siécle, n'eut d'influence plus éclatante ni plus étendue. Des monarques l'avouent pour instituteur et pour ami, souscrivent aux conseils qu'il donne, aux bienfaisantes réformes qu'il propose, et l'Europe voit en eux l'élite de ses potentats. Sa voix perce l'enceinte des tribunaux, et la tardive justice console les mânes des Monballis, des Sirvens, des Calas; il parle, il supplie, il tonne, et les serfs du Mont-Jura voyent briser leurs fers; il flétrit la persécution, il invoque des lois humaines, et l'affreuse torture cesse de mutiler les victimes; il plaide pour les malheureux de toutes les contrées, et de vastes domaines de la Russie et de la Pologne sont cultivés par des mains libres; il accuse l'intolérance des malheurs du genre humain, et des voix éloquentes réclament, pour les enfans des victimes de nos guerres religieuses, le bonheur d'avouer

le plus doux engagement de la nature et le lien le plus auguste de la société. Il agrandit le domaine de la pensée; qu'il en reçoive nos remerciemens au nom du genre humain; il honora la nation, la patrie reconnoissante lui doit des hommages; il légue à ses compatriotes, aux peuples civilisés, aux admirateurs des talens, de grandes choses à faire, de vastes sujets d'émulation; que la postérité recueille ce précieux héritage. Il ne fut point exempt des erreurs et des foiblesses de l'humanité: il étoit homme. La critique trouve quelques défauts au Jupiter de Phidias; mais ce front imposant où la majesté étoit empreinte, mais ces yeux qui menaçoient et consoloient la terre, mais ce bras qui lançoit la foudre, annonçoient la présence d'un Dieu.

Il me semble que c'étoit sous ce point de vue que le nouvel éditeur devoit envisager Voltaire, et non pas comme le corrupteur de l'esprit et des mœurs de son siécle; je devine bien le motif qui l'a détourné de cette première idée; il a craint qu'on ne le rangeât dans la classe de ces malheureux soi-disant philosophes dont l'admiration fanatique ose encore être fidèle aux ouvrages de Voltaire, après tant de doctes journaux qui nous prouvent, même au delà de l'évidence, qu'ils ne valent rien. C'est un sentiment fort louable,

sans doute, mais auquel M. Masse, homme de talent, n'auroit pas dû se laisser entraîner.

Si M. Masse vouloit absolument devenir l'agresseur de Voltaire, il me semble qu'il lui eût été facile de lui faire un reproche plus fondé que celui d'avoir perverti et les mœurs et l'esprit de son siècle. Que ne lui reprochoit-il, par exemple, d'avoir poussé trop loin le ressentiment littéraire? L'inculpation eût été moins grave, j'en conviens; mais de quelles preuves M. Masse ne l'auroit-il pas étayée; cela lui eût été plus facile que de nous faire croire que Voltaire avoit perverti l'esprit de son siècle, en donnant l'essor à tous ces faiseurs de systèmes qui remplirent les derniers temps de leur déraison. Qui ne sait pas que ce furent les plaisanteries ingénieuses de Voltaire qui sapèrent jusques dans leurs fondemens les extravagances philosophiques de ce Maupertuis, que la protection d'un puissant monarque ne put mettre à l'abri du ridicule. Je prie M. Masse de vouloir bien me dénoncer une absurdité philosophique ou littéraire que Voltaire n'a pas vouée à la risée de ses contemporains, un système dont la monstruosité se soit élevée sous la protection de son génie; permettez-moi encore de vous demander, M. Masse, si vous connoissez un écrivain qui soit plus pur de tout ce pathos philosophique dont

le vain étalage se montre à chaque instant dans les plus belles productions de cette époque. Est-ce dans les articles qu'il a fournis à l'Encyclopédie qu'on trouve toutes ces hérésies littéraires qui ont été le partage des meilleurs esprits du dernier siécle? Dans lequel de ses ouvrages lisez-vous ces absurdités philosophiques qui remplissoient ce qu'on appeloit alors les têtes *pensantes*. Est-ce lui qui a conseillé au Philosophe de Genève de faire marcher l'homme à quatre pattes? Est-ce lui qui a dit à l'homme qu'il ne pouvoit être heureux qu'en rompant tous les liens de la société; qui lui a défendu de faire usage de ses facultés intellectuelles, parce que la pensée étoit un poison mortel? A-t-il jamais préféré l'état de nature à la civilisation; l'ignorance à l'utilité des connoissances? A-t-il jamais déshérité l'ame de son immortalité; les Cieux du régulateur des Mondes? Quelles sont les erreurs qu'il a mises à la place de la vérité; les fausses doctrines qu'il a érigées en systèmes? Comment un homme, dont la vie entière fut dévouée à la gloire et à la vérité; comment le philosophe, qui fit pendant soixante ans la guerre à tous les préjugés, qui condamna toutes les erreurs au ridicule; comment l'écrivain, dont le génie proclamoit avec tant d'éclat les œuvres du génie, auroit-il perverti l'esprit de la nation?

Il me semble que si l'éditeur, au lieu de s'étendre en longues dissertations sur l'exemple funeste qu'il reproche à Voltaire d'avoir donné aux constructeurs des systèmes les plus absurdes, eût témoigné avec tous les amis des lettres le regret de le voir descendre si souvent dans l'arêne, pour combattre des ennemis indignes de lui, il eût été approuvé par toutes les personnes qui gémissent, en lisant les œuvres de Voltaire, de voir un si beau génie suspendre à chaque instant le cours de ses chef-d'œuvres pour se livrer, contre ses critiques, aux transports de la haine la plus exaspérée, et légitimer, pour ainsi dire, à force de grossièretés, les injures qu'ils lui prodiguent. Mais M. Masse devoit laisser répéter à cette tourbe d'écrivains, dont les clameurs forcenées ne trouvent plus d'oreilles assez complaisantes pour les écouter, que Voltaire avoit corrompu les mœurs de son siécle et perverti l'esprit de la nation. C'est le reproche bannal que lui font, depuis cinquante ans, ceux qui ne lui pardonnent son génie qu'en faveur de ses imperfections.

L'influence de Voltaire sur le dernier siécle a été plutôt littéraire que morale; il donna un funeste exemple, j'en conviens, en mettant trop souvent le libelle à la place de la satyre, en armant sa vengeance des poisons de la calomnie : et, comme les imitateurs

croyent toujours de leur devoir de renchérir sur leur modèle, bientôt la race des auteurs fut en armes; ce fut à qui inventeroit de nouveaux moyens de venger son amour-propre offensé; on eut recours au mensonge au défaut de la vérité; il n'est sorte de calomnies qu'on n'imprime; les injures salissent tous les journaux, remplissent toutes les bouches, grossissent toutes les brochures, empoisonnent tous les ouvrages, donnent à toutes les classes de lecteurs des impressions mensongères, infectent toutes les cotteries littéraires; le moindre rimeur se croit permise la vengeance que n'a pas dédaignée l'auteur de la Henriade; des chenilles impures couvrent tous les champs de la litterature; la haine n'a plus de frein : l'épigramme est fade et impuissante; la satyre elle-même ne s'arme plus que d'une vaine malice; les flèches empoisonnées du Sauvage portent seules quelque atteinte. Boileau n'étoit que malin avec génie, Sabathier est méchant sans esprit. De là, ce débordement de libelles, d'injures, de calomnies; le fiel coule à grands flots de la plume de tous nos prétendus beaux-esprits; ils mettent tous les lecteurs dans la confidence de leurs haineuses préventions.

J'avoue que Voltaire leur a donné un funeste exemple; que les opuscules qu'il publia successivement sous les noms de Bazin, de

Vadé, de Jérôme Carré, etc., furent les modèles de tous ces répertoires de calomnie dont la haine des auteurs fait encore de temps en temps un si honteux échange. Mais il y a loin de là à la corruption des mœurs de toute une nation.

Je n'ai pas, comme on vient de le voir, la prétention d'excuser Voltaire des écarts d'un amour-propre trop susceptible; mais qu'au moins on me permette d'absoudre ce grand écrivain d'une inculpation qui me semble d'autant plus injuste qu'elle est plus grave. Je sais bien que nous aimerions mieux Voltaire proclamant le génie de Rousseau, que Voltaire composant la Guerre de Genève; personne n'ignore que la réfutation de l'Esprit des Lois n'ôte rien à la gloire de Montesquieu, et n'ajoute rien à celle de Voltaire; ce n'est point en traitant des sujets déja traités par Crébillon, qu'il a fondé sur des chef-d'œuvres sa gloire dramatique; Oreste n'a point fait oublier Electre; on néglige la lecture des Pélopides pour courir à la représentation d'Atrée et Thyeste. Je conçois plus facilement que Voltaire ait été indigné qu'on osât lui comparer Piron, que la Métromanie absout à peine de tant de mauvais ouvrages. Mais que lui avoit fait J. B. Rousseau, pour que sa haine le poursuivît jusques dans son exil? Il s'obstinoit à ne voir que le fils du

cordonnier là où son génie lui faisoit un devoir d'admirer le plus grand poëte lyrique de son pays. Que Maupertuis se plaigne au roi de Prusse des sarcasmes que Voltaire prodigue à l'ennui de ses systèmes, nous rions des systèmes de Maupertuis et des saillies de Voltaire; que Lefranc de Pompignan se lamente sur l'édition entière de ses *Poésies sacrées*, il n'y a pas un lecteur qui soit tenté d'en profaner un exemplaire, en y portant une main impie; que Voltaire voue aux risées de tous les siécles ces vils pédans qui ne vouloient voir, dans l'auteur de Mérope, que l'auteur de *l'Ecossaise*, il n'est personne qui n'applaudisse au ridicule dont il les honore. Pourquoi faut-il seulement qu'il ait jeté dans la même piscine Jean-Jacques et Berruyer, Montesquieu et Dinouard, Jean-Baptiste et Arnaud Baculard, Crébillon et l'abbé Leblanc? Pourquoi? Parce que l'amour-propre offensé ne voit que des ennemis obscurs dans tous ceux dont il croit avoir à se plaindre; parce que Bernis, à qui la fadeur d'un madrigal avoit donné le ministère et la pourpre romaine ne voit plus dans le roi de Prusse que le poëte insolent qui s'est permis de dire :

Evitez de Bernis la stérile abondance.

Il y eut sans doute des écrivains plus par-

faits que Voltaire, dans chacun des genres qu'il traita; mais il n'en est pas dont l'influence soit plus étendue, dont l'ambition fut plus vaste. L'antiquité n'offrit point d'esprit plus universel qu'Aristote et Cicéron; le premier n'avoit point le talent des vers, et le second ne sera jamais au rang des grands poètes. Voltaire dut beaucoup aux circonstances où il vécut, aux faveurs de la fortune, à l'esprit d'audace que l'administration foible du régent avoit introduit, à la protection politique ou ostentative que des souverains du Nord accordoient à la philosophie; il fut assez persécuté pour stimuler son génie, et ne le fut point assez pour que son existence fût cruellement traversée; tout servit à sa gloire, et la protection des rois et la haine du sacerdoce; il sut opposer l'affection des uns à l'aversion des autres; ennemi déclaré de l'autel, il ménagea toujours les trônes; cet esprit anti-religieux le rendit même souvent injuste; il tombe, par l'effet de son antipathie contre le christianisme dans des erreurs dont un si bon esprit devroit être exempt; il dissimule le bien que la religion a fait au monde, et ne s'arrête que sur les maux causés par la superstition.

L'on n'envisageroit qu'imparfaitement Voltaire, si l'on ne considéroit en lui deux physionomies morales absolument distinctes:

dans quelques-uns de ses écrits, et souvent même dans ceux qui exigeoient le caractère le plus sérieux, il semble se jouer des maux de l'humanité; il porte l'ironie sur des objets qui ne doivent provoquer que l'attendrissement des ames sensibles; il semble à dessein calomnier son cœur; mais, ailleurs, il paroît rempli de l'enthousiasme de l'humanité, et s'indigner contre ses oppresseurs. L'étendue de ses connoissances, la flexibilité de son imagination lui offrent le moyen de s'occuper de toutes les questions; il n'en est aucune sur laquelle il ne porte, ou des vues judicieuses, ou des réflexions nouvelles : lors même qu'il ne semble qu'effleurer un sujet, il indique le moyen de l'approfondir; s'il ne creuse pas toujours la matière, ce n'est pas faute de profondeur de pensées, mais c'est par l'effet de cette vivacité singulière, qui l'empêchoit de s'arrêter longtemps sur les mêmes idées. Forcé de se faire un parti puissant, il trahit souvent la vérité avec une sorte d'impudeur. Cicéron défendit quelquefois des coupables, parce qu'il avoit besoin de les opposer à d'autres pervers. Voltaire fut le panégyriste de Frédéric, dont toute la vie ne fut qu'un enchaînement d'artifices, et dont la conduite étoit d'autant moins excusable aux yeux du Philosophe, qu'en violant toutes les lois de l'humanité, il

avoit l'audace d'en proclamer les droits ; et de cette fameuse Catherine qui monta sur le trône par un crime, et dont toute l'existence fut marquée par le scandale des mœurs, ou par les désastres dont sa funeste puissance accabla l'Europe. Cependant Voltaire n'est point entièrement inexcusable, en flattant deux souverains, les seuls de leur siécle, qui eussent du génie ; il leur indiquoit, en forme d'éloge, le bien qu'ils pouvoient faire, en paroissant vanter le bien qu'ils avoient fait.

Quel que soit le nombre des détracteurs de Voltaire, il s'est fait une réputation qui ne peut s'affoiblir : quelques-unes de ses productions, créées par les circonstances, seront toujours curieuses comme monumens historiques ; elles peignent un siécle qui offrit tous les caractères ; où le fanatisme et la philosophie présentoient une étrange bizarrerie ; où l'on brûloit des foux qui insultoient au culte public ; où les productions les plus audacieuses jouissoient d'une tolérance qui ressembloit à la protection ; où nos mœurs étoient frivoles et nos esprits séditieux ; où, par une singulière métamorphose, des Pâris devenoient des Achille. Voltaire méritera la reconnoissance des siécles, malgré les fautes et les erreurs dont il s'est rendu coupable ; son esprit, comme nous l'avons remarqué, trop flexible, nuit souvent à son cœur : mais,

l'homme qui attaqua tant d'abus, qui prévint, sur ceux de la jurisprudence criminelle, les ouvrages des Beccaria et des Filangieri, conservera des droits éternels à l'estime des gens de bien; il eut les foiblesses de l'humanité; les fautes des grands hommes s'oublient, leurs travaux sont des bénédictions pour tous les âges.

Nous pouvons encore faire observer, pour la gloire de Voltaire, qu'une foule d'écrivains célèbres qui florirent dans des temps corrompus, furent constamment les complices de la bassesse et de la corruption; et que Voltaire paroissoit quelquefois étranger à ses contemporains, et reconquéroit, à force de génie, les mœurs des temps qui font l'honneur de la nature humaine. C'est une justice que tous les amis des lettres se plaisent à rendre à Voltaire, et que l'éditeur des nouvelles Lettres auroit mauvaise grâce à lui refuser. Du reste, quelle que soit son opinion sur l'influence plus ou moins dangereuse que Voltaire exerça sur son siécle, nous n'en sommes pas moins tenus à payer à M. Masse un juste tribut de reconnoissance pour les nouvelles Lettres qu'il vient de nous faire connoître. Il y avoit longtemps qu'on n'avoit fait une pareille trouvaille dans l'inventaire de nos illustres morts du dernier siécle. L'an 1811 a véritablement été l'année

aux résurrections; tandis qu'on exhumoit en Angleterre quatre gros volumes de Lettres écrites par Madame du Deffand à Horace Walpole, et par Horace Walpole à Madame du Deffand, les Français alloient redemander à la poudre des bibliothèques des comédies qu'on ne revendique à l'oubli que pour disputer à la scène française ses derniers succès.

L'exhumation des Lettres de Voltaire, quoique annoncée avec beaucoup moins de faste et d'appareil, a droit, il faut en convenir, à de plus justes éloges; ce n'est point, il est vrai, une brochure dont la malignité publique fait tout le mérite; aussi l'éditeur ne doit-il pas s'attendre au même empressement; l'édition entière de son ouvrage ne sera pas enlevée avant que les presses ayent achevé de l'imprimer; je parierois qu'il n'y avoit pas queue à la porte du libraire le jour où l'ouvrage a été mis en vente; je n'ai pas ouï-dire qu'on se fût battu pour savoir à qui seroit le dernier exemplaire; je suis entré dans vingt cafés, sans en entendre parler; mais, en revanche, tous les amis des lettres ont lu avec un véritable plaisir ce charmant Recueil; tout le monde y a reconnu la touche facile et spirituelle de Voltaire; tout le monde a su gré à M. Masse des soins qu'il avoit pris pour que son ouvrage ne laissât rien à désirer au public. Le *fac-simile* de l'écriture

de Voltaire, qui est en tête du volume, est gravé avec un soin qui mérite des éloges. Il faut encore applaudir au goût de l'éditeur dans le choix qu'il a fait de l'une des plus aimables lettres du Recueil, pour en faire graver l'écriture : le caractère en est fidèlement conservé jusques dans ses moindres linéamens; il n'est pas jusqu'à l'encre qui n'ait cette teinte pâle et terreuse que le temps imprime aux anciennes écritures. Mais, comme il est du devoir du Journaliste de rendre à César ce qui appartient à César, nous dirons qu'avant M. Masse, quelques éditeurs avoient déja eu l'idée de mettre en tête des ouvrages dont ils donnoient l'édition le *specimen* de l'écriture de l'auteur qui avoit, ou qui étoit censé les avoir composés. C'est ainsi que M. Pougens fit graver une lettre de Jean-Jacques à Madame la Maréchale de Luxembourg dans l'édition qu'il a donnée des Lettres du Philosophe de Genève à cette Dame. On trouve, dans la belle édition des Lettres de Madame de Sévigné, publiée par feu M. Grouvelle, un *fac-simile* de l'écriture de cette femme célèbre. Nous devons au même éditeur de connoître l'écriture de Louis XIV, dans les œuvres prétendues de ce prince, publiées en six volumes in-8.°. Le dernier biographe du Duc de Marlboroug a fait graver la signature de ce grand général en tête

de l'histoire qu'il en a donnée. L'empressement qu'ont mis tous les amateurs à se procurer ces différens *specimina* est d'un heureux augure pour le nouvel éditeur. Ce Recueil des Lettres inédites de Voltaire à Madame la Comtesse de Lutzelbourg devient un supplément indispensable à la collection des œuvres de cet illustre écrivain; c'est assez dire qu'il aura plus d'une édition.

S'il y a, dans tout cet Examen, quelques expressions qui puissent blesser M. Masse, elles ne doivent être attribuées qu'au désir d'éclairer un jeune homme que d'heureuses dispositions distinguent déja de la foule des auteurs du jour, et qui est fait pour espérer lui-même des succès flatteurs et d'honorables encouragemens. P. R. A.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

ANALYSE *des travaux de la Classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut impérial, pendant l'année* 1811;

PARTIE PHYSIQUE,

par M. le Chevalier CUVIER, *secrétaire perpétuel.*

Physique et Chimie.

On sait, depuis Blake et Wilke, que les corps ne se vaporisent qu'en absorbant une grande quantité de chaleur, et que toute évaporation refroidit d'autant plus le corps d'où elle émane, qu'elle est plus accélérée; d'autre part, l'on sait que la pression de l'atmosphère ralentit l'évaporation, et que ce changement d'état s'opère dans le vuide d'autant plus promptement que ce vuide est plus parfait.

M. *Leslie*, membre de la Société royale de Londres, a imaginé d'augmenter encore l'effet de la suppression de l'air, en plaçant, sous le récipient de la machine pneumatique, des corps très-avides d'humidité, qui, s'em-

parant de la vapeur à mesure qu'elle se forme, en multiplient indéfiniment la production; et il est parvenu, par cette méthode, à un refroidissement si rapide et si violent que l'eau se gèle en quelques minutes, quelque temps qu'il fasse. C'est un moyen d'avoir à volonté, de la glace presque sans autre frais que le feu nécessaire pour dessécher de nouveau le corps avide d'humidité que l'on a employé.

L'acide vitriolique très-concentré, et le muriate de chaux sont les absorbans les plus commodes pour cet usage.

Deux jeunes chimistes, MM. *Clément* et *Desormes*, se sont occupés de déterminer les limites de ce procédé, et le degré d'économie où l'on peut le porter; et, par le calcul de la quantité de calorique contenue dans la vapeur de l'eau, et de la quantité de charbon nécessaire pour produire une quantité de vapeur donnée, ils ont reconnu qu'il ne faut qu'un peu plus d'une partie de charbon pour rétablir, dans son premier état, l'absorbant qui a servi à geler 500 parties d'eau. Ainsi 100 livres de glace ne coûteroient qu'une livre et quelques onces de charbon.

On peut augmenter l'effet, en empêchant qu'il ne pénètre du calorique du dehors, et il suffit, pour cela, de rendre le réci-

pient peu conducteur de la chaleur, en le faisant, par exemple, de deux lames de métal poli, séparées par une couche d'air.

On tire encore, de cette accélération de l'évaporation par le vuide, augmentée par la présence des absorbans, un avantage plus évident, quand il s'agit seulement de dessécher des substances humides, parce qu'on évite alors de leur faire subir l'action du feu qui les altère toujours plus ou moins.

Notre confrère, feu M. *de Montgolfier*, avoit déja imaginé de dessécher complètement des sucs de plantes, et notamment le jus de raisin, par la pompe pneumatique, et s'étoit assuré qu'en délayant ce dernier jus dans l'eau, après qu'il avoit été desséché, l'on pouvoit encore le faire fermenter, et en obtenir de très-bon vin. Mais il en coûtoit trop de travail, au lieu que l'addition d'un absorbant supplée à l'action continuée de la pompe.

Cependant il faut empêcher que ces sucs ne gèlent, inconvénient qui ne seroit pas moins fâcheux que ceux qui peuvent résulter du feu. MM. Clément et Désormes ont trouvé un moyen fort simple d'y parer. Ils enveloppent le vase qui contient le suc à évaporer, avec la matière absorbante; ainsi le calorique, qui se dégage de la vapeur au moment où elle est absorbée, retourne au

suc qu'on évapore, et cette circulation fournit à ce qu'exige la nouvelle vapeur.

On peut employer ce procédé avec beaucoup d'économie, si l'on commence par réduire le suc à l'état de sirop, au moyen d'un ventilateur, qui est aussi de l'invention de M. de Montgolfier, et que MM. Clément et Desormes ont décrit dans les Annales de Chimie (octobre 1810). La pompe pneumatique ne s'applique qu'au moment où ce ventilateur ne produit plus d'effet.

Chacun comprend de quelle utilité peut être, pour les usages domestiques, et surtout pour la marine et pour les armées, ce nouvel art de conserver, dans leur intégrité, les substances alimentaires, en diminuant beaucoup leur poids, et de transporter, sous un petit volume, dans des régions éloignées, la matière fermentescible qui doit donner le vin et l'alcohol.

Les mêmes physiciens proposent d'appliquer l'évaporation dans le vuide, à la dessication de la poudre qui, se faisant sans feu, se feroit sans danger.

Ils se sont aussi occupés de l'évaporation ordinaire par le moyen du feu, et ont trouvé un moyen de doubler les effets d'une quantité donnée de combustible sur un liquide aqueux, tel qu'une dissolution saline. Il ne s'agit que de recueillir la vapeur d'une

première portion du liquide, et de la contraindre à passer au travers d'une seconde portion. Cette vapeur très-échauffée, donne une grande partie de son calorique au nouveau liquide qu'elle traverse, et fait déja la moitié de la besogne.

Mais de tous les arts, celui qui a retiré des découvertes modernes sur la chaleur et sur la vaporisation, les avantages les plus étonnans, c'est celui du distillateur d'eau-de-vie; le procédé que nous venons d'indiquer, n'est même qu'une imitation de ceux qui ont donné une partie de ces avantages.

Cette révolution, qui exerce déja l'influence la plus salutaire sur la prospérité de nos départemens méridionaux, est due à feu *Edouard Adam*, distillateur, de Montpellier.

Le fond de son procédé consiste à faire chauffer une grande partie du vin mis en distillation, par la vapeur d'eau-de-vie qui s'élève de la chaudière, et à faire passer cette vapeur par une série de vaisseaux baignés, en partie, par de l'eau froide, qui lui fait déposer ses parties aqueuses, en sorte que le seul esprit de vin bien pur se condense dans le dernier réfrigérent.

De cette manière, au lieu de chauffer d'abord, pour obtenir de l'eau-de-vie à 19 degrés, d'où l'on tiroit ensuite, par des

chauffes successives, les esprits de vin de différentes forces, l'on a tout d'un coup l'esprit de vin au degré que l'on veut. De plus, l'ancien alambic ne recevoit que deux chauffes par jour, et celui d'Adam en reçoit huit; ce dernier extrait un sixième de plus d'esprit de la même quantité de vin; il économise deux cinquièmes de combustible, et trois quarts de main-d'œuvre; enfin, l'esprit de vin qu'il fournit n'a jamais de goût d'empyreume.

Il n'est pas étonnant qu'avec de tels avantages, ce procédé ait été si promptement adopté par les distillateurs : une ruine infaillible eût été le partage de ceux qui se seroient opiniâtrés à suivre l'ancienne méthode.

M. *Duportal*, chimiste, de Montpellier, en a présenté, à la Classe, une description fort exacte, qui a été imprimée, et où il indique aussi les perfectionnemens qu'y a portés M. *Isaac Berard*.

Il est essentiel de remarquer ici, que l'idée primitive de chauffer par la vapeur, appartient à M. le comte *de Rumfort*, associé étranger de la Classe, qui l'a publiée à Londres, en 1798. C'est ainsi qu'une simple proposition générale, qui ne paroît d'abord qu'une vérité abstraite et sans usages, peut enrichir des provinces entières.

M. le comte de Rumfort, qui a fait, en physique, un si grand nombre de ces découvertes utiles, et qui a surtout fait son étude des avantages de tout genre que nous retirons du feu, a présenté, cette année, à la Classe, plusieurs recherches sur la lumière.

Après avoir décrit diverses nouvelles formes de lampes propres à décorer les appartemens, et à servir de bougeoirs, de lanternes et de veilleuses, sans aucun des inconvéniens que les lampes usitées conservent encore dans ces circonstances, il a cherché à résoudre ce grand problème, sur lequel les physiciens sont divisés depuis plus d'un siécle, celui de savoir si la lumière est une substance qui émane des corps lumineux, ou un mouvement imprimé par ces corps à un fluide d'ailleurs imperceptible, et répandu dans l'espace.

Comme une quantité donnée d'une espèce donnée de combustible dégage toujours en se brûlant une même quantité de chaleur, elle devroit aussi, s'est dit M. le comte de Rumfort, dégager une même quantité de lumière, si la lumière y étoit contenue de la même façon que la chaleur; car ceux même qui ne considèrent pas la chaleur comme une substance, conviennent que c'est une force, une quantité de mouvement

qui peut être concentrée dans un corps, et qui s'en dégage en même quantité qu'elle y a été mise, comme un ressort se débande.

Au contraire, si la lumière n'est qu'un mouvement imprimé à l'éther, par les vibrations des corps qui brûlent, sa quantité pourra être proportionnelle, non pas à la quantité de ce corps qui aura été brûlée, mais à la vivacité avec laquelle la combustion s'en sera faite, et surtout au temps que chacune de ses particules sera restée échauffée au degré convenable pour ébranler celles de l'éther.

Ayant fait ses expériences d'après ces idées, soit avec des lampes, soit avec des bougies, il a trouvé que la chaleur, dégagée dans un temps donné, étoit toujours proportionnelle à la quantité d'huile, ou de cire brûlée, tandis que la quantité de lumière, fournie dans le même temps, varioit à un degré étonnant, et dépendoit surtout de la grandeur de la flamme, grandeur qui retarde son refroidissement : une petite mèche de veilleuse, par exemple, donne seize fois moins de lumière qu'une bougie commune, en brûlant autant de cire, et en échauffant la même quantité d'eau au même degré.

Ainsi, tout ce qui peut maintenir la chaleur de la flamme, contribue à augmenter

la lumière, et l'on peut arriver à des résultats vraiment surprenans.

M. le comte de Rumfort, qui avoit reconnu, par des expériences plus anciennes, que toute flamme est transparente pour une autre flamme, a combiné ses deux découvertes; et, ayant construit des lampes où plusieurs mèches plates, placées parallèlement les unes aux autres, se garantissent mutuellement contre le froid, il leur a fait produire une lumière égale à quarante bougies; et il pense que l'intensité où l'on pourroit arriver n'a pas de terme, ce qui peut devenir de la plus grande importance pour les fanaux; car, jusqu'ici, il n'avoit pas été possible d'en porter la lumière au-delà de certaines limites, parce que, en agrandissant trop les mèches à double courant d'air, leur lumière diminuoit, en vertu de causes que les expériences, dont nous venons de rendre compte, expliquent facilement.

Ce que nous avons dit ci-dessus du refroidissement des corps par l'évaporation, est un cas particulier de cette loi, que tout corps qui se dilate absorbe de la chaleur, tandis qu'il en dégage en se condensant. Cette loi souffre cependant quelques exceptions, et il en est qui sont connues et expliquées depuis longtemps : telles que celle

du nitre, qui garde, dans beaucoup de circonstances, en se condensant, une grande proportion de chaleur dont les effets sont assez sensibles lors de la combustion de la poudre; mais il y a aussi de ces exceptions qui tiennent à des causes plus obscures; telle est celle que M. *Thillaye*, professeur au Lycée impérial, a fait connoître.

Le mélange de l'esprit de vin avec l'eau est toujours accompagné d'une élévation dans la température, et il s'y fait généralement une condensation plus forte qu'elle ne devroit être d'après la densité proportionnelle des deux fluides, condensation d'après laquelle on explique cette chaleur.

Mais M. Thillaye a trouvé que, lorsque l'alcohol est faible, loin que le mélange se condense, il se raréfie, et que cependant la chaleur se manifeste comme à l'ordinaire. Il a construit des tables de ses expériences, d'après lesquelles on voit que l'alcohol, à 0,9544 de densité, commence à donner de la raréfaction. Le *maximum* de l'effet se montre quand l'alcohol est à 0,9688, et qu'on le mêle avec une fois et demie son poids d'eau; et l'élévation de température est encore de deux degrés.

Le cas contraire, celui des condensations sans dégagement de chaleur, produit les matières détonnantes, dont la plus connue,

comme nous venons de le dire, est la poudre à canon. L'une des plus terribles est cette espèce de poudre où l'on substitue au nitre le muriate oxygéné de potasse, mais elle est aussi l'une des plus dangereuses, car elle détonne par la simple percussion, et même par le frottement. Cependant on a imaginé d'en faire usage pour amorcer les fusils, parce que n'ayant pas besoin d'étincelle, elle ne manque jamais son effet; et même un arquebusier, M. Page, a inventé des platines appropriées à cet usage; mais comme le plus léger frottement l'enflamme, il est dangereux même de l'employer ainsi.

MM. *Bottée* et *Gengembre* ont cherché une poudre qui conservât la faculté de détonner par le choc, sans exposer au danger d'une explosion spontanée; et, après avoir fait de nombreux essais, ils en ont trouvé une qui remplit toutes les conditions désirables. Elle se compose de cinquante-quatre parties sur cent, de muriate suroxygéné; de vingt et une de nitre ordinaire, ou nitrate de potasse; de dix-huit de soufre, et de sept de poudre de lycopode. Elle exige le choc des corps les plus durs; et, ce qui est le plus particulier, la partie seule qui reçoit le choc détonne; les parties voisines ne font que s'enflammer par

communication, mais elles ne produisent aucune explosion, en sorte que cette poudre est absolument sans danger : elle a donc de l'importance, puisqu'elle rend facile l'usage d'un procédé qui en a lui-même.

Les recherches des chimistes, sur les moyens de suppléer aux denrées exotiques, continuent avec tout le zèle que les invitations du Gouvernement sont faites pour inspirer.

Notre confrère, M. *Deyeux*, a publié une instruction sur les précautions à prendre dans la culture de la betterave, pour la rendre plus abondante en matière sucrée. M. *Zanetti* a présenté des expériences sur la qualité sucrante du suc de maïs. M. *Deslonchamps*, médecin à Paris, en a fait sur les effets du suc de pavot des jardins, comparés à ceux de l'opium d'Orient ; il les a trouvés semblables pour le suc obtenu par l'incision des capsules, deux fois plus faibles pour celui qui résulte de leur expression, et quatre fois pour l'extrait des feuilles et des tiges ; le premier, seul, a l'odeur vireuse dont on croit que dépendent les mauvais effets de l'opium.

M. *Chevreul*, aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, a travaillé sur le pastel, pour éclairer ceux qui essayeront de lui faire reprendre, dans la teinture,

la place que l'indigo lui avoit enlevée; ou plutôt, il a fait, de cette plante intéressante, l'objet de recherches encore plus générales, et propres à perfectionner toutes les méthodes d'analyse végétale. Il a fait voir que la fécule du pastel est composée de cire, et d'une combinaison d'une résine verte, d'une matière végéto-animale, et d'un indigo à l'état de désoxidation, mais qui peut aisément reprendre de l'oxygène. Le suc filtré lui a encore donné les substances dont le nombre et la variété sont faites pour étonner, et d'où l'on peut conclure que quelques-unes de celles que l'on a regardées jusqu'ici comme des principes immédiats des végétaux, se laissent encore diviser, sans décomposition, en principes plus simples.

Le même chimiste a présenté un travail analogue sur le bois de campêche; il y trouve quinze principes différens, dont le plus remarquable, est celui qu'il a nommé *campechium*, et auquel ce bois doit sa propriété tinctoriale. Ce principe est brun-rouge, sans saveur et sans odeur; il cristallise, donne à la distillation les mêmes élémens que les substances animales; se combine avec tous les acides et toutes les bases salifiables, et forme, avec les premières de ces substances, des combinaisons rouges ou jaunes, selon la quantité d'acide employée;

et, avec les autres, des combinaisons bleues-violettes, et cela, avec tant de facilité, qu'on peut l'employer avec plus de sûreté que le sirop de violette, pour reconnoître les alcalis; mais l'oxide d'étain au maximum fait exception à cette règle; il agit sur le campechium comme un acide, et le rougit, tandis que l'hydrogène sulfuré qui, dans tant d'autres circonstances, se comporte comme les acides, décolore le campechium.

On n'avoit encore appliqué la théorie des affinités qu'à la décomposition réciproque des sels solubles : il restoit à savoir, si les sels insolubles ne sont pas susceptibles aussi d'échanger leurs principes avec certains sels solubles. M. *Dulong* a examiné cette question, d'une manière générale, dans un Mémoire présenté à la Classe, et qui est la première production de ce jeune chimiste. Il y traite d'abord, en particulier, de l'action des carbonates et des sous-carbonates de potasse et de soude sur tous les sels insolubles; et il parvient à ce résultat remarquable : que tous les sels insolubles sont décomposés par les deux carbonates précédens; mais que l'échange mutuel de leurs principes ne peut se faire complètement dans aucun cas; et réciproquement, que tous les sels solubles, dont l'acide peut former un sel insoluble avec la base des carbonates insolubles, sont décom-

posés par ceux-ci, jusqu'à ce que la décomposition ait atteint une certaine limite qui ne peut plus être dépassée : en sorte que, dans des circonstances identiques, il se produit des combinaisons absolument opposées. M. Dulong observe qu'il n'existe peut-être aucun fait qui soit plus évidemment en contradiction avec la théorie des affinités de Bergman. Il fonde l'explication qu'il donne de ces phénomènes, en apparence contradictoires, sur les changemens qui surviennent pendant le cours de la décomposition, dans le degré de saturation de l'alcali qui est toujours en excès, et fait une nouvelle application du principe si bien établi par M. Berthollet, sur l'influence de la masse dans les phénomènes chimiques. Enfin, il déduit, de cette théorie, un moyen de prévoir quels sont les sels solubles susceptibles de décomposer un sel insoluble donné.

Le célèbre *Scheele* découvrit, en 1780, que le bleu de Prusse n'est qu'une combinaison du fer avec un acide particulier, que les chimistes ont nommé depuis *acide prussique*. On ne l'avoit encore obtenu que mêlé de beaucoup d'eau. M. *Gay-Lussac*, en décomposant le prussiate de mercure par l'acide muriatique à l'aide de la chaleur, en recevant le produit dans des flacons

entourés de glace, et en le rectifiant sur du carbonate et du muriate de chaux, est parvenu à donner, à l'acide prussique, la plus grande concentration. Dans cet état, cet acide jouit de propriétés remarquables. Son odeur est presque impossible à supporter; et, ce qui est plus curieux, il entre en ébullition à 26 degrés, et se congèle à 15, intervalle si peu considérable que, quand on en met une goutte sur une feuille de papier, l'évaporation d'une partie produit assez de froid pour congéler le reste.

M. *Boullay*, pharmacien de Paris, à qui l'on doit la découverte d'un éther phosphorique, en a aussi formé un avec de l'alcohol et de l'acide arsenique; mais il faut employer pour cela beaucoup de ces deux substances. Les propriétés de cet éther sont semblables à celles de l'éther sulfurique ou ordinaire, et la théorie de sa formation est la même.

M. *Chrétien*, médecin de Montpellier, ayant fait connoître, dans les préparations d'or, des propriétés très-remarquables contre les maladies syphilitiques et lymphatiques, l'attention des chimistes s'est portée sur ce métal, et MM. Vauquelin, Duportal et Pelletier, ont examiné de nouveau ses dissolutions, pour acquérir des connoissances plus précises de l'état où il se trouve dans les

préparations pharmaceutiques; néanmoins il restoit encore beaucoup d'incertitude sur ce sujet, parce que les propriétés chimiques de plusieurs des combinaisons de l'or sont très-fugitives.

M. *Oberkampf*, le fils, a présenté, cette année, à la Classe, un premier essai de ses travaux en chimie, dans lequel il fait disparoître plusieurs de ces incertitudes. Il a produit des sulfures et des phosphures d'or, et montré que les différences étonnantes, observées dans l'action des alcalis sur les dissolutions d'or, tiennent à la proportion de l'alcali : s'il y en a assez, le précipité est noir, et c'est un véritable oxide d'or; s'il n'y en a pas suffisamment, le précipité est jaune, et c'est un muriate avec excès d'oxide; la différence de proportion de l'acide ne produit pas des effets moins variés; enfin, dans la précipitation par l'oxide d'étaim, les résultats diffèrent encore beaucoup, selon la proportion de l'oxide. M. Oberkampf a déterminé la quantité d'oxygène que contient l'oxide d'or, et qui est telle, que sur 100 parties, il y en a 90,9 d'or, et 9,1 d'oxygène.

Nos confrères, MM. *Thenard* et *Gay-Lussac*, ont fait imprimer, cette année, leurs *Recherches physico-chimiques*, où ils ont recueilli tous les mémoires qu'ils ont

lus à la Classe jusqu'à cette époque, et un assez grand nombre d'autres, tous plus ou moins importans, pour les sciences que ces jeunes chimistes cultivent avec tant d'éclat.

MM. *Bouillon-la-Grange* et *Vogel* ont publié une traduction française du Dictionnaire de Chimie de M. *Klaproth*, associé étranger de la Classe; ouvrage qui offre en peu de volumes toutes les notions essentielles de la chimie, exposées avec autant de clarté que de solidité, et d'après les découvertes les plus nouvelles.

Météorologie. — Depuis que les chûtes des pierres de l'atmosphère sont un phénomène reconnu, on l'observe souvent. Le général comte *Dorsenne* a adressé d'Espagne, à la Classe, une de ces pierres tombée en Catalogne. M. *Pictet*, correspondant, nous a donné des détails sur deux autres, dont l'une est tombée sur un vaisseau, cas jusqu'à présent unique dans l'histoire de ces chûtes.

M. *Sage*, à l'occasion des trombes qui ont exercé cette année leurs ravages, l'une près de Mont-Médy, le 23 avril; l'autre, à Moyaux, près de Lisieux, le 2 mai, a rappelé, dans un Mémoire historique, les circonstances de plusieurs phénomènes de ce genre, observés en différens temps.

Minéralogie et Zoologie. — Feu M. *Abildgaard*, professeur à Copenhague, a découvert,

il y a quelques années, une combinaison d'alumine et d'acide fluorique, inconnue jusqu'alors des minéralogistes. M. *Bruun-Neergardt*, gentilhomme de la chambre du roi de Danemarck, a présenté une Note historique sur cette substance très-rare, originaire de Groenland : il décrit des morceaux où elle est entourée d'autres minéraux qui font présumer le genre de terrain qui la récèle.

M. *Lelièvre*, membre de la Classe, a donné une autre Note sur la découverte d'un corindon gris, qu'il a faite dans quelques morceaux de roches granitiques qui lui ont été envoyés de Piémont par M. Muthuon, ingénieur des mines.

M. *Brongniart*, correspondant, a complété la description minéralogique des environs de Paris, qu'il avoit entreprise avec M. *Cuvier*, par un nivellement des principales hauteurs du canton qu'il a décrit. On en trouvera les résultats dans l'ouvrage que ces deux naturalistes viennent de publier en commun sur ce sujet, et qui entrera aussi dans la collection des recherches sur les ossemens fossiles que M. Cuvier doit mettre au jour d'ici à quelques mois.

M. *Dauxion-Lavaysse*, ancien colon de Sainte-Lucie, a présenté une Description géologique de la Trinitad, et des autres

îles voisines de l'embouchure de l'Orénoque. Ces dernières sont basses, et souvent inondées par le fleuve dont elles paroissent des alluvions. La Trinitad a un lac qui produit beaucoup de bitume, et, vers la côte méridionale, la mer vomit aussi de cette substance en deux endroits. Deux monticules voisins ont de petits cratères, et répandent des vapeurs sulfureuses. On y trouve du soufre, de l'alun et du vitriol cristallisés. Dans une autre partie de l'île est une mine de plombagine et de charbon de terre. Du reste, la Trinitad ressemble tellement à la partie voisine du Continent, par la nature de ses roches, qu'il y a tout lieu de croire, suivant M. Lavaysse, qu'elle y a tenu autrefois. Tout y est schiste gris ou argile; le calcaire et le gypse, si abondans aux Antilles, y sont fort rares.

Physiologie végétale et botanique. — Notre confrère, M. *Palisot de Beauvois*, a communiqué à la Classe le résultat d'une expérience propre à étendre les idées que l'on se fait de la marche de la sève.

Au lieu d'enlever seulement une bande d'écorce au pourtour d'une branche, comme on le fait d'ordinaire, il en a isolé entièrement une plaque, en faisant une entaille tout autour, et de manière que ses fibres n'avoient plus aucune communication avec

le reste de l'écorce, ni par en haut, ni par en bas, ni par le côté. Il a aussi enlevé le liber, et bien essuyé le cambium, ne laissant intact que le bois dans le fond de l'entaille. Les bords de cette plaque d'écorce, ainsi isolée, n'ont pas laissé de reproduire des bourrelets, aussi bien que l'écorce du bord externe de l'entaille; la plaque a même, sur quelques arbres, donné naissance à un bourgeon qui s'est bien développé. Rien ne prouve mieux la communication générale de toutes les parties du végétal, et comment elles peuvent se suppléer mutuellement dans leurs fonctions; car cette plaque d'écorce n'a pu tirer sa sève que du bois caché sous elle.

Dans notre rapport de 1806, nous avons exposé l'opinion particulière à M. de Beauvois, sur la fécondation des mousses, et nous avons rappelé en même temps les objections qui empêchent encore plusieurs botanistes d'adopter cette opinion, laquelle consiste à regarder comme pollen, ou poudre fécondante, la poussière verte qui remplit l'urne des mousses, et comme semence, une autre poussière que M. de Beauvois place dans une capsule située dans l'axe de cette même urne, tandis que *Hedwig* prend la poussière verte pour la semence, et cherche le pollen dans d'autres organes; et que des botanistes plus

récens ne veulent pas même admettre de sexe dans ces sortes de plantes, et ne prennent leur poussière que pour un amas de petits bulbes ou bourgeons.

M. de Beauvois a fait cette année une observation qui lui paroît confirmer son opinion. Ayant examiné avec soin l'urne du *Mnium capillare*, il a trouvé, 1.° que la poussière verte de l'urne n'adhéroit point à la capsule centrale, comme elle devroit le faire, si elle étoit la semence, et si cette capsule étoit une columelle, ainsi que le prétendent les sectateurs d'Hedwig; 2.° qu'il y avoit dans la capsule des grains transparens et plus gros que ceux de la poussière verte; 3.° que dans la poussière verte elle-même, il y avoit des grains de deux sortes, les uns verts, opaques, anguleux, unis par des filets; les autres transparens et sphériques.

M. de Beauvois examinant ensuite la poussière de lycopodes, y a trouvé également deux sortes de grains; les uns étoient opaques et jaunes, les autres ronds et transparens comme des bulles d'eau, et au plus dans la proportion d'un à trente, par rapport aux premiers

M. de Beauvois, qui regarde les grains opaques comme le pollen, pense que ces corps transparens qui s'y trouvent mêlés, sont des espèces de bourgeons ou de bulbes,

propres à donner de nouvelles plantes, et que ce sont eux qui ont germé, quand Hedwig et les autres observateurs ont obtenu de jeunes plantes en semant la poussière de lycopodes et des mousses; ainsi l'on ne pourroit plus lui opposer ces expériences.

Quant aux véritables graines, elles sont placées, selon lui, dans les lycopodes autrement que dans les mousses; les aisselles des feuilles de la partie inférieure de l'épi, recèlent, dans quelques plantes de la première famille, de petites capsules contenant chacune quelques grains plus gros que la poussière des capsules supérieures, qui ont été considérés comme des semences, par Dillenius, et par tous ceux qui regardoient avec lui la poussière comme un pollen.

M. Wildenow les regarde comme des espèces de bulbes, et c'est l'opinion commune de ceux qui ne veulent point admettre de sexes dans les mousses, les lycopodes et les autres cryptogamies.

Mais M. de Beauvois trouve que ces grains ont tous les caractères d'organisation assignés aux semences par les botanistes les plus exacts, et que l'on ne peut en conséquence hésiter à les regarder comme tels, quoiqu'on ne les ait pas encore découverts dans tous les lycopodes; il convient cependant qu'il n'a pas réussi à les faire lever, mais il croit que c'est

faute de les avoir eus dans un état assez frais; d'ailleurs quand ils leveroient, ceux qui prétendent que ce sont des bulbes, ne se tiendroient pas pour battus.

Nous avons indiqué briévement, dans nos rapports des deux années dernières; les discussions élevées entre nos deux confrères, MM. *de Mirbel* et *Richard*, sur la composition intérieure des graines de certains végétaux. Comme ces discussions ne tendent à rien moins qu'à ébranler des systèmes accrédités, elles ont pris une chaleur proportionnée à leur importance, et il nous a paru nécessaire de rendre compte du point où la question en est venue. Pour cette effet, il faut la prendre d'un peu plus haut.

Quand on met dans l'eau, une graine de haricot, par exemple, elle ne tarde pas à se fendre, et, au point de jonction des deux lobes qui forment la plus grande partie de sa masse, on observe d'un côté un petit corps charnu, de figure conique, et de l'autre, deux petites feuilles assez reconnoissables. Si on avoit fait germer cette graine, la partie conique se seroit enfoncée dans la terre, et auroit formé la racine; les deux petites feuilles se seroient élevées dans l'air, et d'entre elles se seroit continué le reste de la plante; les deux grands lobes, adhérens au point de jonction des deux autres parties, après avoir

joué pendant quelque temps le rôle de feuilles, se seroient bientôt desséchés et auroient disparu.

Le petit tubercule conique porte, en botanique, le nom de *radicule ;* la partie opposée qui, en se développant, donne le tronc entier de la plante, se nomme *plumule*, et les deux lobes latéraux sont appelés *cotylédons.*

Des expériences nombreuses montrent que la fonction des cotyledons est de fournir la substance nécessaire au premier développement de la plumule et de la radicule, jusqu'à ce que la petite plante soit assez forte pour tirer de la terre et de l'atmosphère les sucs propres à son accroissement ultérieur.

Des observations non moins répétées, ont appris que les plantes à deux cotylédons, qui sont les plus nombreuses dans la nature, ont entre elles un grand nombre de caractères communs, et qu'elles diffèrent par la plupart des détails de leur organisation, de celles qui n'ont qu'un seul cotylédon, et encore plus de celles où l'on n'en observe point du tout; en conséquence, les botanistes ont fait de cette composition du petit embryon végétal, la base de leur première division des plantes.

M. Desfontaines, dans un Mémoire dont nous avons donné l'analyse en son temps, sembloit avoir mis le sceau à cette division, en

prouvant que les troncs ligneux des plantes dicotylédones, ont une autre texture interne, et une autre manière de croître que ceux des monocotylédones et des acotylédones.

Mais comme il arrive souvent en histoire naturelle, surtout quand les caractères fondamentaux ne reposent que sur des observations empyriques, et dont on n'a point apprécié les rapports rationnels avec le reste de l'organisation, l'on s'est aperçu, petit-à-petit, que ces règles n'étoient pas sans exception. On a découvert que les semences de certaines plantes qui, par toute leur structure, ressemblent aux dicotylédones, ou n'ont point du tout de cotylédons, ou en ont plus de deux; on a cru remarquer aussi des exceptions en sens inverse, et ces idées ont engagé à examiner avec plus de soin que jamais les semences de toutes les plantes. Or, dans cette recherche, il s'en est trouvé quelques-unes dont la structure a paru problématique, et où le même organe a reçu différens noms, selon la manière dont chacun l'a envisagé.

Le *nélumbo* est une des plus remarquables de ces espèces douteuses. C'est une plante des Indes qui a beaucoup de rapport avec notre nénuphar; sa graine recèle un corps divisé en deux lobes aux deux tiers au moins de sa hauteur, et, entre ces lobes, est un petit sac membraneux, d'où sortent les premières

feuilles, et ce n'est qu'après que la tige qui porte ces feuilles s'est un peu alongée, qu'elle produit latéralement quelques petites racines.

MM. *de Mirbel* et *Poiteau*, conformément à une ressemblance au moins apparente, ont avancé que les deux lobes sont les deux cotylédons; que les premières feuilles forment la plumule, et le sac qui les enveloppe une espèce de gaine; que la radicule reste inactive et sans développement, et que les fibres qui naissent de la petite tige, sont analogues à ces racines qui sortent de la tige des plantes rampantes.

M. de Mirbel, en particulier, croit avoir trouvé, dans l'intérieur de ces lobes, un appareil de vaisseaux tout-à-fait semblables à ceux des cotylédons, dans les plantes qui ont les cotylédons doubles. Ces deux botanistes ont donc rangé le nélumbo parmi les dicotylédones.

M. Richard, au contraire, a soutenu que c'est le petit sac qui doit être considéré comme le seul cotylédon, et que les deux lobes appartiennent à l'extrémité de la radicule; il a comparé ces corps à ceux que l'on observe dans d'autres embryons, et auxquels il a donné le nom d'*hypoblastes*, les mêmes que Gærtner appeloit *vitellus*; et cette analogie lui a paru d'autant plus certaine,

que les lobes en question, ainsi que les autres hypoblastes, ne prennent point d'accroissement lors de la germination, au contraire de la plupart des cotylédons. La production latérale des racines est une conséquence naturelle et générale de la présence d'un hypoblaste, qui empêche la radicule de s'alonger directement. D'après ce raisonnement, M. Richard a classé le nélumbo parmi les monocotylédones.

Alors la discussion s'est portée sur la nature même de ces hypoblastes. M. de Mirbel a comparé ce que M. Richard nomme ainsi dans les graminées, et qui est le *scutellum* de Gærtner, avec le cotylédon des asperges, des balisiers et de quelques autres des plantes qui n'en ont qu'un, et il a conclu de sa comparaison, que l'hypoblaste des graminées est précisément leur cotylédon, ce qui mettroit de son côté toutes les analogies citées par M. Richard.

M. Poiteau a fait aussi sur cette question un mémoire où il se montre du sentiment de M. Mirbel.

M. Richard a répliqué qu'il y a plus de différence que M. de Mirbel ne croit; que la plumule de l'asperge et des autres plantes citées est enveloppée dans le cotylédon; qu'elle le perce pour se montrer au jour; que c'est un caractère essentiel à la

plumule de toutes les plantes monocotylédones; que dans les graminées, au contraire, la plumule est enveloppée dans une tunique en forme de cône, distincte de l'hypoblaste, et que c'est cette tunique qui, enveloppant la plumule, doit être le véritable cotylédon; mais M. de Mirbel n'a voulu voir dans ce petit cône, qu'une excroissance résultant de ce que la plumule prend, dans la graine, un accroissement proportionnellement plus fort dans les graminées que dans les autres monocotylédones.

On a cherché alors des argumens auxiliaires dans les plantes plus ou moins voisines du nélumbo.

M. de Mirbel a fait voir qu'il existe une grande ressemblance entre les graines du poivre et de quelques autres plantes bien reconnoissables pour dicotylédones, par la structure de leurs souches, et les graines du nélumbo. A la vérité, on ne voit pas dans le nélumbo, ni dans le nymphæa, les couches ligneuses annuelles qui distinguent les dicotylédones; mais c'est à leur tissu lâche qu'on doit, selon M. de Mirbel, attribuer cette différence.

M. Richard a produit en sa faveur les familles des hydrocharidées et des hydropeltidées, dont il croit que le nélumbo et le nymphæa se rapprochent le plus, et

dont plusieurs genres ont des hypoblastes épais, dans un creux desquels est logée la plumule enveloppée d'une bourse cotylédonaire, quoique ces hypoblastes ne soient pas divisés aussi profondément que dans le nélumbo.

Mais parallèlement à cette discussion partielle, il s'en est élevée une autre, dont la première ne s'est plus trouvée faire qu'une épisode.

Il y a déja deux ou trois ans que M. Richard, recónnoissant que la division des plantes, d'après le nombre de leurs cotylédons, ou lobes séminaux, est en quelques cas obscure ou même insuffisante, en a proposé une nouvelle, prise d'une autre partie de l'embryon, savoir, de la structure et de l'enveloppe de la radicule.

Dans les plantes communément appelées dicotylédones, la radicule ou le petit tubercule conique dont nous avons parlé, ci-dessus, devient elle-même, en s'alongeant, la racine du végétal; dans les autres, elle n'est qu'un petit sac renfermant des tubercules qui deviennent les racines.

M. *Richard* nomme les plantes de la première forme, *exorhizes*, et celles de la seconde, *endorhizes*.

M. *de Mirbel* a prétendu que cette nouvelle division est encore moins applicable

que l'ancienne; qu'à la vérité, la radicule des graminées est conforme à cette description des *endorhizes*, mais que dans les autres monocotylédones, il n'y a d'apparence de sac, qu'un petit nœud à la base de la racine naissante, et que ce nœud se retrouve dans des plantes analogues aux dicotylédones, telles que ce même poivre, auquel il avoit déja eu recours dans la question particulière du nélumbo.

Ici M. Richard affirme tout net, que le poivre est tout aussi monocotylédone que le nélumbo; et il se pourroit que l'on en vînt jusqu'à remettre en doute la structure des tiges de la famille des pipéracées, ou que l'on fût obligé d'apporter à la règle générale de la structure des tiges, de nouvelles déterminations propres à rendre son application plus précise, et à faire disparoître ces diverses apparences d'exception.

Il ne nous conviendroit pas d'exprimer un jugement, quand des botanistes si habiles sont encore partagés; mais leur discussion aura toujours procuré à la science cet avantage incontestable, que chacun d'eux, cherchant à soutenir son opinion par des faits, ils ont découvert et fait représenter la structure interieure de la semence, et le mode de germination de beaucoup de plantes qui avoient été peu ou mal observées jusqu'à ce jour

sous ce rapport ; en thèse générale, cependant, nous pensons que l'on ne pourra jamais être sûr de la constance d'un caractère, tant que la raison de son importance n'aura pas été démontrée par le genre d'influence qu'il exerce, car, tout ce qui ne repose que sur de simples observations empiriques, quelque nombreuses qu'elles soient, peut être renversé par une seule observation contraire; or, l'influence du nombre et des diverses formes des parties dans les végétaux, est encore trop peu connue pour que l'on puisse espérer de longtemps de donner aux caractères botaniques ce degré de certitude rationnelle auquel ceux de la zoologie sont parvenus.

Nous devons encore faire observer que la description détaillée de la famille des hydrocharidées, que M. *Richard* a donnée dans le cours de cette discussion, a un mérite indépendant de l'objet en litige; celui de déterminer plus exactement les genres dont cette famille se compose, et dont M. Richard a porté le nombre à dix, parce qu'il en a ajouté cinq nouveaux à ceux qui étoient connus auparavant.

M. *Desvaux* a présenté, à la Classe, les prémices d'un travail sur la famille des fougères, où il a ajouté quelques observations à toutes celles de MM. *Swartz* et *Smith*, où il

propose de démembrer encore quatre genres, de ceux que ces savans botanistes ont établis, et où il décrit exactement plusieurs espèces peu ou point connues.

M. *Lechenault de la Tour*, l'un des naturalistes qui ont voyagé avec le capitaine *Baudin*, nous a donné des détails sur les arbres dont les naturels de Java, de Bornéo et de Macassar employent le suc, pour empoisonner leurs flèches, et qui ont fait encore dans ces derniers temps, sous le nom d'*upas*, le sujet de relations si exagérées. Il y a deux sortes de ces poisons; l'*upas anthiare* et l'*upas thieute*. Tous les deux tuent, en quelques minutes, par la plus légère blessure, mais le dernier est plus violent; c'est l'extrait de la racine d'une espèce de strychnos ou noix vomique, plante ligneuse de la famille des apocins, qui s'élève en grimpant, jusqu'aux branches des plus grands arbres. Les expériences faites par MM. Delille et Magendie, prouvent qu'il agit sur la moëlle épinière, et cause le tétanos et l'asphyxie. L'autre découle d'un grand arbre que M. Lechenault nomme *anthiara toxicaria*, et qui appartient à la famille des orties. Ceux qui en reçoivent dans leurs blessures, rendent d'abord des évacuations vertes et écumeuses, et meurent dans de violentes convulsions. On mange sans

danger la chair des animaux tués avec ces poisons, en retranchant seulement la partie blessée.

M. *Decandolle*, correspondant et professeur à Montpellier, se propose de publier les plantes nouvelles ou peu connues du beau jardin confié à ses soins, en donnant, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, des observations sur les genres auxquels ces plantes appartiennent, et il a présenté, à la Classe, des échantillons qui ne peuvent que faire bien augurer de son travail; les cent planches, que cet ouvrage doit contenir, sont déja toutes dessinées.

Notre confrère, M. de *Beauvois*, continue toujours les livraisons de sa Flore d'Oware et de Benin, dont il a fait paroître cette année la douzième et la treizième livraisons. Il annonce dans la douzième, une nouvelle division des graminées, fondée sur la réunion ou la séparation des sexes, et sur la composition de la fleur et le nombre de ses enveloppes.

Anatomie, Physiologie animale et Zoologie. — Dans notre histoire de l'année dernière, à l'occasion des recherches sur l'action des nerfs de la huitième paire dans la respiration, nous avons dit un mot des expériences importantes par lesquelles M. *Legallois*, médecin de Paris, a prouvé que

les très-jeunes animaux peuvent vivre sans respirer, pendant un temps d'autant plus long qu'ils sont plus rapprochés du terme de leur naissance.

M. Legallois ayant fait subir d'autres lésions à ces animaux très-jeunes, est arrivé à des résultats encore plus singuliers, qui ont fini par le conduire à résoudre une question débattue depuis près de deux siècles entre les anatomistes; celle de la part qu'ont les nerfs dans les mouvemens du cœur.

Ayant décapité quelques-uns de ces animaux, il observa que leur tête continue à donner des signes de vie, précisément pendant le même temps pour chaque âge où les animaux de cet âge peuvent se passer de respirer; d'où il conclut que ces têtes ne meurent que par défaut de respiration.

On sait d'ailleurs, par les expériences de Fontana, qu'il est possible de prolonger la vie dans le tronc décollé, en insufflant de l'air dans les poumons. Le principe immédiat de la vie du tronc est donc dans le tronc même.

Or, on sait, d'autre part, que la vie de chaque partie exige sa communication immédiate avec la moëlle épinière par le moyen des nerfs, et une circulation libre du sang dans la portion de moëlle qui fournit les nerfs à cette partie.

Cela posé, on devoit croire que la simple destruction d'une portion de moëlle épinière ne devoit affecter que les parties auxquelles cette moëlle donne des nerfs; mais il en arriva autrement dans les expériences de M. Legallois. La destruction d'une portion de moëlle tuoit promptement le corps entier, et faisoit, par conséquent, plus d'effet que la décollation même.

M. Legallois, en examinant attentivement toutes les circonstances de ce phénomène, s'aperçut que cette lésion affaiblissoit et arrêtoit bientôt la circulation, que les artères se vuidoient, etc. Il en conclut qu'elle tuoit médiatement, et en affaiblissant les mouvemens du cœur.

Il vérifia sa conjecture par des expériences dont le succès peut paroître encore plus singulier que le premier phénomène. En diminuant, par la ligature des artères, ou même par l'amputation, le nombre des parties auxquelles le cœur doit fournir du sang, on rend les forces qui lui restent suffisantes, parce qu'on lui laisse moins d'efforts à faire, et la lésion de la moëlle est moins promptement mortelle; ainsi un animal, dont on a coupé la tête, périra ensuite moins promptement par la lésion de la moëlle, que si on lui avoit laissé sa tête; et, comme une lésion partielle de la moëlle diminue beau-

coup, au bout de quelque temps, la circulation dans les parties auxquelles la portion de moëlle détruite donne des nerfs, la destruction d'une portion de moëlle donne la facilité d'en détruire, après quelque temps, une autre portion sans causer si promptement la mort. Ainsi, quand on a coupé la tête d'un animal, il est plus aisé de détruire sa moëlle cervicale sans tuer le reste de son tronc; et, quand on a détruit sa moëlle cervicale, il est plus aisé de faire cette opération sur sa moëlle dorsale; en sorte que l'on pourroit faire vivre successivement chacune des tranches de son corps, sans les autres, si l'on pouvoit y transporter le cœur et les poumons; et que la poitrine, qui contient ces organes, peut conserver longtemps sa vie, sans le concours d'aucune des autres parties.

Le résultat général et direct de cette belle suite d'expériences, c'est que le mouvement du cœur dépend de toute la moëlle épinière, qui exerce son influence sur lui, par l'intermédiaire du grand sympathique; et de cette manière on explique comment le cœur est affecté par les passions sans dépendre immédiatement du cerveau; et l'on achève de soumettre à l'empire des nerfs le seul des organes musculaires où l'action nerveuse fût restée sujette à quelques objections;

enfin, comme la suppression du cerveau n'affecte point les mouvemens du cœur, tandis que celle de la moëlle les détruit, l'opinion avancée depuis quelques années par de grands physiologistes, que le cerveau n'est pas la source unique de l'action nerveuse, mais que chaque partie du système nerveux exerce aussi une part dans cette action, se trouve pleinement confirmée.

La Classe a témoigné à M. Legallois, une satisfaction toute particulière sur cet important travail.

M. *Tenon*, qui s'occupe malgré son âge avancé, avec une constance digne d'admiration, de son bel ouvrage sur les Dents, nous a encore communiqué diverses observations sur la structure des organes qu'il appelle *porte-embrion* et *porte-follicules*; mais, comme il se propose d'en faire bientôt jouir le public avec le reste de son travail, il a jugé inutile que nous en donnassions ici une analyse détaillée.

M. le comte de *Cessac*, ministre de l'administration de la guerre, et membre de la Classe de la Langue et de la Littérature françaises, ayant consulté la Classe des Sciences sur les moyens d'arrêter les ravages que font certains vers dans les magasins de draps et d'autres lainages, MM. *Delamarck*,

Vauquelin, *Richard* et *Bosc*, ont fait un rapport étendu sur cet objet important.

Ces vers sont les chenilles de six ou sept espèces de petits papillons de nuit, qui, non-seulement dévorent les poils des animaux, mais qui s'en font encore de petits tuyaux, pour s'en servir à la fois comme de demeure et comme de vêtement; beaucoup d'agens chimiques détruisent ces petites chenilles, mais la plupart, s'ils étoient employés imprudemment, feroient plus de mal qu'elles, en altérant les étoffes. Cependant on peut toujours recourir à la chaleur, et dans tous les cas, il est avantageux de prévenir la multiplication des chenilles en détruisant les papillons et en prenant tous les moyens de leur interdire l'entrée des magasins. Les bornes de ce rapport ne nous permettent pas d'entrer dans le détail des pratiques conseillées par les commissaires, pour remplir ces différens buts.

Il y a longtemps que les physiciens s'occupent de la phosphorescence des eaux de la mer et de ses diverses causes. Feu M. *Péron*, correspondant, avoit donné quelques mois avant sa mort, un travail fort complet sur ce curieux phénomène, où il indiquoit un très-grand nombre d'animaux qui y contribuent et qui diffèrent souvent

entre eux, suivant les plages où le phénomène se manifeste.

M. *Suriray*, médecin au Hâvre, excité par M. Péron, a examiné les animaux lumineux du port qu'il habite, et en a décrit un, globuleux, grand comme la tête d'une épingle, et tellement abondant qu'il forme quelquefois une croûte épaisse à la surface de l'eau; c'est probablement une espèce voisine des beroës. Outre sa phosphorescence spontanée, il luit encore quand on l'écrase.

M. *Lamouroux*, professeur à Caën, a examiné avec soin, de très-petits poissons, connus en Normandie sous le nom de *montée*, parce qu'ils remontent en prodigieuse abondance dans les rivières d'Orne, de Touque et de Dive. On les prend communément pour le frai de l'anguille. M. Lamouroux a trouvé qu'ils ressemblent davantage au congre, sans en avoir cependant tous les caractères; il se pourroit que ce fût le frai d'une espèce particulière, car d'autres renseignemens paroissent annoncer qu'il existe à l'embouchure de nos fleuves, plusieurs espèces d'anguilles encore mal déterminées par les naturalistes.

Médecine et Chirurgie. — M. *Chaussier*, correspondant et professeur à la Faculté de médecine, a communiqué un mémoire sur

cette maladie si dangereuse pour les femmes en couches, que l'on connoît sous le nom de *fièvre puerpérale*, ou de *péritonite*. Longtemps les médecins ont cru qu'elle étoit due à un épanchement laiteux, parce que l'on trouve dans l'abdomen des personnes qui en sont mortes, un fluide séreux mêlé de flocons semblables à de la substance caséeuse; mais M. Chaussier fait voir que ces matières n'ont de commun avec le lait que des apparences fausses; il cite des exemples d'une maladie toute semblable qui attaque des hommes et des jeunes filles; il montre que c'est une maladie catharale; il explique, d'après les changemens de constitution qu'entraînent la grossesse et l'accouchement, pourquoi les femmes en couches y sont plus exposées que les autres individus; et, ce qui est encore plus important, il annonce avoir obtenu, dans beaucoup de cas, contre la fièvre puerpérale, les succès les plus marqués, de l'emploi des bains de vapeurs et des frictions de pommade mercurielle sur le bas-ventre. C'est un heureux résultat des fréquentes occasions que M. Chaussier a trouvées d'observer cette maladie à l'hospice de la Maternité, dont il est le médecin depuis plusieurs années.

Chacun sait que la surdité est une des

maladies les plus rebelles aux efforts de l'art, en même temps que c'est une de celles qui donnent le plus de tristesse aux personnes qui en sont affectées; l'heureux supplément imaginé par des hommes aussi ingénieux que charitables, ne seroit qu'un faible palliatif auprès d'un moyen assuré de rendre la sensation aux malheureux qui l'ont perdue, ou qui n'en ont jamais joui.

M. *Itard*, médecin de l'école des Sourds-Muets, vient d'y réussir une fois, et a présenté à la Classe un exposé détaillé de sa méthode et des suites heureuses qu'elle a eues.

L'oreille est composée de trois parties, dont chacune peut donner lieu à plusieurs causes de surdité. La plus profonde se nomme *le labyrinthe* : composée de cavités et de canaux assez compliqués, remplis d'une humeur gélatineuse dans laquelle s'épanouissent les filets du nerf auditif, elle est le véritable siége de l'ouïe; des altérations, quelconques dans l'humeur qui la remplit, ou dans les filets nerveux qui s'y rendent, peuvent occasionner une surdité d'autant plus incurable qu'aucun remède externe ne peut pénétrer dans cette partie de l'oreille, et que l'on ne connoît point encore de remède interne qui puisse y exercer sûrement son action.

Les deux autres parties de l'organe de l'ouïe sont heureusement moins inaccessibles. La plus extérieure, nommée *méat auditif*, communique avec le dehors, et le chirurgien peut aisément y enlever les excroissances et la cire endurcie, qui ont quelquefois empêché d'entendre. Enfin la partie intermédiaire de l'oreille qui se compose de la *caisse du tympan* et de la *trompe d'eustache* communique par cette trompe avec l'arrière-bouche, mais elle est séparée du méat auditif par la membrane du tympan. La caisse renferme un appareil compliqué d'osselets dont l'usage, quoique incertain, est probablement relatif à l'exercice de l'ouïe, et l'on conçoit que si elle est obstruée, le sens peut en être altéré ou même détruit; l'on sait aussi par expérience qu'une communication libre de la caisse avec la bouche, par le canal de la trompe, est nécessaire pour bien entendre, quoique l'on n'ait aucune notion positive sur les causes de cette nécessité.

On rapporte un exemple d'un homme qui s'étoit guéri d'une surdité en faisant pénétrer des injections dans la caisse au travers de la trompe; mais cette voie doit être très-embarrassée.

Longtemps on a hésité à en ouvrir une plus directe en perçant la membrane du

tympan, parce que l'on croyoit l'intégrité de cette membrane nécessaire à l'ouïe. Cependant le tour de certains charlatans qui font sortir de la fumée de tabac de leur bouche par l'oreille, prouvoit le contraire; et en effet, dans ces derniers temps M. Ashley-Cowper, chirurgien de Londres, a, dit-on, pratiqué la perforation du tympan sur quelques sourds avec succès, et son exemple a été suivi par quelques chirurgiens allemands; mais, comme on ne peut savoir d'avance si la cause de la surdité est dans la caisse ou dans le labyrinthe, il est arrivé souvent que cette perforation n'a rien changé à l'état du malade.

Cependant M. Itard, pensant que les obstructions de la caisse et de la trompe doivent être des causes assez fréquentes de surdité; bien assuré d'ailleurs qu'il ne risquoit rien à faire des essais sur des sourds avérés qu'aucun autre moyen n'avoit pu guérir, a aussi essayé de perforer le tympan d'un jeune sourd-muet, et lui a fait dans la caisse, par cette voie, des injections d'eau tiède qui ont rendu en peu de temps l'ouïe à cet intéressant jeune homme. Le bonheur qu'il a éprouvé en retrouvant à la fois un sens de plus, et un moyen nouveau d'exprimer ses idées, les manières diverses dont il a témoigné ce bonheur, forment dans le

mémoire de M. Itard, un tableau touchant, et bien fait pour exciter l'intérêt de toutes les classes de lecteurs.

Parmi les nombreuses opérations que les événemens si communs à la guerre nécessitent de la part du chirurgien militaire, il en est peu de plus hasardeuses, de plus rarement couronnées par le succès, que l'amputation du bras dans son articulation avec l'épaule; et, parmi les accidens qui viennent souvent troubler l'espoir du chirurgien, il n'en est point de plus cruel que le tétanos, ou cette roideur convulsive qui s'empare, dans certaines circonstances, du corps des blessés, et les conduit à une mort d'autant plus affreuse, qu'elle n'affecte nullement les facultés intellectuelles.

M. le baron Larrey, dont l'expérience dans la chirurgie militaire est proportionnée aux guerres meurtrières qui la lui ont fournie, et aux théâtres aussi divers qu'éloignés où il a été successivement transporté avec les armées françaises, a présenté à la Classe, des mémoires sur ces deux sujets.

Dans le premier, il cite quatorze exemples d'amputations heureuses du bras dans l'article, et dans le second il rapporte les effets presque miraculeux qu'il a obtenus du feu contre le tétanos, en l'appliquant aux points où il jugeoit que devoit se trouver le centre de

l'irritation nerveuse. L'aspersion d'eau froide, fort recommandée par des médecins anglois et allemands, ne lui a au contraire jamais donné de résultats satisfaisans.

Une autre maladie, qui n'ajoute que trop souvent ses ravages à ceux de la guerre, c'est cette sorte de fièvre putride qui naît dans les lieux où des hommes sont entassés en trop grand nombre, et que l'on a nommée fièvre d'*hôpital*, *de vaisseaux* ou *de prisons*. M. *Masuyer*, professeur à la Faculté de Strasbourg, a adressé à la Classe un mémoire où il assure que l'acétite d'ammoniaque, ou esprit de mindererus, donné à haute dose, a produit des effets très-marqués, et considérablement diminué la mortalité dans les hôpitaux où cette fièvre régnoit. Ceux de Paris sont aujourd'hui si bien tenus, qu'heureusement les membres de la Section de médecine n'ont pu avoir d'occasion de vérifier l'assertion de M. Masuyer; mais ils ont constaté, au moins, que l'usage de ce remède, dans les fièvre putrides ou adynamiques ordinaires, empêche la formation de ces croûtes noirâtres qui couvrent la langue et les gencives des malades; ce qui ne peut que donner une bonne idée de son action sur la maladie.

Parmi les ouvrages de médecine publiés cette année par les membres de la Classe ou par ses correspondans, nous avons à citer

principalement l'ouvrage sur *la nature et le traitement de l'apoplexie*, de M. *Portal*, dont nous avons donné quelque idée l'année dernière; la deuxième édition du *Traité des maladies organiques du cœur*, de M. le baron *Corvisart;* les Discours, Mémoires et Observations de Médecine de feu M. *Desessarts;* le Grand Traité des Hernies, de M. *Scarpa*, professeur à Pavie; et le Manuel de Médecine pratique de M. *Odier*, professeur à Genève.

Art vétérinaire et Agriculture. — On sait depuis longtemps, à n'en pas douter, que la maladie appelée *tourni* est occasionnée par un animal de la classe des vers intestins, qui se développe dans le cerveau du *mouton*, et comprime ou détruit cet organe; on connoît aussi une autre maladie du même quadrupède causée par un ver appelé *douve*, qui se multiplie dans les vaisseaux biliaires du foie; enfin, plusieurs médecins pensent que la galle de l'homme et des animaux est due à un petit insecte que l'on observe assez souvent dans les pustules produites par cette maladie. M. *Morel de Vindé*, correspondant de la Classe, ayant observé qu'une phtisie qui s'étoit manifestée à la suite d'une galle répercutée, avoit cédé à l'usage interne de la fleur de soufre, a pensé que, se guérissant par le même moyen que la galle, elle devoit dépendre de

la même cause, c'est-à-dire des mêmes animaux parasites qui auroient pénétré intérieurement, et il a étendu cette conjecture à plusieurs autres maladies, et particulièrement à celle que l'on nomme *pesogne, piétain* ou *mal blanc*, qui est un ulcère du pied du mouton. Ce qui est certain, c'est que ce mal, qui, lorsqu'on le néglige, carie promptement le pied et même la jambe, et fait immanquablement périr l'animal, et contre lequel on ne connoissoit d'autre remède que des caustiques violens, a été constamment guéri par un moyen simple que M. de Vindé a imaginé, en conséquence de l'hypothèse qu'il s'étoit faite. Ce moyen consiste à amincir la corne du pied jusqu'à ce qu'on voie au travers la tache blanche que forme l'ulcère, et à frotter légèrement cette corne avec une barbe de plume imbibée d'eau forte. Quelques heures après, le mouton ne boite plus, et il est rare qu'on soit obligé de répéter une opération si simple. M. de Vindé a fait cette expérience sur plus de cinquante moutons attaqués de ce mal cruel, sans qu'elle ait jamais manqué; les brebis n'ont pas eu de fièvre et n'ont pas perdu leur lait, comme il arrive souvent par tous les autres moyens. Il est certain que l'on peut, sinon adopter, du moins applaudir à un système dont les conséquences ont été si heureuses.

La Classe a encore entendu avec intérêt un

Mémoire de M. *Chavassieu d'Audebert*, où ce médecin établit une comparaison entre les épizooties charbonneuses et la peste de l'homme, comparaison qui fait partie d'un grand travail de M. d'Audebert sur les rapports des maladies des animaux avec les nôtres; et un Mémoire de M. *Noyez*, vétérinaire à Mirepoix, sur les bons effets que l'on obtient de la tonte des animaux domestiques, tels que le bœuf et le cheval, soit pour les guérir, soit pour les préserver de certaines maladies.

BIOGRAPHIE.

ELOGE *historique* d'Anuce Foës, *célèbre médecin et savant helléniste du seizième siècle, prononcé à la séance publique de la Faculté de médecine de Paris, en novembre* 1810, *pour l'inauguration du buste de ce profond et laborieux écrivain; par M.* PERCY, *professeur de cette Faculté, Baron de l'Empire, commandant de la Légion d'honneur, chirurgien inspecteur-général des armées françaises, et consultant de leurs Majestés impériales et royales; membre de l'Institut impérial de France, associé étranger des Académies de Vienne, Berlin, Madrid, etc.*

SÉNÈQUE regrettoit de ne pas avoir les portraits des anciens philosophes qu'il avoit pris pour modèles; il auroit voulu leur rendre une sorte de culte, en célébrant la naissance, et en désignant sans cesse aux honneurs publics, les noms de ces précepteurs du genre humain. Je leur dois, disoit-il, la même vénération qu'à mes propres instituteurs, puisque ce sont eux qui nous ont transmis le bienfait des sciences et des lumières, et je ne prononce jamais ces noms glorieux, sans me lever avec respect.

Quid ni ego majorum virorum et imagines habeam? Incitamenta animi et natales celebrem? Quid ni, honoris causa semper appellem? Quam venerationem præceptoribus meis debeo, eamdem illis præceptoribus generis humani à quibus tanti boni initia fluxerunt; ergo illos veneror, et tantis nominibus semper assurgo. — Epist. 64.

Tels étoient, longtemps avant le Philosophe de Rome, les sentimens et les vœux d'Hippocrate, de ce sage, que Barthelemy a mis au rang des plus grands hommes dont la Grèce eut à s'enorgueillir (*), du respectable vieillard de Cos, dont les livres respirent, avec la profondeur du savoir, la philosophie la plus douce, la morale la plus pure et la plus touchante; et où l'on ne peut lire, sans émotion, ce serment également pieux et sacré par lequel, entre autres engagemens, on promettoit, prenant les Dieux à témoin, d'honorer à jamais, de chérir et de secourir ceux de qui on avoit reçu l'héritage précieux des talens et de l'instruction.

Fidèle à ces principes, et jalouse d'associer ses élèves aux hommages qu'elle se plaît à rendre aux hommes illustres qui lui ont ouvert la carrière, la Faculté de médecine recueille, avec un soin religieux, les monumens

(*) Voyage du jeune Anacharsis.

qui en retraçent l'image. Elle voudroit les réunir tous, pour leur payer à tous son tribut de reconnoissance et d'admiration, et afin qu'on ne pût faire un pas dans ses parvis, ni sous ses portiques, sans avoir à contempler et à saluer un des pères de la science, dont on se rappelleroit en même temps, l'exemple et les leçons; comme autrefois, à Athènes, on ne pouvoit marcher dans le Pyrée, sans être entouré des statues, sans être pressé par le souvenir des citoyens généreux qui avoient rendu d'éclatans services à leur patrie.

La collection de la Faculté s'accroît aujourd'hui d'un buste qui, par l'importance et la difficulté des travaux du savant modeste qu'il représente, méritoit l'espèce de consécration qu'il va recevoir et de la solennité qui nous rassemble, et de la présence du chef et des membres de cette magistrature chargée depuis peu, de veiller aux progrès et à la discipline des sciences, de quelques-unes desquelles ils sont la gloire et l'ornement.

Depuis plus de deux siécles, nous jouissons du fruit des pénibles veilles et de l'immense érudition d'Anuce Foës, l'interprète le plus judicieux et le plus élégant qu'ait eu Hippocrate, et les traits et l'histoire de ce laborieux traducteur sont ou ignorés, ou à peine con-

nus. Semblable à ce fleuve fameux qui fertilise les plaines d'une partie de l'Asie, et dont les sources ne sont encore que soupçonnées, Foës, qui a ramené la fécondité dans les champs trop longtemps arides de la médecine, n'est point encore affranchi de l'obscurité qui a enveloppé; jusqu'à ce jour, son origine et les principales circonstances de sa vie.

Il parut à une époque où la langue grecque n'étoit presque point connue en France, et où les Ecoles de médecine retentissoient encore de la doctrine d'*Avicenne* et de *Rhazès*, parmi les anciens, et de celle de *Bertracius*, *Gatinaria*, *Valescus de Tarente*, *Arculanus*, parmi les modernes. On savoit qu'Hippocrate avoit été, dans la Grèce, l'oracle de la médecine. Les auteurs arabes dont on lisoit, en mauvais latin, les compilations fastidieuses, parloient souvent de ses ouvrages, et annonçoient qu'ils avoient été translatés dans la plupart des langues orientales, soit par Sergius le Syrien (1), soit par Honaïn,

(1) C'est à ce moine arménien, qui vivoit dans le septième siécle et au commencement du huitième, que l'on doit la plus ancienne version que l'on connoisse d'Hippocrate. Elle fut faite en syriaque, et ce fut sur elle que se firent les premières traductions qui eurent lieu ensuite, sans excepter, à ce qu'on croit, celle d'Honaïn.

disciple de Mésné (2). Quelques-uns même rapportoient par quel heureux hasard Artémidore Capito, et Dioscoride son parent, tous deux habitans d'Alexandrie, avoient pu sauver des flammes, lors de l'incendie de la bibliothéque de cette ville, ces chef-d'œuvres inestimables; mais Hippocrate n'en étoit pas moins généralement étranger aux médecins français, dont un très-petit nombre seulement avoit, de ses œuvres, quelques fragmens informes traduits par l'Ecole de Salerne sur des manuscrits arabes (3) rapportés des guerres

(2) Il étoit médecin du calife Motaw-akei, en 848, et fils d'un médecin nommé Ishak. Aidé de son fils et de son neveu, il traduisit, en arabe, la plus grande partie des écrits d'Hippocrate.

On a pensé, et Freind a été de cette opinion, que la version d'Honaïn avoit été faite sur celle de Sergius, en syriaque. Mais le savant Michel Casiri, dans sa Bibliothéque arabe-espagnole, de l'Escurial, a presque démontré qu'elle étoit l'interprétation immédiate du texte grec original.

(3) La version latine de Constantin dit l'Africain, qui vivoit sur la fin du onzième siécle, est, à ce qu'on croit, la première qui fut faite dans cette langue. Il paroît prouvé que Constantin la fit d'après une traduction arabe; mais, au lieu de citer celle d'Honaïn, on désigne celle d'un autre médecin arabe appelé Abou-Grafari, ou Ebou-Gazari, qui vécut aussi dans le neuvième siécle. C'est sur celle-ci

d'outre-mer, ou arrivés d'Afrique, par l'Espagne (4).

C'est de ces contrées qu'on avoit fait venir, à grands frais, pour plusieurs de nos rois, et en dernier lieu pour le successeur de Louis XII, des médecins israélites, dans la persuasion qu'ayant pu étudier les livres de ce grand maître, dans les copies grecques

que les Juifs, et en particulier Amathée Nathan, ont fait leurs versions hébraïques, dans le huitième, le douzième et le treizième siècles.

(4) Lors de la prise de Constantinople, par les Turcs, les gens de lettres se retirèrent en Occident, et apportèrent, en Italie, ces ouvrages grecs qui, bientôt, y firent une si étonnante révolution littéraire. Longtemps on ne les comprit point, et longtemps aussi la langue arabe avoit été la langue savante et préférée. Hippocrate fut d'abord traduit en arabe, ainsi qu'Aristote, Galien et Euclide, pour l'usage des Ecoles d'Espagne, qui florissoient alors. Les Grecs transfuges firent enfin prévaloir leur langue, et on finit par connoître, dans la leur véritable, les auteurs qui viennent d'être nommés. Théodore Gaza, le cardinal Bessarion, Argyropyle, Capivaccio, etc., transcrivoient, corrigeoient, traduisoient leurs ouvrages, et le célèbre typographe Manuce Alde les imprimoit.

Faut-il dire que Pétrarque s'oublia jusqu'aux invectives les plus passionnées et les plus ordurières contre la médecine renaissante, et contre les médecins de son temps, dont il étoit bassement jaloux?

qu'ils se vantoient de posséder et de comprendre, ou dans les versions hébraïques qui étoient plus à leur portée, ils devoient être bien supérieurs aux autres, en capacité (5).

Les guerres d'Italie, d'ailleurs si funestes à la France, hâtèrent de quelques années, pour nos ancêtres, la culture de la langue grecque qu'ils avoient trouvée déja en vigueur au delà des monts, et par conséquent l'intelligence des écrits d'Hippocrate, qu'il leur tardoit tant d'acquérir. Fabius Calvus, de

(5) Les médecins juifs ont été très-longtemps à la mode. C'étoient les plus savans, à cause de la langue hébraïque et de l'arabe dans lesquelles on professoit à Tolède, à Cordoüe, à Grenade. L'Université de Sora, en Asie, fut fondée, par des Rabins, l'an 200; on ne connoissoit, en Occident, que les traductions, en syriaque et en arabe, des œuvres d'Hippocrate. Les Juifs, par l'habitude qu'ils avoient des langues orientales, devoient donc être plus avancés; ils passèrent en Espagne avec les Maures. Farragut et Bengesua, médecins israélites, avoient toute la confiance de Charlemagne. Zedekias eut celle de Louis-le-Chauve. François premier voulut aussi avoir un médecin de cette nation.

Vint ensuite le tour des prêtres qui, dès le commencement du douzième siécle, furent en possession exclusive des sciences et des arts.

Le prêtre Robert de Provins fut médecin de Saint-Louis. Le moine Obizo fût celui de Louis-le-Gros, etc.

Ravenne, en avoit traduit en latin plusieurs livres, tant en 1525 qu'en 1527 (6).

François premier fit acheter plusieurs des manuscrits grecs que Jean Lascaris, si aimé de Laurent de Médicis, étoit allé chercher dans la Grèce, son ancienne patrie, ou que Démétrius Chalcondyle, ce transfuge si savant, avoit emportés en fuyant de Constantinople envahie par les Turcs. Il en enrichit sa bibliothéque de Fontainebleau, distinguant

(6) L'auteur de cette Notice possède la traduction de 1527, laquelle est devenue très-rare aujourd'hui. Son format est des plus petits. Calvus vouloit la rendre usuelle et portative. *Quæ ideo*, dit-il à la fin, *in minore formâ excudere visum est, ut sine tædio, ad enchiridii instar possis, lector candide, ad manum habere.* Cette traduction comprend les livres suivans : 1.° *de Prædictionibus* lib. II. 2.° *De Coacis prænotionibus.* 3.° *De Languentium somniis, insomniis ve* liber. 4.° *De Humoribus, complexionibus et chymis* liber. 5.° *De Spiritalibus, ventosisque flatibus* liber. 6.° *De Carnibus.* 7.° *De Medici vulnerarii munere.* 8.° *De Ossium naturâ.* 9.° *De Corde.* 10.° *De Virginum naturâ.* 11.° *De Pueri dentitione.* Il paroît que ces cinq derniers livres furent ajoutés dans le cours de l'impression, et Calvus dit : *Quos si quidem, beneficio doctorum hominum, atque consilio, inserui.* Ce qui feroit croire qu'il ne les connoissoit pas avant de la commencer. Il compléta la traduction latine d'Hippocrate en 1530; mais ce grand ouvrage ne fut imprimé à Rome qu'en 1549, en un volume in-folio.

surtout ceux d'Hippocrate, dont Pierre Gilles d'Alby, qui voyageoit par ses ordres, lui avoit déja procuré quelques exemplaires. Mais il ne put acheter de même, à prix d'argent, des hommes capables de les expliquer, et peu s'en fallut qu'il n'y eût une place vide au Collége royal qu'il fonda en 1530. Cette place avoit été honorablement offerte, de sa part, par Cop (7), son premier médecin, à Erasme, qui avoit professé les langues orientales à Louvain et ensuite à Oxford; mais ce moine, petit-fils d'un médecin hollandois; cet apologiste si délicat et si éloquent de la médecine, qu'il avoit étudiée à

(7) Guillaume Cop étoit lui-même très-versé dans la connoissance de la langue grecque. Il a traduit quelques livres d'Hippocrate, de Galien, et de Paul d'Egine. Il étoit de Basle. Sa traduction des 3 Livres des Présages fut imprimée à Paris en 1543. Cette même année l'imprimeur Bogard, de Paris, publia les 3 Livres d'Hippocrate sur le même sujet, avec les Commentaires de Galien, les uns et les autres traduits du grec par Laurent Laurentian. J'ai l'exemplaire de cette version qui a appartenu à Foës, à ce qu'on croit, et à toutes les marges duquel il a fait, de sa main, à ce qu'on croit encore, des notes en latin. Cet exemplaire contient en outre le texte grec des Prénotions de Galien, le texte grec et la version latine de son Livre *de Urinis*; la traduction latine *de Decubitu infirmorum*.

Padoue (8), ne l'accepta point, aimant mieux, dans son scepticisme, rester fidèle à sa devise: *nemini cedo;* et telle étoit la haine que nous portoient les Ultramontains qui avoient leur Pogge, leur Colpe et beaucoup d'autres littérateurs également versés dans la connoissance de la langue grecque, qu'on ne put en déterminer aucun à profiter des offres brillantes d'un souverain, l'ami des savans et le père des lettres.

Il fallut attendre que Tussan, Germain Brice, et Pierre Danès se fussent mis en état de remplir les vues bienfaisantes de François; l'on croit que Danès, à peine adolescent, monta le premier dans la nouvelle chaire d'où le firent descendre pour toujours les missions diplomatiques qu'on fut forcé de confier à sa jeunesse. Cependant la renommée des professeurs de l'Italie attiroit autour d'eux les étudians de tous les pays; Ferdinand Nunèz, de Valladolid, devenu depuis si célèbre, alla apprendre le grec à Bologne, sous Philippe Beroald, et il eut la gloire de rapporter cette langue en Espagne, où elle fut connue avant de l'être en France.

(8) *Declamatio in laudem artis medicæ ad Henricum Affinium Lyranum insignem medicum.* Lovanii, 3.° idus martis, anno 1518.

L'Allemagne et la Suisse eurent le même avantage sur nos pères, et, dès l'an 1525, on y comptoit un assez grand nombre de savans, particulièrement dans l'ordre des médecins, tels que Léonard Fuchs et Jean Cornarius, à qui surtout la langue grecque étoit très-familière, et plusieurs imprimeurs non moins instruits qui, presque en même temps que Paul Manuce Alde, à Venise, publioient de superbes éditions de manuscrits grecs, parmi lesquels ils choisissoient de préférence ceux d'Hippocrate.

Enfin, le tour de la France arriva. Lascaris s'y étoit retiré, Guillaume Budé en étoit le savant par excellence, et les Turnèbe, les Scaliger y brillèrent bientôt. Mais ce fut le médecin Daurat qui donna, avec le plus de succès, l'éveil et le signal à ses confrères de Paris, et qui, ayant traduit, du grec en latin, les passages les plus saillans d'Hippocrate, avança et osa soutenir publiquement que la bonne et véritable médecine résidoit dans les livres de cet arbitre suprême de la science, hors desquels on la chercheroit vainement.

L'assertion hardie de Daurat fut entendue de toutes parts, et, peu de temps après, l'on vit paroître des éditions latines des Epidémies et de quelques autres Livres d'Hippocrate, dont les meilleures avoient été préparées dans

le sein des Facultés étrangères, et spécialement de celle de Tubinge.

Le médecin Jean Cornarius, né de parens grecs, et ayant la passion de la langue de ses pères, se mit à parcourir les principales régions de l'Europe, faisant la recherche des manuscrits d'Hippocrate, qu'il traduisit dans la suite, et s'arrêtant partout où il en trouvoit pour les copier, ou en faire l'acquisition. Ceux qu'il découvrit à Basle (9) lui causèrent une joie extrême, et le retinrent plus d'un an, en cette ville jadis si fameuse par ses richesses littéraires, et par l'habileté et le savoir de ses imprimeurs Henri Pierre, Froben et Opporin. Ce dernier portoit si loin l'enthousiasme pour les ouvrages grecs, qu'au milieu de l'épidémie la plus dévorante, ne songeant nullement aux dangers qui le menaçoient, il demandoit de tous côtés des manuscrits pour les publier promptement, parce que, disoit-il, si Vespasien a prétendu qu'il falloit qu'un empereur mourût debout, je prétends, moi, qu'un imprimeur ne doit pas mourir autrement. *Imperatorem stantem*

(9) Ce fut à Basle qu'il fit imprimer sa version latine, in-folio, en 1543. Elle passe pour être exacte et fidèle. Cornarius corrigea la belle édition grecque de Froben, de 1538.

mori oportere, Vespasianus asserebat; ego etiam typographum.

Comme homme de l'art, j'ajouterai que la sécurité et l'hilarité d'Opporin, le préservèrent des atteintes de la peste, dont la crise étoit communément la gangrène et la perte d'un membre, ainsi qu'il le raconte lui-même avec autant de gaieté que d'esprit, à l'occasion de la traduction de Suidas, par Wolff d'Augsbourg, laquelle, dit-il, n'ayant pu échapper à la fatalité, étoit sortie de son officine avec un membre de moins, c'est-à-dire sans *index*, ou table des matières, mais saine et sauve d'ailleurs. *Nam cum magnam civium nostrorum partem lues ista absumerit, absumatque in dies, plurimos etiam membris quibusdam mutilatos reliquerit, Suidas quoque noster indice mancus sed cætera incolumis et salvus, ex officina nostra jam quidem prodire cogitur.*

Le Collége royal eut désormais son rang parmi les Ecoles les plus florissantes dans l'enseignement de la langue grecque. Denis Lambin et Jean Pélerin l'y professoient en 1566; Casaubon y donnoit des leçons en 1570; et même ce Collége rivalisa si heureusement tous ceux d'Allemagne, de Suisse et d'Italie, que Conrad Gesner, de Zurich, dont on connoît la réputation en botanique et en médecine, vint y étudier, c'est-à-dire s'y mettre en état

de faire un jour les versions d'Hippocrate qui lui sont justement attribuées.

Le médecin qui s'y distingua le plus, fut François De Lorme, le tendre ami de De Thou qui ne l'a pas oublié dans son Histoire, où il fait une mention non moins honorable de Michel Marescot et de Pierre Duval de Normandie, de Henri Monanteuil de Reims, et de Jean Martin de Paris, philosophes et médecins éclairés qui lui avoient donné, dans son jeune âge, les uns des leçons de grec, et les autres de géométrie et de mathématiques.

François De Lorme traduisit le Traité des Plaies de tête d'Hippocrate, dans le même temps que Luidinus mettoit en vers latins la traduction des Aphorismes, faite, bien antérieurement, par Gaza, de Thessalonique, et publiée, avec des commentaires, par Jacques de Forly.

Jean de Gorris publia, en latin, le Serment et plusieurs Livres séparés.

On voit que les œuvres d'Hippocrate étoient morcelées; que les manuscrits mêmes n'en étoient pas réunis, et qu'on ne pouvoit faire connoître ce prince de la médecine, que par lambeaux, que par parties isolées, incohérentes et presque toujours mal interprétées. Mais ce qu'on en connoissoit avoit imprimé un mouvement si énergique et si extraordinaire aux bons esprits, qu'il devoit en ré-

sulter une révolution également efficace et salutaire.

Des troubles politiques et religieux étoient sur le point d'ensanglanter la France. Des querelles littéraires et grammaticales avoient porté le désordre et la confusion dans les Ecoles. La médecine avoit aussi deux partis, celui des Arabes, et celui des Grecs. Le parti grec triompha, grâces au savoir et à l'infatigable activité de Foës qui, lancé de bonne heure, parmi des savans, à la fois zélateurs ardens de cette science, et promoteurs éclairés d'une réforme nécessaire, partagea leurs impressions, se pénétra de leur dessein, et conçut, comme eux, le projet de rendre, à Hippocrate, le trône de la médecine, et de le rétablir dans l'empire qu'avoient envahi l'ignorance et l'erreur.

Anuce Foës naquit, en 1528, d'une famille honnête, sans doute, mais obscure, qui, des environs de Trêves, à ce qu'on croit, étoit venue se fixer à Metz. Ses talens et ses vertus furent ses aïeuls. L'utilité de ses travaux et la célébrité de son nom devinrent ses titres de noblesse. Les savans n'ont pas besoin d'ancêtres, ils appartiennent à l'univers; et lorsque la plupart des grands de la terre meurent tout entiers, ou ne laissent après eux, que de tristes souvenirs, les savans, se survivant à eux-mêmes, arrivent

à la postérité au milieu du cortège glorieux des ouvrages et du bien qu'ils ont faits.

Metz avoit été successivement l'asile de plusieurs personnages fameux par leurs écrits, leur érudition, ou leurs aventures. Henri Corneille Agrippa, ce docte fou, après avoir été maître de langues en Franche-Comté, premier médecin de la duchesse d'Anjou, et secrétaire de deux empereurs, y séjourna quelque temps, avec la charge d'avocat-général, et y écrivit élégamment, en grec et en latin, ces paradoxes fameux que J. J. Rousseau s'est attaché, depuis, à revêtir, dans notre langue, du charme d'une éloquence encore plus décevante.

Jean Guintier ou Gontier d'Andernach, qui, de maître d'école de campagne, étoit devenu professeur de langue grecque, à Louvain, et avoit reçu, à la recommandation du cardinal du Bellai, le bonnet de docteur en médecine, à Paris, exerça cet état à Metz, et y traduisit quelques Livres de Galien, Paul d'Egine en entier, et les Commentaires d'Oribase sur Hippocrate.

Le médecin André *Lacuna* vivoit aussi à Metz, partageant son temps entre l'étude des langues orientales, et les soins d'une clientèle très-étendue.

Des hommes qui savoient le grec, étoient, en ce temps-là, regardés comme autant de

phénomènes; ils excitoient à la fois la curiosité et le respect, et les souverains se disputoient le bonheur et l'avantage de les attirer à leur cour, ou de les fixer dans leurs états.

Le bruit que faisoient ces savans, éveilla dans le cœur du jeune Foës, le désir de le devenir, et le besoin d'apprendre une langue qui donnoit tant de lustre et de considération.

Il en reçut les notions élémentaires à Metz même, au collége de S. Arnould; ensuite il fut envoyé à Paris, n'ayant que 12 ans, pour poursuivre et terminer ses études à l'Université. A l'Université! à cette institution d'un grand prince qui, après avoir été pendant douze siécles, sans égal et sans rivaux, a enfin trouvé dans le nôtre, un héros, un émule qui déja l'a surpassé : à cette école que le philosophe de Roterdam se plaisoit à nommer *sainte* et *auguste*; à ce berceau de tant de savans; à ce foyer des connoissances humaines, dont une main puissante et réparatrice vient de relever l'antique et majestueux édifice, pour en confier désormais la garde et les destinées au génie, à la vigilance et à la sagesse d'un chef qui, par son mérite et son influence personnelle, autant que par l'ascendant de l'autorité dont il est l'instrument et l'organe,

saura y faire germer les talens, et y entretenir le feu sacré.

Foës suivit l'Université jusqu'à l'âge de 20 ans, se distinguant parmi ses condisciples, et étonnant ses maîtres par son inaltérable application, ses rapides progrès, et sa sagacité extraordinaire. Il acquit, au Collége royal, la réputation d'un bon helléniste, et peut-être alla-t-il plus loin que ses professeurs mêmes, dans la connoissance de la langue grecque; tant il mit de goût et d'opiniâtreté dans l'étude de cette langue.

Il étoit pauvre : Horace le fut aussi, et chez tous deux la nature avoit réparé avec usure les torts de la fortune. Faut-il répéter ici que la pauvreté fut toujours le plus puissant aiguillon du génie, *paupertas audax*, et que rarement les enfans des riches brillent dans la carrière des sciences; comme on voit, dans l'art de guérir, très-peu de fils soutenir dignement le nom et la réputation de leur père, et faire les exceptions dont notre Faculté offre actuellement les honorables et consolans exemples.

Au milieu des factions et des malheurs publics, incertain quel état il embrasseroit, flottant indécis entre l'Eglise et le Barreau; témoin des fureurs homicides de l'une, et de l'orgueilleuse rebellion de l'autre, il préféra une profession dans laquelle l'homme de bien,

avec des lumières et un bon cœur, peut déployer ses talens et exercer ses vertus philanthropiques, sans choquer aucun parti. Et quelles fonctions, en effet, plus indépendantes, plus respectables, plus dignes d'un être sensible et humain, que celles de renouer le fil délicat des jours de son semblable, de ces jours si fragiles, si passagers, mais dont un art conservateur peut accroître la force, et prolonger la durée! Quels soins plus nobles et plus touchans que celui de soulager l'homme aux prises avec la douleur; d'être, pour lui, une seconde Providence; de ramener la sérénité et le bonheur au sein de sa famille tremblante et éplorée! Quel emploi plus intéressant que celui de rendre à la gloire et à la patrie, un guerrier magnanime dont le sort des combats a trahi la vaillance, et qui, seul, étendu sur le sol rougi de son sang, va rencontrer à la fois, dans l'homme de l'art qu'il voit voler à son secours, souvent à travers les mêmes dangers, un ami, un parent, un frère, un ange tutélaire, car nous devons être tout cela pour remplir utilement notre ministère?

On raconte que Foës, ayant lu, par hasard, une satyre grossière, dirigée, par de lâches courtisans, contre Michel de l'Hospital, et dans laquelle on reprochoit à ce censeur austère des vices d'une cour corrompue,

d'être fils et petit-fils d'un médecin et d'un médecin juif, il s'écria avec le geste de la menace et de l'indignation : *Moi, je le serai médecin, et peut-être verrai-je, un jour, ces grands si superbes et si dédaigneux, venir mendier mes conseils et mes visites.* Foës auroit pu ajouter : dont probablement ils oublieront de me récompenser; car ce fut toujours leur usage, en remontant même jusqu'au temps d'Hippocrate qui, à cette occasion, a dicté, aux médecins, des règles de conduite et des précautions que les mœurs de nos jours ne leur permettent plus de mettre en pratique (10).

La Faculté de médecine de Paris comptoit alors parmi ses membres les plus distingués, et ses plus habiles professeurs, outre Jean Fernel, l'honneur éternel de la médecine française, Jacques Goupil, éditeur, quoiqu'on en ait dit, des douze Livres grecs d'Alexandre de Tralles, d'après l'exemplaire de Pierre Dechâtel, et Jacques Houllier, dont les œuvres posthumes attestent la vaste et solide érudition. Ces ardens défenseurs de la saine doctrine que leur prédécesseur Daurat avoit si éloquemment signalée; ces hommes non moins savans qu'expérimentés se liguèrent pour ainsi dire, et firent secte

(10) *De Præceptis.*

en faveur de la médecine d'Hippocrate qu'ils appelèrent à leur tour, et très-ouvertement, la *bonne cause.*

L'anecdote suivante prouve que c'étoit Houllier qui la proclamoit telle avec le plus de chaleur, en dépit des docteurs Jacques *Sylvius* (Dubois) et Tagault ses adversaires. Ayant, un jour, rencontré le jeune Louis Duret qui, dès-lors, travailloit à cette traduction des Coaques que Jacot, son condisciple, fut accusé de s'être appropriée à sa mort, il lui dit : *vous avez, mon cher Duret, les prénotions de Cos. Je suis vos traces, lui répondit Duret.* Mais Houllier ajouta : vous avez pris un meilleur chemin, ne l'abandonnez pas : *et tu mi Durete salebrosas prænotiones Coacas habes in manibus. Sequor vestigia tua, respondit : at ille ; tu meliorem viam es ingressus, eam persequere.* Goupil et Houllier eurent bientôt remarqué, dans la foule de leurs auditeurs, le jeune Foës. Ils en firent leur premier adepte ; ils l'enveloppèrent, en quelque façon, de leur génie et de leurs connoissances ; ils l'associèrent à leur apostolat, et se servirent habilement de lui pour faire, dans les sources grecques, les recherches que nécessitoit leur entreprise.

Fernel, d'autres disent Coquier, faisant tourner au profit de la science, les préro-

gatives de la place de premier médecin de Henri II, introduisit Foës dans la bibliothéque de Fontainebleau, obtint qu'on lui en confiât les livres les plus rares, et les manuscrits grecs les plus précieux, pour en transcrire ce qui conviendroit aux vues de ses patrons qui, de leur côté, lui procurèrent une bonne copie du manuscrit du Vatican, quelques cahiers des *Aldes*, et tous les morceaux qu'ils purent rassembler des ouvrages de l'homme unique qu'ils vouloient faire revivre, après l'avoir adopté pour leur guide (11).

On croît voir Foës chargé de ces trésors, n'ambitionnant plus rien dans l'univers, jouissant en idée de la reconnoissance de la postérité, et goûtant l'espoir si doux de pouvoir prendre, un jour, place parmi les savans utiles dont il avoit si souvent envié le sort. Quelle mine en effet à exploiter pour un jeune homme qui a la passion de l'étude

(11) J'ai vu la traduction latine des Aphorismes publiée in-folio par Jacques de Forly, à Pavie, en 1512, et faite par Théodore Gaza, l'un des hommes les plus profonds qu'on ait eus dans la langue grecque. Le célèbre Houllier en avoit fait présent à Foës qui avoit écrit, de sa main, au haut du frontispice, ces mots latins: *Dono dedit amantissimo clienti et discipulo, amicissimè generosus patronus et magister Hollerius. 1549.*

et le fanatisme de la science! et quels services à rendre à la médecine et à l'humanité!

Si la culture de la langue grecque a rétabli le règne des belles-lettres sur les débris de la barbarie; si elle a formé ces hommes polis, ces écrivains élégans, ces bons critiques, ces vrais savans qui ont honoré leur siécle, et fixé les lois du goût et du beau, on peut dire, avec encore plus de fondement, que c'est elle qui a dissipé l'inextricable chaos où les préjugés, l'ignorance et la crédulité avoient plongé la médecine; que c'est elle qui l'a ramenée à ces principes simples et positifs, à cette méthode d'observation, à cette philosophie expérimentale, à cet esprit d'analyse et de comparaison sans lesquels l'art de guérir ne peut être qu'un art aveugle et dangereux; que c'est elle enfin qui a ranimé, qui a réchauffé la cendre d'Hippocrate, et retiré la doctrine de cet homme étonnant, du milieu des ruines et des décombres de cette multitude de systèmes bizarres et d'opinions grossières qui, si longtemps, en voilèrent les imprescriptibles vérités.

Ah! puisse cette médecine hippocratique ne plus essuyer de si funestes vicissitudes Puissent ceux qui doivent nous succéder en

conserver à jamais les dogmes dans toute leur pureté !

Hac casti maneant in Religione nepotes.

Il seroit aussi déplacé que superflu de vouloir prouver la préexcellence de cette médecine vénérable qui a résisté à tant d'orages, et traversé tant de siécles avant d'arriver jusqu'à nous; mais du moins on me pardonnera de soutenir ici que les bases et les maximes fondamentales en sont telles, que, dans toutes les contrées, on peut en tirer les mêmes avantages moyennant les modifications locales que les médecins sensés et réfléchis sauront y apporter.

Baglivi a prétendu, non sans de grandes raisons, que c'est en Italie que les préceptes et les prédictions d'Hippocrate s'appliquent avec le plus de facilité, et se vérifient avec le plus d'exactitude, à cause de l'analogie de ce climat avec celui des îles grecques, et de la ressemblance du tempérament de leurs habitans respectifs. *Nec mirum inde, si ea quæ sagacissimus senex in attica tellure observavit, eadem nobis bene cedant in latio, ab attica parum disjuncto, ob analogam forsan climatis naturam et analogam pariter Græcorum et Latinorum temperiem.*

Voilà ce qui explique les motifs de l'attachement des médecins d'Italie, et le prétexte de l'éloignement de ceux du Nord pour la médecine hippocratique, à laquelle toutefois Sydenham, qu'on a surnommé l'Hippocrate anglois, dut ses prodigieux succès, et son impérissable réputation. Mais aussi combien d'obstacles, et quelles entraves ne rencontra pas cet heureux médecin de la part des écoles des trois royaumes, toutes soumises alors au despotisme des sectes dominantes? C'est ce qu'il est aisé de reconnoître dans ces deux beaux vers attribués à Locke:

Se tandem Sydenham febrique scholæque
Opponens, morbi quærit et artis opem.

Je ne puis ici retenir mes plaintes, ni mes regrets, d'avoir trouvé si peu de partisans d'Hippocrate dans les pays qui sont le plus fiers de leurs médecins, et le plus acharnés à décrier la médecine française. Oui, je n'ai rencontré, dans mes longs voyages, qu'un trop petit nombre de médecins véritablement sur les traces d'Hippocrate, et se dirigeant, dans leur pratique, d'après ses immortelles leçons. Des idées absurdes, une théorie versatile et gigantesque, un néologisme oiseux, des recettes empyriques et souvent ridicules,

un luxe pitoyable de médicamens : tel est généralement le fonds et l'échafaudage de cette médecine si altière, si exclusive, si présomptueuse, que quelques étrangers trompés, jaloux, ou ignorans, ne cessent de vanter au préjudice de la nôtre. Heureux encore qu'ils n'enveloppent pas, dans leur injuste proscription, les livres les plus authentiques de notre maître, comme ont fait autrefois, et dans les mêmes lieux, Sinapius, Jacques le Mort, et quelques autres fougueux obtrectateurs qui ne valent pas même l'honneur d'être nommés !

Foës, hors d'état de se soutenir plus longtemps à Paris, et trop délicat pour accepter les offres du riche et généreux Houllier, songea à retourner dans sa famille, n'ayant même encore que le degré de bachelier, mais s'étant livré avec assiduité et discernement à la médecine pratique, tant à la suite de l'Hôtel-Dieu, où Bauhin, Paré et Bohn s'honoroient d'avoir été élèves, que dans les maisons particulières, sous les auspices de ses deux protecteurs. Il revint à Metz en 1552, année mémorable par le siége de cette place alors si importante, aux pieds des remparts de laquelle échouèrent les efforts redoublés de Charles V.

On ignore s'il fut présent à ce siége qui

dura une partie de l'hiver. Dans cette supposition, quel zèle, quel dévouement ne dut il pas y déployer? Car c'est surtout dans ces temps de crise et de calamités, que les hommes de notre état savent se sacrifier pour leurs concitoyens. Les hospices, les maisons, les églises remplis de malades et de blessés : tels sont leurs champs de bataille. Les épidémies, la contagion, la peste : voilà leurs ennemis! Et dans les combats qu'ils ont sans cesse à livrer, il ne s'agit pas de cette bouillante et ambitieuse audace qui, comme l'a dit Horace, conduit à une mort prompte, ou à une joyeuse victoire :

Aut cita mors, aut victoria læta.

Mais il faut avoir ce courage froid, impassible et désintéressé que donne la conscience d'un devoir nécessaire et périlleux, et qui n'attend sa récompense que de la satisfaction secrète de l'avoir rempli.

Ambroise Paré étoit au siége de Metz, à la levée duquel il contribua puissamment par la confiance et la sécurité que sa réputation inspira aux généraux et aux soldats français dont la persévérance lassa enfin, et fit fuir le téméraire Empereur.

Il sembleroit que ces deux hommes, quoique d'un âge et d'un mérite différens, auroient dû se connoître dans une circonstance

où chaque jour et chaque instant leur en fournissoit l'occasion. Sans ressentiment, sans esprit de parti, le chirurgien Paré eût aimé et estimé le médecin Foës; et celui-ci, opposant son cœur et sa raison aux déclamations et aux outrages de Gourmelen, lui eût porté l'affection et le respect dûs à une si belle ame et à un si grand mérite.

Ce que j'aime à présumer ici, est d'autant plus probable, que Foës ayant été pressé par quelques docteurs turbulens de s'associer à leurs persécutions contre le corps des chirurgiens, il leur fit cette réponse, pleine de sagesse, qui fut depuis imprimée dans ses œuvres: au lieu de chercher à avilir, leur disoit-il, une partie si noble et si ancienne de la médecine, vous feriez beaucoup mieux de vous attacher à la rendre à sa beauté primitive; car les ténèbres que vous épaississez sur elle, vous transforment en autant de parricides et d'ennemis éternels du genre humain. *Vos in nobilissimam et vetustissimam medicinæ partem, graviter peccatis, et tanquam communis omnium salutis hostes parricidio involvitis sempiterno* (12).

S'il est douteux que Foës ait été au siége de Metz, il paroît certain que ce fut lui qui, après la délivrance de la ville, donna

(12) *Præf. in lib. de officina medici.*

l'idée et le dessin de ces médailles fameuses qu'on frappa soit à l'honneur des assiégés, soit à la confusion des assiégeans, et surtout de la plus ingénieuse de toutes, dont le sens malin et l'équivoque piquante causèrent, dit-on, le dépit le plus furieux à Charles-Quint.

Cet empereur d'Allemagne, qui étoit en même temps roi des Espagnes et de Rome, avoit pris pour devise l'aigle impérial volant par delà les Colonnes d'Hercule, avec cette légende : *ultra metas.* Foës fit représenter l'aigle enchaîné, et ajouta à l'inscription la particule *non*, ce qui rendoit l'allégorie d'autant plus satyrique, que le mot *metas* faisoit naturellement allusion à la ville de Metz, théâtre des rodomontades et de l'impuissance du Souverain.

Foës succéda dans la charge de médecin stipendié, ou physicien, à *Guintier* et à *Lacuna* qui, l'un en s'en allant de Metz, et l'autre en mourant, recommandèrent leur jeune confrère comme le plus digne d'hériter à la fois et des places, et de la confiance et de la considération dont ils avoient joui.

Imbu des leçons d'Hippocrate qu'il ne cessoit de méditer, il en faisoit une si heureuse application, que le bruit de ses cures surprenantes s'étendit bientôt au loin, et lui valut, de la part de plusieurs princes, des

offres d'argent et de dignités, à la séduction desquelles son attachement à sa patrie le fit imperturbablement résister.

L'exercice de la médecine ne put le détourner de ses études chéries. Modeste dans sa maison, recueilli au milieu de ses livres, sans prétention au bel esprit, sans ostentation de savoir, il sembloit n'exister que pour ses malades, et pour apprendre à les secourir encore plus sûrement.

A mesure qu'il pratiquoit, il acquéroit de plus en plus la conviction des vérités établies et observées depuis plus de deux mille ans, par Hippocrate, dont il scrutoit le sens intime et la substance, plutôt qu'il ne s'attachoit à la lettre; et les malades qu'il traitoit étoient, pour lui, autant d'exemples vivans de la justesse des prédictions qu'il y puisoit.

Il étoit en relation de lettres et de consultation avec un grand nombre de médecins, tant français qu'étrangers, à quelques-uns desquels il avoit fait abjurer l'ancienne erreur; et, tandis qu'il affermissoit ces prosélytes dans leur nouvelle vocation, il ne cessoit de reprocher, aux autres, leur aveuglement, en les invitant à ouvrir enfin les yeux à la lumière. Vous êtes, leur écrivoit-il, des Arabistes endurcis, et tout engoués de qualités et de facultés. Faites donc comme

nous, suivez, dans votre pratique, les préceptes d'Hippocrate, et l'exemple de ses sages partisans. *Vos estis raucidi Arabistæ, qualitatum et facultatum admiratores, dum nos in praxi, solum Hippocratem ejusque asseclas præ occulis habemus.*

Afin de les conquérir et de les attacher plus sûrement à son auteur de prédilection, ainsi que pour les mettre à portée de l'apprécier eux-mêmes, il traduisit le deuxième Livre des Maladies vulgaires : livre riche de faits, d'observations, de conseils lumineux, et dans lequel Duret père disoit qu'on apprendroit plus de médecine pratique, en un jour, qu'on n'en sauroit au bout d'un siécle de lecture des *Pragmatiques*.

Foës avoit plû à Antoine le Pois, grand praticien et archæologue profond, lequel ayant lu sa traduction, et s'étant assuré de sa parfaite conformité avec le texte grec, lui conseilla de la dédier à Charles III, duc de Lorraine, dont il étoit le premier médecin, et de la faire imprimer à Basle, plutôt qu'à Paris, d'où venoit d'être banni le savant typographe, Robert Etienne, pour avoir osé penser autrement que certains hommes alors tout puissans. Cette première production parut en 1560. Elle accrut de plus en plus la réputation de Foës qui, cette année même, fut admis au nombre des docteurs de la Fa-

culté de médecine, que la famille des Guise venoit d'ajouter, à ses frais, à l'Université de Pont-à-Mousson.

L'année suivante, il fit également imprimer, à Basle, une Pharmacopée, ou espèce de *Codex*, pour déterminer les remèdes que devoient tenir les pharmaciens de Metz; pour bannir l'arbitraire des compositions médicamenteuses, et en régler d'une manière uniforme et constante les diverses formules : livre indispensable dans une ville policée, et dont l'heureuse idée trouva, d'abord à Paris, et peu-à-peu dans toutes les autres capitales, des imitateurs.

Après cette excursion hors du domaine hippocratique, Foës revint à ses lectures habituelles, feuilletant, jour et nuit, comme l'a dit l'ami de Mécène, ses exemplaires grecs,

. . . . Vos exemplaria græca
Nocturnâ versate manu, versate diurnâ.

les comparant ensemble, les éclaircissant l'un par l'autre, et appelant à son secours, pour l'intelligence des termes obscurs, et des locutions douteuses, tous les auteurs qu'il pouvoit se procurer, poètes, philosophes, historiens, lexicographes.

Les livres d'Hippocrate ont passé par tant de mains; on en a tant fait de versions et de copies, qu'ils ont dû nécessairement essuyer

de grandes altérations. On a même prétendu que ceux que nous avons, ne sont que des traductions en grec moderne, faites d'après des traductions syriaques, arabes, ou hébraïques, par des hommes qui, la plupart, n'étoient pas même médecins, et qu'on a comparés à Celse et à Oribase, regardés comme de simples compilateurs, quoique tout annonce en eux des écrivains très-versés dans la science dont ils nous ont transmis les plus précieux élémens.

L'abbé Renaudot a voulu tranquilliser, à cet égard, les médecins, dans un des mémoires les plus savans que nous ayons, et peut-être en même temps, le moins connu, quoiqu'il se trouve dans l'élégante traduction française d'Hippocrate par Dacier, laquelle est elle-même trop négligée aujourd'hui.

Les difficultés que présente le style d'Hippocrate viennent, la plupart, des variétés que l'on rencontre suivant les dialectes, dont les plus considérables sont ici le dorique et surtout l'ionien qu'Hippocrate, Hérodote, Thucydide et Platon, ses contemporains, avoient préféré, comme le plus pur et le plus répandu. Ne suffit-il pas en effet de lire, dans ces auteurs, ces pages si belles, ces périodes si brillantes d'atticisme, pour se convaincre que nous avons bien réellement le texte primordial?

Telle étoit l'opinion de Foës qui, à force de noter, de confronter, et d'arranger par ordre alphabétique tous ces mots et passages ambigus, avec les citations des anciens grecs et des scholiastes de tous les temps, et avec les interprétations tirées principalement des Livres de Galien, finit par produire cette espèce de vocabulaire qu'il publia, en 1588, et qu'il intitula *Œconomia Hippocratis alphabetî serie distincta* : travail ingrat et aride, ouvrage purement littéral, mais dont on ne peut se passer quand on veut consulter Hippocrate dans les originaux (13).

Le sensible Foës fit hommage de ce nouveau livre à sa patrie, désirant acquitter, envers elle, la dette de la reconnoissance, pour les honneurs et pour le bien qu'il ne cessoit d'en recevoir. Sa Dédicace est la peinture fidèle de son cœur : il y remercie sans bassesse ; il y loue sans adulation. Heureux de vivre parmi des amis éclairés et des protecteurs généreux des arts et des sciences, et glorieux d'être né dans la même ville que Jean *Félix* et Claude *Cantiuncula*, il exprime ces sentimens avec autant de modestie que de dignité, et il ne se doute même pas qu'il

(13) Ce fut cette année que parut la troisième édition de la version latine de Jérôme Mercuriali, où l'on a reproché à Foës d'avoir beaucoup puisé, ce qui n'a pas même besoin de réfutation.

contribuera d'une manière encore plus durable à l'illustration de Metz, que ces savans orateurs et ces respectables jurisconsultes.

Les succès de Foës lui suscitèrent des ennemis, ou plutôt des envieux. Il mérita de partager cet honneur avec la plupart des grands hommes et des personnages le plus justement célèbres. Sans doute, partout et de tout temps, il y eut de ces êtres inquiets et mécontens, dont la prospérité d'autrui fait le tourment et le supplice. Mais, disons-le avec douleur, quelle est, dans la société, la profession où la jalousie soit plus active, plus infatigable que dans la nôtre? où elle se montre plus attentive, plus industrieuse à obscurcir la réputation, et à faire expier, au talent, ses avantages sur la médiocrité?

Hippocrate s'en plaignoit déjà, mais en faisant remarquer que ce vice honteux étoit le partage des insensés et des ignorans. Non, s'écrioit-il, et je l'affirme avec serment; non, jamais un médecin sage et habile ne nuira, et ne portera envie à un autre. *Hoc enim jurejurando affirmare audeam, medicum ratione utentem alterum nunquam invidiose calomniaturum*. Lib. de Præceptis.

On affecta de dire, de Foës, que c'étoit un médecin de cabinet, un homme systématique, un docteur *renouvellé des Grecs*, ayant bien quelque théorie, mais manquant

absolument de pratique: et l'on voit que ceux qui le traitoient ainsi, confondoient déja, comme on le fait encore à présent, l'expérience avec la routine, et qu'ils appeloient acquérir de l'expérience, courir pendant trente ans de maison en maison, sans réfléchir un seul jour; visiter vingt malades dans la matinée, sans avoir vu aucune maladie, et faire, en un mot, ce que faisoient ces prétendus médecins qu'Hippocrate a plaisamment comparés aux acteurs tragiques représentant avec emphase, tantôt Hector, tantôt Achille, et n'ayant que le masque et la chlamyde de ces héros.

L'accueil et la confiance des gens sensés, de l'élite des habitans de Metz, et des premières têtes de l'Etat, le vengèrent de toutes ces misérables détractions.

Son *OEconomia Hippocratis* fit la plus grande sensation dans le monde savant. Le débit en fut prompt, et l'on jugea, d'après un ouvrage d'une érudition si étendue, que l'auteur seul étoit capable de donner une édition complète et exacte de ceux d'Hippocrate, laquelle étoit désirée et attendue depuis longtemps.

Le projet de Foës étoit de se borner à la traduction et à la publication isolée des livres les plus estimés et les plus incontestables. Il les avoit déja choisis, et plusieurs étoient prêts

dans les deux textes, avec des notes et des variantes puisées dans les meilleures sources. Mais, ayant été obligé de céder aux pressantes sollicitations qu'on ne cessoit de lui faire de toutes parts, il se décida à donner le corps entier des œuvres connues d'Hippocrate; et, quoique ce travail fût déja assez avancé, il lui fallut encore, pour l'achever, sept ans de recherches pénibles, de veilles continuelles, et de patience à toute épreuve.

La presse gémit enfin. Ce fut à Francfort-sur-le-Mein, en 1595, et l'on en vit sortir, sous ce titre: *Hippocratis Opera omnia quæ extant*, un volume bien moins effrayant encore par sa masse, que par l'idée du temps, de l'application, et des sacrifices de toutes espèces que sa composition avoit dû coûter à son docte et laborieux auteur.

Foës le dédia au cardinal Charles de Lorraine, évêque de Metz, en actions de grâces des bienfaits de sa maison envers la médecine et les médecins. Il l'offrit aussi à la Faculté de Paris, comme un gage de sa gratitude et de sa vénération. « Depuis que je « me suis enrôlé sous vos drapeaux, lui dit-« il, j'ai constamment dirigé mes études vers « l'*élucidation* d'Hippocrate, et toute ma vie « a été employée à mettre ses œuvres dans « les mains des médecins. » *Ideoque ex quo*

me vestræ salubris militiæ sacramento addixi, omnes meorum studiorum rationes ad Hippocratem ipsum versandum et explicandum adjunxi; in eaque tanquam vitæ meæ tabernaculum constitui, ut Hippocrates in omnium manibus versaretur.

Au moment où Foës alloit livrer son grand ouvrage à l'impression, il reçut l'exemplaire grec d'Alde de Venise, que le savant médecin Albert Lefèvre venoit de publier, et l'édition, également grecque, que le fameux avocat-général Servin avoit fait faire chez Froben. Jean *Martin*, médecin de Paris, homme très-lettré et très-érudit, lui envoya aussi des commentaires et des observations. Il profita de tous ces secours pour perfectionner son entreprise; mais on a eu tort d'avancer qu'il avoit eu à sa disposition le manuscrit des *Médicis* qui, dit-on, avoit été donné autrefois à l'archiatre chapelain. Ce manuscrit, qu'on a confondu avec celui dit du Vatican, ou qu'on a cru être le même qu'a tant vanté *Cordaeus*, ne fut point confié à Foës: peut-être même n'exista-t-il jamais.

On voit que les troubles de la France n'y avoient point refroidi le zèle pour les lettres renaissantes; et c'est une chose digne de remarque, que les ouvrages les plus profonds ont presque tous été conçus et écrits

au milieu des allarmes et de la misère publique.

His quantumvis exulceratis temporibus, adhuc Magna foetura est.

Dans la collection des œuvres d'Hippocrate, il se trouve quelques articles qui, n'ayant pas été traduits par Foës lui-même, donnèrent lieu à l'envie de lui reprocher qu'il s'étoit approprié le travail d'autrui. Il s'agissoit en particulier des commentaires grecs de Palladius, sur le livre des *fractures*, que le médecin Pierre Laphilée, de Paris, avoit procuré à Foës son compagnon d'enfance et d'études, et que celui-ci avoit prié le docteur Jacques Saint-Aubin, son collégue bien aimé, à Metz, de traduire pour lui; ce qu'ils eurent soin de publier tous deux, en se donnant réciproquement des preuves d'une estime affectueuse et sincère.

Saint-Aubin se fit même un devoir de déclarer que dans cette traduction dont, dit-il, Foës, trop occupé, n'avoit pu se charger, mais qu'il auroit pu confier à une meilleure plume, les conseils de ce très-docte et judicieux confrère lui avoient été d'une grande utilité. *Obscuriores locos explicavi adhibito interdum ejusdem Foesii doctissimi collegæ, acerrimo judicio;* et le plagiat étoit si odieux à Foës, qu'il n'a pas

laissé échapper une seule occasion de remercier les hommes instruits, et amis des lettres qui, l'ayant aidé, par une coopération pleine de savoir et de bienveillance, à terminer un ouvrage si long et si difficile, avoient mérité que leurs noms et leurs bons offices fussent à jamais recommandés à la postérité, et sans cesse présens à son propre souvenir.

La Préface dans laquelle il désigne, à la reconnoissance de ses lecteurs, les savans qui l'ont si bien secondé, est datée du 8 novembre 1594. Il avoit alors 66 ans. Il mourut le même jour de l'année suivante, ayant survécu trop peu de temps à la publication de son ouvrage, pour avoir pu jouir du surcroit de gloire et de réputation qu'il devoit en recueillir. Les excès du travail avancèrent sa fin, et le privèrent des doux loisirs, du bienheureux repos, et de l'honorable vieillesse auxquels il aspiroit.

Je n'ai pas la prétention de prononcer entre Foës, et ceux qui, depuis lui, et souvent d'après lui, ont publié des éditions complètes des œuvres d'Hippocrate; mais si l'on s'en rapporte au jugement du savant *Huet*, évêque d'Avranches, qui, dans son Traité de *Interpretationibus, et claris interpretibus*, décide que le médecin de Metz est le plus naturel et le plus exact de tous les traduc-

teurs du grec en latin; et si l'on consulte l'opinion de Freind, que l'on ne soupçonnera pas de prévention en faveur des médecins français, et qui a placé notre auteur fort au dessus de tous les autres, sans excepter René Chartier, c'est à Foës qu'on accordera la préférence (14). Les partisans de Chartier ne souscriront pas à une telle décision; ils n'aiment pas plus Foës que ne l'aimoit Chartier lui-même qui a ressemblé à la plupart des traducteurs, blâmant d'abord ceux qui ont traduit avant eux, leur trouvant beaucoup de défauts, et finissant souvent par ne pas faire mieux. Ils l'accusent d'avoir expliqué une diction par une autre, c'est-à-dire de s'être plus attaché aux mots qu'au vrai sens de son original; *mentem minus autoris quam dictione dictionem explicat*, et ils ne lui ont pas même fait l'honneur, en le citant pêle-même avec *Rasari*, *Lynacer*, *Heurnius*, *Zuinger*, et *Cornarius*, de le nommer avant celui-ci dont ils affectent de louer le style clair et concis, tandis que

(14) Freind, en louant Foës, et en lui accordant la palme, n'a pas dissimulé que sa traduction, toute excellente qu'elle étoit, contenoit encore quelques fautes. Ceux qui ont osé comparer et préférer à la traduction de Foës, celle d'Antoine Gaiot, publiée en 1647, en hébreu, en grec et en latin, sont ou des ignorans, ou des hommes passionnés.

selon eux, Foës a couru après les expressions les plus recherchées, et mis, dans ses phrases, de l'enflure et de la prolixité. *Sed ille dictionum significationem et angustiam, hic altiora verba et periodorum amplitudinem secutus est* (15).

Le docteur Jonston, auteur de notes très-estimées sur les Coacques, a jugé plus équitablement Foës, dont il avoit choisi la version comme la plus pure et la plus belle. *Textum sumpsi prout is ab Anutio Foesio* mediomatrice, *viro linguæ græcæ et artis medicæ peritissimo, correctus et latinitate donatus est;* et il fait entendre qu'il avoit été dirigé, dans ce choix, par Van-der-Linden, lui-même, dont le suffrage est l'éloge le plus péremptoire qu'on ait jamais pu faire du Traducteur messin.

Mais abandonnons Foës aux discussions et aux disputes des savans, à l'éclat de son immortelle renommée, et aux douceurs ou peut-être à l'amertume de sa gloire littéraire; et, loin de ces débats, loin de ces prestiges, ne cherchons plus en lui que l'homme privé, que le simple citoyen, que le philosophe chrétien, comme l'appelèrent ses contemporains.

Il y avoit un siécle que le cardinal

(15) Préface du premier volume de Chartier. *Oratio ad celeb. medicorum parisiensium ordinem.*

Destouteville, faisant droit aux représentations des médecins sur l'extrême difficulté de garder le célibat auquel leur état les condamnoit, leur avoit fait permettre de se marier, lorsque Foës eut le bonheur de trouver, dans une famille honnête, une compagne et une épouse selon son cœur. Il eut de cette union, toujours paisible et fortunée, deux fils, dont l'aîné s'étant voué au sacerdoce, devint doyen de la cathédrale de Metz, et mourut en 1627, après avoir longtemps édifié le public par ses bons exemples, et dont le jeune, qui avoit pris ses degrés en médecine à Pont-à-Mousson, succéda à son père, dans toutes ses charges, qu'il remplit en homme probe, et instruit. *Vir probus, medendi peritus.*

François Foës, en mourant, laissa un fils qui fut aussi médecin, et auquel Gui Patin, qui l'avoit connu à la Faculté de Paris, disoit que le nom si beau et si recommandable, de Foës, alloit assez bien, à cause de *ses qualités et science héréditaires* (16).

(16) Il s'appeloit aussi François. Il maria une de ses filles, Magdeleine Foës, à M. Fabert, premier échevin de Metz, frère du maréchal Fabert, gouverneur de Sedan. Gui Patin avoit traité à Paris, d'une maladie grave, cette Demoiselle, qu'il honoroit beaucoup comme petite-fille du *savant M. de Foës* (Lettre CCXI.).

Ce nom, qui n'a encore rien perdu de sa grandeur et de sa célébrité, cessa, en 1655, époque de la mort du petis-fils d'Anuçe Foës, d'être porté par des médecins; et, peu de temps après, la famille se dispersa, au point qu'on n'en retrouve plus aujourd'hui que quelques foibles restes.

J'ai encore vu, à Metz, la maison de Foës, cet ancien sanctuaire des vertus domestiques, cet asile des mœurs patriarchales, et je suis allé visiter, à Scy, village voisin, où il avoit une métairie, la petite chambre rustique, qui lui servit, pendant trente ans, de Musée.

Foës étoit d'un commerce agréable et sûr. Dans sa conversation, sa démarche, son maintien, dans toutes les actions extérieures de sa vie, et surtout dans les fonctions de son état, il observoit jusqu'au scrupule, les préceptes que son maître et son modèle a renfermés dans ce peu de mots: *dignitas, suaviloquentia, erubescentia, modestia in habitu, frugalitas in victu; ad seditiosas contentiones taciturnitas, superfluæ curiositatis, et mercimoniorum et superstitionis fuga.*

Il étoit pieux, et il aimoit notre religion, mais c'étoit sans intolérance pour celle des autres, et on le voyoit toujours frémir au souvenir, ou au récit des horreurs et des massacres qui s'étoient commis et qui se

commettoient encore au nom du Dieu de paix et de clémence qu'il adoroit.

J'ai trouvé, en parcourant autrefois la bibliothéque de Saint-Maximin, à Trèves, 3 volumes qui avoient appartenu à Foës, et sur chacun desquels il avoit écrit, de sa main, une sentence tirée des Livres Sacrés, dont il paroît qu'il aimoit beaucoup la lecture.

Au haut du premier feuillet d'un Montagnana, on lisoit celle-ci : *fili, curam habe de bono nomine, hoc enim magis permanebit tibi, quàm mille thesauri pretiosi et magni.* Eccles. Cap. XXXI. vers. 25.

Sur le parchemin d'un ancien Commentaire de Galien par *Leoniceni*, étoit cette autre: *laudet te alienus, et non os tuum; extraneus et non labia tua.* Prov. Cap. XXVI. §. 16. Enfin un très-bel exemplaire de son *OEconomia Hippocratis* offroit ce passage bien autographe, et qui pouvoit lui être appliqué : *quaesivit verba utilia, et conscripsit sermones rectissimos, ac veritate plenos.*

Il avoit environ cinquante-quatre ans, lorsque ses fils firent faire, d'après nature, son buste en albâtre tirée des carrières de Sainte-Barbe, près de Metz. Ce buste, tel que nous l'avons sous les yeux, fut déposé, à sa mort, avec une épitaphe très-simple, dans la cha-

pelle dite alors de Notre-Dame de Lorrette, et qu'on nomma depuis chapelle des Foës, parce qu'elle devint la sépulture de cette famille.

C'est là que les amateurs des sciences, les voyageurs curieux, et surtout les médecins, alloient le voir, quand, en 1756, il fut sur le point de périr dans des démolitions ordonnées et exécutées militairement pour l'agrandissement d'une place d'armes, auquel le terrein de la chapelle et du cloître de la cathédrale étoit nécessaire.

Sauvé seul d'une foule de monumens respectables, il fut acheté et recueilli par un honnête négociant de Metz, qui se fit toujours un plaisir de le montrer à quiconque désiroit connoître les traits d'un savant si intéressant, et qui s'empressa même de le confier à un illustre compatriote pour faire faire l'un des onze médaillons dont celui-ci se proposoit de décorer l'hôtel-de-ville de son lieu natal. Antoine Louis, digne d'honorer les grands hommes, parce qu'il l'étoit lui-même, rendit, en cette circonstance, une justice et un hommage solennels à la médecine; il fit placer le portrait de Foës parmi ceux des hommes dont la naissance, la vie et les talens avoient été le plus honorables pour la ville de Metz qui ne tarda pas d'y ajouter le sien; et l'on vit, à côté de l'un des plus savans mé-

decins qu'ait eus la France, un des plus grands chirurgiens qui ayent jamais existé. Ah! si les marbres qui les représentent pouvoient tout-à-coup s'animer, n'en doutons pas, Foës et Louis, au lieu de s'étonner d'être si près l'un de l'autre, au lieu de se repousser mutuellement, se regarderoient avec une égale satisfaction, et ne manqueroient pas de se traiter comme deux frères ayant la même origine, avec les mêmes droits et le même héritage. Ombres de la Peyronie, de Delamartinière et de Louis, mânes chers et révérés, réjouissez-vous! Les vœux que vous formâtes si vainement autrefois sont remplis; les espérances que vous aviez à peine osé concevoir, sont réalisées. Dans cette enceinte où plane encore votre génie, dans ce magnifique édifice élevé par votre influence et par vos sollicitudes à la gloire et aux progrès d'une seule des branches de l'art de guérir, venez les voir toutes réunies, comme elles le furent dans les Ecoles de Cos et de Cnide! Contemplez ce prodige qui peut-être vous avoit paru, à vous-mêmes impossible, et gardez-vous de former sur les destinées de la chirurgie aucun présage douteux ou sinistre!

Qu'il me soit permis de finir cette notice, ou ce foible éloge d'un médecin, par le passage qui termine l'éloge pompeux qu'a fait

Erasme de la médecine. Il me servira à témoigner, à mes savans et honorés collégues, toute l'estime qu'ils m'ont inspirée, et à exhorter de nouveau les nombreux candidats et élèves de la Faculté à imiter le zèle et l'émulation de ceux d'entre eux qui viennent de recevoir la juste et glorieuse récompense de leurs travaux (17), et à se livrer, sans réserve, à l'étude d'une science qui leur promet tant d'avantages, et surtout celui d'être utiles un jour à leurs amis, à la patrie, et au genre humain.

Vos igitur magnopère gratulor eximii viri quibus contigit, in hoc pulcherrimo genere professionis excellere. Vos adhortor, optimi Juvenes, hanc toto pectore complectimini; in hanc nervis omnibus incumbite quæ vobis decus, gloriam, auctoritatem, opes, est conciliatura; per quam vos vicissim amicis, patriæque, atque adeo mortalium generi non mediocrem utilitatem estis allaturi.

(17) On avoit, dans la même séance, fait la distribution des prix aux élèves de la Faculté.

VARIÉTÉS, NOUVELLES

ET

CORRESPONDANCES LITTÉRAIRES.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

Russie.

M. *Hesenstroem*, qui avoit fait un voyage dans le Nord de la Sibérie, est depuis deux ans de retour à Saint-Pétersbourg. Il a traversé cette vaste contrée et pénétré jusqu'aux côtes de la mer Glaciale; de là, il a visité deux îles situées dans ces parages, et qu'on appelle aujourd'hui les *Iles-Saintes*. Il y a trouvé des ossemens énormes de mammouth, de rhinocéros, d'éléphant, de baleine, et il a cru reconnoître que ces deux îles inhabitées étoient comme le cimetière de générations qui nous sont inconnues. Il a trouvé aussi l'envergure et les serres d'un oiseau qui doit avoir été trois fois plus grand que le condor de l'Amérique méridionale, le plus grand des oiseaux connus, et qui a de quinze à seize pieds d'envergure. Il y a aussi dans les deux îles des chemins en très-bon état qui doivent avoir été pratiqués par le passage d'animaux sauvages. On en conclut que le pays, qui s'étend du quatre-vingtième degré au Pôle, est une terre ferme, habitée principalement par des ours blancs et autres, et par des renards noirs qui aiment beaucoup ce climat.

—On a érigé à Saint-Pétersbourg une Académie théologique destinée à former des professeurs pour d'autres Académies qui seront fondées à Kiew, à Kasan et à Moscou. Les étudians seront entretenus, dans ces établissemens, aux frais du gouvernement, et choisis après un sévère examen parmi les jeunes ecclésiastiques des séminaires. Leurs études dureront six ans. Après ce terme, ils seront de nouveau examinés sur toutes les parties de la théologie, et obtiendront, selon leurs connoissances et leur mérite, ou le grade de Docteur, ou celui de Bachelier, et seront placés en qualité de professeurs ou d'adjoints. La théologie et la philosophie seront enseignées en latin. Les autres cours se feront indifféremment en langues russe ou latine. Les professeurs sont jusqu'à présent au nombre de 9; mais on doit, par la suite, leur adjoindre des suppléans, qui serviront en même temps de répétiteurs. L'Académie fait imprimer chaque année en latin le programme des leçons qu'elle donne, auquel les professeurs joignent quelque savante dissertation. Les deux programmes qui ont paru jusqu'à présent ont été rédigés par le professeur de langue hébraïque, et accompagnés de deux écrits qui ont pour titres, le premier : *De prælectionibus cursoriis in vet. test. textum hæbraicum ;* et le second : *Narratio pragmatica studii linguæ hebraicæ grammatici.* L'Académie possède une bibliothéque très-riche, principalement en ouvrages de théologie. On y trouve une très-belle collection des Pères de l'Eglise, et les meilleurs ouvrages de philologie et de philosophie qui ont paru de nos jours. Chaque professeur a le droit de demander l'achat des livres qui lui sont nécessaires. Le Directoire, qui doit veiller au maintien des statuts de l'Académie, est

formé par les professeurs et quelques laïcs, et présidé par un recteur. Il est chargé aussi de la censure des ouvrages publiés par les membres de l'Académie. On a fixé à six années la durée des études, dans la vue de former des théologiens capables de remplir les chaires qui leur sont destinées. Par la suite, c'est-à-dire dans trois ans, leur cours d'études sera borné à quatre années. Outre les Académies dont nous avons parlé, on compte en Russie 32 séminaires et 1000 écoles secondaires. Jusqu'à présent les ecclésiastiques russes achevoient leurs études dans les séminaires, cela arrivera encore souvent par la suite. Il n'y a que les jeunes gens qui montreront des talens distingués qui seront entretenus dans les Académies aux frais du gouvernement. Au reste, ces étudians ne seront pas tenus strictement à embrasser l'état ecclésiastique; ils pourront aussi se vouer à des places civiles. Plusieurs hommes d'état très-distingués ont passé par les séminaires.

On imprime actuellement au synode de Moscou un grand nombre d'ouvrages ou nouveaux, ou corrigés par leurs auteurs pour ces futures Académies. On remarque entre autres un Traité de dogmatique, par l'évêque *Sylvestre*, autrefois recteur du séminaire de Kasan. On réimprime les Dictionnaires grecs d'Hederich et de Schrevelius, qu'on a choisis de préférence, parce que le grec y est expliqué par le latin. On publie aussi à l'usage de l'Académie de Saint-Pétersbourg une Grammaire grecque à laquelle on a joint des extraits des meilleurs auteurs qui ont écrit dans cette langue. La plupart des professeurs sont eux-mêmes ecclésiastiques. Le recteur d'une Académie ou d'un séminaire est toujours un Archimandrite. Au reste, tous ces établissemens sont sou-

mis à la direction générale des écoles qui siége à Saint-Pétersbourg, et qui est composée des premiers ecclésiastiques de l'Empire, et d'autres fonctionnaires laïcs. Elle est présidée actuellement par l'évêque métropolitain *Ambroise*, connu par plusieurs sermons très-estimés. M. Théophylacte, archevêque de Rezan et de Saraisk, également membre de cette direction, travaille actuellement à une traduction russe de l'Histoire de la Philosophie, par M. Degerando.

Danemarck.

L'Académie des sciences de Copenhague a décerné, dans sa séance du 5 juillet dernier, le prix qu'elle avoit proposé sur cette question : « Quelle est l'in« fluence qu'exercent réciproquement l'une sur l'autre « l'étude de la nature et la psychologie, » à M. Biron de Bergerac, chevalier, membre du Corps législatif, et correspondant de l'Institut de France.

— La ville de Konsberg a été choisie pour être le siége de l'Université qui devoit depuis longtemps être établie en Norwège. Le nombre des professeurs a été porté à dix-neuf. Cet établissement recevra, outre la bibliothéque Colbiorn, qui appartient actuellement au roi, les exemplaires doubles de la bibliothéque royale; les préparations doubles du théâtre anatomique de Copenhague, ainsi que les minéraux, et les autres objets d'histoire naturelle qu'on pourra tirer des différens Musées du royaume. On versera aussi, dans la caisse de cette Université, les sommes qui étoient consacrées à l'entretien des jeunes Norwégiens qui étudioient à Copenhague; et les rentes qui avoient été données par des Norwégiens à l'Université de cette dernière ville.

Prusse.

Le nombre des étudians de l'Université de Berlin s'élève actuellement à 458. On compte parmi ceux qui ont été immatriculés, pendant le sémestre de l'été dernier, 67 théologiens, 43 juristes, 63 médecins, et 21 étudians en philosophie. Les sacrifices que fait le gouvernement, et les soins qu'il prend pour la prospérité de cette Université lui promettent un brillant avenir.

— M. de *Raumer*, auteur d'un ouvrage sur les finances d'Angleterre, a été nommé professeur d'histoire et de sciences politiques à l'Université de Breslau, et commencera incessamment ses leçons.

— Le discours du professeur *Fichte*, sur la Liberté académique, vient d'être imprimé, et trouve beaucoup de partisans dans le public. Il y censure la conduite des étudians dans diverses circonstances.

— La Société philomatique a tenu dernièrement une séance publique. M. *Bendavid* a lu un mémoire détaillé et intéressant sur la Religion des Hébreux avant Moïse. M. Klaproth a communiqué à la Société, des fragmens de la description de son Voyage sur la Mont Caucase, et M. Fischer, une Dissertation sur les Comètes.

Autriche.

La bibliothéque impériale de Vienne jouissoit autrefois d'un revenu annuel de 6,000 florins pour l'achat des livres nouveaux. Depuis que le papier

monnoie a perdu de sa valeur, cette dotation a été portée à 15,000 florins en billets de banque. Sur la représentation du prince de Trauttmansdorf, cette somme a été fixée à 12,000 florins en monnoie de convention.

— *L'Observateur Autrichien* est aujourd'hui une des feuilles périodiques les plus répandues et les mieux accueillies. On en faisoit une contrefaction à Augsbourg qui a été défendue.

— On publie, depuis le mois d'avril dernier, une feuille polonaise à Lemberg, qui est rédigée par M. *Kratter.*

— On doit publier, avec le privilége de S. M., une Carte du Duché de Salzburg. Elle sera dressée d'après les mesures astronomiques et trigonométriques qui ont été faites en 1806 et 1807, par le corps du génie militaire. Cette Carte aura 4 pieds de haut sur 3 pieds et 7.2 pouces de large. Elle sera en 15 feuilles. La première livraison contiendra 2 feuilles de la carte, le titre et l'explication des signes. Les autres livraisons se publieront consécutivement jusqu'au mois de mars, où tout doit être achevé.

— Il n'a paru dans l'année 1811 que très-peu d'ouvrages militaires en Allemagne. Le plus intéressant auroit été, sans contredit, l'Histoire de la Guerre de 1809, par le général de Stutterheim*, si elle avoit pu être achevée; mais la mort prématurée de son auteur ne permet pas d'en espérer la continuation. M. de Ruhl, officier attaché à l'état-major du corps d'armée saxon, a publié des lettres écrites de l'armée, qu'on lit avec intérêt. Un officier prussien, M. de Plotho, fournit des détails sur les campagnes de 1806 et 1807. M. Jekel,

de Vienne, a commencé la publication d'un ouvrage important sur les Batailles des Anciens, avec des gravures et des plans. Nous en avons fait connoître le premier volume dans le *Magasin Encyclopédique* (décembre 1811, p. 461). M. de Noeldorndorff, officier du génie bavarois, a publié une traduction de l'excellent ouvrage de M. le colonel Jomini.

— M. J. M. *Korabinsky*, né à Eperies, en 1740, est mort au mois de juin dernier à Presbourg. Il est connu par un Dictionnaire géographique et topographique de la Hongrie, et un très-bon atlas de ce royaume.

— Le Musée national de Pesth, qui prend chaque jour plus d'accroissement, vient de s'enrichir d'une précieuse collection de toutes les espèces de charbons de terre qu'on trouve dans le Comté d'Œdenburg, et qu'il a reçue en don du Comité médical de la ville d'Œdenburg.

— L'archiduc Jean fait voyager, dans les environs de Steyermark, M. *Anker*, medecin à Gratz, pour recueillir les minéraux de cette contrée qui en fournit de très-intéressans.

Royaume de Bavière.

Le gouvernement a adressé, le 20 février dernier, aux Sénats académiques de Landshut et d'Erlang, un réglement auquel les étudians devront strictement se conformer. 1.° Le Sénat veillera à ce qu'en conformité du réglement du 25 décembre 1807, tous les jeunes gens du royaume soient tenus, au sortir des Gymnases, à consacrer leur première année

académique à l'étude des sciences en général. 2.° On ne recevra dans aucune section de philosophie les jeunes gens qui ne seront point munis de certificats des recteurs qui attestent qu'ils ont terminé leurs cours élémentaires dans les Gymnases. 3.° Ces certificats n'auront de valeur qu'autant qu'ils seront revêtus des signatures de tous les membres qui composent le rectorat de chaque collége, et le seul témoignage d'un professeur ne pourra suffire. 4.° Aucun étudiant ne pourra prendre d'inscriptions pour une Faculté quelconque sans avoir ou consacré préalablement une année à l'Université à l'étude générale des sciences, ou sans être muni de certificats des Lycées qui attestent qu'il a terminé dans ces établissemens ses cours de philosophie. 5.° Les candidats en philosophie seront néanmoins obligés de répéter à l'Académie les dernières leçons qu'ils auront suivies dans les Lycées, et de soutenir des examens sur ce qui en faisoit la matière, afin d'obtenir leur dispense de l'Université.

Ces réglemens ont été faits dans la vue de prévenir les prétentions de beaucoup de jeunes gens qui, sans études préliminaires, se croyoient à même de suivre les cours académiques. On a eu en vue aussi d'arrêter les abus qu'entraîne le désir d'abréger le temps des premières études, en suivant tout-à-la-fois les leçons qui se donnent dans les colléges.

ETATS DU PRINCE PRIMAT.

S. A. R. vient de faire paroître une ordonnance relative à la nouvelle organisation de l'instruction publique dans le grand-duché, dont voici quelques articles : Les villes de Francfort, d'Aschaffenbourg

et de Fulde auront des Lycées, où les élèves passeront au sortir des Gymnases. Les Lycées forment une partie essentielle de l'Université. L'histoire de la religion et de l'église sera enseignée dans tous les Instituts séparément de l'histoire politique, littéraire et statistique : la première par des ecclésiastiques de chaque communion, et la seconde par des professeurs particuliers d'histoire profane. Il y aura dans chaque département un conseil d'inspection des écoles et des études, présidé par le Préfet, et qui s'assemblera régulièrement tous les quinze jours, et plus souvent si le Préfet le juge à propos. Le produit de l'impôt du timbre, dans le grand-duché, sera appliqué à l'entretien de tous les établissemens relatifs à l'instruction publique. La ville d'Aschaffenbourg sera le chef-lieu de tous les établissemens d'instruction publique du grand-duché. La ville de Fulde sera principalement consacrée à l'enseignement des études théologiques : celle de Wetzlar aux études du droit; Francfort à la médecine et aux branches d'études qui y sont relatives. La ville de Hanau étant depuis longtemps recommandable par ses fabriques, on employera tous les moyens propres à y perfectionner l'étude des différentes parties du dessin.

Suisse.

Il vient de se former à Berne une Société dont l'objet est de faire des recherches sur l'histoire de la Suisse; M. l'ancien Avoyer de Mülinen a été élu président, et MM. les professeurs Schoenell et le capitaine Radt, sécrétaires. Cette Société se propose de publier chaque trimestre un cahier de mémoires;

elle composera aussi quelques ouvrages historiques qui manquent encore à la Suisse, et soignera la continuation de la Bibliothéque Suisse de M. de Haller.

— M. *Goldlin de Tieffnau*, abbé de Münster, connu par plusieurs écrits sur l'Histoire de la Suisse, et particulièrement par la Vie de Nicolas de Flüe, publie dans ce moment le Prospectus de la Vie du petit-fils de cet illustre hermite, Conrad Scheuber, qui va paroître dans le courant de l'année.

— M. *Stalder*, curé d'Escholzmatt, ayant dédié au gouvernement le second volume de son *Dictionnaire des Idiômes de la Suisse*, le petit Conseil, par une lettre honorable et flatteuse, vient de l'en remercier, et de lui annoncer qu'il entrera de droit à la première vacance au chapitre des chanoines de Bero-Münster, et que dès ce moment il jouira des avantages honorifiques du canonicat.

Turquie.

L'imprimerie, établie à Constantinople, et la seule que possèdent les Turcs, vient de publier tout récemment un Dictionnaire turc très-court et fort imparfait; mais qui est si recherché qu'il coûte quarante piastres. On a imprimé aussi une traduction française d'un réglement militaire turc; le livre est orné de gravures, et l'on dit qu'un turc en est l'éditeur. C'est dans la maison de l'imprimerie qu'est établie aussi l'Académie qui sert à tout. On y donne des leçons d'astronomie, de fortifications, d'artillerie, de navigation, de géométrie, de géographie, etc. On y voit de très-belles cartes de l'Orient qui sont faites à la main, et plusieurs ouvrages allemands,

français, italiens, anglois, traduits dans les langues orientales.

— M. *Koes*, jeune savant danois, qui avoit entrepris un voyage dans la Grèce, d'où il étoit sur le point de revenir dans sa patrie, est mort d'une fièvre maligne à l'Ile de Zante. Il étoit accompagné par son savant ami M. Brondsted qui se chargera sans doute de faire connoître ses recherches.

Royaume de Naples.

On a trouvé récemment, dans une fouille qu'on a faite à Ceglie, dans la province de Bari, une monnoie d'argent qui, au jugement des antiquaires, est plus ancienne que toutes celles qui se trouvent dans les plus célèbres cabinets de l'Europe. M. Mola de Bari qui la possède va en faire paroître incessamment une description.

— S. M. vient de rendre plusieurs décrets relatifs à l'organisation de l'Université; le premier de ces décrets établit les traitemens des professeurs. Un autre prescrit les costumes que porteront les membres de l'Université : la couleur blanche est adoptée pour la Faculté de théologie; la rouge pour celle de jurisprudence; la violette pour la médecine; la verte pour les sciences mathématiques et physiques; et la couleur jaune d'or pour les lettres et la philosophie. Le troisième décret nomme doyens de la Faculté de théologie, M. Luigi Cassiti; de celle de jurisprudence, M. Nicola Valletta; de celle de médecine, M. Nicola d'Andria; de celle des sciences mathématiques et physiques, M. Nicola Fergola; de celle des lettres et de la philosophie, M. Nicola Giam-

pitti. M. Domenico Cotugno, professeur d'anatomie, est nommé recteur de l'Académie. Un cinquième décret accorde une retraite honorable à M. Giuseppe Maffei, ancien professeur de jurisprudence, en lui conservant tous ses traitemens et le droit d'intervenir dans tous les actes de l'Université.

S. M. a fixé au 13 de ce mois la solennité de l'inauguration de l'Université.

Royaume d'Italie.

L'Académie des Philarmoniques de Bologne vient d'admettre au nombre de ses Membres associés, M. G. M. Raymond, Membre de plusieurs Sociétés savantes et littéraires ; auteur de la *Lettre à M. Villoteau*, et de quelques écrits sur la Musique religieuse, qui ont été successivement insérés dans le *Magasin Encyclopédique*.

EMPIRE FRANÇAIS.

La Société d'agriculture et de botanique de Gand, érigée, il y a trois ans, sous les auspices de M. le Préfet et de M. le Maire, et approuvée par le gouvernement, a décerné, dans la séance du 6 de ce mois, le prix institué pour la plante ou l'arbuste le mieux cultivé, au *Limodorum Tunkervilliæ*, superbe individu, en pleine floraison et cultivé par M. Mussche, jardinier en chef du Jardin des Plantes. Le premier *accessit* a été remporté par le *amellia stricta* de M. van Berghen. Le second *accessit* a été décerné à l'*azalea carnea* de M. Lanckman, de Gand. Le nombre des membres exposans a été

de 88; celui des plantes et arbustes, en pleine floraison, de 389, et parmi ce nombre plus de 30 qui ne sont cultivés sur le Continent que depuis 12 à 15 mois, cinq ou six fleurissent, pour la première fois, dans cette ville.

— Les Lettres viennent de perdre M. *Clément* de Dijon, auteur d'une tragédie de *Médée*, d'une traduction en vers de *la Jérusalem Délivrée*, et de plusieurs ouvrages de critique.

— Les arts ont fait une perte très-sensible par la mort de M. *Devosge* le père, fondateur de l'*Ecole de dessin, peinture et sculpture de Dijon*, arrivée le 22 décembre 1811.

Voici le *prospectus* qui vient d'être publié à cette occasion.

« *Erection d'un monument public à la mémoire de* « *M. Devosge.*

« Les grands talens et les travaux utiles qui « composent la vie publique de M. Devosge, sont « des titres qui sauveront de l'oubli sa mémoire et « ses actions.

« Les établissemens des arts qui prospèrent à « Dijon par ses soins, par son zèle et par les sa- « crifices qu'il a faits, sont des monumens qu'il « s'est élevés lui-même, et qui, depuis longtemps, « attestent son génie et proclament ses bienfaits.

« La mémoire de cet artiste recommandable ne « s'effacera jamais; elle doit durer tant que les « hommes sauront aimer les arts, estimer les qua- « lités du cœur, et honorer les vertus.

« Mais si les monumens semblent inutiles pour « perpétuer des noms impérissables, ils doivent « s'élever sur la cendre des hommes célèbres,

« comme un hommage honorable pour eux et pour
« leur patrie.

« Les amis des arts, les artistes de Dijon, et
« les élèves de l'école de cette ville, se proposent
« d'ériger à M. Devosge, un cénotaphe qui soit
« digne de ce grand artiste, et du pays illustré par
« ses talens et par ses services.

« Ils font un appel aux Dijonnais et aux habi-
« tans du département de la Côte-d'Or, et les in-
« vite à concourir avec eux à l'érection de ce mo-
« nument.

« M. le Préfet de la Côte-d'Or, approuvant les
« sentimens et les motifs qui ont inspiré ce projet,
« en a permis l'exécution par son arrêté du 11
« janvier 1812, et a bien voulu souscrire le pre-
« mier pour cet acte de reconnoissance publique.

« La souscription est ouverte à Dijon, chez
« M. *Saulgeot*, notaire, rue Saint-Etienne. »

L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, qui avoit admis M. *Devosge* au nombre de ses associés ordinaires, le 15 janvier 1768, a perdu en lui le doyen de ses membres résidans actuels; il étoit aussi associé de *l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.*

Paris.

On vient d'élever deux monumens funéraires dans le cimetière de Mont-Louis, dit du *Père Lachaise*. Ce sont les tombeaux de MM. A. F. Fourcroy, et Marie Joseph de Chénier; le premier est un cippe carré, couronné par une corniche surmontée de deux consoles renversées. Le buste en marbre blanc de M. Fourcroy se voit dans un enfoncement pratiqué

dans le massif. On lit au bas pour toute épitaphe : *A. F. Fourcroy*. Le second, placé à côté du premier sur le penchant de la colline, consiste en une tombe de marbre noir posée sur la terre, et dominée par un pilastre de marbre blanc, dont la face au sud offre ces mots en lettres d'or : *Marie Joseph de Chénier, né à Constantinople, en* 1764 ; et plus bas on lit : 1811. Au dessus est le *monogramme* du défunt, entouré d'un serpent. Sur les faces à l'est et à l'ouest, sont des couronnes de chêne.

— M. *Dauxion Lavaisse* publie aujourd'hui un fragment de son intéressante *Notice sur la capitainerie générale des Cerames*. Ce pays, riche des productions les plus variées, compte, sur environ 48,000 lieues carrées, 900,000 à 1,000,000 d'habitans ; les importations sont évaluées à 5,500,000 piastres.

— M. *Dupuytren* est nommé à la chaire de professeur à l'École de médecine de Paris, vacante par la mort de M. Sabathier.

THEATRES.

THÉATRE FRANÇAIS.

Le Ministre Anglois, comédie en cinq actes, et en vers, jouée le 26 février.

Il est bien malheureux qu'à l'histoire de la littérature se joigne celle des haines personnelles et

des cabales, et que le spectateur impartial puisse dire : ce n'est pas la pièce que l'on a sifflée, c'est l'auteur. Comment juger un ouvrage au milieu du tumulte occasionné par le choc des partis contraires? Dans la crainte de porter sur celui-ci un jugement injuste, nous nous bornerons à donner l'analyse du sujet et à dire *historiquement* qu'il a été sifflé autant qu'applaudi.

Le ministre *Mortimer* est un homme ambitieux, mais d'un caractère noble et généreux. Il a sacrifié sa fortune pour se faire des partisans, convaincu qu'il peut, dans le poste élevé qu'il occupe, rendre des services à sa patrie.

Il a pour secrétaire un jeune homme d'une famille distinguée de l'Inde, nommé *Wilson;* mais ce jeune homme a des idées différentes de celles du ministre, et l'intérêt des nations lui paroît préférable aux vues d'une politique personnelle. La Société royale d'Edimbourg ayant proposé pour sujet de prix la liberté des mers, Wilson soutient cette belle cause, et obtient la palme littéraire. Le parti de l'opposition saisit cette occasion pour attaquer le crédit du ministre, qui éloigne son secrétaire.

Parmi les hommes qui l'entourent, il en est un qui feint de lui être attaché, mais qui se réserve la faculté de servir le parti contraire, si Mortimer perd son crédit. Au milieu de ces grands intérêts, Mortimer, jeune et sensible, sacrifie quelquefois aux doux épanchemens de l'amitié et de l'amour. Il est épris des charmes d'*Amanda*, et se dispose à l'épouser.

Tout est prêt pour cet hymen, lorsqu'un orage imprévu s'élève au parlement contre le ministre;

les chefs de l'opposition sont le duc de *Sommerset* et lord *Clarendon*. Sommerset est fort aimé du roi, et cherche à fortifier son parti en demandant à Clarendon la main de sa fille. Le ministre alarmé fait part de ses inquiétudes à *Norlis*. Celui-ci, toujours occupé de son avancement et de ses propres intérêts, forme le projet de rompre le mariage projeté de la fille du duc de Sommerset avec Clarendon, de rompre également celui du ministre avec Amanda, de lui faire épouser la fille du duc de Sommerset, et d'épouser lui-même la sœur du ministre.

Mais l'orage parlementaire s'accroît; Norlis le grossit en secret, à dessein d'intimider le ministre et de l'amener à ses fins. Le roi sent la nécessité de soutenir son ministre et lui décerne l'ordre de la Jarretière, le titre de duc, et lui fait proposer la main de Miss Sommerset.

Le ministre, au comble de la joie, se croit plus puissant que jamais, refuse le parti qu'on lui offre, et reste fidèle à Amanda. Norlis, désespéré de voir échouer ses desseins, persuadé d'ailleurs que le ministre ne sauroit tenir longtemps contre le parti de l'opposition, abandonne lord Mortimer, et se livre à ses ennemis. La caisse du trésor public étoit en mauvais état; le ministre venoit de proposer un avis tendant à la guerre; l'opposition se soulève, le ministre est effrayé de sa propre position, lorsque Wilson arrive à son secours. Ce jeune homme venoit de recueillir une immense succession dans l'Inde, et d'être élu membre du parlement; il court sauver l'honneur du ministre, qui, fatigué de tant de débats, quitte le ministère, donne sa nièce à

Wilson, et va lui-même chercher de plus douces jouissances dans les bras d'Amanda.

Les rôles étoient joués par les premiers acteurs; mais quelques-uns d'entre eux ont paru effrayés de l'orage qui les menaçoit, et leur jeu s'est ressenti de cette terreur.

On ne peut pas dire que la pièce soit à l'abri de tout reproche. On y a généralement trouvé trop de sentences et peu d'action. Des entrées et des sorties peu motivées: mais aussi des vers bien faits et des pensées heureuses. L'ouvrage a été jusqu'à la fin.

L'auteur a été demandé; mais on n'est pas venu le nommer.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

Edouard, ou *le frère par supercherie, opéra comique en un acte, joué le* 13 *février* 1812.

Rien de neuf, de piquant dans cet ouvrage; des moyens connus et presque usés; peu d'habileté dans la liaison des scènes, peu de vraisemblance dans les situations, de traits dans le dialogue, d'élégance dans le style. La musique ressemble au poëme; pas une phrase de chant, pas un motif à remarquer.

Le principal caractère est triste et larmoyant. C'est un vieil oncle qui prétend épouser une jeune et jolie orpheline : outre les soixante ans dont le temps a pris soin de le parer, il possède encore une ame expansive et sentimentale; il a surtout le

don des larmes; il pleure à tout propos. On juge bien que *Laure* frémit à la seule pensée d'épouser *Dorimon.* Heureusement elle a un frère, et ce frère, qui doit arriver incessamment, ne souffrira pas sans doute qu'elle épouse un barbon. A la place de *Charles*, frère de Laure, arrive *Edouard*, camarade de Charles. Il prend audacieusement le nom de son ami, trompe d'abord tout le monde, est ensuite reconnu, et épouse Laure.

Il faudroit trop de temps pour descendre dans tous les détails de cette intrigue, il suffira de savoir que ces détails ont été jugés peu favorablement; que le public a tout écouté sans intérêt, mais sans murmure, et que le silence le plus profond a régné dans la salle au moment où l'usage veut qu'on demande les auteurs.

La pièce a été jouée avec un accord parfait par *Elleviou*, *Solié*, *Batiste* et Madame *Gavaudan*. Une si belle réunion de talens pouvoit être mieux employée.

ODÉON. THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

M. et Madame Toucœur, comédie en un acte, jouée le 6 février.

M. *Toucœur* est un fabricant de cartes à jouer qui, emporté par le désir de la gloire, s'est fait peintre d'histoire, et travaille à un grand tableau allégorique. Madame *Toucœur* s'est jetée à corps perdu dans la botanique; sans cesse elle fait des invocations à Cérès, et la Société d'agriculture de son endroit s'honore de l'avoir pour secrétaire perpétuel.

M. Toucœur veut marier sa fille à *Nicolas Desécussons*, fils d'un ancien ami; jamais il n'a vu ce Nicolas, qu'il attend le jour même. Madame Toucœur prétend au contraire qu'elle n'aura pas d'autre gendre qu'*Horace Deslauriers*, membre de plusieurs Athénées, poète agriculteur, et candidat de la Société des *Bergers d'Arcadie* (1). Elle ne le connoît que par la correspondance littéraire et sentimentale qu'elle a avec lui depuis quelque temps. Mademoiselle *Toucœur*, quoique fille très-soumise, n'est de l'avis ni de son père, ni de sa mère, sur le choix d'un mari, parce qu'elle aime un certain cousin qui ne leur est pas plus connu que ceux qu'ils lui destinent. Or ce cousin, aidé d'une soubrette, parvient à persuader à M. Toucœur qu'il est Desécussons, et à Madame Toucœur, qu'elle voit en lui ce spirituel Horace Deslauriers, dont les lettres l'ont tant intéressée. Par ce moyen, il épouse sa maîtresse à la barbe même de ceux auxquels il s'est substitué, et ceux-ci, personnages niais et grotesques, selon l'usage, s'en retournent furieux d'avoir été mystifiés.

Cette pièce est une véritable farce de carnaval. L'auteur a pris partout ce qui étoit à sa conve-

(1) Je ne sais s'il existe une Société des *Bergers d'Arcadie*; mais il y a à Paris une Société des *Bergers de Syracuse*, composée des chansonniers et chanteurs des rues. Leurs séances *littéraires* ont lieu rue de la Verrerie, près de la Grève; elles se tiennent avec autant de pompe que celles de nos Athénées, et on y lit quelquefois des productions plus originales que dans la plupart de ces Académies secondaires. Je me propose de publier un Mémoire sur cette singulière Société, qui est peu connue, et qui mérite peut-être une place dans l'histoire de notre *Littérature*.

nance. On y trouve des lambeaux de *Pourceaugnac*, de *l'Intrigue épistolaire* et de vingt autres pièces. Mais le public n'a pas mis d'importance à cette bluette, et elle a réussi. Elle ne vivra sans doute pas longtemps, car j'ai remarqué qu'au théâtre de l'Odéon, une pièce à grand succès comptoit ordinairement cinq ou six représentations.

L'auteur est M. Henri ***.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

L'Enfant Prodigue, ou *le Retour d'Arlequin, vaudeville joué le 27 janvier* 1812.

Chute complète. On a bâillé depuis la première scène jusqu'à la dernière. Le dénouement seul a excité les plus violens sifflets.

Cet ouvrage etoit le coup d'essai d'un jeune auteur.

Jeanne d'Arc, fait historique en trois actes et en vaudevilles, joué le 24 février 1812.

Le premier acte se passe dans un village voisin de la Loire. Les parens de *Jeanne d'Arc*, effrayés de l'ardeur guerrière et du délire prophétique qui depuis quelque temps se sont emparés d'elle, ont jugé à propos de la conduire tout près du théâtre de la guerre.... Le brave et beau *Dunois* a vu Jeanne dans le village où elle passe son temps, dans un oratoire, à se pénétrer des inspirations de S. Michel; et, frappé du ton d'assurance de cette jeune personne qui déclare qu'elle est appelée par Dieu à

sauver Orléans, et à faire sacrer à Reims le roi Charles VII, il a juré de parler d'elle à ce prince. Elle attend impatiemment l'effet de ses promesses. le roi, que l'honneur a arraché des bras de l'amour, va prendre le commandement de son armée, et secourir Orléans; il veut, en passant, voir l'étonnante villageoise dont son cousin Dunois lui a parlé; il prétend même l'éprouver en se cachant derrière *Chabanes*, qui se présente à Jeanne sous le nom du roi; mais la Pucelle reconnoît le prince qu'elle n'a jamais vu, lui cite la dernière conversation qu'il a eue avec la belle *Agnès*, dont les reproches ont réveillé son courage. *Charles* ne doute plus de la divine mission dont Jeanne est chargée, il lui donne son épée, lui confie son oriflamme, et l'on part avec enthousiasme pour aller battre les Anglois.

C'est devant les murs d'Orléans que l'action a lieu au second acte. Français et Anglois son tour-à-tour battans et battus. Les assiégés espèrent faire entrer, par un chemin souterrain qui communique à une *poterne*, le secours que le roi leur amène; et, pour en hâter l'arrivée, ils adressent à ce prince une lettre dont ils chargent leur sénéchal, espèce d'imbécille qui prend *Suffolk*, général anglois, pour Charles VII, et lui remet la lettre destinée à ce prince.

Les Français arrivent, et l'Anglois, pour échapper au danger qui le menace, s'annonce comme un habitant d'Orléans, choisi pour présenter au roi les supplications et les vœux de ses fidèles sujets. Mais Jeanne possède le don de deviner les traîtres. Suffolk feignoit d'être épris de la femme du sénéchal pour se ménager des intelligences dans la

ville, et avoit réussi à s'emparer d'une des portes; mais la généreuse sénéchale, persuadée que la ruse, cette arme puissante de son sexe, est permise envers un ennemi, n'est coquette que par patriotisme. Elle attire Suffolk dans le piége qu'il avoit tendu aux autres; et il n'en coûte que quelques inquiétudes à son mari. L'Anglois est joué, battu, désarmé, son armée mise en pleine déroute. Charles triomphe, et proclame Jeanne d'Arc l'élue de Dieu et la libératrice de la France.

Les auteurs ne se sont pas fait scrupule d'emprunter plusieurs idées à la Pucelle, de Voltaire. On a reconnu dans le sénéchal le président *Louvet;* et le gros *Kerthod*, officier de la bouche du roi, a rappelé le conseiller *Bonneau*. Il étoit hardi de risquer cette pièce sur le théâtre du Vaudeville. Malgré des invraisemblances et quelques longueurs, Jeanne d'Arc a obtenu un brillant succès.

Mademoiselle *Rivière* a joué avec un talent très-distingué le rôle de la Pucelle; elle a été couverte d'applaudissemens, lorsqu'elle est venue nommer les auteurs, MM. Dieulafoi et Gersin.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

M. Desornières, ou Faut-il rire? Faut-il pleurer? comédie mêlée de couplets, jouée le 5 février 1812.

Encore un imbécille de la famille de Pourceaugnac, qui part de son endroit pour venir dans la grande ville se faire mystifier. C'est de Quimpercorentin qu'hier on a vu arriver M. *Desornières.* On lui

fait croire que son parrain, dont il vient épouser la fille, est mort subitement. Desornières, qui avoit un habit de bal, et croyoit danser gaiement, se trouve fort déplacé au milieu du noir cortége de ses cohéritiers.

Il court changer de costume, et revient en noir; mais alors, les héritiers prétendus ont ressuscité l'oncle, et Désornières se trouve au milieu de gens fort gais qui l'obligent à danser un menuet avec son habit de deuil. Le jeu de *Potier* a contribué à faire valoir cette folie de MM. Désaugiers et Gentil.

La Famille Mélomane, vaudeville en un acte.

C'est un cadre léger, qui sert à amener des ariettes chantées avec beaucoup de goût par Mademoiselle *Koenisberg*.

L'auteur est M. Ourry.

Jeannette, ou *six mois à Paris, comédie en un acte, mêlée de couplets, jouée le 22 février.*

Jeannette est la nièce d'un bon cultivateur qui l'a mariée à l'époux de son choix. Jeannette est douce, franche, naïve, elle aime son mari; que vient-elle donc faire dans la grande ville? Six mois de séjour à Paris ont suffi pour faire d'elle une femme à grands airs. Le mari gémit de cette métamorphose, d'autant plus que son état ne lui permet point de fournir aux folles dépenses de sa

femme. Jeannette, à qui son oncle fait une pension, se présente pour en toucher le premier quartier chez un ami de sa famille, qui est chargé de lui compter. Mais, au lieu d'argent, elle y reçoit une leçon. Le correspondant refuse de payer, en lui disant qu'elle diffère trop du portrait que son ami lui a tracé de Jeannette pour qu'il puisse croire que ce soit elle. L'oncle survient, Jeannette court vers lui pour l'embrasser; mais il la méconnoît aussi: elle sort désespérée, et bientôt le repentir la ramène sous le simple costume qu'elle portoit au village. Tout le monde la reconnoît, l'embrasse, la caresse; on lui raconte qu'une Dame, vêtue en élégante, s'est présentée sous son nom, mais que personne n'a été sa dupe. Jeannette renonce au faux éclat qui l'avoit éblouie un instant, et toute la famille retourne au village chercher des plaisirs simples et vrais

Le fonds de cette petite pièce est moral; les détails sont d'une grande foiblesse.

L'auteur est M. SEWRIN.

LIVRES DIVERS (*).

N. B. *Tous les Ouvrages annoncés dans le Magasin Encyclopédique se trouvent, au Bureau dudit Journal, chez* J. B. Sajou, *Imprimeur, rue de la Harpe, n.°* 11. *Les Lettres et Paquets non-affranchis ne seront pas reçus.*

LITTÉRATURE.

Platonis *Opera omnia, græce et latine, excerpta ex pluribus codd. MSS. varietate lectionis, subjunctis H. Stephani integris, posteriorum nonnullorum selectis, F. A.* Wolfii, *J.* Bekkeri *atque aliorum continuis annotationibus, volumine singulari isagoges litterariæ, rerumque et verborum indicibus instructa. VIII vol. in-4.° min. XVI vol. in-8.°*

Cette importante édition des œuvres complètes de Platon a été entreprise il y a plusieurs années; et, depuis 1807, le public a su sous quelle forme à peu près elle devoit paroître. Différentes circonstances en avoient suspendu la continuation. Un grand nombre de MSS. avoient été collationnés dans différentes bibliothéques étrangères; mais il étoit nécessaire que les éditeurs fussent encore pourvus d'un grand nombre de matériaux semblables que les événemens politiques rendoient presque impossible de se procurer. Il étoit donc présumable qu'on ne pourroit pas de longtemps suivre cette entreprise. Cependant des cir-

(*) Les articles marqués d'une * sont ceux dont on donnera un extrait.

constances plus favorables ont fait renaître l'espoir d'en hâter la publication. Le commentaire critique qui doit accompagner la présente édition est entièrement terminé. Le premier volume de la collection est sous presse, et on ne prévoit aucun événement qui puisse arrêter la suite de l'impression.

Le célèbre M. Wolf, qui est le principal éditeur, se réserve le soin de faire connoître sous peu, l'ordre et le plan de cette édition, et de nommer plusieurs savans tels que M. *Alter* de Vienne, M. *Boissonade* de Paris, et d'autres qui y ont coopéré, soit en fournissant des matériaux par écrit ou d'une autre manière. Voici en général le plan de l'ouvrage.

Le texte grec qui, pour plusieurs dialogues, a été collationné sur plus de 12 MSS., est accompagné de variantes, de remarques et d'une traduction latine, que M. Wolf regarde comme la partie essentielle de son travail. On a compris dans les notes toutes celles de l'édition de H. Etienne, afin qu'on pût se dispenser de cet ouvrage coûteux qui auparavent étoit nécessaire pour l'étude de Platon. Pour ce qui est de la partie typographique et littéraire, on a tâché de se renfermer dans de justes limites également éloignées d'une abondance superflue et d'une parcimonie insuffisante. On cherche moins à mettre sous les yeux du lecteur tous les développemens dont les explications sont susceptibles, qu'à lui en donner la première idée et à le mettre sur la voie de les faire lui-même. Ce plan contribuera à ce que la collection puisse se publier sans interruption. Au cas que des événemens imprévus ne permissent pas que M. Wolf en surveillât par la suite l'impression, M. Bekker, qui est actuellement à Paris, et qui a coopéré à l'édition, sera chargé de ce soin, et cette assurance doit satisfaire le public.

Malgré les avances de fonds considérables que demandoit une pareille entreprise, le libraire n'exigera point une souscription des acheteurs. Il mettra chaque volume au prix le plus modéré, et il a assez de confiance aux savans éclairés, pour croire qu'ils soutiendront ses efforts.

Cette édition paroîtra sous deux formats, in-4.° et in-8.°. Le texte sera absolument le même, mais les caractères seront différens. L'édition in-4.° est destinée aux bibliothèques publiques et aux acheteurs aisés qui seront à même d'en faire l'emplète. L'autre, également complète, sera à la portée de tous les lecteurs. Outre ces deux éditions générales, on imprimera à part différens dialogues qui servent dans les cours ordinaires des Gymnases et des Universités. Ils seront imprimés sans notes in-4.° et in-8.°. Le public pourra bientôt juger de la correction du texte et de la netteté des caractères.

Berlin, le 8 février 1812 : Librairie de Nauck.

NUMISMATIQUE.

DESCRIPTION de Médailles antiques grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation : ouvrage servant de Catalogue à une suite de plus de vingt mille Empreintes en soufre, prises sur les pièces originales; par T. E. MIONNET. Tome V. A Paris, de l'imprimerie de *Testu*, imprimeur de S. M. 1811. Se trouve à Paris, chez l'*Auteur*, rue Neuve-des-Petits-Champs, n.° 12; *Debure*, libraire, rue Serpente; *Testu*, rue Hautefeuille, n.° 13.

Les amateurs de la Numismatique attendoient

avec impatience le cinquième volume de cet ouvrage, dont les quatre premiers ont paru successivement depuis cinq ans. Nous en avons rendu compte à mesure qu'ils ont été publiés, et nous avons fait voir de quelle utilité pouvoit être cette Description la plus étendue et la plus complète qui ait paru jusqu'à ce jour.

M. Mionnet ne l'a point chargée de ces dissertations où les auteurs, cédant presque toujours au désir de développer leur érudition, donnent des hypothèses pour des certitudes et des systèmes pour des réalités. Il a pesé les diverses opinions des savans, comparé les sentimens des différens auteurs; et, sans faire participer le lecteur à une longue et fastidieuse discussion, il lui en donne le résultat, en décrivant avec une précision extrême chaque médaille, et en y joignant des signes qui indiquent son degré de rareté, sa fabrique plus ou moins belle, et le prix que peuvent y mettre les amateurs. Les leçons vicieuses sont rectifiées, les attributions rétablies, et M. Mionnet y a joint des notes toutes les fois qu'il a été obligé de contredire les opinions consignées dans la doctrine d'Eckhel. Son jugement est d'autant plus sûr, qu'il n'a jamais décrit une médaille sans l'avoir vue, et examinée lui-même. Quand il n'a pas pu la voir, il cite son autorité, et se décharge ainsi de toute responsabilité.

On trouvera, dans ce cinquième volume, plus de notes que dans les précédens, parce qu'il traite de contrées moins connues, et moins généralement étudiées que celles de la Grande Grèce et de l'Asie Mineure. Il y a plus de points difficiles à éclaircir, dans l'histoire de la *Séleucie*, de la *Phœnicie*, de la *Galilée*, de *l'Arabie*, de la *Mésopotamie*, que

dans celles des royaumes florissans qui ont donné des lois au monde.

La multitude et la variété des dates a occasionné des conjectures et des erreurs qui sont rectifiées par M. Mionnet. La fabrique plus grossière, la conservation moins parfaite des médailles de ces pays lui a fait faire des recherches plus pénibles et des études plus difficiles.

C'est surtout dans la nombreuse et riche suite des *Rois de Syrie*, dans celle des *Rois Parthes* et *Sassanides*, que son travail doit être apprécié. Il a eu recours, pour la traduction des légendes et la classification des médailles Sassanides, aux lumières du savant M. Silvestre de Sacy, dont le nom porte avec soi la recommandation. Pour sa chronologie des Rois Parthes, il a suivi l'ordre qu'a établi M. Visconti dans son bel ouvrage de l'*Iconographie Grecque*.

M. Mionnet n'a plus à publier que les médailles de l'Afrique, qui formeront un sixième volume, et complèteront son ouvrage sur les Médailles des Peuples et des Villes. Il a joint à celui-ci la cinquième et dernière livraison des planches des médailles grecques. Les dessins et la gravure ont été exécutés par les mêmes artistes qui ont fait les quatre premières livraisons, MM. *la Guiche* et *le Cerf*, dont le talent en ce genre est assez connu. Les 79 planches, qui sont contenues dans les cinq livraisons, renferment environ quatre cents médailles qui présentent la marche graduelle de l'art depuis ses premiers essais jusqu'à sa perfection. Les planches de monogrammes, les divers alphabets en complètent l'intérêt et l'utilité.

Nous finirons cet article, en répétant que cet ou-

vrage est un vaste répertoire où les personnes qui étudient l'Histoire pourront en faire une application continuelle à la Numismatique; où les artistes trouveront des recherches précieuses sur les différens styles à employer dans les compositions des sujets antiques, et enfin le *Manuel* de tous les Numismates. T. Du Mersan.

HISTOIRE.

*Histoire de France pendant le dix-huitième siécle; par *Charles* Lacretelle, professeur d'histoire à l'Université impériale. Tome V. Volume in-8.°, imprimé sur beau carré fin d'Auvergne, et caractères de Cicéro neuf. Prix, 5 fr. broché, pris à Paris; et 6 fr. 25 cent., pour le recevoir *franc de port* par la poste. Les Tomes 1, 2, 3 et 4 coûtent chacun 5 fr., broché, pris à Paris; et 6 fr. 25 cent. par la poste, *francs de port*. En papier vélin, le prix est double. Le Tome VI et dernier paroîtra incessamment. A Paris, chez F. *Buisson*, libraire-éditeur, rue Gît-le-Cœur, n.° 10.

**Kritischer Versuch zur Aufklaerung der Byzantinischen Chronologie mit besonderer Rücksicht auf die frühere Geschichte Russlands.* — Essai critique sur l'Eclaircissement de la Chronologie byzantine, principalement dans ce qui a rapport à l'histoire moderne de la Russie; par *Philippe* Krug. Saint-Pétersbourg, 1810. In-8.°.

Histoire des Généraux français; par A. H. Chateauneuf. Vingt-quatrième partie. De l'imprimerie de Pierre *Didot.* Prix du volume, en papier vélin, 5 fr. La collection entière, qui contient 24 Numéros, se vend 29 fr., et 36 fr. par la poste, papier ordinaire. A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans, n.° 34.

Ce nouveau volume contient l'histoire des Maréchaux Lannes, duc de Montebello, et Oudinot, duc de Reggio; des généraux Lespinasse, Desfourneaux, Laharpe, et des traits de bravoure des officiers et des soldats.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Société d'agriculture du Département de Seine et Oise. Mémoires lus en sa séance publique, le 7 juillet 1811. A Versailles, J. P. *Jacob*, imprimeur-libraire, Avenue de Saint-Cloud, n.° 9.

Compte rendu des Travaux de la Société des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon, depuis le 4 décembre 1810, jusqu'au 3 décembre 1811; par P. L. Cortambert, docteur-médecin, secrétaire perpétuel (1).

La Société académique des sciences et belles-lettres de Mâcon publie, chaque année, une Notice ou Ana-

(1) A Mâcon, chez *Chassipolet*, imprimeur de la Société et de la Préfecture.

lyse de ses travaux : celle-ci est la sixième. Les mémoires qui y sont analysés, ne sont ni moins nombreux, ni moins intéressans que ceux dont on trouve l'exposition dans les précédentes Notices. On remarque dans le Compte rendu de 1811 :

PREMIÈRE PARTIE. — *Sciences.*

1.° Des *Observations qui démontrent la force de la sève ascendante et sa prédominance sur la sève descendante*, dans les plantes sarmenteuses traitées par la ligature et par l'incision circulaire et annullaire; par M. Benon.

2.° *Nouvelles expériences relatives à l'incision circulaire*, desquelles il résulte que pour obtenir une amélioration sensible dans les fruits, il faut faire l'incision sur les branches à bois qui portent les branches à fruits, et non sur celles-ci; par le même.

3.° *Observations sur une nouvelle farine*, (*cassave* de la pomme de terre); par M. Bertrand.

L'auteur, par un procédé analogue à celui qui est usité pour extraire la fécule du manioc, a obtenu du *Solanum tuberosum* une farine qu'il désigne sous le nom de *cassave* de la pomme de terre. Par le mélange de cette farine, soit avec le double, soit avec parties égales de farine de froment, il est parvenu à avoir un pain de bonne qualité et semblable à celui de froment. De ses expériences sur la nature de cette nouvelle farine, qui laisse espérer qu'on pourra la conserver longtemps (2), de la légèreté relative de son poids qui permettra de la transporter plus aisément que les tubercules entiers, et de la

(2) La pomme de terre, comme on sait, ne se conserve guères plus de six mois.

fécondité de la pomme de terre, M. Bertrand a conclu que cette plante mérite de devenir plus que jamais l'objet des spéculations de l'agriculture et du commerce.

4.° *Recherches météorologiques contenant le système raisonné des vents du Mâconnois, et des observations sur les effets qui en dépendent immédiatement*; par M. Benon.

5.° *Recherches et Observations météorologiques sur le brouillard*; par le même.

6.° Idem. *Sur l'électricité atmosphérique, les nuées orageuses et la grêle, considérées principalement comme étant sous l'influence des saisons, des climats et des vents.*

7.° *Considérations sur la mesure des hauteurs par le baromètre*, mémoire *revu et augmenté*; par M. Tardy de la Brossy.

8.° *Examen critique des principales causes qui tendent à altérer l'exactitude des mesures barométriques*; par M. Benon.

9.° *Réflexions sur les pluies de pierres*; par M. Du Rier. L'auteur se range de l'avis de ceux qui attribuent l'apparition de ces pierres à des éruptions des volcans, non de la lune, mais de la terre.

10.° *Réflexion sur la nécessité de l'observation en médecine*; par M. Favrot.

11.° *Mémoire sur la digitale pourprée*, et *Observations sur l'hydropisie, la phthisie*, etc.; par M. Carmoy père. L'auteur s'est assuré que la phthisie pulmonaire est, aujourd'hui, plus fréquente que jamais à Paray, lieu de sa résidence; qu'il en est de même de l'apoplexie, qui attaque jusqu'à la classe des ouvriers et des gens de la campagne, qu'elle épargnoit autrefois; enfin que par une compensation, qui n'est

cependant point encore égale, les écrouelles sont devenues plus rares. — M. Cortambert a fait un rapport sur cet intéressant mémoire.

12.° *Observation sur une fièvre cérébrale* qui a été funeste à plusieurs enfans de la même famille; par M. Brunet (3).

13.° *Observation* par M. Peschier, pour faire suite à son *Essai sur le Somnambulisme.*

14.° *Compte rendu des travaux du bureau de consultation de l'Institut de médecine de Paris, depuis le 24 avril* 1811, *jusqu'au 23 octobre suivant;* par M. Lacombe.

15.° *Observations sur la phthisie pulmonaire*, et *Réflexions sur le traitement des tubercules en général;* par le même.

M. Lacombe, en discutant les indications thérapeutiques, s'élève contre l'abus des prétendus *adoucissans* ou *béchiques*, trop généralement et exclusivement employés dans le traitement de la phthisie pulmonaire. Il ne regarde ces substances fades ou atoniques comme utiles, que dans la première période, où l'on a des raisons de soupçonner de l'irritation; mais il n'en est pas de même dans les autres degrés. Il tire ces dernières indications, non-seulement de l'expérience, mais encore de l'analogie qu'il établit entre les tubercules du poumon et la troisième période de la péripneumonie et du catarrhe pulmonaire, où les toniques sont très-avantageux, et entre ces mêmes tubercules et ceux du mésentère (*le carreau*), qui se guérissent principalement aussi par ces derniers remèdes (*Extrait du Compte rendu.*).

(3) La Société de médecine pratique de Paris, justement alarmée de la fréquence et de la terminaison souvent funeste de cette fièvre, en a fait le sujet d'un prix.

16.° *Formulaire philosophique*, ou *la méthode de l'analyse appliquée à l'art de formuler;* par M. Lacombe.

17.° *Considérations sur les poisons;* par M. Cortambert. L'auteur traite principalement des poisons végétaux, qui produisent des phénomènes plus variés, et ne s'occupe pas de ceux qui ont une action chimique et caustique.

18.° *Sur les moyens de remédier aux poisons végétaux;* par M. Sage.

19.° *Mémoire concernant les Routes, le Canal* et *les Rivières du Département de Saône et Loire;* par M. Obrien.

20.° *Mémoire sur l'histoire naturelle et la topographie médicale du Val-de-Miége*, Département du Jura; par M. Guyetant, fils.

SECONDE PARTIE. — *Littérature.*

21.° *Notice sur quelques Nummes, fragmens de marbre, etc., trouvés à Mâcon et aux environs;* par M. Mathieu.

22.° *Dissertation sur la position de l'ancienne ville d'Amagétobrie;* par M. Girault. L'auteur a fixé cette position précisément dans le lieu qu'occupe aujourd'hui Pontallier, parce que dans les fouilles faites dans cette ville, on a trouvé des médailles, des débris de vases, des fragmens de colonnes et de statues, et que parmi ces monumens il en est un qui semble dire : Amagétobrie étoit ici. M. Girault fixe dans la première moitié du cinquième siécle l'époque de la disparution de cette cité, l'une des plus florissantes des Gaules.

23.° *Discours sur la nécessité de l'observation dans les sciences exactes;* par M. Méallet.

24.° Idem. *Sur l'étude des littératures étrangères;* par M. Alphonse de Lamartine.

25.° Idem. *Sur la marche qu'a suivie l'esprit humain dans l'éloquence du Barreau;* par M. Tondu.

26.° *Eloge des Mathématiques et des Belles-Lettres;* par M. Martin.

27.° *Discours académiques;* par M. de Larnaud.

28.° « Sous le rapport de la civilisation et des « lumières, que sera l'Europe du trentième siécle? « par combien de modifications, de vicissitudes, « l'univers social aura-t-il passé d'ici à mille ans? » Telle est la question dont M. de Larnaud a fait le sujet d'un rêve historique, sous le titre d'*Aperçus et Conjectures.*

29.° *Dialogue sur le même sujet* entre Alexandre, Fernand Cortèz et le Czar Pierre; par M. de Larnaud.

30.° *Molzor, ou des Principes et des Livres*, conte moral; par le même.

31.° *Précis historique sur* François-Félix Girault, baron de Martigny, colonel de dragons, officier de la Légion d'honneur, né à Châlons-sur-Saône, et frappé à mort, à la tête de son régiment, le 25 mars 1809.

32.° *Eloge du docteur* Rast, de la Société royale de médecine de Paris, de la Société des antiques de Londres, de la Société de médecine, et de celle d'agriculture de Lyon; par M. Delpont.

33.° *Réflexions poétiques sur les Saisons*, considérées dans les rapports qu'elles semblent avoir avec nos sentimens; par M. de Précy.

34.° *Question concernant l'éducation des femmes;* mémoire traduit de l'anglois, et augmenté par M. Vitallis fils.

35.° *Essai sur les Revolutions des sciences et des beaux-arts;* par M. de Roujoux fils.

36.° Sur le Rapport de la Commission nommée pour lui rendre compte des Mémoires envoyés au concours de 1811, la *Société académique de Mâcon* propose de nouveau, pour sujet du prix de l'année actuelle, la question concernant *la construction des grands pressoirs.*

37.° La même Société a publié, pour sujet d'un autre prix à décerner à la fin de 1812, cette question: « Les anciens avoient-ils des établissemens publics « en faveur des indigens, des enfans orphelins ou « abandonnés, des malades et des militaires blessés; « et, s'ils n'en avoient point, qu'est-ce qui en tenoit « lieu? »

38.° Suivent deux Tables, l'une des articles de poésie qni ont été lus dans les séances de la Société; l'autre, des ouvrages imprimés qui lui ont été adressés par les auteurs. Ces différens ouvrages sont au nombre de trente-six parmi lesquels on remarque *la Bibliothèque des Pères de famille*, et *Cours d'instruction particulière;* par M. Coffin. Cet ouvrage périodique a des droits à l'intérêt particulier de la Société, qui voit, parmi les Rédacteurs, quelques-uns de ses correspondans dans l'entreprise, les vues les plus louables, et, dans les premières livraisons, un gage des moyens qu'ont les auteurs pour atteindre leur but. (*Extrait du Compte rendu.*) (4).

(4) On s'abonne à la Bibliothéque des Pères de famille, au Bureau, rue Coq-Héron, n.° 9, à Paris. Le prix de l'abonnement est de 25 fr. pour l'année, pour Paris; et de 30 fr. pour les Départemens.

SÉANCE publique de la Société libre d'émulation de Rouen, tenue le 22 juin 1811. A Rouen, chez *Périaux.* 1811, in-8.°.

VOYAGES.

* *Reize um die Welt in den Jahren* 1803, 1804, 1805, *und* 1806, *auf Befehl seiner Kaiserlichen Majestaet Alexander des Ersten auf den Schiffen Nadeshda und Neva unter dem Commando des Capitains von der Kaiserlichen Marine* A. J. VON KRUSENSTERN. — Voyage fait autour du monde dans les années 1803, 1804, 1805 et 1806, par ordre de S. M. impériale Alexandre I, sur les vaisseaux la Nadeshda et la Newa, sous le commandement de A. J. DE KRUSENSTERN, capitaine de la marine impériale. Saint-Pétersbourg, 1810. 2 volumes in-4.°.

ANNALES des Voyages, de la Géographie et de l'Histoire, ou Collection des Voyages nouveaux les plus estimés, traduits de toutes les langues européennes; des relations originales, inédites, communiquées par des voyageurs français et étrangers; et des mémoires historiques sur l'origine, la langue, les mœurs et les arts des peuples, ainsi que sur le climat, les productions et le commerce des pays jusqu'ici peu ou mal connus; accompagnées d'un Bulletin où

l'on annonce toutes les découvertes, recherches et entreprises qui tendent à accélérer les progrès des sciences historiques, spécialement de la géographie, et où l'on donne des nouvelles des voyageurs, et de leur correspondance. Avec cartes et planches, gravées en taille-douce. Publiées par M. Malte-Brun. Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Gît-le-Cœur, n.° 10. Douzième Cahier qui complète la quatrième Souscription, ou quarante-huitième de la Collection (1).

Ce Cahier contient la Carte géographique du Pérou et du Brésil, et une Planche gravée en taille-douce, avec les articles suivans :

Description de la ville de Coupang et de ses environs, dans l'île de Timor, par M. Leschenault de la Tour. — Analyse du Voyage de M. Lichtenstein dans l'Afrique australe. — Sur la lumière

(1) Chaque mois, depuis le premier septembre 1807, il paroît un cahier de cet ouvrage, de 128 ou 144 pages in-8.°, accompagné d'une estampe ou d'une carte géographique, souvent coloriée. Les première, deuxième, troisième et quatrième Souscriptions (formant 16 volumes in-8.° avec 48 Cartes ou Gravures), sont complètes, et coûtent chacune 27 fr. pour Paris, et 33 fr. par la poste, franc de port. Les personnes qui souscrivent en même temps pour les cinq Souscriptions payent les trois premières 3 fr. de moins chacune. Le prix de l'Abonnement pour la cinquième Souscription est de 27 fr. pour Paris, pour 12 cahiers. Pour les Départemens, le prix est de 33 fr. pour 12 cahiers, rendus francs de port par la poste. L'argent et la lettre d'avis doivent être affranchis et adressés à *Fr. Buisson*, libraire-éditeur, rue Gît-le-Cœur, n.° 10, à Paris.

zodiacale, par M. Rosenstein. — Dissertation sur le peu de connoissances des Juifs en architecture, du temps de Salomon; et les articles du Bulletin.

THÉOLOGIE.

ΗΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ. *Novum Testamentum græce ex recensione* Jo. Jac. Griesbachii *cum selecta lectionum varietate. Tomus quartus, Acta, Epistolæ Catholicæ et Apocalypsis.* Lipsiæ, sumptibus G. J. *Goeschen.* 1807. 308 pag. in-fol.

POÉSIE GRECQUE.

Commentarii in Aristophanis Comoedias collegit, digessit auxit. Christianus Daniel Beckius. Vol. I. *Prolegomena, Commentarii in Plutum. Cum Tabula ænea.* Lipsiæ (*Weidmann*); 1809, in-8.°

POÉSIE LATINE.

* *Codex perottinus MS. Regiæ Bibliothecæ Neapolitanæ duas et triginta* Phædri *Fabulas jam notas totidem novas sex et triginta* Aviani *vulgatas et ipsius* Perotti *carmina inedita continens, digestus et editus a Cataldo* Jannellio *ejusdem Regiæ Bibliothecæ scriptore, qui variantes etiam lectiones adposuit; tum deficientes et corruptas tentavit.* Neapoli, 1809, in-8.°

ART MILITAIRE.

* MÉMOIRE sur la cause des Ricochets que font les pierres et les boulets de canon lancés obliquement sur la surface de l'eau, par *George* BIDONE. Turin, 1811, in-4.°.

BEAUX-ARTS.

MONUMENS français inédits, pour servir à l'Histoire des arts, et où sont représentés les costumes civils et militaires, les instrumens de musique, les meubles de toutes espèces, et les décorations intérieures des maisons; dessinés, gravés et coloriés à la main d'après les originaux; par N. X. WILLEMIN, auteur des Costumes civils et militaires des Peuples de l'antiquité, et du Parallèle des Peintures et Sculptures antiques et du moyen âge. Neuvième livraison. Prix, 12 fr. A Paris, chez l'*Auteur*, rue Neuve-de-l'Abbaye, n.° 9, F. S. G., et chez *Panckoucke*, libraire, rue et hôtel Serpente, n.° 16 (1).

L'auteur de ce bel ouvrage poursuit avec ardeur la route qu'il s'est tracée; loin de se ralentir, son

(1) Cet ouvrage, en deux volumes petit in-folio, sera précédé d'un discours sur les arts du dessin en France. Les planches, accompagnées d'une notice historique, ne sont point

zèle lui fait découvrir chaque jour des monumens curieux, ou inédits ou défigurés, dans les volumineuses collections de Montfaucon, ou d'histoire de villes ou de maisons titrées, ou enfin de plusieurs ouvrages plus modernes, dont les auteurs sembloient avoir pris à tâche de travestir ridiculement les monumens qu'ils avoient à expliquer.

La neuvième Livraison contient les monumens ci-après désignés :

I. Pilastre et ornemens de S. Sauveur à Aix en Provence. Onzième siécle.

II. Voile vulgairement appelé *chemise de la Vierge*, donné à la cathédrale de Chartres, par Charles-le-Chauve, en 877.

III. Bouclier de François I.

IV. Meubles et Costumes du quinzième siécle.

numérotées, afin de pouvoir les placer chronologiquement à la fin de chaque volume, ce qui se fera facilement reconnoître par le titre gravé des planches, auxquelles les notices correspondront. Il paroît toutes les six semaines une livraison composée de six planches, imprimées sur bon papier, ainsi que le texte, caractère cicéro. Chaque livraison est du prix de douze francs. Il y aura quinze exemplaires sur peau de vélin. On ne recevra le texte qu'à la fin de l'ouvrage.

On souscrit à Paris, chez l'Auteur, éditeur propriétaire, rue Neuve-de-l'Abbaye, n.° 2, faubourg Saint-Germain. Et, pour les départemens et l'étranger, chez *Treuttel* et *Würtz*, libraires, rue de Lille, n.° 17, et à Strasbourg; rue des Serruriers, n.° 5; Aug. *Renouard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n.° 55; *Déterville*, libraire, rue Hautefeuille, n.° 8; *Tilliard* frères, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.° 6; *Parsons Galignani* et Comp., rue Vivienne, n.° 17, D. *Artaria* marchand de tableaux et d'estampes, à Manheim; *Riss* et *Saucet*, libraires, à Moscow.

V. Patrons composés en 1567 pour les peintres sur verre.

VI. Coiffures de femmes du commencement du seizième siécle.

ARCHITECTURE.

Ueber Theater in Architektonischer Hinsicht mit Beziehung auf Plan und Ausführung des neuen Hof-Theaters zu Carlsruhe; c'est-à-dire, sur les Théâtres, sous le rapport de leur architecture, et particulièrement sur le plan et la construction du nouveau Théâtre de la Cour à Carlsrouhe; par *Frédéric* WEINBRENNER, directeur en chef des bâtimens de S. A. le grand-duc de Bade. Avec trois planches. Tubingue, chez *Cotta*, 1809; 34 pages in-4°.

GRAVURES EN BOIS.

Holzschnitte alter Deutscher Meister in den Original Platten gesammelt von Hanus Albrecht von DERSCHAU, *als ein Beytrag zur Kunstgeschichte, herausgegeben und mit einer Abhandlung über die holzschneide Kunst und deren Schicksale begleitet von Rudolph Zacharias* BECKER. — Gravures en bois des anciens Maîtres allemands, tirées des Planches originales; recueillies par *Jean Albert* DE DERSCHAU: publiées avec un Discours sur

la Nature et l'Histoire de la Gravure en bois; par *Rodolphe Zacharie* BECKER. Gotha, 1808, grand in-folio.

Nous avons annoncé (1) avec le détail qu'elle méritoit la première livraison de cette curieuse et importante collection. M. Becker promettoit d'en donner la suite, s'il y étoit encouragé par le public. Nous ne doutons point que les amis des arts n'ayent rendu justice au zèle avec lequel il a entrepris ce travail, et à la méthode qu'il a suivie dans sa publication. Cette seconde livraison n'est pas moins intéressante que la première, et renferme encore un plus grand nombre d'estampes, parce qu'il y avoit moins de frais d'impression pour le texte. L'auteur a suivi la division d'après laquelle il avoit classé les estampes de la première livraison.

Dans son livre, qui a pour titre le *Peintre graveur*, publié à Vienne en 1808, M. *Adam Bartsch* ayant été dans le cas d'indiquer les gravures en bois exécutées par les artistes dont il fait mention, M. Becker a pensé qu'il seroit agréable aux amateurs de trouver, dans le catalogue de ses planches, les numéros sous lesquels elles sont désignées dans cet ouvrage. Au reste, il en publie plusieurs dont M. Bartsch n'a point fait mention.

Voici l'extrait du catalogue de cette seconde livraison.

A. PREMIÈRE CLASSE. — *Feuilles du premier âge de la gravure jusqu'à Albert Durer.*

13. *L'homme de douleur*, avec les instrumens de la Passion.

(1) *Magasin Encyclopédique*, ann. 1809, t. 4, p. 224.

14. *Le Crucifiement.* A gauche sont quatre saintes femmes, et à droite autant de soldats.

15. *Le corps de Jésus-Christ dans les bras de sa Mère.* D'un côté est Saint Jean; de l'autre, deux saintes femmes; dans le lointain, on voit J. C. ressuscité conduisant un Patriarche.

Ces deux estampes appartiennent à l'édition allemande du livre hollandais: *dat Boeck van den Leven ons liefs heeren Jesu-Christi*, qui a paru à *Zwoll*, en 1495, et qui contient une trentaine de ces figures.

16. *S. Minus*, patron des malades vénériens, en habit de pélerin. Des malades des deux sexes, implorent son secours. Au bas on lit, en caractères antiques, la prière qu'ils lui adressent, avec cette notice: qu'en Italie on implore le secours de S. Minus contre la vérole, appelée en Italien *mal de France.* Le nom du graveur est *Wolfgang Hamer*, prédécesseur d'Etienne Hamer, graveur de Nuremberg.

17. *Almanach périodique* pour 30 ans, de l'année 1439. C'est la plus ancienne des Ephémérides connues aux astronomes; celle de *Jean Koenigsberg*, qu'on avoit cru être la première, n'ayant paru qu'en 1474. Cet almanac indique à chaque mois le nombre d'or, les lettres dominicales, les fêtes et les noms des Saints, le cours de la lune, le signe du Zodiaque et la longueur des jours et des nuits. Au dessus de chaque mois sont figurées dans de petits ronds les occupations champêtres de la saison, excepté au mois de Janvier, où l'on voit *Janus* assis à table tenant d'une main un vase à boire, et de l'autre un poisson. L'auteur de ce monument précieux est *Jean de Gamundia*, célèbre mathémati-

cien et restaurateur de l'astronomie, natif de Gmünden en Stirie, qui vécut à Vienne en qualité de professeur chancelier de l'Université, et chanoine de S. Etienne, et mourut en 1442. M. de *Lindenau* a accompagné de notices biographiques sur Jean de Gmünden les épreuves de cette planche qui ont été publiées dans la *Monatliche Correspondanz* de M. de Zach (décembre 1808). M. *Grotefend*, professeur à Francfort-sur-le-Mein, a donné dans le même journal (mars 1809) une explication de ce Calendrier, que les astronomes regardent comme une découverte importante pour l'histoire des mathématiques. Cet almanach prouve que les Allemands ont gravé des planches et ont tiré des épreuves dès la première moitié du quinzième siècle. Cette planche est taillée des deux côtés sur une épaisseur d'un pouce et demi.

18. *Jésus-Christ juge suprême*, orné d'un manteau royal et de la couronne d'épines. Il est assis sur un trône, tenant de la main droite un sceptre, et de la gauche le Globe. Sur les piliers du trône on voit des Anges, qui font de la musique. A gauche est l'aigle, attribut de l'Evangéliste S. Jean.

19. *S. Jérôme* à genoux devant un Crucifix, à l'entrée de sa caverne. Près de lui est couché un lion; au bas, on voit un livre ouvert, et un chapeau de pèlerin.

20. Copie de cette feuille, mais d'une taille un peu plus fine.

B. Deuxième Classe. — *Ouvrages des Maîtres connus du seizième siècle.*

II. *Jean Burgkmair.*

25. *Le Roi de Gutzin;* procession d'un prince

des nègres, porté sur un brancard, précédé de musiciens, et suivi de guerriers. On lit au haut : *Der Kunig von Gutzin*, avec la marque H B, et le millésime 1508. De l'autre côté on voit quelques groupes d'hommes, de femmes et d'enfans indiens avec leurs bestiaux.

26. *Le Roi de Gutzin*; copie très-exacte et complète de *Georges Glockendon* à Nuremberg, 1511. Il ne reste dans les planches du nom de cet enlumineur, que le commencement de la lettre G; mais ce nom est exprimé en entier sur des épreuves anciennes. On lit au haut cet avertissement : que les peuples dont le costume et les usages sont représentés dans cette estampe ont été découverts par les Portugais, et que c'est sur les renseignemens de *Balthazar Sgringer* de Tilz, témoin oculaire, que ces figures ont été dessinées. Il y a des épreuves avec le millésime de 1509.

27. *Les sept Vertus cardinales*, représentées par des femmes en pieds. Les anciennes épreuves de ces planches sont imprimées avec une encadrure qui s'est perdue. *Les sept Péchés mortels*, dont il y en a eu six de publiés dans la première livraison, forment les pendans de cette suite.

28. *Jésus-Christ visitant Lazare et ses deux sœurs.*

29. Vingt-huit Portraits et quatre Vignettes en médaillons; études de *J. Bourgkmair*, dans les ouvrages duquel se trouvent plusieurs de ces portraits.

30. *L'Empereur assis sur son trône*, parlant avec un homme qui se tient debout vis-à-vis de lui.

31. *Fragment d'un arbre généalogique*, de la maison de Bavière, avec des portraits, dont quelques-uns se rencontrent dans les autres ouvrages de Bourgkmair.

Deux grandissimes feuilles de *J. Burgkmair*: *Nos premiers parens dans le Paradis*, et le *Crucifiement* ont été publiés dans la première livraison.

III. *Jean Schaeuflein.*

32. *Histoire d'Esther et d'Haman.*

33. *Histoire de Susanne.*

34. *Le Siége de Béthulie*, avec l'histoire de *Judith* et d'*Holoferne*; grande pièce de quatre planches, d'après un tableau de *Schaeuflin*, peint à fresque dans l'hôtel-de-ville de Nordlingen. Parmi les instrumens guerriers, on voit des canons et des soldats en costume allemand.

35. *Les Noces de Cana.*

36. *Jésus-Christ au puits, s'entretenant avec la Samaritaine.*

37. *Jésus-Christ à la Croix.* A gauche on voit la Vierge évanouie, et soutenue par une sainte femme. Une autre femme debout pousse des gémissemens, en levant les mains au ciel. A droite on voit S. Jean dans une attitude qui exprime la tristesse.

38. *La Sainte-Trinité*, *l'Annonciation*, *la Vierge avec l'Enfant-Jésus*, *et Sainte-Anne*; *les douze Apôtres* réunis dans un groupe; *Jésus-Christ juge suprême* adoré par sa mère, et *S. Joseph.*

39. *Jésus prenant congé de sa mère*; *Sainte Véronique avec les Apôtres S. Pierre et S. Paul*: ces deux estampes sont d'après A. Durer. *La mort de la Vierge*, entourée des Apôtres; *Jésus-Christ descendu de la Croix*, que S. Joseph tient dans ses bras.

40. *Un jeune prince*, assis sous un arbre, et paroissant en méditation; un hérault de l'Empire l'engage à se consacrer à la gloire, dont la figure est

attachée par le pied à une boule entourée de feuillages. Cette allégorie paroît appartenir au *Theuerdank*, quoiqu'elle soit gravée dans un autre format que les figures de cet ouvrage célèbre.

41. *Un homme et une femme sauvages qui mènent chacun un enfant;* celui de l'homme tient un chien en lesse.

42. *Les Armoiries de Hartmann Schedel.* Le buste d'un nègre est sur l'écusson et sur le casque.

IV. *Lucas Cranach.*

On doit observer, pour les estampes de cet artiste, comme pour celles d'A. Durer et des autres maîtres de ce temps-là, qu'on en a des épreuves qui portent sa marque L C.; et d'autres, tirées des mêmes planches, qui sont sans aucun chiffre. C'est ce qu'on voit dans un volume de ses ouvrages qui est conservé dans le cabinet de raretés du Duc de Saxe-Gotha, et qui a été probablement recueilli et relié du vivant de Cranach. Ce recueil contient quelques feuilles qui sont tirées indubitablement des planches de la collection de M. Becker, comme on peut s'en assurer par de petits éclats, des fissures et d'autres fautes qui sont conformes à celles de ces planches, et elles portent cependant la marque du graveur qui manque dans celles-ci. Cela prouve non-seulement l'originalité de ces planches, mais encore que Cranach et d'autres artistes de son temps avoient coutume de mettre leurs chiffres sur les épreuves après l'impression, pour en attester l'authenticité, quand ils ne les avoient pas gravés sur les planches mêmes. Tels sont les Numéros 47, 48, 49; et, dans la première Livraison, les Numéros 20, 21, et 23, qui, d'après *Heineke*, ont été attribués à *A. Durer*, mais

qui sont plus vraisemblablement des ouvrages de *Cranach.*

43. *La Nativité de Jésus-Christ, et l'Adoration des Bergers;* grande feuille d'une bonne composition de plus de 40 figures groupées dans un paysage, avec des fabriques; gravée par *Wolfgang Sieber*, à Nuremberg. Un amateur prétend en avoir vu une ancienne épreuve avec le chiffre L. C. En sorte que cette pièce auroit été gravée d'après un tableau de *Cranach.* Ce chef-d'œuvre est en deux planches.

44. *Grande Chasse à courre.* A gauche on voit Diane et Actéon.

45. *Huss et Luther* communiant dans une église; *l'Electeur Jean Fréderic I, de Saxe, sa femme Sybille et ses enfans.* Tous les visages sont des portraits de ces personnages; l'écusson des armes de Saxe se voit vers le haut du confessionnal.

46. *Portrait du fameux Chancelier Bruck*, écartelé à Gotha en 1567.

47. *Jean Ernest, Duc de Saxe*, couvert d'un chapeau très-élégant, avec les armoiries de Saxe.

48. *Portrait de Sybille*, épouse de Jean Fréderic I, Electeur de Saxe.

49. *Charles V*, en pied, tourné vers la droite. Au haut, à la gauche, sont les Colonnes d'Hercule, avec la devise: *plus oultre.* De l'autre côté est l'aigle impérial.

50. *Portrait de Luther*, en froc, de 1520.

51. *Philippe Mélanchton.*

52. *Luther* à mi-corps. Copie d'après Cranach.

53. *Erasme de Rotterdam*, en pied. Au devant on voit un Terme antique, avec l'inscription *Terminus* (De l'école de Cranach).

54. *Le Docteur Bugenhagen*, dit *le Pomméranien*, en pied.

V. *Jean Springin Klée.*

55. *Jésus-Christ à la Croix; la Vierge assise, tenant l'Enfant-Jésus dans ses bras, entourée d'Anges; Sainte Victoire.*

La collection de M. Becker renferme encore quelques autres planches de ce maître, mais trop endommagées pour qu'on en puisse tirer des épreuves.

VI. *Erhard Schoen.*

56. *Six Apôtres.*

57. *Seize Saints et Saintes*, de la même dimension.

58. *Représentation d'une mauvaise administration de la Justice :* le Juge, assis au tribunal, a des oreilles de Midas; les Passions, en différens groupes, exercent leur pouvoir; la Vérité est mise à la porte.

59. *Deux figures de l'instruction de la science des proportions* d'Erhard Schoen, imprimées à Nuremberg en 1540, avec son chiffre. Il y a encore dans la collection de M. Becker une planche in-folio, contenant le plan d'un bâtiment, avec le chiffre de ce maître.

VII. *Albert Altorfer.*

60. *S. Christophe portant l'Enfant-Jésus sur ses épaules, en traversant l'eau.* Cette planche est de 1513.

61. *Un Autel* de belle architecture. Au milieu est la Vierge, tenant l'Enfant-Jésus; elle est placée sur un croissant, et entourée de six Anges. Des deux

côtés sont les statues de S. Christophe, Sainte Barbe, S. George et Sainte Catherine, placées dans des niches.

62. *Le Sacrifice d'Abraham.*

63. *S. Jérôme dans sa caverne.* Il est à genoux devant un Crucifix. Le lion se tient de bout à gauche. Cette gravure surpasse en finesse de taille tout ce qui nous reste de gravures en bois des maîtres anciens.

64. *Jael tuant Sisera au pied d'un grand arbre.*

65. *L'Annonciation.* Planche de l'année 1513.

66. *S. Christophe, assis sur le rivage, et se baissant pour prendre l'Enfant-Jésus sur ses épaules.*

VIII. *Pierre Floetner.*

On distingue cet artiste parmi les graveurs en bois. Une grande partie des planches de la collection de M. Becker provient de la succession de Sandrart, parmi lesquelles se trouvent deux douzaines de figures de guerriers, sans marque, qui, dans les anciens catalogues de Sandrart et de Jamnitzer, que M. de Derschau possédoit, étoient attribuées à Pierre *Floetner*, avec d'autres gravures marquées P. F. Malheureusement ces catalogues et d'autres papiers intéressans ont été détruits par la guerre en 1806, ainsi qu'un recueil précieux d'estampes et d'autres objets de l'art. L'éditeur possède encore deux dessins de l'année 1526, qui portent le chiffre P. F., et un troisième marqué P. *Floet.*, que Sandrart, auquel ils appartenoient, avoit attribués de même à ce maître, le qualifiant expressément de sculpteur et de graveur en bois. Les gravures avec le monogramme P. F., dont M. Bartsch fait mention au Peintre-Graveur, vol. IX, p. 162, appartiennent donc

probablement au même artiste qui a indiqué son double métier par le *rebus* d'un maillet et d'un repassoir. Le graveur Wolfg. Strauch à Nuremberg a fait l'acquisition de ces planches qui représentent des Soldats, et en a publié des épreuves sous son nom, avec des rimes de *Jean Sachs.*

67. *Deux Guerriers* en camaïeu, à deux rentrées taillées sur la même planche.

68. *Trois Guerriers semblables*, sans rentrées.

C. Troisième Classe. — *Gravures de Maîtres inconnus, avec des monogrammes.*

13. *Frédéric, Comte-palatin du Rhin et Duc de Bavière, porté dans une litière par deux chevaux, et accompagné de 7 hallebardiers.* On lit le millésime 1556, et le chiffre du graveur de la belle Descente de croix, Nr. E. 5. de la première livraison.

14. *Les planètes Saturne, Mars et Jupiter, en conjonction*; avec le millésime 1533. Le chiffre est formé d'un M et d'un O entrelacés.

15. *L'Annonciation*, petite pièce assez mal gravée, avec le chiffre L. E. M.

16. *David et Bethzabée*; avec le chiffre A. T.

17. *S. George, tuant le Dragon*; avec le chiffre C. H.

18. — 23. *La vie de S. Antoine l'Hermite.* Suite de 6 planches, dont chacune contient deux situations de la vie de ce Saint. Dans toutes les douze répétitions, il porte la même physionomie.

24. *Représentation théologique de l'origine du péché et de la justification de l'homme devant Dieu.* Suite de six frises.

D. QUATRIÈME CLASSE. — *Gravures de Maîtres inconnus, sans monogrammes.*

14. *La Conversion de S. Paul.*

15. *Les Apôtres S. Pierre et S. Paul, qui prêchent dans deux chaires, l'un vis-à-vis de l'autre.* On voit les effets de leurs prédications par des actes de réconciliation entre les auditeurs, et par la guérison d'un malade.

16. *L'intérieur d'une Eglise séparée en deux compartimens.* A gauche, on voit en chaire un Prédicateur protestant, avec l'inscription : *Hœc dicit Dominus Deus.* Du côté droit, est un Prêtre catholique dont les auditeurs tiennent des chapelets ; et au dessus de la chaire, on lit ces paroles : *Sic dicit Papa.*

17. *Le Comte Babo d'Abensberg, accompagné de ses trente-deux fils, reçoit l'investiture de l'Empereur Henri II, à Ratisbonne.*

18. *Vue d'une grande Eglise ornée de quatre dômes avec des bâtimens attenants, en partie ruinés.* Sur la place au devant du temple, on voit plusieurs groupes de Prêtres et d'autres personnes, parmi lesquelles se trouvent des Turcs ; pièce très-bien exécutée pour la perspective et la finesse des tailles.

19. Huit sujets de la Bible : *le Roi David ; l'Annonciation ; l'Adoration des Bergers ; Jésus sur la montagne des Oliviers ; un* Ecce Homo, *adoré par deux Ecclésiastiques ; Jésus-Christ à la Croix ; la Délivrance des ames du Purgatoire ; S. Luc faisant le portrait de la Vierge.*

20. *S. Michel, S. Martin, S. George, S. Jérôme, S. Augustin, Sainte Elisabeth ; une Pélerine, qui*

adore l'Homme de douleurs; S. François; l'œuvre de miséricorde envers les morts; un Evêque; S. Ambroise avec S. Michel et Sainte Catherine. Plusieurs de ces pièces sont des copies de *Durer.*

21. *Les Lièvres qui enseignent aux Lions les devoirs des souverains;* deux de leurs auditeurs dorment, les autres font main-basse sur les prédicateurs.

22. L'apologue ancien d'un *Paysan qui va en ville avec son fils et son âne*, et qui est blâmé par les passans; impatienté par leurs remontrances, il jette l'animal dans la rivière. Au commencement de ces scènes, on voit le hérault de l'Empire, consultant un hermite, qui en réponse lui raconte cette histoire. A la fin, ce hérault en fait son rapport à l'Empereur et au Pape; comme si ce conte devoit faire voir que les Souverains ne peuvent contenter tout le monde.

23. *Une Aire d'Oiseleur.* Des femmes attrapent des hommes, qui se prennent dans leurs filets.

24. *La Foi conjugale.* Un mari, allant en voyage, confie la garde de son épouse à un de ses amis. Tandis qu'elle lui fait ses derniers adieux par la fenêtre, sa servante fait entrer l'amant par la porte de derrière. Au bout de quelques jours, l'ami mande au voyageur de revenir promptement, attendu qu'il seroit plus facile de mener chaque matin au paturage un troupeau de sauterelles, et de les ramener le soir à l'écurie, sans en perdre une seule, que de garder une femme.

25. *L'Adultère puni;* peut-être l'histoire d'*Abélard* et d'*Héloïse.*

Les anciennes épreuves des Numéros 21 et 25, comme d'autres pièces satyriques de ce temps, sont

accompagnées de vers moraux du fameux cordonnier-poète *Jean Sachs.*

E. CINQUIÈME CLASSE. — *Grandes Feuilles capitales de différens Maîtres.*

7. *Jésus ressuscitant Lazare*, par Jean *Schaeuflein.* L'action principale a lieu dans un cimetière attenant à une grande église, de belle architecture, et entouré d'une muraille. Lazare est assis sur la pierre du tombeau ; un vieillard est occupé à lui délier les mains. Jésus se tient debout dans une attitude pleine de dignité. Les spectateurs forment un très-beau groupe. Au dessus de la muraille, on voit de loin Jésus s'acheminant vers la campagne de Lazare; Marthe et Marie viennent à sa rencontre pour implorer son secours.

Cette gravure fait le pendant de la Sainte-Cène, de Schaeuflein, donnée dans la première livraison.

8. *Le Baptême de Jésus, par S. Jean.* Il a lieu dans la rivière de Pegnitz, près de la ville de Nuremberg, qu'on voit dans la partie supérieure de l'estampe. A gauche sont à genoux un Ange et treize Princes de Saxe, de Brandebourg et autres fauteurs de la réformation de Luther. A droite, autant de réformateurs, tels que *Huss*, *Luther*, *Mélanchton*, *Jonas*, *Bugenhagen* et d'autres, parmi lesquels est rangé aussi Erasme. Ces vingt-deux figures sont des portraits. Les deux cartouches vides qui sont au haut de chaque côté devoient contenir le Symbole des Apôtres. M. Becker ne l'a pas fait insérer, faute de caractères d'imprimerie assez antiques.

9. *Jésus-Christ devant Pilate*, entouré de militaires dont l'un tient un flambeau qui éclaire la scène.

10. *L'Ascension.* On ne voit au haut que la partie inférieure du vêtement et les pieds du Sauveur dans une gloire entourée d'Anges; et sur le devant sont les Apôtres à genoux au pied de la montagne des Oliviers; les figures en sont trop colossales à proportion de la grandeur de la montagne. Cette feuille et la précédente sont gravées d'après des dessins de *Giac. Carrucci D. Pantormo.*

11. *La Résurrection de Jésus-Christ.* Le Sauveur, de figure colossale, s'élève dans les nues; sur la pierre du tombeau est assis un Ange; et des deux côtés, on voit les gardes effrayés. Dans le lointain sont les trois Saintes Femmes qui viennent visiter le tombeau; plus loin la ville de Jérusalem.

12. *L'Annonciation.* La Vierge est assise sous un dais richement décoré dans une chambre ornée de colonnes. Elle a les mains croisées sur la poitrine en signe de résignation; le Saint-Esprit vole au dessus d'elle. Devant elle est debout l'Ange Gabriel, tenant un sceptre autour duquel flotte une banderolle, avec ces paroles: *Ave Maria gratia plena Dominus tecum.* Le piédestal de la colonne du milieu est décoré de trophées; dans l'arrière-fond, on voit la Vierge visitant Elisabeth.

M. Blucher, conseiller de guerre à Brunswick, possède, dans sa collection précieuse, outre une épreuve ancienne de cette estampe, un dessin où le nom de *Michel Kirchmeyer* est écrit en entier, et plusieurs gravures en bois marquées du monogramme MK, dont une porte ce nom en abrégé: M. *K irmer.* Toutes ces pièces sont de la date de 1553 à 1566.

M. Becker ne dit point si cette livraison complète la publication de toutes ses planches, ou si nous devons

en espérer encore une troisième. Il est à désirer, si elle doit paroître, qu'il en fasse bientôt jouir le public. Cette collection est aussi importante pour l'histoire de la gravure, qu'intéressante et curieuse par la nature des sujets qui sont représentés, et qui ont souvent rapport à des événemens et à des personnages remarquables du temps où ces planches ont été faites.

MÉLANGES.

* MÉLANGES de Critique et de Philologie; par S. CHARDON DE LA ROCHETTE. 3 vol. in-8.°. A Paris, chez *d'Hautel*, libraire, rue de la Harpe, n.° 80, près du Collége de Justice. Prix, 18 fr.; et franc de port, 22 fr. 50 c. Papier vélin, 30 fr.; et franc de port. 34 fr. 50 c.

OUVRAGES ENVOYÉS A LA FIN DE L'IMPRESSION (*).

ŒUVRES choisies de Lemierre, précédées d'une Notice sur sa vie et ses ouvrages, par F. FAYOLLE. Edition stéréotype. 2 vol. in-18. Prix, papier ordinaire, 2 fr. Papier fin, 2 fr. 50 c. Pap. vélin, 6 fr. Grand pap. vélin, 9 fr. A Paris, chez *Pierre Didot*, rue du Pont-de-Lodi, n.° 6; et chez *Firmin Didot*, rue Jacob, n.° 24.

Cette jolie édition renferme les tragédies d'*Hypermnestre*, de *Guillaume Tell*, de la *Veuve du Malabar*,

(*) Les Ouvrages et Gravures dont on remet deux Exemplaires au Bureau du Magasin Encyclopédique, avant le 15 de chaque mois, sont annoncés dans le Numéro du mois où ils ont été remis.

et des scènes *d'Idoménée*, et de *Barnevelt*. Au poème de la *Peinture*, on a joint quelques fragmens du poème des *Fastes*, et un choix de poésies fugitives.

M. Fayolle, dans la Notice sur Lemierre, a rapporté plusieurs bons mots de ce poète spirituel. Il ignoroit sans doute celui-ci : Dans une société où l'on parloit de l'influence que le genre de boisson exerce sur l'esprit et le génie, Lemierre prit la parole, et dit : *Messieurs, Corneille buvoit du cidre, Racine du vin, Voltaire du café; moi je ne bois que de l'eau, et pourtant vous voyez !*

PORTRAIT du célèbre violoniste *Pierre* RODE. Prix, 1 fr. 50 cent. A Paris, chez *Godet*, marchand d'estampes, quai Voltaire, à l'enseigne du grand Voltaire.

Ce portrait, supérieurement gravé par LAMBERT, fait partie de l'*Histoire du Violon*, par F. FAYOLLE.

ALMANACH du Commerce de Paris, des Départemens de l'Empire français, et des principales Villes du monde; par J. DE LA TYNNA, de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, demeurant à Paris, rue Jean-Jacques Rousseau, n.° 20. Quinzième Année. — 1812. Prix, 10 fr.; et 13 fr. 50 cent., franc de port par la poste pour tout l'Empire français.

Cet Ouvrage, indispensable aux Manufacturiers, Négocians, Banquiers; à tous les Commerçans, très-utile aux Hommes de Loi, aux Agens d'affaires, et généralement à toutes les Classes de la Société,

paroît, pour la quinzième année, sans interruption; il forme un gros volume in-8.°, très-grande justification, caractère Petit-Texte, contenant mille trente-neuf pages.

Il est augmenté d'un grand nombre de Villes, de Fabricans, de Négocians, et de tous les *Départemens nouveaux*.

Des changemens considérables survenus depuis un an dans le Commerce le distinguent beaucoup de celui de 1811, et le rendent indispensable.

Cet Ouvrage se trouve à Paris, chez l'*Auteur*, rue Jean-Jacques-Rousseau, n.° 20; *Bailleul*, imprimeur-libraire, rue Helvétius, n.° 71; *Latour*, libraire, grande cour du Palais-Royal.

Ce répertoire acquiert chaque année plus de perfection par le zèle du Rédacteur, et l'intérêt des particuliers. Le débit considérable qu'il trouve, prouve assez son utilité. Il est surtout nécessaire aux Négocians et aux Gens d'affaires, et on peut dire qu'ils ont le plus grand intérêt à soutenir cette entreprise, et à fournir au Rédacteur tous les renseignemens qu'il désire. M. de la Tynna a considérablement augmenté l'Almanach de cette année. On y trouve un bien plus grand nombre d'adresses surtout pour les villes étrangères. Un Supplément contient à la fin les avis tardifs. La Table est faite avec beaucoup d'exactitude, et ce n'est pas un médiocre avantage pour un travail semblable.

Œuvres inédites de P. J. Grosley, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, des Académies de Nancy, de Châlons-sur-Marne, de la Société royale de Londres, etc.;

proposées par Souscription, au nom de la ville de Troyes, pour élever le Buste de l'Auteur.

Payer aux écrivains qui se sont exclusivement occupés des intérêts de leur pays, le tribut d'estime et de reconnoissance dû à leur zèle et à leurs travaux, est le devoir de tous les bons citoyens, et l'acquit d'une dette pour ainsi dire nationale.

Qui mérita mieux que Grosley de recevoir les honneurs qui lui sont réservés, et qu'il a rendus lui-même, à ce titre, aux hommes célèbres de sa Patrie?

Non content d'avoir élevé, à ses frais, les bustes en marbre de cinq d'entre eux, qui décorent le salon de l'Hôtel-de-Ville de Troyes (monumens patriotiques dont l'utilité est incontestable, si, comme l'observe Cicéron (1), l'exposition des images des grands hommes aux yeux du public est un puissant aiguillon qui excite à suivre leurs exemples), il consacra trente ans de sa vie à des recherches multipliées pour découvrir et mettre au jour les noms et les ouvrages de ceux de ses compatriotes qui, ayant échappé à l'investigation des biographes, méritoient de laisser un souvenir honorable de leur existence.

Ce sont les Mémoires, fruit de ces recherches, et un fragment très-considérable de la relation du Voyage de Grosley en Hollande, que l'on se propose de publier, et dont le produit de la vente sera destiné aux frais de la confection de son buste en marbre.

Depuis longtemps la Ville projetoit de lui rendre cet hommage, regrettant toujours de se voir forcée, par le manque de moyens, à le différer. La publi-

(1) Harangue pour le poète Archias.

cation des Éphémérides, le succès qu'elles obtiennent, et la découverte récente des manuscrits que ce savant a laissés, ont déterminé le Conseil municipal à en voter l'impression, à l'effet d'*associer Grosley aux grands hommes dont il a été l'admirateur et l'émule.*

C'est pour remplir ce vœu que nous publions le présent Prospectus, persuadés que les bons citoyens, et particulièrement les fonctionnaires publics de la ville et du département, ainsi que les littérateurs et les savans de la Capitale et de toute la France, s'empresseront de seconder, par leur souscription, l'exécution de ce projet patriotique et littéraire, et *de faire entre plusieurs, pour un seul homme, ce que Grosley a fait seul pour plusieurs* (2).

Plan et Sujet de l'Ouvrage.

Cet ouvrage formera trois volumes *in*-8.°, imprimés sur bon papier, avec de beaux caractères, et le portrait de l'Auteur sera placé en tête.

Le premier volume contiendra le *Voyage en Hollande*, faisant suite à ceux du même Auteur en Italie et en Angleterre. Ce fragment est d'autant plus curieux qu'il renferme la description, faite par une plume éminemment originale, à une époque encore peu éloignée de nous (en 1772), des mœurs singulières, qui ont en partie changé, et dont le souvenir contrastera avec celles qu'achevera d'y substituer l'urbanité française. L'existence de ce morceau précieux a été inconnue jusqu'à ce jour : il a été découvert parmi les papiers de Grosley déposés à l'Hôtel-de-Ville postérieurement à la publication de la nouvelle édition des Éphémérides.

(2) Eloge de Grosley, par M. Herluison.

Le second et le troisième volumes seront consacrés aux *Mémoires sur les célèbres Champenois.* Cette Biographie, dont l'intérêt n'est pas circonscrit dans les limites que le titre peut faire supposer, est absolumeut neuve, tant par le fond que par la manière dont elle est traitée. Elle contient euviron deux cents notices, dont plusieurs, telles que celles concernant Mathieu Molé et Girardon, insérées dans la nouvelle édition des Éphémérides, sont d'excellens morceaux littéraires, et ont une étendue qui excède les bornes ordinaires de ces sortes de Mémoires. On y voit figurer les noms d'écrivains, de savans, d'artistes, de souverains, de magistrats et de citoyens distingués, natifs ou originaires de la ci-devant province de Champagne, ou qui y ont eu des relations quelconques. Nous citerons entre autres les articles des comtes de Champagne; des reines de France, Jeanne de Navarre et Isabelle de Bavière; de MM. Colbert et Orry, contrôleurs des finances; du cardinal de Fleury; de MM. de Mesgrigny, Bazin, de Mauroy, Angenoust; de L'arrivey, Camusat, Desguerrois, Nicole, Bossuet, Lenoble, Ludot, Desmarets, Lefebvre, parent de Lamotte-Houdart, La Ravallière; des Mignards, Carré, élève de Lebrun, Cochin, dessinateur, etc. Ces Mémoires renferment en outre des détails très-étendus sur les anciens chansonniers, les médecins, les imprimeurs, et la bibliographie de la ci-devant Champagne : le tout est classé par ordre alphabétique, en forme de Dictionnaire. Enfin, cet ouvrage offre « une galerie « de tableaux savamment dessinés, où l'Auteur a « profité, avec autant de goût et de jugement que « d'erudition, de toutes les occasions qui se sont « présentées de discuter les points les plus essentiels

« de l'histoire civile, politique et littéraire, de la « nation française et de celle des peuples les plus « dignes de notre estime. Il est entré, à ce sujet, dans « des détails si curieux, des recherches si profon- « des, des anecdotes si peu connues, des traits si « piquans, et de si justes observations, qu'il faudroit « lire des milliers de volumes pour y trouver ce « qu'on trouve dans cet écrit. »

Aussi, le savant académicien de Guignes, qui censura l'ouvrage en 1787, et l'abbé Barthélemy, auteur du Voyage d'Anacharsis, qui l'examina dans le même temps, pressèrent-ils le Rédacteur de le publier, en lui disant que *ces Mémoires étoient si intéressans pour les lettres, les sciences et les arts, qu'il n'y avoit pas de savant ni de littérateur qui pût se dispenser de les avoir dans sa bibliothèque* (3).

Le manuscrit a été revu avec soin par M. Patris-Debreuil, Editeur des Éphémérides, sur l'autographe que l'on croyoit perdu, et qui a été heureusement recouvré. Il a restitué les passages qui avoient été retranchés par le Rédacteur, à l'exception de ceux qui pourroient blesser des personnes vivantes, et corrigé les fautes qui s'étoient glissées dans la copie; en sorte que l'on peut assurer que le texte est parfaitement épuré et rétabli dans sont intégrité, conformément à l'original existant à l'Hôtel-de-Ville (4).

(3) Extrait du Précis de la vie et des écrits de Grosley, placé en tête de la nouvelle édition des Éphémérides.

(4) Afin de mettre les personnes auxquelles les ouvrages de Grosley ne sont pas connus à portée d'apprécier le mérite de cet écrivain, et afin d'inspirer en même temps de la confiance dans l'Éditeur, on trouvera ci-après l'extrait du jugement porté dans le Moniteur, sur la nouvelle édition des Éphémérides;

Conditions de la Souscription.

Le prix de l'ouvrage sera, pour les souscripteurs, de 5 fr. chaque volume broché, en papier ordinaire, et de 9 francs en papier vélin. Il se vendra 7 et 12 francs le volume après la clôture de la souscription; et même il n'en sera pas mis en vente, si le nombre des souscripteurs égale celui des exemplaires, qui ne seront tirés qu'à cinq cents.

On ne fera aucune avance de fonds en souscrivant : on s'obligera seulement à retirer exactement et à payer chaque volume, à mesure qu'il paroîtra. Les souscripteurs trouveront à cet arrangement une facilité qu'ils sauront apprécier.

Le portrait de l'Auteur sera délivré immédiatement après la confection du buste; il sera dessiné par M. Arnaud, de Troyes, élève de MM. Vincent et Gros, et gravé par un des plus habiles artistes de la Capitale.

Les noms des souscripteurs seront imprimés à la fin de l'ouvrage, et mentionnés honorablement dans le procès-verbal qui sera dressé lors de la cérémonie relative à l'inauguration solennelle du buste de Grosley.

La souscription est ouverte, à partir de ce jour, jusqu'au 15 avril 1812:

A Troyes, au Sécrétariat de l'Hôtel-de-Ville;

jugement qui présente une analyse de cet ouvrage, faite avec une précisiou qui suppose un talent très-exercé. On regrette de ne pouvoir rapporter aussi les aunonces des autres journaux de la Capitale et des Provinces, qui ont jusqu'ici rendu un compte satisfaisant de cette production, tels que le Journal de l'Empire du 12 août, celui des Sciences et des Arts des 20 et 25 septembre, le Courrier de l'Europe du 26 du même mois, le Narrateur de la Meuse, le Journal de la Marne, etc.

A Paris, chez *Brunot-Labbe*, Libraire de l'Université impériale, quai des Augustins, n.° 3, et *Durand*, Libraire de l'École de Droit, rue Saint-Jacques, vis-à-vis du Panthéon;

Et généralement dans tous les Bureaux de Librairie des Journaux où ce Prospectus sera inséré.

Fait à Troyes, le 30 décembre 1811.

Le Maire de la Ville,

PIOT DE COURCELLE.

* TOMBEAU de François Premier, dédié et présenté à Son Excellence Monseigneur le Duc de Feltre, Ministre de la guerre. Dessiné, gravé, et publié par E. F. IMBARD, attaché au Corps impérial du génie.

Le seizième siécle fut en France l'époque la plus mémorable pour les arts.

Parmi les nombreux chef-d'œuvres que la sculpture produisit, on distingue le tombeau de François I, qui ornoit l'église de Saint-Denis, et qui maintenant décore le Musée des Monumens Français.

Ce superbe tombeau, en marbre blanc, fut construit sur les dessins de Philibert-de Lorme, par divers artistes, dont les productions sont journellement attribuées au célèbre J. Goujon.

Cet ouvrage, gravé au trait, comprendra toutes les parties du tombeau, tels que les plans, coupes, élévations, et les détails d'architecture en grand ou réduits, enfin la totalité des bas-reliefs.

Quatre livraisons, de chacune six planches et une feuille de texte par deux livraisons, compléteront l'ouvrage.

La première *livraison*, paroît.

La seconde sera publiée incessamment, et les autres paroîtront de deux mois en deux mois.

Prix par Livraison. Sur papier colombier vélin d'Annonay, 6 fr. Sur papier grand-aigle de Hollande pour le lavis, 12 fr. Sur papier grand-aigle de Hollande vélin pour le lavis, 18 fr.

On souscrit à Paris, chez l'*Auteur*, rue de Condé, n.° 20, faubourg Saint-Germain; P. *Didot* l'aîné, imprimeur, rue du Pont-de-Lodi, n.° 6, près celle de Thionville; *Decle*, place d'Iena, n.° 8, vis-à-vis la colonnade du Louvre; *Goujon*, libraire, rue du Bacq, n.° 33; *Potey*, libraire rue du Bacq, n.° 46.

Nota. Quelques détails d'architecture du seizième siécle, l'urne qui contenoit le cœur de François I, et le tombeau de Louis XII, seront publiés ensuite. Cette seconde partie formera également quatre livraisons de même format que l'ouvrage ci-dessus.

Correction pour la page 216 de ce volume.

C'est par erreur qu'en parlant, ci-devant p. 216, de l'explication donnée par M. le chevalier d'Italinski, d'une inscription sépulcrale arabe, trouvée à Malte, on a dit qu'*il seroit à désirer qu'on en eût donné une copie figurée.* Il s'en trouve effectivement une copie à la fin du quatrième cahier des *Mines de l'Orient.* En conséquence, il faut effacer ces mots de la note (8), *dont il seroit*, etc., et lire, l. 15 de la même page, *le troisième et le quatrième cahiers contiennent aussi chacun une planche gravée.*

N. B. A l'article de M. *Dauxion Lavaysse :* p. 419, lig. 13, des Cérames; lis. de *Caraças.*

TABLE DES MATIÈRES.

ART MILITAIRE.

NAVIGATION.

HISTOIRE NATURELLE.

BOTANIQUE.

MÉDECINE.

THÉOLOGIE.

COMMERCE.

TECHNOLOGIE.

VOYAGES.

GÉOGRAPHIE.

STATISTIQUE.

NUMISMATIQUE.

PALÆOGRAPHIE.

ARCHÆOLOGIE.

CHRONOLOGIE.

HISTOIRE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BIOGRAPHIE.

NÉCROLOGIE.

LINGUISTIQUE.

GRAMMAIRE.

LITTÉRATURE SEPTENTRIONALE.

LITTÉRATURE ORIENTALE.

LITTÉRATURE GRECQUE.

LITTÉRATURE LATINE.

POÉSIE FRANÇAISE.

BEAUX-ARTS.

ARCHITECTURE.

SCULPTURE.

PEINTURE.

GRAVURES EN BOIS.

MUSIQUE.

THEATRES.

THÉATRE FRANÇAIS.

THÉATRE DE L'OPÉRA COMIQUE.

ODÉON. THÉATRE DE L'IMPÉRATRICE.

THÉATRE DU VAUDEVILLE.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.

THÉATRE DE LA GAIETÉ.

ROMANS.

MÉLANGES.

